





# L'HEPTAMÉRON

DES

# NOUVELLES

DE TRÈS HAUTE ET TRÈS ILLUSTRE PRINCESSE

MARGUERITE D'ANGOULÊME

REINE DE NAVARRE

*Publié sur les manuscrits par les soins & avec les notes*

DE MM. LE ROUX DE LINCY

&

ANATOLE DE MONTAIGLON

---

TOME PREMIER



PARIS

AUGUSTE EUDES, ÉDITEUR

RUE DES SAINTS-PÈRES, 40

M DCCC LXXX

# L'HEPTAMÉRON
# DES NOUVELLES
DE
# LA REINE DE NAVARRE

## TIRAGE A PETIT NOMBRE

Sur papier vergé à la forme, in-8° écu, avec filigrane aux armes & à la devise de Marguerite d'Angoulême, au prix de 125 francs pour les souscripteurs.

Il a été fait en outre un tirage d'amateur à 395 exemplaires, format in-8° raisin, numérotés à la presse, ainsi composé :

| | | |
|---|---|---|
| 31 | exemplaires sur papier de Hollande, grav. sur chine, pour la Société des Bibliophiles (non mis dans le commerce). | |
| 100 | — sur papier Van Gelder Zonnen, d'Amsterdam, fabriqué exprès pour cette édition avec filigrane aux armes, emblèmes & devise de Marguerite de Navarre, avec deux suites de gravures hors texte, dont une en noir sur papier teintè, & la seconde en bistre sur papier Van Gelder, au prix de. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 200 fr. |
| 70 | — sur papier Van Gelder, avec trois suites de gravures hors texte, une en noir sur japon, une en bistre & une en sanguine sur Van Gelder. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 250 |
| 30 | — sur papier Van Gelder avec les trois suites ci-dessus, les en-têtes & les fleurons sur chine, monté dans le texte. . . | 300 |
| 15 | — sur papier de Chine avec deux suites de gravures hors texte, une tirée en noir & une en sanguine. . . . . . . . . | 250 |
| 15 | — sur papier de Chine avec trois suites, une en bistre, une en sanguine & une troisième en noir sur japon. . . . . . . . | 300 |
| 50 | — sur papier Whatman avec deux suites, une tirée en noir, une sur papier teinté, une en bistre sur Whatman. . . . . | 300 |
| 40 | — sur papier Whatman avec trois suites, une en noir sur japon, une en bistre & une en sanguine sur Whatman. . . | 350 |
| 30 | — sur papier Whatman avec les trois suites ci-dessus, en-têtes & fleurons sur chine. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . | 400 |
| 12 | — sur papier Japon avec les trois suites de gravures hors texte. | 500 |
| 2 | — sur parchemin (1<sup>er</sup> choix). . . . . . . . . . . . . . . . . . | 1,200 |
| 395 | exemplaires. | |

# L'HEPTAMÉRON
DES
# NOUVELLES

DE TRÈS HAUTE ET TRÈS ILLUSTRE PRINCESSE
MARGUERITE D'ANGOULÊME
REINE DE NAVARRE

*Publié sur les manuscrits par les soins & avec les notes*

DE MM. LE ROUX DE LINCY
&
ANATOLE DE MONTAIGLON

TOME PREMIER




PARIS
AUGUSTE EUDES, ÉDITEUR
RUE DES SAINTS-PÈRES, 40
M DCCC LXXX


LIBRARY
FEB - 9 1971
UNIVERSITY OF TORONTO



# AVERTISSEMENT

QUAND, sur un sujet, il n'y a rien ou peu de chose, on est forcé de tout dire. Il n'en serait pas ainsi avec Marguerite de Navarre. Elle a eu un rôle vraiment historique; elle a laissé un livre très-connu & qui mérite de l'être. Si l'on devait parler d'elle en détail, on raconterait presque tout le règne de François Ier, & l'on pourrait écrire une partie de l'histoire littéraire de son époque. Ici, en tête de son œuvre principale, de celle qui l'a fait vivre & à laquelle il convient de laisser la parole, nous n'avons pas à donner au cadre une importance où se perdrait le tableau. Sans avoir tout dit, bien des écrivains se sont occupés de la Reine de Navarre, & l'on en jugera facilement par une revue rapide.

Dès 1550 (Marguerite est morte en 1549), il en a paru une véritable biographie, très-personnelle & très-particulière, sous la forme d'Oraison funèbre, &, comme telle, elle est singulièrement supérieure à toutes celles du même temps. Par sa convenance & par sa simplicité, comme par la réelle sincérité du sentiment qui l'anime, elle est certainement l'une des plus remarquables de toutes celles qui ont précédé les grands chefs-d'œuvre du XVII[e] siècle en ce genre. Comme celui qui l'a écrite a voulu s'adresser à la fois aux savants & au public, on la possède en deux langues. Voici le titre de l'édition latine :

*In obitum incomparabilis Margaritæ, illustrissimæ Navarrorum Reginæ, Oratio funebris per Carolum Sancto-Marthanum, ejusdem Reginæ, dum illa viveret, apud Alençonienses Consiliarium & Supplicum libellorum Magistrum. Accessere eruditorum virorum ejusdem Reginæ Epitaphia. Parisiis, ex officina Reginaldi Calderii & Claudii, ejus filii.* M. D. L. In-4° de 147 pages.

A la fin, depuis la page 127, se trouvent les *Epitaphia,* ceux, en vers grecs, de Jacques Goupil, médecin : Ιάκωβος Γουπύλος, ἰατρος, & ceux, en vers latins, du jurisconsulte Mathieu du Pac, de Pierre des Mireurs (Petrus Mirarius), d'Antoine

Armand de Marseille, de René & de Charles de Sainte-Marthe, de Pierre Martel d'Alençon, d'Hubert Susanne (Susannæus), le tout terminé par une épitaphe lapidaire, signée de Nicolas Denisot *(Inscribebat Comes Alsinoüs)*.

Sainte-Marthe devait certainement attacher beaucoup plus d'importance à ce qu'il écrivait dans la langue de Cicéron; mais, heureusement pour lui & pour Marguerite, il publia en même temps son Oraison funèbre en langue vulgaire, &, sous sa forme française, qui doit être celle dans laquelle il l'a écrite d'abord, elle a une bien autre portée. On la regarderait à peine sous son vêtement à l'antique; le texte français, au contraire, a un tout autre accent, qui ne s'est pas éteint & qui vibre encore aujourd'hui.

Le volume, également publié par Regnault & Claude Chaudière le 20 avril 1550, avec un privilège du Roi du 14, est un in-4° de 8 & 139 pages, sous les signatures A-T. Il commence par une pièce de vers de six pages, datée du 17 avril & dédiée par Charles de Sainte-Marthe à Marguerite de Valois, sœur de Henri II, & à Jeanne, Princesse de Navarre & Duchesse du Vendômois, c'est-à-dire à la nièce & à la fille de notre Marguerite. Il se termine par de courtes Épitaphes de plusieurs

doctes personnes, qui sont : Mr Du Val, Évêque de Séez; Mr Heroet; Jean Frotté, le Secrétaire de Marguerite; Louis de Sainte-Marthe, Procureur du Roi à Loudun; I. M.; une Damoyselle Parisienne A. Y.; Pierre des Mireurs, avec sa devise *Ignoti nulla cupido,* & Charles de Sainte-Marthe. La dernière pièce est un sonnet à Damoyselle Renée Laudier, d'Alençon.

Aucune de ces épitaphes en vers n'a de valeur historique, & le plus grand nombre n'a pas même de mérite poétique, mais l'Oraison funèbre est aussi remarquable qu'importante.

On la critiqua cependant à son apparition, & M. Le Roux de Lincy a relevé les curieux passages où Sainte-Marthe nous l'apprend dans une autre Oraison funèbre, celle de Françoise d'Alençon, Duchesse de Beaumont, Douairière de Beaumont & de Longueville, la sœur du premier mari de Marguerite, publiée dans la même année 1550 :

« C'est pitié d'ouïr faire récit de combien de parts ma pauvre Oraison a été assaillie, blessée, dégettée voire, & de plusieurs qui sont plus insipides que la beste. »

Il y revient encore une autre fois :

« Je ne fay doubte que, venue ceste mienne

Oraison funèbre en lumière & congnoissance des hommes, elle ne soit lardée, dessirée, blasmée, reprinse & du tout, non pourtant de tous, condamnée, comme a esté celle du trespas de la Reine de Navarre. »

Il est probable que les critiques passaient surtout par-dessus la tête de l'auteur pour atteindre la Reine elle-même, toujours suspecte d'hérésie. Nous ne pouvons aujourd'hui que louer Sainte-Marthe, non-seulement pour avoir exprimé sa juste reconnaissance dans une langue toujours pure & souvent éloquente, mais surtout pour avoir plus d'exactitude biographique que n'en ont en général ces discours d'apparat. C'est un vrai témoignage contemporain, dont rien ne dispense & que rien ne remplacera.

En même temps que l'Oraison funèbre il parut un Tombeau poétique, également sous deux formes : *Annæ, Margaritæ, Joanæ, sororum virginum, heroidum Anglarum, in mortem divæ Margaritæ Valesiæ, Navarrorum Reginæ, hecatodisticon & aliorum carmina. Parisiis,* 1550, in-8°. Ces distiques latins étaient l'œuvre de trois jeunes Anglaises du plus haut rang, filles du duc de Somerset & de la famille royale, leur père Édouard Ier Seymour

étant le frère de Jeanne Seymour, la troisième femme de Henri VIII & la mère d'Édouard VI. Marguerite & Jeanne restèrent filles; Anne fut mariée à Jean Dudley, comte de Warwick, bien que, & peut-être parce qu'il était à la tête du parti qui l'emporta sur le Duc de Somerset, décapité en 1552, deux ans après la publication de l'ouvrage de ses filles.

On s'en explique la publication en France parce que Nicolas Denisot était revenu d'Angleterre, où il les avait connues. Ce fut encore lui qui, l'année suivante, fit une nouvelle édition très-augmentée :

*Le Tombeau de Marguerite de Valois, Royne de Navarre, fait premiérement en distiques latins par les trois jeunes Princesses en Angleterre, depuis traduictes en grec, italien & françois, par plusieurs des excellents poëtes de la France, avec plusieurs Odes, Hymnes, Cantiques, Épitaphes sur le mesme subjet.* Paris, Michel Fezandat & Robert Granjon, 1551.

Le joli portrait en bois de Marguerite est certainement dessiné par le Comte d'Alsinois, qui se piquait d'ailleurs d'être un peintre; on le voit par les vers de Robert de La Haye *in iconem :*

*..... Comes reduxit illam*
*De busto Alsinoüs.....*

Après la dédicace, en date du 25 mars 1551, à la

nièce de la Reine de Navarre, l'autre Marguerite, sœur unique de Henri II & Duchesse de Berry, & celle de Nicolas Herberay, Sieur des Essarts, « à Mes Dames de Seymour, illustres Princesses en Angleterre », viennent les distiques latins élégiaques des trois sœurs, traduits en grec par Daurat, qui avait auparavant écrit l'épithalame d'un des deux mariages de Marguerite; en italien par I. P. D. M., qui a pour devise : *Cælum, non solum;* en français, par Damoiselle A. D. L., par Antoine de Baïf, &, avec la devise : *Cælo Musa beat,* par I. D. B. A., c'est-à-dire « Joachim Du Bellay, Angevin », dont les quatrains, assez faibles, comme il arrive à toutes les tâches poétiques, & omis dans l'édition de ses œuvres donnée par Frédéric Morel, ont été recueillis dans l'édition récente de M. Marty-Lavaux (II, 513-25 et 571-3).

On a joint à ces traductions de nombreuses pièces latines de Mathieu du Pac, de Salmon Macrin, de Nicolas Bourbon, de Claude d'Espence, d'Antoine Armand de Marseille, de Jean Tagaut, de Guillaume Bouguier, Angevin, de Nicolas Paron (N. Paro), de Pierre des Mireurs, de Claude de Sainte-Marthe & de Jean Morel, Embrunois.

Nous nous intéressons plus aux trois grandes

pièces françaises de Ronsard. Deux, dont l'une commence par :

*Bienheureuse & chaste cendre,*

& dont l'autre :

*Ainsi que le vrai Prophète,*

est traduite du latin de Daurat, sont postérieures à la mort de Marguerite; mais la troisième:

*Qui renforcera ma voix...*

a été adressée à la Reine pendant sa vie; c'est celle qui se termine par les vers sur sa querelle avec Mellin de Saint-Gelais :

*Et fay que devant mon Prince*
*Désormais plus ne me pince*
*La tenaille de Melin.*

Après cette efflorescence poétique, il est bon de revenir à l'histoire. Ce n'est qu'à la fin du siècle que Brantôme écrit; mais dans sa jeunesse il a vu Marguerite, & il en a beaucoup entendu parler par sa grand'mère, la Sénéchale de Poitou, & par sa mère, qui en avaient été Dame & Fille d'honneur. Par là son témoignage est comme absolument contemporain; aussi l'article des *Dames illustres* est-il des plus vivants, & l'on ne peut pas

plus s'en dispenser que de l'Oraison funèbre de Sainte-Marthe.

Sans parler des Mémoires du temps, surtout de ceux écrits par des protestants, de toutes les Histoires de France, des Biographies générales, des histoires de notre littérature & des histoires provinciales de Béarn & d'Alençon; sans parler de l'*Histoire de Marguerite de Valois,* de M^lle^ de La Force, & de l'*Histoire secrète du Connétable de Bourbon,* de Baudot de Juilly, publiées toutes deux en 1696, & qui sont de pitoyables romans, il serait déjà long d'indiquer, même rapidement, ce qui a été écrit sur elle depuis une trentaine d'années.

Dès 1837, M. Castaigne lui consacrait une notice biographique & littéraire dans l'*Annuaire de la Charente*. En 1841, M. François Génin publia, pour la Société de l'Histoire de France, un premier volume de lettres de Marguerite, suivi, en 1842, d'un volume supplémentaire composé de lettres à François I^er^. Trop de lettres y sont seulement analysées, & ces lettres, adressées le plus souvent à des personnages peu considérables, auraient cependant leur importance pour le portrait de la Reine de Navarre, dont l'infatigable bonté ne se lassait jamais de s'occuper des autres. Malgré cette lacune volontaire, qu'il serait facile de combler, les deux

volumes publiés par M. Génin ont apporté pour la première fois un ensemble de documents & de textes des plus précieux, & leur intérêt fut signalé au public par deux articles bons à rappeler, l'un de M. Littré dans la *Revue des Deux Mondes* (1[er] juin 1842), l'autre à Londres, dans la *Foreign Quarterly Review,* nº 59.

M. Aimé Champollion ne s'est pas occupé uniquement de Marguerite, comme M. Génin; mais, dans le volume de la collection des Documents inédits qu'il a consacré, en 1842, à la *Captivité de François I[er],* il a inséré de nouvelles lettres de Marguerite relatives à son voyage en Espagne, &, dans les *Poésies inédites de François I[er],* parues en 1847, il a joint à celles du frère un certain nombre de pièces de la sœur.

C'est en 1853 que M. Le Roux de Lincy a publié en trois volumes, pour la Société des Bibliophiles français, une nouvelle édition de l'*Heptaméron.* Nous pouvons d'autant moins en faire l'éloge que celle-ci a l'honneur & le bonheur de la reproduire. Sa notice biographique, aussi nouvelle que remarquable, était accompagnée d'excellents appendices littéraires, & le texte était enfin éclairci par des notes importantes; mais la plus

grande valeur était encore dans les soins nouveaux donnés au texte, établi pour la première fois d'une façon critique & définitive.

Le remaniement de Boaistuau n'a eu qu'une seule édition; mais le texte de Claude Gruget avait fait loi depuis son apparition, & c'était toujours lui qui avait été reproduit. M. Le Roux de Lincy a recouru le premier aux manuscrits, & par là il nous a donné le vrai texte de l'*Heptaméron*. Il a commencé une famille d'éditions qui ne s'écarteront plus de la sienne & se tiendront dans le même sens. Celle-ci en est presque la reproduction, mais l'édition de la Bibliothèque Gauloise, donnée en 1848 par M. Lacroix, celle plus récente de la petite Collection bleue, donnée par M. B. Pifteau en 1875, ont déjà toutes les deux, & comme il convenait, suivi presque complétement son texte, qui a été dès le premier jour & qui reste l'édition maîtresse. C'est à son propos qu'a été écrite l'étude de Sainte-Beuve dans le tome VII des *Causeries du Lundi*, & c'est en se servant à la fois des volumes de Génin & de la notice de M. Le Roux de Lincy que miss Freer a publié à Londres, en 1855, ses deux volumes : *The life of Marguerite d'Angouleme, Queen of Navarre, from unpublished sources.*

Une heureuse rencontre a permis pourtant à un érudit de leur ajouter beaucoup. Le volume que M. de La Ferrière-Percy a publié chez Aubry, en 1862, sous le titre de : *Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, étude sur ses dernières années,* est absolument nouveau & des plus intéressants. Le registre de ses dépenses tenu par son Secrétaire Jean Frotté, de 1540 à 1549, & l'état de sa Maison en 1548, sont les deux pièces capitales, pleines des détails les plus complets & parfois les plus inattendus, que M. de La Ferrière-Percy a mises en œuvre, éclaircies & complétées par l'érudition la plus sûre & la plus heureuse. Comme on ne pourrait lui tout prendre, il faudrait trop lui laisser; il est à la fois moins difficile & plus juste de renvoyer à cette excellente étude, dont il est impossible de se passer.

Enfin, cette année même, dans un autre travail, plus grave & tout aussi considérable, sur le premier mariage de Jeanne d'Albret, M. de Ruble vient d'imprimer, d'après les originaux conservés à Munich, un certain nombre de lettres de Marguerite au Duc de Clèves, le premier mari de sa fille. M. de La Ferrière en avait aussi donné quelques nouvelles, & le Duc de la Trémouille, dans les Documents historiques & généalogiques qu'il

a extraits du Chartrier de Thouars (Nantes, 1878, in-f°), vient d'en publier de nouvelles. Ce ne seront certainement pas les dernières. Il y aurait lieu maintenant de reprendre le sujet & de réunir d'une façon définitive la correspondance vraiment entière de Marguerite. Ce serait la meilleure biographie qui pourrait jamais en être faite; aucune ne serait aussi complète & aussi vivante.

Nous n'avons pas même à l'esquisser ici. Pour remplacer le trop peu que nous pourrions seulement répéter & résumer, nous avons pensé qu'il valait mieux laisser la parole aux contemporains. Tout le monde, Bayle, aussi bien que Le Roux de Lincy, que M. Niel, dans l'article de ses Portraits du XVI[e] siècle, & que M. de La Ferrière-Percy, ne peut parler de Marguerite sans employer & sans emprunter de longs passages de Brantôme & de Sainte-Marthe; personne n'en sait plus & personne ne dit mieux. On les a cités, on les citera encore à satiété. Nous avons trouvé qu'au lieu de les extraire, il valait mieux les transcrire, parce que rien ne les peut remplacer. On trouvera donc, à la suite de cet Avertissement, leur texte entier, & ceci nous amène à dire comment cette édition doit être composée.

Son point de départ a été l'acquisition des cuivres originaux gravés d'après Freudenberg pour l'édition de Berne. Pour les compléter, M. Eudes, a fait regraver sur cuivre les en-tête & les fleurons de Dunker. A cette très-remarquable & très-célèbre illustration il fallait aujourd'hui un nouveau texte.

La Société des Bibliophiles français a gracieusement autorisé l'éditeur à se servir du texte & des notes de M. Le Roux de Lincy. Elle n'a fait de réserves que pour la notice initiale & pour des documents qui ne se rapportent pas à Marguerite[1]. Son édition, qui conservera toujours son intérêt & sa valeur par son élégance typographique & par son caractère personnel, sera donc seule à offrir ces différentes parties; mais, grâce à sa bienveillance, toutes les notes, tous les appendices littéraires & bibliographiques de M. Le Roux de Lincy se retrouveront ici.

Le lecteur commencera par trouver la réimpression de la précieuse Oraison funèbre de Charles de Sainte-Marthe. Quelques passages ressassent les lieux communs de la rhétorique oratoire du

1. Un Inventaire des biens meubles du Comte d'Angoulême, père de François Ier & de Marguerite (I, 213-36), & deux États des officiers & domestiques de la Maison de François Ier en 1523 & 1529 (III, 237-93).

temps. Nous avions commencé par vouloir les supprimer, & nous serions restés dans cette pensée si leur absence avait dû rendre sensiblement plus court l'ouvrage de Sainte-Marthe. Ils sont, en réalité, si peu nombreux qu'on aurait gagné quelques pages seulement. La chose n'en valait donc pas la peine, & le livre est assez rare pour qu'il vaille mieux, du moment où il est si riche en souvenirs & si touchant comme accent, le donner sans suppressions & lui laisser tout son caractère. Nous avons seulement réuni à la fin les manchettes des marges de l'édition originale, de manière à en former une sorte de table analytique.

Le texte de Brantôme vient ensuite. A l'article des « Dames illustres » nous avons joint les autres passages épars dans d'autres parties. M. Le Roux de Lincy, qui en avait inséré de très-longs fragments dans sa Notice, s'était contenté de renvoyer par une table spéciale à ce qu'il n'avait pas eu à employer. Nous avons préféré éviter cette peine au lecteur, qui trouvera dans le quatrième volume, aux notes de chaque Nouvelle, la transcription complète des passages, assez nombreux, où Brantôme a fait allusion à tel ou tel conte en particulier. Nous avons suivi le texte de la très-bonne

édition donnée par M. Lalanne dans la collection de la Société de l'Histoire de France.

Les autres appendices de ce premier volume : la notice des manuscrits de l'*Heptaméron;* la notice des éditions de l'*Heptaméron,* où nous avons seulement inséré le texte entier des deux préfaces de Claude Gruget & de Boaistuau, avec, pour ce dernier, la concordance de ses numéros & de ceux de l'ordre ordinaire; la notice des manuscrits & des éditions des Poésies de la Reine de Navarre; la notice d'un manuscrit composé pour elle, & la notice de quelques portraits originaux de la Reine de Navarre, sont l'œuvre de M. Le Roux de Lincy. Nous leur ajoutons seulement une note particulière & plus étendue sur l'édition de Berne, ce qui était nécessaire puisque cette nouvelle édition en reproduit l'illustration.

Nous avons dit que nous empruntions le texte de M. Le Roux de Lincy; nous y avons cependant introduit une modification typographique qui a son importance. Dans les éditions anciennes, comme dans les manuscrits, il n'y a que peu ou point d'alinéas. Même quand une Nouvelle est très-longue, elle va tout d'une venue, sans arrêt ni repos. Nous l'avons, au contraire, partagée en alinéas selon le sens, & nous avons

coupé de même les dialogues. Il n'y a là absolument aucun changement de fond, si ce n'est plus de lumière, parce que, selon les cas différents, il y a tantôt contraste, tantôt repos & reprise. La facilité de la lecture, par conséquent la valeur même du style, y gagneront plus qu'on ne le peut croire. Comme M. Jouaust, à qui nous avions parlé de ce parti pour l'élégante réimpression qu'il a faite, en 1870, du texte de Claude Gruget, nous avons continué de distinguer par un caractère différent les deux parties bien distinctes de l'*Heptaméron;* nous avons adopté un caractère pour les Nouvelles & un autre pour les prologues & les réflexions. L'*Heptaméron* se compose en réalité de deux choses : des Histoires &, à côté d'elles, des commentaires dont la Reine de Navarre les a accompagnées, en parlant soit en son nom, soit par la bouche de ses interlocuteurs. Il est même étonnant qu'on n'ait pas depuis plus longtemps traduit typographiquement cette distinction si évidente, dont la clarté en quelque sorte matérielle, qui va nécessairement plus loin, restitue son mouvement & sa légèreté à ce qui autrement paraissait trop serré & ne semblait ni s'interrompre ni finir. Par là, & plus encore par la ponctuation entièrement nouvelle, dans laquelle nous

nous sommes astreints à suivre & à marquer avec soin les coupures réelles de l'idée & de la phrase, nous aurons peut-être, & sans rien toucher, contribué à faciliter l'intelligence & par suite à augmenter la valeur de l'œuvre.

Le Prologue & la première Journée complète se trouveront dans le premier volume; le second comprendra les seconde, troisième & quatrième Journées; les cinquième, sixième, septième & le commencement de la huitième formeront le troisième volume, qui terminera le texte.

Quant au quatrième, il sera entièrement consacré aux notes que M. Le Roux de Lincy avait mises à la fin de chacun de ses volumes; il a paru plus convenable de les réunir à la fin pour ne pas rompre la suite des Nouvelles, aussi bien au point de vue littéraire qu'au point de vue typographique. On y trouvera également la note de M. Le Roux de Lincy sur les interlocuteurs mis en scène, sur les dates chronologiques, résultant des récits, qui montrent que l'*Heptaméron* est l'œuvre des dernières années de la Reine, & aussi une table & un glossaire, nécessairement nouveaux. Enfin le quatrième volume comprendra encore les poésies inédites de la Reine, extraites par M. Le Roux de Lincy des manuscrits de la Bibliothèque natio-

nale & de l'Arsenal, & les quatre Farces, ou plutôt les Comédies pieuses, de Marguerite. M. Le Roux de Lincy avait donné les deux qui étaient inédites; nous y avons joint les deux déjà imprimées, au XVI[e] siècle, dans *la Marguerite des Marguerites,* en les collationnant sur le manuscrit où elles se trouvent avec les deux autres.

On le voit, cette édition a un double caractère. En même temps qu'elle redonne une nouvelle vie à l'œuvre de deux charmants artistes du dernier siècle, elle rend pleine justice au beau travail de M. Le Roux de Lincy. Il n'est guère possible de mieux faire ni dans un autre sens, & nous ne saurions trop remercier la Société des Bibliophiles français de la bonne grâce avec laquelle elle nous a mis à même de rendre à l'un de ses membres les plus laborieux & les plus méritants l'hommage qui peut être le plus honorable à sa mémoire en en faisant une nouvelle édition. Pour ma part, le souvenir que j'ai gardé, comme tous ceux qui l'ont connu & pratiqué, des qualités personnelles & bienveillantes, comme de la bonne confraternité littéraire & de l'ardeur consciencieuse qui caractérisaient cet aimable homme, ce chercheur curieux & ce bibliophile passionné, m'a rendu particulièrement agréable d'avoir à suivre la révision & la

réimpression de l'une des œuvres qui conserveront le mieux son souvenir.

Je serais heureux qu'on approuvât ce que je peux avoir ajouté à cette nouvelle édition; mais, comme le meilleur vient certainement de lui, elle n'est pas mon œuvre, mais la sienne.

ANATOLE DE MONTAIGLON.



# APPENDICES




I

# ORAISON FUNÈBRE

DE LA MORT DE L'INCOMPARABLE

## MARGUERITE, ROYNE DE NAVARRE

## ET DUCHESSE D'ALENÇON

COMPOSÉE EN LATIN PAR CHARLES DE SAINTE-MARTHE

ET TRADUICTE PAR LUY EN LANGUE FRANÇOISE

Icy est le mirouer des Princesses.

---



ES *Anciens fort bien & sagement feirent, ô Alençonnois, quand ils instituèrent que ceuls qui auroient illustré leur nom par la gloire de leurs vaillances & prouesses, & delaissé quelque noble tesmoignage & exemple de vertu, fussent grandement loués. Car il n'est rien, certes, plus raisonnable que de payer à Vertu son salaire, qui est l'honneur, ne plus convenable à toutes bonnes personnes & nobles cœurs que de chasser & régenter le vice comme vil & deshonneste.*

*De là ont prins leur source les rémunérations constituées aux vertueux & héroïques faicts, comme les couronnes, les triumphes, les trophées, les images & statues, les magistrats, les dignités & aultres pareils honneurs. Or ne peut ceste institution tant louable estre si bien retenue & gardée en ses limites que telles louenges fussent ordonnées pour les vivants seulement, mais ont esté aussi estandues jusques à ceuls qui s'estoient si bien gouvernés en ce Monde qu'après leur mort ils avoient laissé, tant aux vivants qu'à leurs successeurs, des exemplaires de vertu comme d'éguillons à bien & heureusement vivre. C'est la cause principale qui émeut les Athéniens de louer tous les ans en public tous ceuls qui estoient morts pour leur Patrie. Les aultres nations de Grèce guardèrent aussi religieusement telle coustume & souloient réciter publiquement toutes les louenges des trespassés, commanceants à leurs premiers gestes.*

*Et à la fin descendit ceste bonne & louable institution des Grecs aux Romains, tant qu'à Romme souloient les plus apparents & plus anciens, ou ceuls qui touchcoient aux trespassés de plus proche consanguinité & alience, réciter par funèbre oraison leurs faicts, leurs dicts, & généralle-ment tout le cours de leur vie. Or n'ont esté seuls les Grecs & les Romains qui trouvèrent honorable de commémorer la vie & les louenges des illustres personnes après leur mort; mais aussi fut ceste coustume observée des Indiens, qui souloient créer un magistrat ayant charge expresse de réciter à l'entrée de la maison du trespassé non seulement ses louenges & actes vertueux, mais aussi racompter & comme paindre au vif ses mœurs, ses conditions & sa vie, & devoit apertement dire si, luy vivant, auroit ou dit ou fait aulcune chose deshonneste qu'on deust fuir, affin que*

*ceuls qui l'entendroient suivissent ce qui se doibt suivre & laissassent ce qui se doibt fuir. Les Ægyptiens aussi loueoient les trespassés, de quelque estat & condition qu'ils fussent, mais, sans faire aulcune mention des choses externes, comme des richesses, ils loueoient seulement en euls piété, foy, justice & religion. Quant à la louenge des Roys & des Princes, certes, ils estoient bien plus diligents & plus sévères; car ils ne faisoient les cérémonies de leurs funérailles que premièrement le Grand Prebstre, qui estoit second en dignité après le Roy, n'eust récité toute leur vie par ordre & dès le commencement, affin que, si les vertus eussent surmonté les vices & que leur splendeur eust éclarcy l'obscurité des actes mal faicts, ils fussent embaulmés, mis en un magnifique sépulcre & honorés de toute manière de louenge; mais, si les vices obscurcisseoient tant la lumière du tiltre royal qu'elle ne peust estre esclarcie & qu'aussi surmontassent les vertus de nombre & de grandeur, fussent privés de l'honneur de sépulture & demeurassent notés de perpétuelle infamie.*

*Pleust il à Dieu, ô Alençonnois, que ceste coustume fust aujourd'huy si bien gardée que ceuls qui louent les trespassés si véritablement déclarassent leur vie que, sans chercher par tous moyens, tantost la faveur & la grâce de quelques uns, tantost la gloire du peuple, & sans longuement préméditer les louenges du mort, ils ne feissent des vices vertus. S'il estoit ainsi, certes, plusieurs se trouveroient, lesquels encor que la crainte de Dieu ne retirast des actes illicites qu'ils commettent, toutefois ou la cupidité d'honneur contiendroit en leur office, ou la crainte d'infamie les retarderoit quand ils s'en iroient abandonner aux vices. On ne pourroit donc suffisamment louer l'institution d'honorer les trespassés, par laquelle, comme Aspasie mons-*

*tre en Platon, les bons sont prisés selon leurs mérites, les vivants sont admonestés, leurs fils & leurs frères sont éguillonnés à l'imitation de leurs vertus, & leurs parents, si aulcuns les ont survescus, avec le grand plaisir qu'ils ont en leur esprit, sentent aussi une incrédible consolation. Cecy approuvant, Cicéron escrit la vie des morts servir à la mémoire des vivants. Aussi les Loys des Douze Tables, congnoissantes le fruict qui de ce provient, ont bien osté des cérémonies funèbres la grande despense, les pleurs & le dueil, & ont ordonné que la magnificence des sépulchres seroit diminuée, mais elles n'ont défendu que les louenges des honorables personnes fussent publiquement récitées.*

*Je dy cecy, ô Alençonnois, pour respondre à ceuls qui crient les Oraisons funèbres debvoir estre condannées & décriées pource qu'elles ouvrent la voye aux affectées & dangereuses flatteries & que telles louenges sont du tout inutiles aux trespassés, qui sont sourds; affin aussi que je monstre qu'à bon droit pouvons nous glorifier que ce jourd'huy ne sommes icy assemblés que pour trèshonneste & trèslouable occasion, sçavoir est moy, à qui se présente très-ample, mais toutefois trop triste matière & argument d'Oraison, & vous, pour entendre les louenges de celle qui ne peut estre assés dignement louée par éloquence humaine, tant grande & féconde soit elle.*

*C'est la* MARGUERITE, *sœur unique de* FRANÇOIS, *naguères nostre Roy; c'est la* MARGUERITE, *Royne de Navarre; c'est la* MARGUERITE, *ô Alençonnois, vostre Duchesse & Princesse; c'est, dy je, la* MARGUERITE, *femme incomparable, qui n'eut onc rien en ce Monde, sinon le corps, commun avec les aultres mortels. Quand je tiens ce propos, certes je ne crains estre accusé comme violateur & transgresseur de la Loy des Douze Tables, qui*

*défendoit dire aux banquets funérauls aultre chose des trespassés que vérité. Car, quant à moy, & que maintenant je die vérité & que cy après ne diray que vérité, non seulement nostre France le tesmoignera, mais aussi la Germanie, l'Italie, l'Hespaigne, l'Angleterre & toutes aultres nations, tant soient elles barbares & élongnées de nous, lesquelles ont ouy parler de ceste grande* MARGUERITE, *Royne de Navarre.*

*Que si quelcun veult dire qu'il est véritablement louable & honneste de parler de la louenge des morts, mais, combien que* MARGUERITE *semble excéder toute louenge, que toutefois elle ne doibt estre publiquement honorée, veu que les anciens n'ont cela ordonné que pour les hommes seuls, cela certes seroit subtilement & véritablement dit si les Histoires ne nous asseuroient que les Matrones Romaines, pource qu'au temps de Camille soullagèrent la nécessité du trésor public de leurs dorures & ornements, obtindrent par leur libéralité que le Sénat ordonna par arrest que leurs louenges seroient récitées à leurs funérailles comme celles des hommes.*

*Dirons nous celle ne devoir estre mise en ce nombre, qui n'a seulement obligé à soy, par toute manière d'humanité & de largesse, les siens, je dy les François, mais aussi toutes aultres nations? Que s'il a esté permis à Crasse louer publiquement Popilie, sa mère, & à Jules César sa femme, nous sera il défendu décorer par semblable oraison* MARGUERITE, *Royne de Navarre, femme & Princesse trop plus excellente qu'elles?*

*De mon entreprise ne me pourra retirer que jadis il n'estoit licite parler de la louenge du mort à aultre qu'à celuy qui publiquement estoit ordonné pour ce faire. Car ce que les Indiens permettoient au Magistrat qu'ils y*

*avoient deputé, & les Romains aux plus proches & plus honorables amys du mort, certes à bon droit me le vendiqueray. S'il est à tous egallement permis de louer la vertu, de l'embrasser, de rendre aux louables personnes leur honneur, de tenir propos & faire exercice de ce qui est de soy honneste, pourquoy ne me sera il licite de racompter les vertus d'une tant illustre Royne & de traicter de chose tant honneste & tant louable? Davantage, si monstrer tesmoignage de gratitude ne doibt estre imputé à vice, certes personne, s'il n'est juge inique, ne me condemnera de témérité que je m'efforce aujourd'huy louer celle qui, de sa grâce, m'a tant fait de bien & d'honneur que je lui devois & ce qui est à moy & moi-mesmes, tel quel que je sois. Mais que me dit icy mon esprit? Qu'est ce que je pense? Que dy je que je vueille louer celle, les vertus de laquelle quand on vouldroit dignement exprimer, la fertilité d'Homère en deviendroit stérile, le torrent de Démosthène en déseicheroit, la lumière & splendeur de l'éloquence Tulliane en seroit estainte? Et moy le pourrois je faire, qui ne suis exubérant en résonantes paroles & n'ay abondance de sentences copieuses, en quoy éloquence consiste, voire qui ay esté distraict, presque l'espace de vingt ans, de la mamelle des bonnes lettres, qui n'ay aulcune fécundité, ne d'esprit ne de langage, & qui me sents le plus foible & en tout plus inepte entre ceuls que* Marguerite *avoit couchés en son estat; moy, dy je, qui congnois mon impuissance, mettray je la main à célébrer les vertus de* Marguerite? *O trop audacieuse & trop folle entreprinse! Il me vault donc mieuls, en baissant la voille, désister du voyage entreprins & laisser ceste charge à d'aultres, qui pourront mieuls que moy contenter la grandeur de cest affaire.*

*Mais vostre maintien, ô Alençonnois, m'incite & contraint à parachever ce que j'ay commencé, & desjà je sents en moy mon cœur, vous veoiant ainsi attentifs, s'estre tant enhardy que je ne puis plus résister à vostre autorité, qui ha sur moy puissance. Car la grande révérence & crainte que toujours avés portée à* MARGUERITE *durant sa vie, & qui rend tesmoignage de vostre gratitude, me prommet que vous escouterés très-voluntièrement les louenges de sa vie, quelque personne puisse estre qui les racompte.*

*Vous veoiant donc délibérés de me prester l'aureille, suyvant la doctrine de Platon, je parleray premièrement des Ancestres de* MARGUERITE ; *après, de sa nourriture & institution, &, finallement, de ses mœurs & de sa vie, qu'elle a si heureusement passée en la compaignie de toutes les vertus que, de la mémoire des hommes, l'on n'a onc veu plus perfaicte femme.*

*Mais, si nous commenceons à louer* MARGUERITE *de l'excellence de ses Ancestres, aulcuns diront que telle louenge, tirée de la noblesse du sang, est trop froide, trop maigre & trop stérile, pource que, du temps de nos prédecesseurs, plusieurs se sont peu jacter de ce tiltre, qui toutefois ont par leurs vices obscurcy la clarté & splendeur de leur lignée. Trèsbien, certes, & trèsvéritablement escrit Euripide, quand il appelle celuy noble qui est bon & juste ; car, quoy que l'homme injuste soit descendu de plus noble & plus ancienne race qu'onc Juppiter ne descendit, il demeure toutefois tousjours vil & abject.*

*Je ne veuls aussi nier que, si* MARGUERITE *eust esté interrogée sur la noblesse du sang, elle eust respondu, avecques Phalare le Tiran, qu'elle ne congnoissoit aultre noblesse que vertu, & que le reste, comme les honneurs & les richesses, elle laissoit à Fortune. Mais, quand le mesme*

*Euripide dit, en un aultre passaige, que c'est une trèsnoble & trèssouveraine marque entre les hommes d'estre descendu de bonne, noble & ancienne race, à mon advis ne veult il dire que la noblesse du sang doit estre du tout mise en arrière. Aussi, le divin Homère, voulant donner à entendre que certains secrets & incongnus principes & semences de vertus se communiquent aux enfants en la génération, disoit à Thélémac, fils d'Ulysse : « O enfant, la vertu de ton père est dans toy instillée », &, pour ceste cause, Platon, en son* Alcibiade, *juge les natures estre par trop milleures en une noble lignée qu'en une roturière, & lui semble que ceuls qui sont issus de noble sang plus aisément parviennent à la vertu quand ils sont bien nourris & bien institués. Je croy qu'en Mécène, patron & support des bonnes lettres & des gens doctes, les escripvants de son temps ne peurent aulcune chose desirer, car il estoit assés ennobly de vertu, de prudence & d'intégrité des mœurs; ce néanmoins, il est salué par Ovide* Chevalier, descendu d'ancienne ligne de Roys, *& a ouy Horace, qui l'appeloit* son appuy & refuge, engendré d'ayeuls & bisayeuls Roys.

*Il ne sera donc impertinent que nous loueons* MARGUERITE *de la trèsancienne & trèsnoble extraction d'où estant descendue, a par ses vertus si haultement eslevé le reng de ses Ancestres & tant illustré leur noblesse & leur splendeur que ne les a seulement ensuivis, mais aussi surpassés.*

*Et, pour donner à congnoistre à ung chascun combien est noble la lignée de laquelle a esté procréée, sçaichés que Phelippe de Valois, sixiesme de ce nom, engendra Jhean, duquel issit Charles cinquiesme, & de luy vint Charles sixiesme, dont fut procréé Charles septiesme, qui fut père*

*de Loys onziesme, duquel descendit Charles huictiesme. Estant iceluy décédé sans hoirs, & défaillant en luy la ligne directe de ceuls de Vallois, il heut pour successeur Loys douziesme, qui fut fils de Charles, Duc d'Orléans, le père duquel, nommé Loys, aussi Duc d'Orléans & fils de Charles cinquiesme avec Charles sixiesme, heut avec luy d'enfants : Jhean, Conte d'Engoulesme, & Philippes, Conte des Vertus. De Jhean nasquit Charles, celuy qui heut à femme Loyse de Savoye, & de ce mariage sortirent* MARGUERITE *premièrement &, après elle,* FRANÇOIS, *son frère, depuis Roy.*

*Quant est aux nobles, vertueux & héroïques faicts de tous ces Roys & Princes, tant, au temps de Paix, en leurs Principautés & Seigneuries, que dehors, en temps de guerre, & de leurs publiques occupations, jaçoit que cest endroit semble requérir que nous en disions quelque chose, affin toutefois que nostre Oraison ne s'égare par trop loing, nous les tairons. Car nous havons entre les mains les Françoises & domestiques Histoires, qui pourront abondamment satisfaire à ceuls qui desireront sçavoir telles choses.*

*Vous veoiés donc, ô Alençonnois, comment nous sommes du premier degré descendus par ordre aux parents de* MARGUERITE, *en sorte que personne ne peut plus ignorer qu'elle soit issue d'Ayeuls, de Bisayeuls & Ancestres non seulement venus de Royalle ligne, mais qui ont aussi possédé & tenu l'autorité & puissance Royalle. Parquoy, si nous devons tenir l'opinion de Simonide pour vraye, lequel nous lisons avoir respondu à un aultre, luy demandant que c'estoit de Noblesse, celuy estre vraiement noble qui est procréé d'Ancestres lesquels ont esté de leur temps amplement & longuement riches, ou que nous adjouxtons*

*foy au dire de Plutarche, appellant noblesse les anciennes richesses & ancienne gloire, qui vouldra & pourra nier* MARGUERITE *avoir esté ornée de la noblesse du sang ? Je dy de noblesse doublement illustrée, du costé de Loyse, sa Mère.*

*O Seigneur Dieu, si un tas de glorieux & superbes Nobles du jourd'huy pouvoient nombrer ainsi par ordre les rengs & lignes de leurs Ancestres, par quel moyen pourroit estre leur impudente violence arrestée & abbatue ? Qui dureroit devant euls ? Ils sont peut estre descendus de Porchiers, de Cousturiers, de Chaussetiers ou d'aultres gents méchaniques, & encor de plus vile & plus abjecte condition, & sont les premiers du Nom, je dy les premiers Nobles de leur race. Nobles, dy je, à bon & loyal tiltre, Dieu le sçait ; ce néantmoins ils hont le cœur si orgueilleus & si enflé, & sont tant coustumiers de mespriser toutes personnes qu'ils cuident qu'il n'y ait hommes qu'euls. Mais ceuls qui sont illustres d'ancienne noblesse, extérieurement, je dy à leurs mœurs & façon de faire, monstrent assés leur noblesse, car ils hont en euls je ne sçay quoy d'une bonté naifve, qui les sépare manifestement de la férocité des fauls nobles. Et comme, si tu dores un vaisseau de cuivre, pour un certain temps il haura bien la couleur de l'or, mais à la longue la dorure se consume & efface, en sorte que le cuivre demeure & apparoit nud ; ou, si ce vaisseau est de pur or, plus l'accommoderas à ton usage & service, plus il reluira, & plus beau & plus fin apparoistra l'or. Ainsi, tous ceuls qui faulsement se ventent du tiltre de Noblesse, quoy qu'il tarde, découvrent à la fin par leurs mœurs & conditions leur villennie & lacheté à ceuls avec lesquels ils conversent ; mais les vrays Nobles monstrent, à la fréquentation extérieure, l'intérieure noblesse*

*& expriment leur générosité, tant en faicts qu'en parolles.*

*De ceste sorte de Nobles jadis fut* MARGUERITE, *& espère ce jourd'huy vous donner à congnoistre combien elle a tousjours esté éloignée de jactance & d'insolence, & combien peu s'est jamais enorgueillie de sa noblesse. Mais, pour autant que tous les Roys, Princes & grands Seigneurs ne doivent se glorifier de la noblesse du sang devant qu'ils ayent uny & joinct avec elle la noblesse de l'Ame, & qu'en leur esprit doit estre à jamais imprimé ce que dit Euripide à grand honneur tourner aux enfants si, euls estant nais de bons & de nobles parents, leur sont semblables de mœurs & conditions; car, comme Pythagore disoit ; « Les mœurs sont les tesmoings de la vraye & haulte noblesse », c'est à moy de vous monstrer ici que* MARGUERITE *a tellement respondu à la noblesse de son sang qu'elle l'a surpassée par la noblesse de ses mœurs.*

*Et, pour mieuls le vous faire entendre, me semble qu'il ne sera impertinent de dire en cest endroit quelque mot de son infance. Quand donc elle fut sortie du ventre de sa mère, si tost ne fut entrée en ce Monde que si grands signes & certains indices d'une trèsexcellente indole apparurent au visaige de cest enfant que quiconques la regardoit, comme touché d'un divin augure, soubdainement se promettoit d'elle je ne sçay quoy de bon qui excedderoit la naturelle inclination de la mortalité & condition humaine. Elle monstroit un visaige riant à tous ceuls qui la regardoient, &, estant nue, présentoit à un chascun sa main, comme si elle eust voulu donner sa foy de ne se laisser jamais surpasser à personne en humanité, doulceur & libéralité. Et, venu le jour quand elle deut estre baptisée, les Princes & Seigneurs, qui là estoient assemblés, assés lon-*

*guement alterquèrent & débattirent sur le Nom que ses Parreins & Marreines luy donnereoient. Or eussent ils peu, suivant la coustume de France, la nommer Loyse ou Charlotte, veu que la plus grand part de ses prédécesseurs avoient heu les noms de Loys & Charles, qui sont en France des noms de Princes; mais le plaisir de Dieu fut luy faire bailler nom qui respondroit aux grâces futures en elle.*

*Cecy pourra sembler à d'aulcuns ridicule comme un songe & resverie de vieilles, pource que, de prime face, il n'est trop croiable que les Dieus Célestes se soucient de quels noms les hommes mortels soient appellés. D'avantage il semblera chose absurde de nous vouloir persuader qu'il y ait quelque mystère caiché soubs les Noms propres, veu que plus tost ils sont donnés au plaisir des Parreins & Marreines que pour y avoir dessoubs aulcune religion comprinse & caichée. Mais, si nous accordons que foy doive estre adjoustée au divin Philosophe Platon, quoy que les Noms propres soient souvent imposés des surnoms des prédécesseurs, lesquels toutefois ne conviennent tousjours à ceuls qui les portent & soient aussi souvent donnés selon le vœu des impositeurs, comme si quelcun desire que son fils aime Dieu & soit aimé de Dieu, le nomme* Théophile, *toutefois plusieurs noms sont institués plus par une occulte providence & disposition divine que par la délibération & puissance humaine. Car, puisque le Nom, ainsi que le mesme Platon dit, est comme une painćture, imitation & instrument, par lequel les substances des choses sont monstrées au doigt & séparées d'ensemble, certes, il fault celuy qui impose les Noms appeller les choses de Noms qui leur soient propres & convenables, ce que bien & deuement faire n'apartient aux imperits, & n'est commun à un chascun, ains est plustost l'œuvre de Divinité.*

*Que si l'observation des Noms n'eust été comme religieuse & sacrosancte aux Anciens ainsi qu'une chose couverte & adumbrée de grands & profonds mystères, certes, Homère n'eust tant travaillé à faire convenir les Noms aux choses & n'eust appellé : Agamemnon, de souffrance, de labeur & de peine ; Oreste, de nature sylvestre ; Atrée, d'inexorabilité ; Tantale, d'infélicité.*

*Mais à quoi cercheons nous des ethniques & estranges exemples, veu que nous en havons entre les mains de familiers & domestiques, qui assés confirment ce que nous disons ? Je dy des exemples dont personne ne se mocquera, & ne les impugnera, s'il n'est extrêmement enraigé & impie. Car, si nous disons que fortuitement, & non par Divin décret, le nom de Jésus ait esté imposé au Christ, servateur du genre humain, l'Escriture Saincte nous contredira, qui suffisamment nous tesmoigne qu'il fut envoyé du Ciel & apporté par l'Ange pour nous servir de gaige qu'il donneroit salut à son peuple. Par quoy l'opinion de Platon n'est absurde quand il commande qu'on assigne des trèsbeaux noms aux trèsbelles choses.*

*Par conséquent, on ne pourra plus dire que je m'abuse & que je resve, ainsi que des vieilles, si je dy & croy qu'il est advenu par la dispensation du Divin Conseil que* MARGUERITE *ayt heu le nom par lequel le Seigneur Dieu, comme par un extérieur instrument, a voulu donner à entendre de quels dons de grâces il vouloit enrichir & reparer sa créature. Car la* Marguerite *est une précieuse pierre, que Pline dit emporter l'honneur & le pris sur toutes choses précieuses & havoir perfection en blancheur, grandeur, rotondité & pois. Quand ces trois ensemble se trouvent, ils leur donnent si grande majesté que celle qui en est ennoblie est achaptée à quelque pris que ce soit, & de là il advient*

*que, quand nous voulons signifier quelque chose estre de grand & précieux pris, nous l'appellons communement* Marguerite. *Cecy nous est confirmé par Jésus-Christ, qui, n'ayant aultre chose à qui peust convenablement comparer la parolle de Dieu, en l'Evangile l'appelle* Marguerite; *car, ainsi que dit S. Augustin, elle reluit de la splendeur de vérité, elle est solide de la fermeté d'éternité, & de toutes parts est tousjours semblable de la beaulté de divinité.*

*Or, fault il donc que la chose soit de grand pris qui pourra estre comparée avec la* Marguerite, *que les Latins ont appellée* union *pource qu'on n'en pourroit trouver deus qui ne soient différentes. Les François en leur langage nomment la* Marguerite *« Perle », & la chose perfaicte en toute perfection, & estimée n'avoir sa pareille, ils appellent une* Perle. *Et pource, sans grand mystère, ne devoit estre nommée* Marguerite *celle qui devoit reluire d'une candeur de cœur & d'intégrité de vie, qui devoit estre grande de noblesse ancienne de sang, de grands biens de fortune & de Royalle Majesté, qui devoit estre égalle & unie de vertu & tousjours une, mesmes en ses escripts? Je dy que celle à bon droit est appellée « union » qui ne devoit laisser au monde sa pareille.*

*Les Médecins donnent des grandes vertus aux Marguerites, lesquelles nous ne réciterons présentement par leurs noms & ordre, car seroit chose trop ennui[eu]se pour la prolixité, mais nous en parlerons briefvement d'aulcunes. Les Marguerites & Perles servent de souverain remède au mal de cœur & à tout évanouissement, & pource l'on dit qu'elles confortent & fortifient les esprits. Or, à quelles personnes les esprits défaillent plus qu'à ceuls qui sont agités d'adversité & ne veoient aulcun port où se puissent tirer à saulveté?* MARGUERITE *devoit estre le divin instru-*

*ment & organe par lequel le Dieu de consolation réconforteroit les affligés. Les Perles sont grandement utiles contre l'humeur mélancolique, d'ont surviennent maintes pernicieuses & mortelles maladies;* MARGUERITE *devoit estre illustrée par le Seigneur de Royalle dignité, de grandeur d'auctorité & d'abondance de biens de fortune pour secourir & soullager tous pauvres nécessiteus & indigents, & tous ceuls qui seroient en tribulation d'esprit. Les Perles proffitent singulièrement aux nerfs des œils, deseichent leurs humeurs, nettoient leur ordure & éclarcissent la veue; en* MARGUERITE *devoit estre la main de Celuy qui tire les souffreteus hors de la fange & du fiant pour illustrer par elle ceuls qui seroient venus de la maison & race obscure & contemptible & élever aux honneurs les personnes de basse condition, les colloquants auprès des Roys, Princes & Seigneurs de ce Monde, à leur costé, à leurs aureilles, à leurs secrets, & les constituants administrateurs des Républiques.*

*Encor adjouteray je que les Perles naissent dans la mair & se trouvent en la mair; toutefois elles hont plus grande société avec le ciel qu'avec la mair. Ainsi, combien que* MARGUERITE *deust converser au Monde, elle estoit toutefois gardée par le Seigneur pour depriser ce Monde & ce qui luy appartient, & eslever au Ciel toutes ses affections & pensées. Davantage, les Perles ne doivent estre maniées avec les mains sales; autrement elles seroient incontinent tachées de macules. Nostre* MARGUERITE *n'a esté nourrie & entretenue en voluptés & délices ordes dont elle peust estre maculée. Il fault aussi soigneusement contregarder les perles affin qu'elles ne perdent leur plaisante blancheur; nostre* MARGUERITE *n'a point esté instituée avec trop molle & trop délicate éducation, laquelle luy peust corrom-*

*pre & la force & vigueur du corps, & la vivacité de l'esprit. L'on doit pareillement prendre bonne garde que les Perles ne trempent aulcunement en vinaigre, car bien tost se résouldroient en liqueur; nostre* MARGUERITE *n'a esté instruicte d'aspres, durs & rustiques mœurs, ains de pudiques & humains, sévères toutefois & vraiement Royaulx, & tels qu'ils devoient tesmoigner que la nourriture respondroit à l'attente de sa grande noblesse. Et, pour faire apertement congnoistre ce que je vous dy estre véritable, nous dirons quelque chose de sa nourriture & institution.*

*Je croy, ô Alençonnois, que vous avés lu en Xénophon, ou bien entendu par d'aultres, les Perses avoir jadis esté fort religieus à instituer leurs enfants, je dy si tétriques & sévères que, quand nous desirons aulcuns précepteurs pour la réformation des mœurs de la jeunesse, nous prenons nostre recours aux préceptes des Perses. Or avoient ils acoustumé les enseigner, jusques à l'aige de dix-sept ans, tempérance, continence, justice & toutes les aultres vertus, affin qu'avec la mammelle ils sugseassent aussi bonne discipline & saine institution qui les rendist dès le commencement tels que, parvenus à l'aige d'adolescence, n'eussent aulcun desir de meschanceté & de villennie. Je vouldrois certes, ô Alençonnois, ceste louable coustume des Perses estre tant aujourd'huy religieuse & sacrosancte aux Pères, Mères & aultres, qu'en suivant leurs Lois & façon de vivre, ils n'instituassent point leurs enfants de l'instruction, que nous veoions & sentons, au trèsgrand regret & dommage tant de nous que de la République, estre trèscorrompue, trèspernicieuse & trèsdétestable. Si ainsi le faisoient, des maulvais & dépravés esprits ils en feroient de bons, & ceuls qui de leur naturelle inclination sont bons, ils rendroient meilleurs. Car, si l'éducation, comme Pla-*

*ton escrit, & la bonne érudition est gardée, elle rend les esprits bons, & les bons esprits, ayants rencontré ceste bonne nourriture, en deviennent milleurs, tant à toutes choses générallement que spéciallement pour engendrer de bons enfants.*

LOYSE DE SAVOYE, *mirouer trèslucide de prudence & matronale gravité, trèsbien entendoit ce que nous disons, d'ont elle print telle diligence & tel soing à la nourriture de sa fille* MARGUERITE *qu'à la veoir on l'eust plus tôt jugée une Perse, instituée de la sévérité Persienne, qu'une Françoise. Lors le roy Loys douziesme régnoit, & n'estoit encor l'espérance certaine que la lignée de Savoye montast si briesvement au siège Royal. Et, de ce temps là, Charles, Conte d'Engoulesme, n'ayant des biens de ce Monde respondants à la noblesse de son sang, sembleoit devoir emploier tout son esprit, son estude & sa puissance à faire amas d'un riche & opulent douaire pour sa fille* MARGUERITE, *& de grands trésors & rentes, revenus, maisons, chasteaus & possessions pour* FRANÇOIS, *aussi son fils. Mais le trèssage Prince ayma par trop mieuls pourveoir à l'esprit de ses enfants qu'à leurs corps, comme mettant son principal soing à la chose qui estoit plus principalle & plus nécessaire. Car il avoit entendu ce que dit Xénophon celuy qui nourrit des chevauls & leur donne foing, avoine & pasture à l'abandon, sans les exercer ce pendant à la guerre, havoir certes des chevauls gras & en bon point, mais toutefois du tout inutiles à ce que les généreus & courageux chevauls doivent faire. Ainsi sçavoit il que ceuls qui prennent jour & nuit grand peine d'advancer leurs enfants aux honneurs, dignités & grandes richesses, sans havoir soucy que leur esprit soit orné, instruict & enrichy de bonnes meurs & des vertus, peuvent bien ha-*

*voir des enfants riches, & peut estre Princes & grands Seigneurs, mais le plus souvent maulvais & trèspernicieux à leur Patrie. Ce que préveoiant, le sage Conte s'efforçea de toute sa puissance faire instituer* MARGUERITE, *sa fille, ainsi que les préceptes des Philosophes commandent les enfants des Princes estre instruicts & institués. Au reste, — pour autant, comme dit Platon, qu'il fault sur toutes choses prendre peine de choisir entre les bons un trèsbon & trèsexpert instructeur des enfants, veu que, comme le plus souvent, ce que l'expérience assés nous tesmoigne, l'enfant tient du laict de sa nourrice, ainsi celuy qui est institué participe communément des mœurs, je dy des vertus ou des vices de son instituteur, de quoy les Histoires nous proposent un notable exemple en Alexandre le Grand, —* LOYSE, *subtile & providente mère, donna à sa fille* MARGUERITE, *pour maistresse de ses mœurs, une trèsexquise & trèsvénérable Dame, en laquelle toutes les vertus, l'une à l'envie de l'aultre, s'estoient assemblées. Quant est de son frère* FRANÇOIS, *je croy que personne ne doubte qu'il ayt aussi esté nourri & institué de pareille diligence; mais, pour autant que Monsieur Castellanus, Evesque de Mascon, homme de grand jugement & de profonde littérature, a escrit, en une trèsornée & trèsrenommée Oraison, de l'adolescence & vie dud. Seigneur, où il a fait un epitome & brief discours de ses gestes, & après luy Pierre Galand, personne trèsdocte, Professeur des bonnes Lettres pour le Roy en son Université de Paris, a mis en lumière une fort élégante louenge, & pleine de grande érudition, qui traicte de mesme matière, pour le présent ne parlerons que de* MARGUERITE *seule.*

*Ceste noble donc & sage Dame ne laissa celle qui luy estoit baillée en charge estre dissolue par voluptés, aban-*

*donnée à superfluités & vains boubans, ne corrompue de parolles oisifves & deshonnestes, qui est, de nostre temps, l'institution presque de tous les grands Seigneurs, mais prudemment l'occupa à tous louables & vertueus exercices, dignes du nom & tiltre de Princesse & d'une future Royne. Aussi luy furent baillés des domestiques Précepteurs, hommes bien expérimentés en maintes bonnes choses, prudents & excellents en toutes manières de Science &, pour dire en somme, tels que les Philosophes requièrent trouver aux Courts des Princes & aux Maisons des Seigneurs au lieu d'un tas de flatteurs, de fols & de gens du tout inutiles.*

*Ces sages personnes proposoient à* MARGUERITE *certains bons exemples, tantost des Lettres prophanes, tantost des Sainctes Escriptures, pour les luy faire suivir. Une aultrefois luy récitoient aulcuns préceptes de vertu, qui enseignent à bien & heureusement vivre, pour de plus en plus l'enflamer & exercer à toutes choses vertueuses. Et, pource que par longue & certaine expérience nous avons aprins la sentence de Platon estre vraie que lors les Républiques seront heureuses quand, ou les Philosophes y règneront, ou que les Roys & les Princes y philosopheront, ses Précepteurs luy tenoient tousjours quelque salutaire propos de Philosophie à celle fin que, quand elle entendroit qu'on doit fuir une telle chose & suivre l'aultre, elle imprimast en son esprit qu'ainsi le failloit faire, puis que tel estoit l'advis des Philosophes.*

*Il me semble, ô Alençonnois, qu'en tenant ces propos j'en veoy d'aulcuns, non des hommes, mais des bestes, qui se mocquent que* MARGUERITE *ait heu des Précepteurs qui l'aient instruicte des préceptions philosophiques, comme si Philosophie n'avoit rien commun avec le régime & gouvernement d'un Royaume. Certes, je ne puis nier que, comme*

*le nom de Sophiste, jadis tandis honorable, est aujourd'huy odieus à tous bons espris par l'opiniastreté d'un tas de babillards questionnaires, ainsi que le surnom & tiltre de Philosophe, que les Roys, un temps fut, heurent en délices & grandement honorèrent, ne soit de nostre ciècle mesprisé, hay & mocqué, non par la coulpe de Philosophie, mais par le vice de ceuls qui, s'approchants du sanctuarie de Philosophie avec une âme orde & souillée d'affections corrompues & un esprit tout vicieus, ne deviennent moins fols & perturbés de l'estude de Philosophie que, par expérience, les tygres apparoissent enragés du douls & mélodieux son de la Musique. Mais, celuy qui pourra faire essay du fruyct que Philosophie nous aporte avecques soy, certes il confessera qu'elle est nécessaire, non seulement aux personnes privées, mais aussi aux Magistrats, mesmement aux Princes, qui lors commenceront d'estre Tirans quand ils désisteront d'estre Philosophes.*

*Car, comme nous lisons en Stobée le Philosophe Musone avoir autrefois dit à un Roy de Syrie : « A qui appartient il mieuls de garder bien les hommes & de juger des choses qui leur seront ou bonnes ou maulvaises, utiles ou inutiles, proffitables ou dommageables, permises ou défendues, qu'au Prince ? Et qui fera juste discrétion de telles choses, sinon le Philosophe, qui met tout son esprit & emploie toute son estude à la cognoissance de ce qui regarde l'utilité de l'homme ? A qui est il nécessaire, fors au Prince, de contenir les pœuples & les subgects en leur devoir & exercer justice, & la rendre à ceuls qui la requerront ? » Mais à quelle fontaine irons nous puyser ceste Justice ? Je dy, de qui apprendrons nous que c'est que de Justice que des préceptes des Philosophes ? Qui sera plus apte & commode au gouvernement d'un Royaume que celuy qui peut se*

*gouverner soi-mesmes & qui aussi se régente le premier? Car comment pourra commander aux aultres qui ne peut commander à soi-mesmes? Or la seule Philosophie pare le chemin à Tempérance, & généralement à toutes les aultres Vertus, lesquelles enseignent ce que nous disons; je dy qu'elles nous aprennent le régime & gouvernement de nous mesmes. Devra celuy estre nommé Roy, ou qui efféminement obéit aux délices, aux plaisirs de la chair comme un Sardanapale, ou qui est magnanime & insuperable contre les furieuses concupiscences? C'est Philosophie qui enseigne Force & Constance, & monstre que Vertu ne peut demeurer au Royaume de Volupté. Appelleras tu celuy Roy, qui ne sçait establir des Lois, ne vivre selon les Lois? La seule Philosophie en est la maistresse, & appelle un Roy* Ame de la Loy *pource que le Roy doit fortifier son Royaume de Lois. Si les Princes considéroient ces choses, certes ils ne dépriseroient ainsi les Philosophes, ains les révéreroient & estudiroient en Philosophie, qui n'est aultre chose sinon l'exercice de bien & d'honnesteté, & par cecy il demeure manifeste à tous que Philosophie est proffitable aux Grands, aux petits & moïens, mais qu'elle n'est à personne tant nécessaire qu'aux Princes.*

*Ce que considérants les experts & saiges instructeurs de* Marguerite *luy inculquèrent & meirent en l'esprit des plus nécessaires préceptes & institutions de Philosophie, & aimèrent mieuls la rendre vraie Princesse qu'en luy apprenant ce qu'un jour luy conviendroit desaprendre, empoisonner son Ame de disciplines corrompues & de vénéneuses sciences. Il ne fault toutefois qu'on pense, quand nous faisons mention de Philosophie, que nous ne parlons que de celle qui s'aprend ès escrpits de Platon & des aultres Philosophes, car nous entendons aussi de la*

*Philosophie Evangélique, qui est la* PAROLLE DE DIEU, *des saincts & salutaires préceptes de laquelle* MARGUERITE *fut par ses instituteurs si bien endoctrinée & instruicte qu'encor n'estoit venue à l'aige de quinze ans quand l'Esprit de Dieu, qui avoit saisy tout son esprit, commencea se manifester & apparoistre en ses œils, en sa face, en son marcher, en sa parolle & générallement en toutes ses actions.*

*Et, comme ceuls qu'elle avoit attirés à son admiration semoient par tout & à tous les rares vertus d'elle, tantost fut la renommée espandue jusques à* CHARLES, *aujourd'huy Empereur & lors Roy des Espaignes, qu'en la Court du Roy de France estoit une jeune fille, Princesse, excellente en beaulté & resplendissante de vertus comme d'une clarté estincellante par ses raïons.* CHARLES, *esmeu de ce bruit, commençea se sentir frappé de l'amour de la vierge, qu'il n'avoit onc veue, dont il envoia en France ses Ambassadeurs la demander pour luy en mariage. Mais ce ne fut le plaisir de Dieu, gouvernant les cœurs des Parents de* MARGUERITE, *que France perdist sa tant précieuse Perle, ains fut espousée à celuy auquel elle estoit par divin arrest destinée.*

*Ce fut, ô Alençonnois, à vostre duc* CHARLES, *le trèsmodeste, trèsprudent & trèsliberal Prince entre tous les Princes qui oncques furent soubs le soleil. Je dy* CHARLES, *frère de* FRANÇOISE, *trèsillustre Duchesse de Beaumont, Douairière de Longueville & de Vendosmois, qui sçait si noblement tenir son reng entre les Princesses que ses vertus souveraines avoient donné à nostre France grande occasion de se complaindre de Nature de quoy ne l'avoit faicte homme; mais elle luy a osté toute matière de plaincte quand a esté si favorable aux François que de* FRANÇOISE D'ALENÇON, *comme du cheval du Troye, ont esté procréés tant de très-*

*nobles Princes, frères, à l'honneur, proesse & vertu desquels toute l'espérance des François, après l'appuy de leur Roy très magnanime, pour aujourd'huy se repose.*

*Or n'estoit* CHARLES *inférieur à l'aultre* CHARLES, *aujourd'huy Empereur, de noblesse de sang & d'antiquité de Maison, ce qui se vérifiera clairement s'il vous plaist que je vous récite sa généalogie, non que nous commencions au premier chef, mais seulement à ceuls la mémoire desquels vous est congnue & trèsgracieuse, je dy de Charles, Duc de Vallois & Conte d'Alençon, de qui fut engendré Charles, qui mourut à la bataille de Creiquy, & de luy Pierre, dont descendit Jhean, second du nom, & de luy vint René, & de René* CHARLES, *dernier Duc, mary de* MARGUERITE. *Or descendirent tous ces magnanimes & illustres Princes, prédecesseurs de* CHARLES *& de* FRANÇOISE, *de la trèsnoble & trèssaincte race du Roy* S. LOYS, *que l'Église Romaine a escrit & enrollé au catalogue des Saincts & de qui Philippes estoit fils, dont* CHARLES *est venu.*

*N'ayant heu* MARGUERITE *des enfants de ce mariage, & vostre duc & Prince, ô Alençonnois, vous estant osté par trop précipitée & soubdaine mort, il pleut au bon Dieu, affin qu'il demourast en ce Monde quelque semence de si précieus grain, unir & assembler de rechef nostre* MARGUERITE *par lien de mariage au Roy* HENRY, *Roy de Navarre, trèsnoble, trèspuissant & trèssage Prince, dont sont issus & procréés, premièrement Jhean, Prince de Navarre, qui fut ravy devant son aige par l'envie des fatalles Déesses, &* JHEANNE, *aujourd'huy espouse du trèspreus & très-magnanime Prince* ANTOINE, *Duc de Vendosmois, duquel les vertus admirables ont si bien attiré toute la France à l'amour & révérence de luy que les Princes,*

*les Gentilshommes, le Peuple, les Grands, les petits & tous généralement si tost n'entendent le nom de Monseigneur de Vendosme & de Messieurs ses Frères que soubdain ne leur soubhaittent & requièrent à Dieu santé & prosperité.*

*O incrustable, ô indicible, ô redoutable la Providence Divine, qui a tant heureusement disposé de l'estat de ceste bonne Dame que le trèsnoble & trèsparfaict Prince a esté joinct par un indissoluble lien à la trèsnoble & trèsprudente Princesse, faisant tant pour elle qu'elle fust entée en la mesme souche dont sa mère* MARGUERITE *estoit aultrefois sortie.*

*Vous avés jusques icy entendu, ô Alençonnois, de quelle parenté est issue* MARGUERITE, *comment elle fut nourrie & à qui elle fut donnée en mariage. Maintenant que demandés vous plus? Est ce que je vous racompte par ordre tous ses faicts & ses dicts pleins de vertu? Certes je ne sçay si, entre les hommes mortels, aulcun peut estre si superbe que de se venter de le pouvoir faire; mais, quant à moy, je ne feray l'essay de si haulte entreprinse &, à mon advis, si difficile pour la conduire à la fin que quiconques s'y hazardera n'y fera non plus que s'il essaioit de compter tous les rayons du Soleil les uns après les aultres. Toutefois je diray bien qu'il n'y a préceptes escripts de l'office du Prince par Platon, Isocrate, Aristote & les aultres Philosophes, Précepteurs des Roys & Princes, que* MARGUERITE *n'ait en sa vie si bien accomplis que l'on n'eust peu trouver qu'y redire. Est il aulcun de vous, ô Alençonnois, qui m'estime plus parler par flatterie & adulation qu'à la vérité? Quant est de ceuls d'Alemaigne, d'Italie, de Venise, d'Angleterre, d'Espaigne & de toutes aultres nations estranges, je n'ay aulcune crainte qu'ils*

*m'arguent de mensonge, car les Ambassades qu'ils ont envoiés vers le defunct Roy* François *pourront faire foy qu'il n'est aulcune manière de piété, de bonté, d'humanité, de candeur, de plaisir, que* Marguerite *n'ayt libéralement practiquée à l'endroit d'euls tous, & tesmoigneront aussi que par sa faveur ils ont tousjours obtenu qu'ils disoient au Roy, & librement & quand ils vouloient, ce qu'ils havoient en charge.*

*Et toy,* Charles *Cæsar, si sur ce propos nous t'appellons à tesmoing, tu pourras nous faire certains si* Marguerite *a esté la plus providente & la plus prudente, voire la plus perfecte de toutes les femmes que tu congnus onc. Car tu as fait tel essay de sa prudence à la délibération de ses entreprinses, de sa constance à la poursuite d'icelles, de la modestie dont elle usoit après qu'elle les avoit conduites jusques à leur fin, que tu as publiquement & souventefois confessé, tant has tu le jugement bon à congnoistre les esprits des personnes, que* Marguerite de France *te sembleoit plus un prodige de Nature qu'une femme. Tu as, dy je, essayé à loisir si sa présence respondoit à la renommée, lorsqu'elle te fut veoir en ton pays d'Espaigne, quand à grande difficulté tu élargis* Françoys *son frère, trahy des siens & prins des tiens, quelques conditions de paix qu'on te peut proposer & offrir. Dy moi, ô* Charles, *toy, tes Princes, tes Espaignols, que pensiés vous de* Marguerite *quand vous la veoiés avoir fait tant de chemin, ou pour delivrer & emmener avec elle son frère, ton prisonnier, ou, si elle ne l'eust peu tirer de tes mains, pour demourer aussi captive & finir la vie avec luy captif?*

*Que cuiddons nous, si Platon vivoit aujourd'huy, qu'il diroit de* Marguerite? *Quelle sentence donneroit il pour un cœur si héroïque? Je dy, Platon, si équitable estima-*

*teur des vertus d'aultruy, que jugeroit il de* MARGUERITE ? *Lequel des deus loueroit il plus, ou la piété & amour d'elle envers le Roy son frère, ou bien sa charité vers France, sa Patrie ?*

*Les Sœurs de Phaéton sont consacrées à l'éternité de la mémoire pour autant qu'elles déplorèrent leur frère, déchassé du Ciel, par tant continuelles & inconsolables pleurs que, comme les Poètes disent, elles contraignirent les Dieus Célestes d'en prendre pitié. Pour mesme cause sont prisées Antigone, la sœur d'Etéocle, & les Hyades, lesquelles, mort leur frère Hyas, deseichèrent d'une misérable tristesse, dueil & ennuy d'esprit. Que dirons nous de* MARGUERITE ? *Lequel des deus est le plus louable & plus à estimer, pleurer comme une femme celui qui est ou absent ou mort, ou refraindre & tenir les larmes d'une magnanimité & constance de cœur, & cercher & suivre l'absent, en quelque pays & lieu qu'il puisse estre, ou, s'il est mort, ne s'en contrister non plus que d'une chose transitoire & mortelle ? Le Phrygien Anchure, fils de Myde ; Sperte & Bule, Lacédémoniens ; les Dèces ; les Curtes ; Codre l'Athénien, grande matière laissèrent à leur postérité de les louer pource que de leur sang ils racheptèrent la liberté & le salut de leur patrie. Effacerons nous de ce rolle* FRANÇOIS, *Roy trèscourageus, qui s'exposa au péril de mort pour défendre la liberté des siens, je dy la franchise de son Pœuple, & sa sœur* MARGUERITE, *qui abandonna, & sa patrie, & ses parents & amys, & tous les biens que Fortune luy avoit donnés, pour rendre son frère à nostre France ? Marc Régule est grandement estimé dequoy, pour l'utilité, proffit & commodité de sa patrie, il garda aux Carthaginiens, ses mortels ennemis, la foy qu'il leur avoit prommise, où toutefois il estoit assés adverty*

*mort trèscruelle luy estre apprestée. Ne louerons nous* MARGUERITE *qui ne doubta point d'abandonner sa liberté & sa vie au Prince victorieus, de la volunté & délibération duquel n'estoit encores asseurée ? Il est escript que Persée délivra de mort & de péril Andromède, exposée à un monstre marin ; Luculle Cotte, estant assiégé dans Chalchedone ; Balsacie Calphurne le gras, qui estoit pareillement condamné d'estre immolé. Mais il nous fault avec euls mettre* MARGUERITE, *par la prudence de laquelle le mariage de son frère* FRANÇOIS *& d'*ALIENOR *fut faict, sans lequel nostre bon Roy fust mort en captivité & jamais n'eust esté rendu aux siens.*

*O France, que tu es obligée à* MARGUERITE, *qui avoit cerché une telle Royne à ton Roy, Royne, dy-je, que personne ne me contredira devoir estre nombrée au rolle des illustres femmes qui ont par leur vertu consacré & dédié leur nom à l'immortalité.*

*Que si vous desirés en* MARGUERITE *un aultre exemple d'une force & magnanimité rare, je vous en proposeray un qui est domestique & duquel, vous, ô Alençonnois, pourrés estre tesmoings. Que peut-il arriver aux parents, mesmes à la mère, qui leur soit plus aigre, plus ennuieus, plus triste & plus dur à porter que d'estre privés de leurs enfants, & encor enfants uniques ? Et, si nous veoions que non seulement ne s'émeuvent d'entendre si facheuse & moleste nouvelle, mais aussi asseurent & consolent les aultres, qui les vont visiter pour leur donner quelque consolation, les dirons nous estre cruels & havoir le cœur endurcy comme un rochier, ou si plus tost les appellerons forts & magnanimes ? Pour ceste cause, grand honneur jadis acquirent Anaxagore, Bibule, Antigone, Rutilie, Symphorose, Felicité & Sophie, car la mort de leurs en-*

*fants ne peut onc les esbranler d'un seul pied pour les getter hors du siège de constance. Mais nostre* MARGUERITE, *ayant perdu son aisné & unique fils, Prince de Navarre, encor qu'elle fust doubtée de stérilité, toutefois ne fut veue, ou estre estonnée & esperdue, ou getter des souspirs & gémir profondément, ou monstrer aulcun signe que son esprit fust troublé d'aulcune tristesse. Mais, où presque toutes les femmes en telle fortune accusent le Ciel, mauldissent la Mort, remplissent l'air de hurlements & vaines plainctes &, du tout faillies de courage, demeurent ainsi que mortes, estonnées & stupides,* MARGUERITE *ouit la triste nouvelle de la mort de son fils de cœur constant & asseuré, &, au lieu des flebiles cantiques qu'on ha de coustume chanter aux funérailles, elle feist dire un joyeus Hymne, c'est le Cantique des Saincts Augustin & Ambrois, commenceant* Te Deum Laudamus, *que le pœuple chante communement en signe d'une nouvelle & inespérée joye. Cela certes sembla chose inaudite & inacoustumée à ceuls qui jugent grande injure estre faicte aux trespassés si les vivants ne sont vestus de noir, ne se tourmentent de dueil, ne frappent leur poictrine, ne s'arrachent les cheveuls, ne se deffont culxmesmes d'impatience & de désespoir.*

*Mais la trèsmagnanime Royne avoit entendu Euripide avoir escrit que ceuls qui naissent en ce Monde doivent estre reçeus en grands pleurs, en dueil & tristesse, comme estants entrés en la mair de tous mauls, misères & calamités, mais que ceuls qui sont morts doivent estre portés & conduits au monument en grande joye & liesse comme libres & échappés de toute misère. Aussi sçavoit elle qu'Hérodote a mis en son* Histoire *les Thraces avoir acoustumé d'environner les enfants nays, & là tesmoigner*

*par leurs lamentations combien de calamités & d'infortunes leur convenoit endurer au Monde, mais qu'ils espandent toutes sortes de fleurs sur les corps des trespassés, les portent au sépulchre en mélodie & célèbrent leurs funérailles en incrédible resjouissance, voulants ainsi donner entendre le bien & la félicité des morts.*

*Veoiant donc la prudente Royne que telle force & constance avoit esté en ceuls qui, oultre ce qu'ils estoient barbares, n'avoient aussi aulcune espérance d'une meilleure vie après la mort corporelle, elle considéroit en son esprit les Chrestiens devoir estre trop plus contants qu'euls, veu mesmement qu'ils hont desjà une certaine espérance de l'imortalité, qui nous est acquise par le sang de Jésus, duquel la trèsheureuse victoire, qu'il emporta en la Crois sur la Mort ensepvelie & sur Sathan vaincu, prommet un glorieus triumphe à ceuls qui attendent à son advènement la résurrection de leur corps & ensemble la prommesse de la vie éternelle. C'est la cause pourquoy* MARGUERITE, *contre la coustume de toutes les aultres femmes, porta constamment, & sans aulcune testification de douleur, la mort de son fils, lequel elle sembleoit devoir pleurer à cry & lamentation pitoyable. Davantaige, elle sçavoit trèsbien qu'elle ne devoit pleurer son enfant, l'esprit duquel estoit entre les mains de Celuy qui avoit crié sur la terre : « Laissés venir les enfants à moy. » Et pource, après qu'elle eut par une Chrestienne consolation conforté le roy* HENRY, *son mary, par tous les coings des carrefours de nostre ville, vous scavés, ô Alençonnois, que je dy vérité, elle feist attacher des pappiers où estoient escriptes ces parolles :* Le Seigneur l'avoit donné, le Seigneur l'a osté.

*Maintenant je vous demande, ô Alençonnois, si l'on interrogeoit quelcun de vous qu'il luy semble de la patience*

*de* MARGUERITE, *laquelle un chascun peut contempler & congnoistre, mesmes en cest exemple que présentement vous ay recité, que respondroit il? L'ethnique Socrate ou le fidèle Job seroient de nous grandement loués si nous lisions d'euls un acte semblable. Combien plus doibt il estre prisé en une femme, dont le sexe pourroit excuser toute pusillanimité, tant grande fust elle?*

*Mais je vous veuls encores dire un aultre exemple de rare pieté, force & constance, qui se trouve en* MARGUERITE; *car, comme sa fille* JHEANNE *estoit trèsgrièvement malade en la royalle Maison du Plessis lès Tours, & le bruict fust à la Court, estant lors à Paris, que ceste bonne Princesse tendoit à la mort, la vertueuse mère* MARGUERITE, *sur les quatre heures du soir, commanda luy admener sa lectière, disant qu'elle vouloit aller vers sa fille & que chascun des siens délibérast de partir. Il n'y avoit rien prest; les Officiers & serviteurs estoient absents & équartés, tant par la ville de Paris que par les villages; il estoit desjà basse heure, car ce fut au plus courts jours; le temps estoit aussi contraire pour la pluye, & ne sa lectière ne ses mulets de coffres n'estoient là auprès. Cela veoiant, la courageuse Royne emprunta la lectière de Madame* MARGUERITE, *sa niepce, se met dedans &, contente de petite compaignie, déloge de Paris & s'en va jusques au Bourg la Royne.*

*Quand ils furent là venus, ne s'en alla descendre à son logis, ains alla tout droit à l'Eglise, où, ainsi qu'elle vouloit entrer, dist aux assistants que le cœur luy signifieoit je ne sçay quoy de la mort de sa fille, & les priea tous affectueusement se retirer &, pour une petite heure, la laisser seule au Temple. Tous luy obéissent &, en grand ennuy, attendent leur maistresse à la porte de l'Eglise. La*

*Séneschalle de Poictou, trèsfidèle Dame & trèssoigneuse de* Marguerite, *entra seule avec elle.*

*Estant* Marguerite *entrée, se met à genoils devant l'image de Jésus crucifié, fait à Dieu prière du profond du cœur ; elle souspire, elle pleure, elle luy confesse toutes ses offenses & tourne sur elle la seule cause de la maladie de sa fille, demande trèshumblement pardon & supplie que la santé de la malade lui soit octroiée, mais c'estoit avec condition si l'entérinement de sa requeste estoit à l'une & l'aultre nécessaire, sçaichant bien que la volunté de Dieu doibt estre sur tout demandée. Sainct Jacques escrit la prière de celuy qui croit en Jésus estre envers Dieu de grande vertu & efficace, & Jésus mesmes, nous exhortant en son Evangile de prier Dieu le Pére en son Nom, adjouxte que nous obtiendrons tout ce que nous lui demanderons en croiant. Certes,* Marguerite *l'a si bien prové estre vray que personne ne peut plus se deffier des divines prommesses, sinon qu'il soit impie & sans foy. Et qu'il ne soit ainsi, tantost le congnoistrés.*

Marguerite, *après sa prière faicte, se liève, sort de l'Eglise & trouve à la porte plusieurs grands personnages qui commencèrent de lui donner courge par maintes bonnes consolations, auxquels elle dist : « O mes amis, il ne me fault attendre que les hommes adoulcissent ma douleur par leur conseil & consolation, car Celuy seul me consolera à qui plaist par cette dure adversité faire essay de ma patience & de ma constance. Mais, puis que, le temps passé, ne m'a point abandonnée en tant d'infortunes où j'estois enveloppée, j'espère que je ne seray trompée de mon attente, car desjà son sainct Esprit prommet au mien que ma fille, tant périlleuse & désespérée soit la maladie qui l'afflige, sera délivrée & recouvrera sa première santé. »*

*En tenant ces propos, arrive à son logis, entre &, après qu'elle se fut un petit reposée, son Maistre d'hostel l'advertit de soupper. Elle lave & s'assiet à table; mais je vouldrois, ô Alençonnois, ou que trèsbien vous sçeussés, ou que je vous peusse suffisamment réciter les propos qu'elle tint, en souppant, de la bonté, de la piété, de la miséricorde de Dieu, de quelle haulteur de parolles elle exprima la puissance & la providence divine, de quelle gravité de sentences elle récita la misère & la calamité humaine.*

*Après qu'elle eut souppé, de rechef commanda à chascun de sortir de sa chambre &, quant elle eut quelque espace de temps vaqué à oraison, se feist apporter la Bible. L'ayant ouverte, s'agenoille & s'appuye sur un petit banc, &, comme elle vint, le S. Esprit ainsi l'ordonnant, à s'arrêter sur le passage où nous est récitée l'oraison que feist à Dieu Ezéchie, Roi de Juda, quand il demanda prolongation de sa vie après que le Prophète luy eut adnoncé la mort, sans que personne y penseast, de loing fut entendu venir un Poste qui, au son de son cor, monstroit assés qu'il alloit en diligence. Adonc vous les eussiés tous veus chés la Royne fort étonnés &, ainsi que dit le Proverbe, tenants le loup aux aureilles, car ils n'estoient encores bien asseurés quelles nouvelles le Courier apportoit.*

*Au signe de la Poste* Marguerite *se liève, court à la fenestre, l'ouvre, demande où va le Courier & quelles nouvelles il porte. Personne ne luy respond, car qu'eussent ils peu respondre? Si, pour la consoler, luy eussent dit qu'il apportoit bonnes nouvelles & il eust esté aultrement, la vaine espérance de si courte joye eust possible renouvellé & de plus fort augmenté sa douleur & tristesse. Et, si ainsi eust esté que sa fille fust décédée, où est celuy qui eust voulu si soubdainement luy dire & se faire messager*

*de si triste fortune? Veoiant* Marguerite *que personne ne lui respondoit, retourne à son oraison; mais, ô Seigneur Dieu, de quelle affection d'esprit & de quelle ardente foy elle parloit à toy! Et, comme elle estoit ainsi demourée entre crainte & espérance, Nicolas d'Anguye, lors Evesque de Saix, maintenant de Mande, au logis duquel le Courier étoit descendu, s'en vint à la maison de la Royne, frappe à la porte de sa chambre. On luy ouvre; il entre & trouve ceste bonne Princesse estant à genoils, la face enclinée contre terre, & intentifve à oraison.*

*Un peu après elle se liève &, détournée vers le vénérable Evesque : « Monsieur de Saix, » luy dist-elle, « venés vous icy pour adnoncer à une dolente mère la mort de sa fille unique? J'entens bien qu'elle est maintenant avec Dieu? » Le trèsprudent homme, auquel une singulière piété de mœurs est conjoincte avec une assurée erudition & exact jugement, ne voulut émouvir les esprits de la Royne par une trop soubdaine joye, ains trèsmodestement luy respondit que véritablement sa fille vivoit avec Dieu ainsi qu'avec luy vivent tous ceuls l'esprit desquels vit par Foy, car il est mort où il n'y a point de foy, mais qu'elle estoit encores en ce monde, que la fiebvre l'avoit laissée, que son flux de sang estoit arresté & que les Médecins envoioient toute bonne & joyeuse nouvelle, ce qu'il avoit entendu par les lettres que le Courier avoit apportées. Quand* Marguerite *entendit ce propos, elle ne commencea, comme plusieurs eussent fait, de monstrer une insolente & effrénée joye pour si bonne nouvelle, mais, les mains levées au Ciel, trèshumblement le remercia.*

*En Elie resuscitant le fils de la Sareptane, son hostesse, & en S. Pierre rendant la vie à Dorcade, la puissance divine, qui est incompréhensible à Nature, apertement se*

*démonstra. Qui engardera que nous ne croions la foy de* Marguerite *avoir impétré santé à sa fille?*

*O exemple rare, ô piété insigne, force & magnanimité nompareille! Se vente maintenant la glorieuse Gentilité tant qu'elle vouldra &, si elle peut, nous propose quelcun des siens que nous puissons comparer à nostre* Marguerite. *L'on pourra nous mettre en barbe les magnanimes & constants hommes, qui jadis furent si bien armés de force de courage contre toutes adversités qu'ils ne peurent onc estre transpersés des dards de Fortune, leur adversaire. Mais, si les propos que naguères nous tenions ne sont argument trèscertains d'une invincible constance, certes, je ne sçay que nous devrons plus appeller constance. Aristide viendra en avant, qui ne feist que se mocquer de la malice de celuy qui luy avoit craché au visage, & l'admonesta tant seulement de ne faire plus telle villennie. Aussi pourra l'on nous présenter devant les œils l'inénarrable patience du sage Socrate, ou nous proposer la clémence de Jules Caesar envers ses ennemis, & la doulceur d'Aurèle Antoine, de laquelle il usa vers Avie Casse qui, avec d'aultres conjurateurs, avoit machiné sa mort. De mesme mansuétude Tite Vespasian a remporté mesme gloire quand Domitian, son frère, accompaigné d'aultres conspirateurs, délibéra le mettre à mort par trahison, laquelle découverte ne lui monstra aultre visage que de coustume, ains le pria humblement qu'il ne se maculast de parricide. Certes, ces exemples sont trèsbeaux & dignes d'estre suivis & gardés de tous les Princes, mais desquels toutefois la vertu & la mémoire n'eust peu estre desirée en* Marguerite.

*Que si l'on nous vouloit presser de trop près pour nommer ceuls qui sont tombés jusques en ceste rage que d'a-*

*voir ausé déhontément mesdire d'elle, ceuls là apertement & en public, ceuls cy secrètement & soubs les cheminées, les uns aux tavernes, les aultres en leurs maisons, les aultres aussi en leurs Leçons & Sermons, certes sa doulceur, sa bénignité, sa constance, seroit assés manifestée & congnue à toute sorte de gents. Que si elle eust voulu appliquer son esprit à s'en venger, qui niera qu'elle eust peu aisément mettre à perdition & faire saccager un tas d'ivroignes & téméraires? Elle, dy je, qui estoit & Royne trèspuissante, & unique & trèsaimée Sœur d'un Roy trèspuissant & trèsredoubté, qui réputeoit ce qui lui estoit fait estre fait à lui-mesmes? Où est celuy, tant soit il de noble & grand cœur, qui peust havoir si perfaicte patience que de se monstrer muet aux injures & opprobres de la déhontée loquacité des gents de nulle valeur? Si l'on irrite les bestes brutes, elles ne l'endureront; le Cheval se desfendra du pied, le Chien de la dent, le Bœuf de la corne, le Porc espic de ses espines, l'Avette de son éguillon, Narcé de son poison. Mais* Marguerite *s'estoit couverte du bouclier évangélique, c'est de Patience, contre le venin des hommes pestifères, malings & pernicieus, & ne voulut onc emploier l'auctorité, puissance & crédit, ou d'elle ou des siens, contre euls.*

*Au contraire, sa clémence & bonté a esté si grande que, lors que certains des principauls & capitaines de tels tumultes furent appréhendés & constitués prisonniers pour punir leur trop effrénée licence de mesdire & que le Roy* François *eust délibéré cohiber & refraindre par peine de mort la trop impudente & désordonnée pétulance des téméraires détracteurs, elle se prosterna devant son frère & ne cessa luy crier mercy pour euls & trèshumblement le supplier de ne dépouiller bonté, miséricorde & clémence*

*Royale jusques à ce qu'elle leur eust obtenu & impêtré de luy grâce, pardon & liberté.*

*Encor diray je davantage d'un acte qui estoit, au jugement de tous les hommes, bien dur & difficile à porter patiemment; c'est qu'il s'en est trouvé quelques uns du nombre de ceuls qu'elle avoit trèshumainement reçeus en sa Maison, qu'elle avoit élevés aux honneurs & grandes dignités, qu'elle avoit soubstenus contre tous & couverts de son auctorité, comme du fort bouclier d'Homère, qu'elle avoit, dy-je, des plus intimes & familiers de sa Maison, qui secrètement ont fait tout leur possible pour luy faire encourir la male grâce du Roy, son frère, & de l'aultre Roy, son mary. Veoiés, ô Alençonnois, quel malvais gré a reçeu* MARGUERITE *pour s'estre du tout employée à les favoriser, secourir & ayder.*

*O extrême impudence, ô ingratitude Scythique! Mais ce n'est grand merveille d'entendre ceuls avoir esté impudents qui ont surpassé toute mémoire d'ingratitude, je dy, qui se sont monstrés les plus ingrats dont jamais on ouït parler? Car, ainsi que Xénophon escrit : « Impudence est fille d'Ingratitude & induit l'homme ingrat à faire tout villain acte. » Pour ceste cause, les Perses souloient faire une trèsgriève & exemplaire punition de ceuls qui ne rendoient le plaisir qu'on leur avoit fait quand ils en havoient la puissance, pour tant qu'il leur sembloit que les ingrats mesprisent les Dieus, leurs parents, leur patrie & leurs amys. Que juges tu qu'ils eussent fait s'ils eussent entendu aulcun estre tant ingrat que de n'avoir seulement recongnu le plaisir qui lui a esté fait, mais aussi avoir rendu mal pour bien & déplaisir pour plaisir? Certes l'injure & énorme oultrage que recepvoit* MARGUERITE, *par ceste ingratitude, eust peu mettre hors des gonds de Pa-*

*tience & déturber du siège de Tranquilité tout esprit, tant noble, tant constant & tant courageus soit il, mais elle prenoit sa consolation sur la response qu'on dit Alexandre avoir un jour faicte à celuy qui l'advertit d'un quidam, qui avoit mesdit de luy : « C'est », dist il, « le propre d'un Roy recepvoir des injures pour ses bienfaicts. » Quand elle penseoit à ceste royalle & magnanime sentence & avec cela réduisoit aussi en mémoire que le Seigneur commande à tous fidèles Chrestiens de ne rendre mal pour mal, hayne pour hayne, injure pour injure, soubdainement son cœur s'éclaircisseoit en sorte qu'elle n'avoit plus aulcune souvenance de l'injure de ceste ingratitude. Qu'il ne soit vray, elle ne desisteoit de parler trèshumainement aux ingrats &, où elle pouvoit leur faire plaisir, trèsvoluntiers s'emploieoit pour euls comme si jamais auparavant ne l'eussent offensée.*

*Est il acte qui sente plus son christianisme ? Que pourroient tous les Philosophes demander plus excellent & mémorable en un Prince ? Je vouldrois certes que tous les Princes, Seigneurs & nobles hommes, quand ils se laissent conduire & mener à leurs aveuglées affections, heussent quelque souvenance de la doulceur & longanimité de* Marguerite *affin qu'ils fussent arrestés par sa vertu & ne cercheassent ainsi tant de moyens pour se venger de l'outrage qu'on leur peut avoir fait. Car, combien que cupidité de vengeance doive estre déracinée du cœur de tous les Ordres des hommes, toutefois elle doibt principalement estre mise hors de l'esprit des Roys, Princes & grands Seigneurs, car elle aveugle l'entendement, pervertit le jugement, renverse la raison en sorte que celuy qui brusle en cœur d'ardeur de vindication ne pourra ne dire, ne faire, ne penser aulcune chose qui soit bonne, vertueuse & loua-*

*ble. Cela congnoissant, Homère ne s'est contenté d'avoir nommé les Princes « Pères des subgets », qui estoit pourtant un trèshonneste nom entre les hommes, mais leur a aussi adjouxté le tiltre de doulceur & de mansuétude affin qu'ils hayent continuelle mémoire de leur devoir & qu'ils se recordent qu'ils doivent estre, non seulement Roys, mais aussi Pères, voire Pères douls & bénings.*

*Or maintenant, je ne sçaiche personne, ô Alençonnois, qui puisse plus faire aulcun doubte de la constance, doulceur & bonté de* MARGUERITE, *laquelle aux vertus que je vous ay cy devant récitées a voulu adjouxter une aultre vertu comme leur Sœur, qui est l'adnéantissement de soi mesmes, que nous appelons vulgairement Humilité. Où est celuy, s'il n'est excessivement & impudemment menteur, qui soit si hardi de dire qu'il ayt jamais veu ou entendu* MARGUERITE *parler superbement & arrogamment, faire aulcun acte insolentement, ou dédaigner les personnes, tant pauvres & de vil pris fussent ils?*

*L'on tourne à grand honneur à Trajan & à Vespasian, Empereurs, que l'un despouilloit l'impérialle majesté pour visiter ses amys malades, pauvres ou riches, grands ou petits; l'aultre ne faisoit seulement le semblable, mais aussi, quelque mal qu'ils heussent, leur donnoit lui-mesmes à boire & à menger & leur administroit leurs nécessités.* MARGUERITE *a aussi fait reluire sa couronne de ce précieus carbuncle, n'ayant seulement aprins de l'Evangile que le Seigneur résiste aux superbes, mais, sçaichant aussi, par la doctrine des plus graves Philosophes, qu'en tous estats, mesmes entre les Princes, plus la personne est riche, grande & élevée à honneur, plus elle doibt estre humble. De faict, s'il est vray, comme dit le grand Tyrien, que les Princes soient en ce Monde Vicaires de Dieu &, ainsi*

*que l'Apostre escrit, ses Ministres, doncques fault il qu'en toutes leurs actions ils suivent Dieu, lequel, tant s'en fault qu'il se monstre de rudde & de difficile accès à ceuls qui vont à luy que lui mesmes à haulte voix nous y invite & appelle en sa Saincte Escripture & très bénignement reçeoit tous ceuls qui y vont. Comment seront les Roys ses Vicaires & Ministres s'ils dédaignent toutes personnes & les chassent d'autour euls ? Non sans cause Démosthène, comme nous lisons, compareoit les Princes sans entendement aux impérits tailleurs d'images, qui estiment les Colosses ne sembler grands à ceuls qui les regarderont s'ils ne les font de grosse masse, larges, entr'ouverts & monstrueus. Ainsi les Princes destitués du jugement ne s'extiment bien exprimer la grandeur, magnificence & sévérité de leur estat, s'ils ne se monstrent fort graves & tétriques de visage, difficiles de mœurs & de façon de faire, d'accès rare & rudde, sans regarder personne & sans faire aulcun compte de personne.*

Marguerite *sçavoit tout cela & pource ne refuseoit sa parolle à personne, non qu'elle n'eust bien égard aux qualités de ceuls qui parloient à elle, mais, encores qu'elle portast communément plus d'honneur aux gents honorables, toutefois elle ne dédaignoit les infimes & de basse condition, mais elle escoutoit humainement tous ceuls qui s'addressoient à elle &, si elle en veoioit d'aulcuns qui eussent voluntiers parlé à elle, mais ne s'y osoient adventurer, retardés de craincte & de honte, elle les appelloit & leur donnoit courage de luy dire franchement ce qu'ils vouldroient & escoutoit un chascun de telle doulceur & humilité qu'à la veoir l'on ne l'eust prinse pour une Royne, ains pour une simple Damoiselle &, après qu'elle avoit entendu des affaires de tous, elle conseilleoit ceuls qui, à*

*son jugement, avoient besoing de son conseil; consoleoit les aultres qu'elle veoioit en adversité; elle donneoit espérance aux ennuiés, tristes & souciés, & à ceuls qui luy demandoient quelque chose ne refuseoit rien. Après qu'elle avoit ainsi presté l'aureille à toutes personnes & par ordre, elle demeuroit ancor un peu là & attendoit s'il y en avoit d'aultres qui voulussent parler à elle. Or havoit souvenance la trèsdebonnaire Royne de la Royalle sentence, par aulcuns attribuée à Tite Vespasian : Que jamais personne ne s'en doibt aller triste & mary de la parolle d'un Prince. Et, quand elle estoit advertie de ceuls qui estoient vexés de maladie ou aultre calamité, sans havoir acception de personne les alloit veoir &, les ayant consolés par chrestienne exhortation, commandoit à ses Médecins de prendre garde d'euls & leur ayder de leur art & industrie.*

*Si, en sortant de là, elle entendoit que la maison heust besoing des biens de fortune, retournée en sa chambre envoioit argent & aultres choses nécessaires au malade, mais c'estoit secrètement & sans se nommer, car elle ne vouloit estre congnue ne faire tel acte devant le monde comme un Batteleur qui joue sur un eschaufaut, affin qu'elle ne sembleast vouloir achapter la faveur du peuple par ses aulmones.*

*Quant est des Veufves, des Orphelins & des Pauvres, certes elle havoit tant leurs affaires & nécessités à cœur que, quand ils luy présentoient quelque requeste, incontinent la prenoit & la lisoit, ou, quand l'opportunité ne s'y adonnoit, se la faisoit lire jusques à la fin. Ayant entendu ce qu'ils demandoient, renvoioit le tout à ses Maistres des Requestes & aultres graves & doctes personnes de son Conseil, leur commandant trèsexpressément que, sans nul*

*délay, ils eussent à pourveoir au suppliant ainsi qu'il appartiendroit.*

*Or havoit elle si ardente charité vers les pauvres & indigents qu'elle vouloit que leur proffit & commodité fust poursuivye à son propre dommage, car elle disoit les Roys & les Princes n'estre les maistres & seigneurs des pauvres, ains seulement leurs ministres, pource que les pauvres sont les membres de Dieu, duquel les Princes sont Ministres. Elle ne recommandeoit à ses Officiers aulcune chose plus affectueusement que le soing des pauvres, voire & les leur recommandoit à joinctes mains & la larme à l'œil, en faisant bon serment qu'elle feroit toutes choses à la faveur de ceuls qui hauroient les pauvres pour recommandés.*

*Quand aussi elle estoit advertie que de son crédit & auctorité elle pouvoit faire plaisir à quelcun, ou elle escrivoit de sa main lettres de recommandation ou, si ses affaires ne le permettoient, elle disoit l'argument de sa lettre à son Secrétaire* Jhean Frotté *— sien le dy je pource qu'il estoit de son privé Conseil comme son premier & trèséprové Secrétaire, homme de grande expérience & de bon esprit, prudent & hayant peu de semblables au debvoir & à la diligence de son office — ou, en son absence, à quelcun de ses aultres Secrétaires, dont elle havoit notable nombre de gens, industrieus, bien vivants & trèsexperts en cest estat. O Seigneur Dieu, que telles lettres estoient pleines de doulceur, d'humanité & d'affection à faire plaisir! Elle recommandeoit si affectueusement ceuls à la faveur desquels elle escrivoit qu'à veoir la lettre on l'eust jugée escrire pour son affaire propre.*

*Mais personne ne se persuade, oyant* Marguerite *avoir esté fort éloignée de gloire & arrogance, qu'elle se soit ostée du millieu, je dy de gravité, pour descendre à l'aultre ex-*

*trémité, qui est une legiéreté, & s'arrester au millieu; car, s'il ne conjoinct une gravité tempérée avec l'humilité & doulceur, certes il se rend contemptible à ses subgets & fait deshonneur au tiltre qu'il porte.* MARGUERITE *n'estoit donc orgueilleuse, superbe, fière & arrogante, mais aussi n'estoit elle légière, pusillanime & indiscrètement privée, en sorte, qu'en estant studieuse de la vertu d'humilité, elle gardoit trèsbien sa place & son ordre entre les Roys & les Princes. Car à son visage, à ses gestes, à son marcher, à sa parolle, en tout ce qu'elle faisoit & disoit, une gravité Royalle se rendoit si manifeste & apparente qu'on y veoioit je ne sçay quoy de majesté qui contraignoit un chascun la révérer & craindre.*

*En la veoiant humainement recepvoir tout le monde, ne refuser personne & patientement escouter chascun, tu te fusses promis un facile & aisé accès à elle; mais, si elle getteoit sa veue sur toy, il y avoit en sa face je ne sçay quoy de Divinité qui t'eust rendu si estonné que tu n'eusses plus heu puissance, je ne dy de marcher un pas, mais seulement d'esbranler un pied pour aller à elle. Que si elle sçavoit quelcun avoir abusé de sa bonté & clémence, & avoir commis un acte inexcusable, certes lors ceste gravité sortoit, mais c'estoit avec une telle mâle majesté que celuy qui avoit offensé eust déjà voulu estre cent pieds soubs terre. Or ne parloit elle à luy en courrous, & ne l'assailloit d'injures, qui sont deux signes de rage, mesmes en un Prince, mais elle le tenceoit asprement, & toutefois, après qu'il luy sembleoit estre assés, elle mesloit du miel avec cest aloès, doulcement parloit à luy, en luy remonstrant son offense, & l'admonnestoit familièrement de ne faire plus tel acte, en quoy elle donnoit exemple d'un bon, sage & prudent Prince. Mais, quand elle veoioit que la punition estoit*

*nécessaire, selon l'exigence du cas elle vouloit trèsbien le délinquant estre puny, mais non toutefois si griesvement qu'à la punition l'équité ne fust préférée à la rigœur. Car c'est le propre du Prince, s'il ne veult estre Tiran, quand il convient punir les faultes des hommes, par une équité adoulcir la loy, qui est par trop rigoreuse & austère.*

*Je suis, certes, d'advis qu'on peut tenir l'opinion des Stoïques quand ils disent qu'on ne doibt pardonner aux forfaicteurs, car, puisque personne ne pèche que de malice, pardonner à celuy qui aura péché est autant comme confesser qu'il n'a péché par sa faulte ; mais, en ce qu'ils nient le bon & juste Prince & tout aultre Magistrat devoir estre douls & enclin à miséricorde, pource qu'il semble par cela vouloir juger que le législateur a ordonné des peines iniques & que, contre la loy, il estime les peines statuées par les lois pouvoir estre diminuées, en cela, dy je, je crois leur sentence estre inique & qu'on ne la doibt jamais mettre aux aureilles des Princes, affin que de Princes ils ne deviennent Nérons, Phalares & Tirans. Car, puisque nous devons toujours penser que, comme Sopatre dit en Stobée, le péché est nay avec nous & que nostre Saincte Escripture ne nous en dit pas moins, certes, quiconques punira les hommes comme non subgets au vice & péché & comme inpeccables, il exceddera les bornes & limites de juste & naturelle castigation.*

MARGUERITE *n'estoit ignorante de tout cecy, & pource elle gardoit tel tempérament aux punitions que les délicts ne tumbeoient en insolence & liberté par licence, impunité & indulgence, mais toutefois ils n'estoient punis selon gravité d'iceuls. Que si le crime estoit si atroce que par iceluy il apparust la malice du delinquant estre invétérée*

*comme maladie naturelle, lors elle vouloit que telles déplorées personnes fussent, ainsi qu'un membre infect, pourry & corrompu, couppées & separées de la compaignie des aultres. Encor ne le faisoit elle sans grande testification de douleur, &, si tu l'eusses veue quand un criminel estoit condamné à mort, il t'eust esté advis que tu eusses veu un aultre Bias, lequel, un jour qu'il devoit prononcer sentence capitalle contre un malfaicteur, se mist à pleurer &, interrogé pour quoy il pleuroit veu qu'il estoit en luy ou de l'absouldre ou de le condemner : « Pour ce » respondit il, « que nécessité me commande d'obéir à la Loy, mais aussi elle me contraint de prendre pictié de nature ».* MARGUERITE, *pour ne tumber en une si triste nécessité & pour prévenir la malice des hommes & avec cela coupper toutes occasions qui induisent & incitent à mal, avoit baillé à tous ses domestiques une certaine discipline de lois & manières de vivre, laquelle quiconques méprisoit & l'oultrepasseoit &, par une fois ou deus admonesté & adverty, ne se corrigeoit, il estoit effacé de son Estat & mis hors de sa Maison. Car elle n'y souffroit gents mal conditionnés, comme oisifs, détracteurs, ivroignes, subgets à leurs bouche, joueurs, paillards, blasphémateurs, séditieus, & telle manière de personnes esclaves des vices, ains vouloit que tous ceuls qui estoient & se disoient siens feissent, de vie & de parolle, véritable profession du Christianisme. Et, quant à elle, si bien les exciteoit par son exemple à bonne & vertueuse vie & amour de nostre Religion que la reigle & façon de vivre qu'elle gardeoit les contenoit en leur devoir, encores qu'ils heussent le cœur depravé.*

*Et mesmement, congnoissant très bien Xénophon avoir véritablement escrit que Continence est le fondement de*

*toute vertu, j'entends de ceste continence que Socrate & après luy Platon appellent tempérence en boire & en manger & en toutes aultres voluptés corporelles, elle fut si studieuse de frugalité que sa vie parleoit assés les Princes ne devoir penser qu'ils soient mis au monde pour faire grand chère seulement, & colloquer leur félicité à délicatement menger & boire, & passer leur vie en délices & voluptés, mais que la nourriture est seulement à euls & à nous donnée pour vivre. Certes, ceuls qui mesurent l'estat d'un Prince aux superfluités & boubans ne l'eussent en sa Maison choisie pour une Royne, car elle n'estoit plus sumptueusement vestue qu'une simple Damoiselle.*

*Aussi sçavoit elle bien la dignité & magnificence Royalle ne consister en superfluité de viande, ne en braveté des vestements, mais en prudence, équité & justice. Qui est ce qui doubte qu'elle n'eust peu remplir son ventre de viandes exquises, délicates, précieuses & cerchées par mair & par terre, reluire de toutes parts d'or & de pierrerie &, ce que font plusieurs, réparer son corps & charger sa table des sueurs d'aultruy? Mais elle ayma trop mieuls préférer la frugalité d'Auguste aux banquets Sybaritiques & se rendre digne du sanctuaire des Prebstres d'Ægypte, des Magiciens de Perse ou des Gymnosophistes d'Indie que de tumber au mercy d'Epaminonde de Thèbes, & laisser emmaigrir, aux Lois des Lacédémoniens, un gros, un gras & épicurien ventre. Non qu'elle gardast telle sobriété au boire & menger pour espargner, par sordide avarice, de sa despense ordinaire & raisonnable, ce que font ceuls qui avec Ælie, surnommé Pertinace, ne font servir à leur table que des laictues myparties, mais le faisoit pour l'expérience qu'elle havoit que l'esprit, estant comme en une prison enclos & enserré au gras corps & en la chair bien*

*nourrie, n'a ses actions libres aux vertus & aux honnestes affections, & pource ne luy vouloit fermer le passage à sa franchise & liberté.*

*N'estimés toutefois qu'elle ait tousjours si estroictement fuy toutes sortes de voluptés que, selon les lieus, le temps, les personnes, les occasions, elle n'ayt usé de celles que les Philosophes mesmes appellent honnestes & libéralles, & pource les permettent. Car elle avoit ouy dire qu'Aristippe disoit celuy se servir bien d'un cheval ou d'une navire, non qui du tout n'en use, mais qui les sçait mener, tourner & conduire là où bon luy semble; ainsi, que ceuls sont modérateurs des voluptés, non qui du tout les fuient & s'en abstiennent, mais qui sçavent si bien & sagement en user qu'ils ne se laissent perdre & emmener avec elles.*

*Quant est des propos qu'elle tenoit à ceuls qui assistoient à son boire & menger, certes elle n'ignoroit les Médecins ordonner que, quand nous délibérons mettre à table, nostre esprit doibt estre libre & despouillé de tout ennuy & sollicitude, & que nos viandes ne doivent moins estre confites de propos joyeus & récréatifs que de sel, ou d'aultre saulse provocante l'appetit. Mais elle n'appelloit propos récréatifs, ce qu'aujourd'huy font la plus grand part des Nobles, un tas de folles, vaines & inutiles parolles, qui n'édifient en aulcune manière & ne sont seulement superflues, mais aussi le plus souvent peu pudiques & deshonnestes.*

*Les Perses ne permettent à personne de proférer ce qui de soy n'est honneste & licite à faire & estiment estre une grande vilennie de tenir propos de choses villaines. Puis qu'ils desirent ceste reigle & loy estre gardée de toute sorte de gents, je croy qu'ils n'en exempteront les*

*Princes & Seigneurs, la vie desquels, comme dit Homère, est le mirouer des subgets.*

*D'avantage, qui pourra justement louer en un Prince si luy, qui doibt monstrer exemple de gravité & de vertu, au lieu des choses de conséquence traicte des choses ridicules & ne proffitantes à rien? Et si, au lieu de prudents & doctes personnages, par le conseil desquels il se doibt gouverner, il ha auprès de sa personne des fols, des plaisanteurs & flattereaus, qui rendent & le tiltre du Prince contemptible, & le Prince mesmes ridicule? Certes trèsbien disoit Sopatre que le Prince qui prend tout son plaisir aux sornettes, brocquards & parolles de mocquerie, diminue sa majesté & se rend digne d'estre mocqué.*

MARGUERITE *sçavoit toutes ces choses, car elle avoit leu en l'Evangile que le Seigneur n'estime les hommes des faicts seuls, mais aussi des parolles, & pource la langue doibt estre contenue & gardée de tous les propos qui n'apportent aulcune utilité honneste. Elle devisoit donc, à son disner & soupper, tantost de Médecine, comme des viandes mal saines ou salubres au corps humain, & des choses naturelles, avec les sieurs* SCHYRON, CORMIER, ESTERPIN, *ses Médecins trèsexperts & trèsdoctes, qui soigneusement la regardoient boire & menger, comme l'on observe en cela les Princes. Tantost elle parleoit des Histoires, ou des préceptes de Philosophie, avec d'aultres trèsérudits personnages, dont sa maison n'estoit jamais dégarnie. Une aultrefois entreoit en propos de nostre foy & de la religion Chrestienne avec M.* GÉRARD, *Evesque d'Oloron, son Ecclesiaste trèsconsummé, non ès sainctes lettres seulement mais aussi en toute manière d'érudition.*

*Somme, il n'y avoit un seul moment d'heure qui ne fust par elle emploié à tous propos honnestes, délectables*

*& utiles. Cela veoiant, un Gentilhomme Espaignol, qui, avec un aultre Gentilhomme François, estoit un jour venu faire la révérence à la Royne, — nous estions lors au monastère de Thusson, — se trouva tout estonné. Il la regardeoit attentivement disputer avec nous &, quand nous luy respondions, chascun à son rang, il nous regardoit de travers, monstrant assez à sa mine qu'il n'approuvoit fort ce qu'il veoioit.*

*Nostre dispute estoit sur les parolles de Jésus-Christ :* Si vous n'estes faicts comme les petits enfants, vous n'entrerés jamais au Royaulme des Cieuls. LE ROUX, *son Prescheur, dont nous parlions maintenant en disoit son advis en bon Théologien & le confirmeoit de l'auctorité de S. Augustin;* REGIN, *l'un de ses Maistres de Requestes, humaine & docte personne, allégueoit S. Hiérome &, pource que la Royne me feist tant d'honneur que de me commander luy dire ce que j'en senteois, luy alléguay les opinions des S. Docteurs Chrysostome, Theophylacte & Hilaire. Mais, quand nous eumes finy nos allégations, ô Seigneur Dieu, de quelles parolles & gravité de sentences la trèsscavante Royne nous expliqua ce qui luy en sembleoit! Ce pendant nostre Gentilhomme se taisoit &, comme s'il eust esté en ecstase ou eust veu quelque phantasme, ne sçavoit que dire de nous.*

*Peu de temps après, comme nous avons entendu par un notable homme qui estoit présent à la complaincte, estant le Gentilhomme en la maison d'un Cardinal où l'on tenoit propos de* MARGUERITE, *racompta au long ce qu'il avoit veu à Thusson, en se complaignant trèsfort d'elle de quoy la veit disputer de choses frivolles & de nulle valleur avec je ne scay quels bonnets ronds, sans havoir en sa compaignie que deus ou trois Gentilshommes, mais qu'elle ne*

*luy dist un seul mot. O complainte digne d'un tel personnage! Dy moy, beste & homme sans aulcun jugement,* MARGUERITE *te sembleoit donc parler de choses frivolles, quand elle tenoit propos de si louable & ardue matière! Que si traicter des bonnes lettres & des vertus est parler de choses frivolles, qu'appelleras tu choses graves? Je croy que sera de confire les disners & les souppers des faicts de la guerre, des armes, des bardes de chevauls, de la chasse, de la vollerie, de banquets, de boubans, d'amours, de blasphêmes, de vengeance, d'effusion de sang, de mettre les hommes en pièces, & de semblables nobles & vertueux propos. Dieu le sçait, mais toutes ces choses ne sont propres aux femmes, principallement aux Roynes, Princesses & Dames, lesquelles ne s'arment, ne font la guerre & ne sont nourries à cruaulté.*

MARGUERITE *disputoit avec gents de longue robbe & de bonnet rond. Avecques qui donc? Eust-ce esté avec tes semblables? Je n'entens des Gentilshommes & gents de robbe courte qui sont trèsprudents & trèsdoctes, mais d'un tas d'espadassins & braves, ausquels demander leur advis des Lettres, de prudence, de conseil, d'un gouvernement de la République, seroit certes demander aux aveugles à veoir, aux sourds à ouïr, aux muets à parler & à une statue de marbre conseil & sage délibération. Mais* MARGUERITE, *disois-tu, avoit avec elle trop petit nombre de Nobles. Dy moy quels Nobles tu voulois qu'elle heust? Possible de ceuls qui se ventent de l'antiquité du sang, mais ne peuvent se glorifier de vertu. Je ne veuls certes regetter si loing la noblesse du sang que de dire qu'on ne luy doive porter aulcun honneur; mais je dy que, si elle n'est conjoincte avec la noblesse de l'esprit, c'est à vertu, ce n'est qu'une image & umbre de noblesse.*

*Et que te semble des robbes longues? Sont-ils, à ton dire, villains? Mais, s'ils ont toutefois ces deux noblesses ensemble, je dy qu'ils soient venus de race & maison noble & ancienne & avec cela soient illustres & splendides de vertu, diras tu qu'ils ne sont plus nobles pource qu'ils portent longues robbes? Quel jugement feras tu donc des robbes longues qui jadis fundèrent la République Romaine, l'érigèrent, la mirent en vigueur & la rendirent dame, princesse & chef de tout le Monde?*

*Que diras tu aussi de ceuls que les Roys & les Princes de nostre temps ont appellés à leurs Courts, à leur Conseil, à l'administration des lois & de justice, & sans la prudence desquels les Royaumes seroient renversés, les Républiques ruinées & mises du tout en bas, & n'y auroit partout que tumultes, séditions, rébellions & mustineries? Quand vous avés besoing de conseil, quand vous havés procès pour la tuition & garde de vos biens, quand on vous fait la guerre, quand il vous fault défendre par Justice, lors qu'on vous a fait oultrage, vous prenés vostre recours aux robbes longues comme à vostre dernier refuge, & toutefois, ô Gentilhomme mon amy, encor blasmes tu que* Marguerite *havoit en sa maison plusieurs bonnets ronds, sans la compaignie desquels n'alloit en aulcun lieu. Mais il te fait grand mal qu'elle disputeoit familièrement avec euls, & ce pendant ne tenoit aulcun propos avec toy. Mon amy, la prudente Royne préveoioit bien que tu devois recevoir grand honte si elle t'eust demandé ton opinion des choses desquelles le seul nom incontinent t'eust rendu muet. C'est certes la seule cause qui t'a fait dire qu'elles parleoit de choses frivolles avec ses bonnets ronds. Mais où est celuy qui ne cognoit le fruict d'un arbre tirer toute sa saveur du suc de la racine? Aussi fault-il que*

*nous tenons propos qui soit tesmoing l'affection du cœur s'exprimer par la bouche & la parolle. Comment sera il possible que l'arbre infecté & vénéneux porte du fruict sain & bon? Comment donc ne parleront choses folles ceuls qui hont l'entendement & l'esprit mal sain? Et pource n'est merveille si la parolle de* Marguerite *sortoit de ce qui est caiché dans le cœur, c'est de vertu & de pitié, où toute son affection tendoit.*

*Si est ce que devant le Roy, son mary, elle ne tumbeoit en ces propos & disputations, tant de la philosophie que du Christianisme, sinon qu'il luy en parlast le premier. Cela faisoit elle, non que le Roy de Navarre poursuive mortellement les Sciences & bonnes Lettres avecques Valentinian, fils de Gracian, & Licine, Princes ennemys capitauls des Muses & de sçavoir, car il tient souvent propos des bonnes Lettres & ayme grandement les gents lettrés, ou qu'il ayt voulu suivre ceuls qui tiennent leurs femmes en telle servitude qu'elles n'oseroient toussir devant euls, car il aimeoit la Royne sa femme d'amour marital, ou que, comme certains morosophes, il soit de ceste opinion de blâmer que les femmes se meslent des estudes & de parler des lettres, car il a tousjours révéré l'esprit & l'érudition de* Marguerite *& a fait mesmes instituer sa fille* Jheanne *ès bonnes disciplines & sciences par* Nicolas Bourbon, *trèsdocte Poëte en l'une & l'autre langue. Mais la trèsprudente Royne sçavoit bien l'office d'une bonne & vertueuse femme, qui est de ne contester avec son mary par caquetterie, mais, comme dit S. Paul, se taire en sa présence &, si elle veult aprendre quelque chose, l'interroger. Et, ores que S. Paul n'en auroit onc parlé, si avoit elle leu en Pleutarche que la femme doibt parler avec son mari & par son mari & non se courroucer si elle parle*

*par la bouche d'aultruy, ainsi que fait le menestrier.*

*Elle eust bien peu avec d'aulcunes caquetter devant son mari; elle eust peu luy rompre propos quand il eust parlé; elle eust peu usurper son auctorité; elle eust peu contredire à son commandement, mais le recognoissoit avec Sara comme son seigneur, l'honoroit, luy obéisseoit comme à son chef; je dy qu'elle gaigneoit sa grâce & s'i entretenoit par toute humilité & obéissance. Quand il commandeoit quelque chose, si tost ne l'avoit dit qu'il estoit faict, car jamais ne lui contredisoit & tant l'aimeoit qu'elle n'a craint d'entretenir sa grâce à son détriment & dommage.*

*Je dy au péril de sa vie, car, ayant* Henry *délibéré changer l'air de France & se retirer en son pais de Bearn, combien que desjà elle eust assés expérimenté le gros air de ceste région là estre insalubre à son tempérament & que ses Médecins, la menaceants du danger de mort, à toute force luy voulussent dissuader d'y aller; toutefois elle ayma mieuls suivre le Roy son mari & s'exposer au péril de mort, qui luy estoit présent & auquel elle est depuis tumbée, que de laisser à la postérité desirer en elle aulcune partie de l'office & devoir d'une bonne, sage & prudente femme. Viennent à ce mirouer nos femmes d'aujourd'huy, s'y mirent, y contemplent leur ame & comparent leur vie à celle de ceste tant magnanime Princesse.*

*O quelle honte hauront nos babillardes, qui de Savatières se font grandes Dames &, encores qu'elles soient descendues de basse maison & mariées à des nobles & illustres personnes ausquels elles doivent tout ce qu'elles sont, ce néantmoins ce sont de glorieuses coquardes, qui ne portent honneur à leurs maris, & n'en tiennent compte non plus que de simples Charbonniers, &, tant à la maison*

*que dehors, leur langue est un traquet de moulin & un vray cymbale, en sorte que, quand elles caquettent leurs inepties, on diroit, à les ouïr, que c'est un tintamarre de chaulderons, tabourins & clochettes. Mais que jugerons nous aultre chose de ces gays & de ces pies sinon que, quand elles deprisent ainsi leurs maris, elles se monstrent peu honnestes & se déclarent estre peu chastes? Nous lisons Phidie avoir fait aux Elienses Venus marcheante sur une tortue; cela certes estoit pour monstrer l'office des femmes estre de garder leur maison & y faire silence. Car, comme dit Euripide, celles qui ne se peuvent taire devant leurs maris se deshonorent, & Démocrite appeleoit le peu de langage en la femme l'ornement, la parure & les joyaus de la femme; Epicharme disoit que c'est un signe de bonté en elle; Nicostrate nommeoit le silence gaige de chasteté,*

*Or* Marguerite *sçavoit tout cecy, car elle avoit aprins, non seulement des auteurs ethniques, mais aussi des catholiques & chrestiens, combien doivent les femmes honorer, révérer, craindre & aymer leurs maris, tant soient elles nobles & riches, & euls pauvres, abjects & venus de bas lieu.*

*Comment? T'émerveilles tu quand tu m'entends dire que* Marguerite *a leu, tant aux livres des Philosophes & aultres ethniques qu'aux Escriptures Sainctes, les préceptes & institutions pour vivre vertueusement &, en vray Prince, a retenu & gardé ce qu'elle y avoit leu & le réciteoit, tantost en sa maison avec ses Domestiques, tantost publiquement & devant un chascun? Que penses tu donc? Que* Marguerite *devoit estre semblable aux Dames de Court, qui passent le jour en oisiveté & vaines parolles ou ne s'empeschent qu'aux occupations & exercices fémi-*

*nins? Certes il n'est pas ainsi, car, comme elle passeoit toutes celles de son sexe de vivacité d'esprit & havoit en un corps féminin un héroïque & virile cœur, ainsi vouloit elle passer le temps aux arts dignes de l'occupation de l'homme & aux honnestes & louables exercices.*

*Si donc tu eusses voulu sçavoir ce qu'elle faisoit de jour, mesmement en l'absence du Roy de Navarre, son mari, quand elle se trouveoit seule en sa chambre, tu l'eusses veue tenir entre ses mains un livre au lieu de la quenoille, une plume au lieu du fuseau & la touche de ses tablettes au lieu de l'éguille, &, si elle s'appliqueoit ou aux tappis ou à d'aultres ouvrages de l'éguille, qui luy estoit une trèsdélectable occupation, elle havoit près d'elle quelcun, qui luy lisoit ou un Historiographe, ou un Poëte, ou un aultre notable & utile auteur, ou elle luy dicteoit quelque méditation, qu'il mettoit par escrit.*

*Je diray davantage un acte d'elle, qui pourra possible émerveiller plusieurs personnes qui l'entendront, mais toutefois qui est véritable & qui seroit, s'il en estoit nécessité, confermé par le tesmoignage de maints grands & honorables hommes & femmes, qui comme moy l'ont veu, c'est que bien souvent elle entendoit à son ouvrage &, des deus costés au tour d'elle, deus de ses Secrétaires ou aultres estoient soubs elle occupés, l'un à recevoir des vers françois, qu'elle composoit promptement, mais avec une érudition & gravité admirable ; l'aultre à escrire des lettres, qu'elle envoieoit à quelcun.*

*Il y en aura qui diront que cela est aliène de l'office & estat de la femme, & pour ceste cause ils blameront ce que nous tourneons à grand honneur & estimons fort en* MARGUERITE, *mais nous havons nostre response preste. Car aultrefois il y en a eu d'aultres, qui ont esté aveuglés de*

*pareille cécité & sont tumbés en mesme fosse d'erreur & de témérité, voulants par un édict censorien défendre aux femmes l'estude de Philosophie. Mais, quoy que ne puissons nier qu'il y a certaines choses propres aux hommes, comme de conduire une armée, gouverner une République, orer en public, & d'aultres qui appartiennent aux femmes seules, comme de garder la maison, traicter bien & soigneusement leurs maris & havoir l'œil sur leur mesnage, toutefois personne aussi ne me niera, s'il n'a du tout perdu le sens, le jugement & la raison, qu'il y a pareillement d'aultres choses qui sont communes tant à la femme qu'à l'homme, comme force & magnanimité, justice, tempérance, continence, religion & générallement toutes les autres vertus.*

*S'il est ainsi, pourquoy ne sera il donc permis aux femmes de puiser en la commune fontaine, qui sont les livres, ce qui leur est commun avec tous les hommes? Les livres des gentils & ethniques ont monstré les vertus à nos prédécesseurs; les Sainctes Lettres nous les mettent aussi devant les œils, mais c'est plus perfectement que les aultres. Si ceuls qui lisent les Philosophes & regardent les Sainctes Escriptures pour y apprendre une intégrité de mœurs sont de nous estimés bons, sages & prudents, pour quelle raison défendrons nous aux femmes de lire les mesmes livres?*

*Les Histoires ont consacré à la postérité Erinne, Sapho, Praxille, Sosipatre, Télésille & plusieurs aultres femmes, qui ont escrit maint œuvre poëtique & rendu suffisant tesmoignage de leur bon esprit & grand sçavoir. Que dirons nous de Léontie? N'a elle acquis une gloire immortelle de l'œuvre dont elle assaillit le Philosophe Théophraste? Pythagore heut une fille, nommée Dame,*

*& une sœur, appelée Thémistoclée; si les femmes devenoient folles & enragées de l'estude de Philosophie comme les tygres de la musique, ce qu'aulcuns ont trop témérairement dit, certes ce grand Philosophe ne les eust instituées & endoctrinées en Philosophie. Socrate, qui fut jugé par l'oracle d'Apollon estre tant sage, n'heut point de honte d'appeler Diotime sa maistresse & assister aux leçons d'Aspasie, qui toutefois estoit un homme si diligent & sévère à réformer les mœurs des femmes que jamais ne les eust permises faire profession de Philosophie si le sexe féminin deshonoreoit la dignité & majesté philosophalle.*

*Pourquoy ne méritera* MARGUERITE *mesme louenge, qui a esté souverainement perfecte en Poésie, docte en Philosophie, consummée en l'Escripture Saincte, voire jusques à en rendre les plus sçavants fort émerveillés, en sorte que:*

Ne Praxille, jadis femme si trèssçavante,
Ne Nosse, qui fut tant doctement escrivante,
Ne Agacle & Anite, & le gentil esprit
D'Erinne, qui couchea trois cents vers par escript,
Ne Myrte, & Télésille au virile courage,
Ne Corinne, poëte eloquente & trèssage,
Qui si bien le boucler de Pallas blasonna
Qu'un immortel renom sa plume luy donna,
Œuvre ne feirent onc tant docte qui mérite
Le comparer à ceuls de nostre MARGUERITE.

*Or il ne fault prester l'aureille à ceuls qui nous vouldroient objicer les temps n'estre semblables, que jadis il fut permis aux femmes ethniques & qu'encor aujourd'huy pourroit estre permis aux nostres d'appliquer leur esprit aux sciences profanes, comme histoires, poësies, & préceptes de vertu, mais qu'il les fault chasser de la lecture des*

*sainctes, comme si le Sainct Esprit ne puisse ou bien qu'il ayt honte instiller sa grâce dans le cœur & entendement des femmes comme dans celuy des hommes, & que ce Seigneur, qui de son Ciel envoie aux hommes le don de tout ce qui leur est bon & nécessaire, exempte les femmes de la libéralité de sa grâce ou, si elles n'en sont exemptées, il soit toutefois impie & intolérable qu'elles tiennent aulcun propos de ce que les hommes, plus par auctorité tirannique que de droit & de raison, se donnent & attribuent.*

*Que s'il estoit ainsi, il fauldroit donc condamner Catherine de Sènes, de qui nous havons des trèsdoctes & catholiques commentaires en Théologie. Aussi devroit estre condamnée Hildergarde de Germanie &, par mesme sentence, S. Bernard déclaré convaincu d'impiété, qui tant souvent luy escrit comme à femme théologienne. Mais S. Hiérome appelleroit de tels juges iniques & ignorants, qui nous a laissé entre les mains tant d'élégantes & doctes Epistres à Fabe, Marcelle & Eustoche, par lesquelles il les excite & exhorte à l'estude de la philosophie Chrestienne, tant s'en fault qu'il soit de cest advis de blamer & reprendre en la femme la lecture des Sainctes Lettres.*

*Mais, quant est de nostre* Marguerite *combien qu'elle n'a estée aidée à l'estude de l'Evangile, ne de l'industrie laborieuse des Philosophes, ne d'un tas de superstitieuses observations, toutefois elle a si heureusement proffité à la piété du Christianisme que, si, toute contention sophistique mise à part & dépouillées les malvaises affections qui pervertissent le jugement de l'esprit, on vient à lire le* Mirouer de l'ame pécheresse, *le* Triumphe de l'Aigneau, *les* Comédies, *les* Odes, *les* Oraisons *& aultres œuvres par elle escripts en langue & poësie Françoise, je*

*dy lire avec un jugement arresté, nous conviendrons ensemble qu'onc n'y en eut une des anciennes , tant soit elle estimée par les doctes hommes, qui mérite d'estre comparée avec elle :*

Non Probe, qui trunqua le Mantuan Virgile,
Ne la fille de Coste, ou celle qui si bien
Représenta le nom & l'honneur Fabien,
Ou Marcelle, ou Eustoche, ou la docte Cassandre,
Ou celle qui ausa contre son sexe prendre
Le vestement viril, soubs lequel se porta
Si trèsvirilement qu'au sainct siège monta.

*Mais à quoy faisons nous mention des femmes Théologiennes, veu que nous en pouvons autant dire de Prudence, Sédule, Juvence, Macrin, Eobane & aultres Poëtes Chrestiens, sans leur faire injure ? Car je croy que, si les trois premiers vivoient , ils accorderoient avec moy, & les deus derniers ne me répugneront,* MARGUERITE *n'avoir pas moins élégamment, moins copieusement, moins doctement escrit en nostre langue que les Latins ou les Grecs ont fait en la leur. Ses Œuvres & Méditations sont ornées de telle vénusté & de si profonde & abundante doctrine que, qui les lira, le nom de l'auteur supprimé, il ne se dira lire la composition d'une femme, mais de quelque trèsgrave & trèsingénieus auteur.*

*Veu donc qu'elle estoit de si excellent esprit & de si abstruse & profonde érudition que les hommes de bon jugement l'appeloient prodige & miracle de Nature, à mon advis personne ne fera doubte que tous les gents doctes l'ayent honorée, révérée & aymée, & que de son costé aussi, elle les a tousjours fort aimés, honorés, & soubstenus de toute sa puissance.*

*Le Romain Mécène porta si grande faveur aux bonnes lettres & aux gents doctes que de luy tous ceuls qui favorisent la science & entretiennent les studieus sont appellés Mécènes. Luculle aussi se monstroit si libéral & humain envers toutes personnes de bon esprit & de sçavoir que sa maison fut nommée le port des Grecs venants à Romme. Mais* MARGUERITE *n'a ceddé ne à Mécène, ne à Luculle, & n'a esté sa maison ouverte aux siens, je dy aux François seulement, mais aux Romains aussi, aux Germains, aux Anglois, aux Escossois, aux Espaignols & à toutes nations du Monde, en sorte que, quand on parleoit en France du Mécène des bonnes Lettres & des gents de bien, on l'entendoit unanimement, après le Roy* FRANÇOIS, *de la* ROYNE DE NAVARRE.

*Qu'ainsi ne soit, tant de vertueuses & notables personnes le confirmeront qui ont esté, ou mis en son Estat, ou par elle advancés au gouvernement & régime des provinces & à l'exercice & administration de Justice.*

*Si* Brinon *vivoit, il en porteroit tesmoignage, qui fut homme grave, prudent, rare exemplaire de Justice &, quand il mourut Chancelier de ce pays,* François Olivier *fut mis en sa place, lequel décora tellement ceste dignité par ses admirables vertus & tant augmenta la grandeur du nom de Chancelier que, comme trèsdigne à qui plus grand charge fust baillée par la Divine Providence, disposante des affaires de France, il est cejourd'huy élevé au plus hault dégré d'honneur, &, estant Chancelier de ce Royaume, comme Atlas soubstient le Ciel sur ses espaules, ainsi soubstient il par sa prudence toute la République Gallicane. A* Olivier *est succédé* Groslot, *homme d'excellent esprit, fort expérimenté en maintes bonnes choses, de jugement arresté & digne d'estre honoré pour son éru-*

*dition. Quand à* Habbot, *Conseiller du Roy à Paris, que* MARGUERITE *avoit créé Président en son Conseil de cette ville, vous scavés, ô Alençonnois, ce que nous en devons dire, & avec vous conviendra la Court de Paris qu'en* Habbot *il y a une trèsferme sévérité de justice, conjoincte avec une incredible humanité, vivacité d'esprit & tout ce qu'on pourroit louer en un homme perfaict.*

*Je ne puis & ne doy icy taire trois illustres personnes :* Antoine du Lyon, Jhean Prévost, & François Boilleau, *aussi Sénateurs en mesme Parlement & Conseillers de* MARGUERITE *en son Eschiquier, & toutefois ne les puis suffisamment louer selon leurs mérites, tant grande est leur courtoisie & gracieuseté, joincte avec une gravité de Sénateurs, tant est grand l'amour qu'ils portent aux bonnes Lettres, tant est grande la perspicacité de leur esprit.*

*Combien que j'eusse délibéré de ne faire icy mention que des gents de robbe longue, toutefois je ne puis oublier* René de Sylly, *Baillif & Gouverneur de ceste Province, auquel y a tant de prudence & si grand usage & expérience de toutes bonnes choses que* Sylly *est aujourd'huy aux Alençonnois ce que jadis le tant loué Nestor estoit aux Grecs. En ce nombre nous fault pareillement mettre* Matthieu du Pac, *Président de Bearn & Maistre des Requestes de* MARGUERITE, *qui a si dextrement versé en l'estude des bonnes Lettres que ne puis dire aultre chose de luy sinon qu'il est parvenu à l'Encyclopédie, & ne fais doubte que tous ceuls qui ont congnu l'esprit, la doctrine, l'intégrité du* Pac, *ne soient d'accord avec moy que ce sera le grand proffit de France quand elle pourra obtenir plusieurs* Pacs *pour Présidents & Sénateurs.*

*Je ne feray icy mention de maints aultres, Evesques,*

*Abbés, Sénateurs, que* Marguerite *avoit retenus de sa Maison en estat de ses Maistres des Requestes & Conseillers, & aultres, Lieutenants, Juges & Magistrats, lesquels seroit trop long nommer par ordre, mais tous de sçavoir & bon jugement.*

*Quant aux vostres, ô Alençonnois, je dy des Sieurs* Moynet, Groslot, Moynet *le fils,* Le Coustelier, *Maistres des Requestes,* Bonin, Dagues, Thorel, Pelletier, Rouillé, Hervé, Farcy, Truchon, *Conseillers de l'Eschiquier & Conseil, que* Marguerite *vous avoit baillés pour administrateurs de justice, vous sçavés trèsbien ce qu'on en peut dire, car vous avés fait longue expérience de leur diligence, sçavoir, prudence & intégrité, &, de ma part, j'en dirois quelque mot si ne craignois mon tesmoignage tomber en suspition de flatterie, pour ce qu'ils m'ont eu compaignon & confrère en leur Estat.*

*Or n'estoit contente la bonne Royne d'avoir appellé à sa Maison & retenu à ses gaiges tant de notables personnages, mais aussi leur faisoit tousjours le plus d'honneur qu'elle pouvoit, ne tenoit en leur absence aulcun propos d'euls, ou ne parleoit à euls, ou ne leur escrivoit sans leur donner tiltre d'honneur. Car elle avoit ouy de Platon l'honneur d'une Cité estre lors gardé quand l'on rend au Magistrat & à toutes aultres honorables personnes l'honneur qui leur appartient.*

*O qu'à grand regret ceuls en feroient aultant qui couchent assés facilement en leur Estat les hommes doctes & de bon esprit, mais, encor que du tout ils dépendent de leur prudence & conseil, toutefois, pour autant qu'ils sont possible venus de gents de basse condition, ils n'hont aulcun égard aux vertus qui les ennoblissent, ains leur sembleroit qu'ils deshonnoreroient la dignité du tiltre de Noblesse*

*s'ils leur porteoient honneur, & par ainsi ne font plus de compte d'euls que de muletiers ou souillards de cuisine. Mais* MARGUERITE *avoit apprins du Philosophe Jambliche que les Princes, faisants honneur à ceuls qui le méritent, rendent un certain tesmoignage & signe de leur bonne administration & sage gouvernement. Et pour ceste cause elle révéroit les illustres & vertueus personnages, les aimeoit, & de toute sa puissance les éleveoit aux honneurs. Mais l'advance qu'elle leur faisoit ne provenoit de force d'argent, car elle ne vouloit pourveoir personne d'Estats & offices par avarice; mais, si elle avoit ouy estimer quelcun d'érudition & probité, quand il vacqueoit un Office, luy conféreoit libéralement, ou, si elle estoit requise par quelcun de sa Maison le conférer en sa faveur, elle prenoit premièrement de luy le serment qu'il n'en avoit reçeu & n'en espèreoit recevoir argent.*

*Personne n'estoit par elle promeu, ou pour ses richesses, ou par la noblesse de sa Maison, mais, comme elle le trouveoit le plus vertueus, ainsi le préféreoit à tout aultre à l'Estat & Office de judicature qui estoit vacquant. Elle entendoit trèsbien, aussi souvent le disoit elle publiquement, que par la sordide marchandise des Magistrats voie estoit ouverte aux corruptions & pilleries & accès baillé à toutes manières de vices pour destruire, perdre & ruiner les Républiques. Car que fait aultre chose le Prince qui vend les dignités de justice à pris fait, sinon qu'il expose & met en vente les lois, les droicts, la justice, les vertus, voire les vices mesmes? Car les ambitieus, qui taschent de toute leur puissance monter aux Offices & Dignités, veoiants que, pour y parvenir, il n'est question ne de vertu, ne de sçavoir & suffisance, ains d'argent seulement, affin que celuy soit préferé, non qui sera le plus*

*digne & le plus capable, mais qui mettra les Offices à plus hault pris, lors vendent leur bien & ne craignent de se rendre esclaves à la tirannie des usuriers pour amasser de toutes parts argent dont puissent achapter les Offices, &, là estants parvenus, s'émerveille l'on s'ils vendent des lois, s'ils font marchandise du droict des parties, s'ils pervertissent équité & justice, pour trouver moyen de se rembourcer? Cela faire, est-ce aultre chose que de vendre les villes, voire les Princes mesmes? Démosthène appelle la loy l'âme de la ville; Musone appelle le Prince la loy vive; Platon le dist estre l'âme de la loy. Or donc, le Magistrat qui corrompt justice & vend la loy, par conséquence corrompt & vend & les villes & les Princes, d'ont il appert que le Prince, créant des Magistrats par convention d'argent, se vend luy mesme, & avec luy sa République.*

*Encor diray je davantage, qu'il vend aussi Dieu, car, puis que le droict, comme disoit Démosthène, est la fin de la loy, la loy l'œuvre du Prince, le Prince l'image de Dieu qui gouverne tout, par conséquent le Prince qui preste les aureilles aux marchands d'Offices & ne baille d'administration de justice qu'à certaine somme d'argent vend justice, la loy, Dieu & soi mesmes.*

*Ce que nous disons doibt estre entendu qu'il soit licite à tous les Princes déclarer les Offices & dignités vénales, quand leurs voisins ou aultres font par inimitié incursions sur les limites de leurs Royaumes & terres, ou qu'ils veulent recouvrer ce que leurs ennemis injustement occupent, ou que les publiques & nécessaires affaires de leurs Royaumes & Seigneuries le requièrent. Car, s'il est permis, en nécessité urgente, vendre, aliéner, dissiper les choses sacres sainctes & religieuses, qui toutefois ne peuvent aultrement*

*estre transportées, violées & touchées, qui vouldra ou pourra justement nier que les Offices de judicature par mesme raison ne puissent estre vendus? Mais aussi, où telles choses ne contraigneroient, certes ceste marchandise d'Offices testifie une avarice qui doibt estre le plus qu'on pourra esloignée de la majesté d'un Prince.*

*Cognoissant donc* Marguerite *toutes ces choses, ne conféreoit les Offices de judicature à un chascun, mais au plus exquis & plus dignes, sans toutefois en prendre une seule maille, & mieuls aimeoit oultretrespasser les limites de libéralité que maculer le tiltre Royal de l'ordure d'avarice. On ne pourroit penser aulcune espèce de libéralité qu'elle bien n'ait perfaictement practiquée; en sorte que, si tu compares à sa magnificence la libéralité de Vespasian, qui se disoit avoir perdu la journée en laquelle il n'avoit rien donné, elle te semblera une chicheté. Il est escript que l'Empereur Galien, fils de Valérian, ne refuseoit chose qui luy fust demandée, & Vespasian, de qui nous parlions maintenant, n'en faisoit seulement autant, mais de son bon gré exhorteoit chascun à luy demander tout ce qu'il vouldroit.*

*Or* Marguerite *ne donneoit seulement, d'un franc & libéral cœur, tout ce dont elle estoit requise, & n'inciteoit seulement les personnes à luy demander, mais aussi, à ceuls qui ne pensoient à rien moins qu'à luy faire demande de quelque chose, souvant elle faisoit de si riches présents que sa largesse les rendoit autant honteus que fut Philote de la libéralité d'Antoine, fils de Marc, qui si fort l'estonna & ébahit de la grandeur de ses dons qu'il ne les ausa prendre. La bonne Dame sçavoit bien Epictète avoir aultrefois escrit que, comme le Soleil n'atend les prières & conjurations des hommes pour se lever & nous*

*donner de sa lumière, mais de son bon gré luit & lors est salué de tous, ainsi le Prince ne doibt attendre les* bona dies, *la foulle, la louange de ses subgects pour leur faire du bien, mais doibt, de sa franche volunté, estre bienfacteur envers euls affin qu'il reluise en ce Monde comme le Soleil fait au Ciel.*

*Du fruit de ceste rare libéralité avoient gousté tous ceuls qu'elle avoit prins à son service, car elle n'estoit contente de leur payer leurs gaiges selon l'Estat qu'ils havoient en sa Maison, mais elle récompenseoit aussi leurs peines & leur fidélité d'une libéralité qui leur estoit inespérée. Elle ne vouloit resembler d'aulcuns qui ne tiennent leurs serviteurs pour personnes libres & pour hommes, mais pour des esclaves & pour des bestes, &, après qu'ils ont, je ne dy usé mais abusé de leur service, leur est advis qu'ils ont trop fait pour euls s'ils leur donnent seulement à boire & à menger, encor tellement quellement, comme à des chiens. Et, s'ils ont convenu de gaiges avec euls, quand les pauvres gents demandent le fruit de leur diligence, labeur & service, qui sont leurs gaiges, ils reçoivent des ingrats du mal pour du bien, qui, au lieu de libéralité, les oultragent, les battent & leur disent mille villennies. Mais* Marguerite *havoit tousjours en mémoire ce que dit Platon, les maistres ne devoir faire oultrage, ne dire injure à leurs serviteurs non plus qu'à leurs compaignons. Elle sçavoit aussi que Moïse a commandé, en son Deutéronome, qu'on ne diffère au lendemain à payer le salaire du Serviteur, & que Jésuchrist a pareillement dit les ouvriers ne devoir estre frustrés de leur salaire, & Sainct Paul escrit qu'on ne doibt fermer la bouche au bœuf qui labeure.*

*Pour ceste cause, elle commandeoit si expressément de*

*paier les gages de ses serviteurs que, leur quartier finy & euls estants prêts se retirer en leurs maisons, si son thrésorier eust dit qu'il n'eust heu pour lors deniers à main, elle faisoit prendre sur sa despense ordinaire de quoy les payer &, oultre leur payement, leur donneoit un surcrois pour faire la despense de leur retour.*

*Et, cependant qu'elle useoit de cette grande libéralité vers les siens, n'estimés qu'elle fust chiche aux estrangers & incongnus, car elle faisoit du bien à tous, sans havoir acception de personne, je dy sans regarder à qui ne quoy elle donneoit. Nous lisons que Cimon, l'Athénien, souloit souvent festoier les pauvres & commandoit à ses gents luy dérobber secrètement argent pour secourir tous ceuls qu'ils entendroient estre nécessiteus. Il est aussi escrit que Abdie nourrissoit aux cavernes les Prophètes, qui s'y estoient retirés à saulveté contre la persécution de l'impie Jézabel. De mesme piété Lucine, vierge Romaine, est fort recommandée pource qu'elle vouloit donner secrètement faveur, appuy & secours à toutes personnes qu'elle entendoit faire profession de la Religion Chrestienne.*

*Mais, s'il estoit possible que tous ceuls à qui* Marguerite *a aydé & fait du bien fussent assemblés en une place, oncques, du temps de nos pères & du nostre, ne fut veue plus grande armée que seroit leur compaignie. Tous les malades de griefves maladies, tous ceuls qui souffroient nécessité & indigence, tous ceuls qui avoient perdu leurs biens & abandonné leur patrie, tous ceuls qui fuioient la persécution de la mort, bref, tous ceuls qui estoient en quelque adversité, fust du corps ou de l'esprit, se retiroient à la* Royne de Navarre *comme à leur ancre sacré & extrême refuge de salut en ce monde. Tu les eusses veus, à ce port, les uns lever la teste hors de mendicité, les aultres,*

*comme après le naufrage, embrasser la tranquillité tant desirée, les aultres se couvrir de sa faveur, comme d'un second boucler d'Ajax, contre ceuls qui les persécutoient. Somme, les veoiant à l'entour ceste bonne Dame, tu eusses dit d'elle que c'estoit une poulle qui soigneusement appelle & assemble ses petits poullets & les couvre de ses aèles.*

*Où est celuy, si ce n'est un homme du tout aliéné d'humanité, qui ne prise, qui n'aime, qui ne révère la candeur, la charité, la piété de ceste tant libérale, tant magnifique & tant vertueuse Royne?*

*Jambliche ne la blamera, car il veult que les Princes obligent leurs subgects à euls par toute manière de libéralité & respandent les grâces, non d'un vaisseau, ne closes & enfermées en un vaisseau, comme les Poètes les faignent, mais toutes nues & sans aulcune extérieure couverture, & dit que tel honneur des grâces est la couronne d'un Royaume. Platon n'eust aussi reprins la largesse & magnificence d'elle, veu qu'il escrit la République estre malheureuse, dont le Prince dira quelque chose estre à luy & non pas commun avec ses subgects. Non que Platon prenne si estroictement ceste communité qu'il entende le Prince ne devoir rien havoir propre, comme d'aulcuns l'ont interpreté, qui ont esté aveuglés de la majesté de Platon, & avec euls la déplorée & pernicieuse secte des Anabaptistes villainement & séditieusement l'a enseigné, mais affin que nous entendons la libéralité estre tant recommandée aux Princes qu'ils doivent estre larges & prompts bienfacteurs vers un chascun, comme s'ils n'havoient chose en ce monde qui, par tiltre de libéralité, ne soit commune à leurs subgects.*

*Mais il y en a quelques uns qui ont dit ce que tous les*

*gents vertueus & de bon jugement louent & prisent en* MARGUERITE *luy devoir estre imputé à vice & appellent prodigalité & profusion de bien ce que nous luy tournons à libéralité. Or disent ils qu'il fault havoir ceste prudence à faire du plaisir & du bien qu'on ne le fasse indifferemment, je dy tant aux mauvais, vicieus & meschants, qu'aux bons, ains seulement à ceuls là qui se trouveront en estre dignes; que* MARGUERITE *n'observeoit ceste reigle & ne considéreoit les personnes, vers lesquelles elle emploieoit ses bienfaicts, pour bien & deuement colloquer sa libéralité, ains au contraire que le plus souvent estoit libérale à l'endroit de ceuls qui ne le mériteoient.*

*La trèsmodeste Royne entendoit assés souvent tels propos, mais ne s'esmouvoit grandement de l'opinion & jugement d'un tas de sordides avares, qu'elle laisseoit avec le Patrocle d'Aristophane, le Pygmalion de Vergile, le Polymnestor de Properse, Vuidie d'Horace, le Saleran de Martial, & aultres semblables bruslants d'avarice, illibéralement & sordidement vivre, & estre brutalement esclaves de l'argent. Non que cependant elle ne fust plus prompte à faire du bien aux bons & vertueus, mais aussi elle n'en refuseoit les meschants & vicieus; car elle havoit souvenance d'avoir ouy dire que le Philosophe Aristote donna un jour de l'argent à un meschant & vicieus garçon, qui luy en avoit demandé, &, reprins & blamé d'un sien amy de quoy il avoit fait du bien à un vicieus & indigne, respondit qu'il ne l'avoit donné à l'homme vicieus, mais à l'humanité.*

*Aussi sçavoit elle bien ce que naguères nous disions, c'est le Prince estre l'image de Dieu &, comme dit S. Paul, ordonné de Dieu pour estre icy son Ministre, & que par ce il doibt prendre peine d'estre semblable en clémence,*

*bonté, équité & conditions, à celuy duquel il est vicaire sur la terre.*

*Parquoy, comme Dieu permet son Soleil estre commun à tous & sa pluye estre commune aux justes & injustes ensemble, pour que les maulvais, provoqués par ses bienfaicts, s'amendent & les bons en soient excités à luy rendre grâces & louenges, ainsi nous fault tous efforcer, mesmement les Princes, que nul nous passe de toute miséricorde & charité, ains nous devons faire trèsabondamment plaisir & bien à nos amis & ennemis, aux congnus & incongnus, aux bons & maulvais.*

*Or, adjouxteoient les malings une aultre chose en quoy ils disoient* MARGUERITE *n'estre sans coulpe; c'est qu'elle en havoit quelques uns, comme spécials & choisis entre tous ceuls de sa Maison, auxquels elle favoriseoit particulièrement &, telle qu'elle pouvoit estre, s'emploieoit à les advancer & enrichir tant en honneurs qu'en biens. Certes, je ne fay doubte que la bénévolence, grâce & faveur de la Royne ne leur ayt fait porter envie à maintes personnes, qui toutefois n'ont peu ne renverser, ne obscurcir la vertu qui leur avoit gaigné & acquis ceste grande faveur.*

*Quand* MARGUERITE *oyoit le bruit de ces murmurateurs, elle ne faisoit aultre response que celle d'Artaxerse, Roy des Persiens, qui, estant un jour reprins de mesme chose par un de ses Domestiques, luy dist : « Tous les membres du corps sont nobles, mais les uns sont plus nobles que les aultres, d'aultant que l'Ame, qui guidde & régente le corps, en use & s'en sert comme d'instruments idoines à ce à quoy les veult employer ». Le sage Roy vouloit par ceste responce donner à entendre que tous ceuls qui sont au service d'un Prince sont esgauls quand au tiltre*

*de serviteur, mais que le Prince doibt principallement & particulièrement advancer, honorer & enrichir ceuls qu'il congnoit estre mieuls à son gré & de qui se sent havoir plus de service. Ce que* MARGUERITE *a si bien observé que par tel éguillon elle exciteoit les pusillanimes & tardifs à faire leur devoir.*

*Je vous demande maintenant, ô Alençonnois, si vous sçavés aulcune vertu que nous puissions desirer en* MARGUERITE, *pour nous garder de la mettre première au reng des vertueuses & louables femmes. Qu'on nous mette en avant les Héroïnes, de quelque aige que ce soit, & nombrons ensemble toutes les vertus qui leur ont acquis bruit & renom immortel. Si nous en trouvons une seule qui passe* MARGUERITE *de quelque dégré d'honneur, certes, je confesseray les louenges que nous luy donnons procedder plus d'une affection de cœur que de vérité & certain jugement.*

*Il peut estre qu'on nous présentera les illustres Amazones, qui, par leur virile courage & leurs excellents, prœus & magnanimes gestes, se sont donné une éternelle renommée. Tu me diras que, comme Penthasilée & Hippolite, Roynes des Amazones, Camille des Volsques, Zénobie des Palmyréans, Arthémise de Carie, Thomyre de Scythie, ont esté semblables à* MARGUERITE *de sexe & pareilles à elle en dignité, ainsi elles ont esté supérieures d'elle par glorieus & heroïques faicts. Dy moy, je te pry, de quel dégré de vertu ces illustres & nobles femmes ont esté plus haultement assises au siège d'Honneur que* MARGUERITE *pour nous faire confesser que celle là ne doibt estre préférée à toutes les femmes qui en a heu, ou de supérieures, ou, à tout le moins, de pareilles ?*

*Nous lisons que les Amazones, pour estre plus promptes*

*& délibérées à la guerre & à tenir la lance, souloient brusler leur droicte mammelle, &* Marguerite *a couppé toutes ses maulvaises affections comme membres, sans comparaison, plus nécessaires d'estre couppés, bruslés & mortifiés que les mammelles ou aultres membres du corps; car, si l'on ne les couppe diligemment, l'âme & le corps tumbent en grand danger. Les Amazones estoient sur les chevauls toutes armées & sçavoient très-bien les contourner, dompter, conduire & gouverner, tant féroces & maulvais fussent-ils, &* Marguerite, *par Raison illuminée & fortifiée de la Foy, a dompté, adoulcy, rengé au frein & humilié ceste partie de l'âme qui est incessamment rebelle à l'esprit, qui rue, qui mord son frein, qui reculle à l'espron, qui tousjours répugne. Les Amazones vestoient les armes; toutefois elles n'estoient en tout temps armées, & si, les unes ayant esté surprinses nues, les aultres, encor qu'elles fussent couvertes de luisantes & belles armes, ont esté de lances passées tout au travers du corps,* Marguerite *n'estoit, ne jour ne nuict, sans armes, mais elle porteoit : pour son heaume, Espérance; pour son halecret, Foy; pour son escu, Vérité; pour son glaive, la Parolle de Dieu, &, estant ainsi armée, ne peut onc estre transpercée d'oultre en oultre. Les Amazones ont mis les mains aux armes contre leurs ennemis, ont desconfit des armées, ont vaincu des Roys, les ont prins, les ont mis à mort, &* Marguerite *a heu guerre mortelle avec cest ennemy que tous portons sur nous, c'est avec la Chair, l'armée de laquelle sont les maulvaises cupidités & prodigieuses affections, comme hayne, ire, luxure, ambition, envie & telles œuvres du vieil Adam. D'aultre part venoit le malicieus, fin, cauteleus & trahistre Roy, qui est plus à craindre d'aultant qu'il nous sollicite à impiété soubs le prétexte &*

*umbre de piété & religion, du Roy, dy je, qui est Satan, que Jésuchrist mesme dit estre le Prince du Monde. Et, quand ces deus se deffient de la victoire, le Monde survient à leur secours, qui amasse & fait une grosse & puissante armée de ses delices & voluptés.*

MARGUERITE, *hayant son glaive au poing, a desconfit, mis en fuitte, désarmé & vaincu ces trois, qui venoient en trouppe contre elle, & aujourd'huy triumphe d'euls au Ciel en grand gloire & magnificence. Qui vouldroit gaigner une plus honorable & plus noble victoire?*

*Certes, je ne veuls nier qu'il ne soit beau & louable quand quelcun a magnaniment soustenu l'effort & l'assault de son ennemy, quand il a expugné, prins & saccaigé des villes, quand il a subjugué ses voisins à sa couronne & puissance, quand par conquestes il a dilaté & amplifié son Royaume & qu'il a mené en triumphe des Roys captifs; mais il est trop plus honorable de se vaincre soimesmes & assubgettir au victorieus esprit toutes les cupidités & affections pernicieuses. Car quiconques obéit aux vices & aux cupidités, encor qu'il prenne des villes, qu'il amplifie ses Seigneuries & mette soubs sa puissance tant de Royaumes & d'hommes qu'il vouldra, certes il demeure esclave d'une misérable & villaine servitude.*

*Mais il me semble, ô Alençonnois, que j'entends d'aulcuns malings murmurer, ausquels il est moleste que nous élevons ainsi* MARGUERITE *jusques au Ciel, encor que les louenges que nous luy baillons soient véritables, &, pour les effacer & purger la suspition d'envie & de malédicence dont nous les voulons charger, diront que je ne joue le personnage d'un laudateur, mais plus tost d'un flatteur pour tant que nous avons cy devant beaucoup dit, & à leur jugement trop dit, des vertus de* MARGUERITE, *mais*

*que nous avons laissé couler les vices qui pouvoient obscurcir la splendeur des vertus.*

*Davantage, ils tascheront de me reprendre pource que celuy qui doibt publiquement parler de la vie & des mœurs du trespassé doibt réciter tant les vices, que les auditeurs doivent fuir, que les vertus qu'ils doivent ensuivre, mais que je n'ay dit un seul mot des imperfections de la Royne, qui peuvent diminuer, voire souiller l'amplitude & majesté d'un Prince.*

*Mais pourquoy n'accuse l'on de mesme faulte Démosthène, Hortense, Crasse, Cicéron & d'aultres insignes & illustres orateurs? Car, quand ils louent quelcun ou le défendent contre l'accusation de ses adversaires, ils racomptent bien au long ses vertus, mais ou ils taisent du tout ses vices, ou les dissimulent tant qu'ils peuvent, ou, si commodément ne le peuvent faire, les purgent. Platon, & avec luy le grand Tyrien, vouldroient qu'en une Cité & République bien ordonnée les citoyens parlassent souvent des vertus, mais qu'ils n'i tinssent un seul propos des vices. Et S. Paul, nostre Docteur, ne nous commande seulement de nous esloingner tant que nous pourrons de toute turpitude, mais il veult aussi que le nom de turpitude ne sorte seulement hors de nostre bouche. Car, puis que la vertu & le vice bataillent ensemble comme contraires l'un à l'aultre, il est manifeste que, comme en définissant & monstrant le noir on déclaire aussi que c'est que le blanc, ainsi, la vertu estant définie & expliquée, on monstre pareillement que c'est que le vice.*

*Parquoy, quand nous avons recité par ordre les vertus de* Marguerite, *les avons mises devant les œils des Princes pour les ensuivir, n'avons nous aussi proposé les vices, qui sont contraires à telles vertus, pour les faire*

*fuir & éviter? Mais, diras tu, en rendant ainsi* MARGUERITE *perfaicte de toutes manières de vertu, & en célant ses vices & imperfections, tu la fais semblable à Dieu, qui est le seul perfaict, & avec cela, tu le fais menteur, veu que l'Escripture dit que personne n'est en ce Monde qui ne soit subgect à pécher.*

*Certes, tu parles bien & dis la vérité; car, si je voulois nier* MARGUERITE *avoir esté femme, je dy infirme comme sont tous les aultres mortels & subgette à péché, certes, je serois impudent & téméraire, & elle mesmes, si encor estoit vivante avec nous, ne nieroit ce qu'elle confesseoit publiquement & le confirme aux Oraisons qu'elle a faictes à Jésuchrist. Mais je vouldrois bien que ceuls qui taschent ainsi de mettre ses vices contre ses vertus les nous spécifiassent.*

*Je croy qu'ils n'entendent parler des péchés légiers & véniels, mais des gros, des graves & des mortels, qui ne peuvent estre ne excusés ne dissimulés, & l'énormité desquels donne une villaine tache au nom & tiltre Royal. Or qu'ils nous dient donc qui sont les atroces péchés qu'ils ont congnus en* MARGUERITE, *car comment eussent ils peu estre caichés & secrets, veu que, plus est grand celuy qui pèche, plus est son péché congnu de tout le monde. Les déclarent, dy je, &, s'ils peuvent, impriment aux louanges d'elle des perpétuelles macules qui ne puissent estre jamais effacées par les vertus.*

MARGUERITE *havoit de grands & singuliers dons de Dieu en son esprit, mais elle n'entretenoit assés bien la gravité de son tiltre par une continuelle & arrestée constance, car elle estoit trop facile à croire, & son esprit estoit si muable que facilement on la tourneoit çà & là. Et davantage elle avoit entretenu & supporté de son bien,*

*son ayde, sa faveur, sa grâce, plusieurs personnages qui estoient suspects, les uns d'avoir violé nostre Religion, les aultres de l'avoir mesprisée.*

*Ce sont les propos que les obtrectateurs tenoient d'elle, mais à des accusateurs véhéments & molestes. Quoy, Alençonnois, ces mensonges sont elles point entrées en vostre esprit, vous émeuvent elles point ? Mais nous sçavons très bien comment nous devons éviter le coup des fauls crimes que les médisants tirent contre* MARGUERITE *comme des dards empoisonnés.*

*Je sçay que les Philosophes & toutes bonnes & saiges personnes ont tousjours blamé en tous Estats, & principalement aux Princes, ceste legiéreté de croire. Platon l'appelle mère d'inconstance & Caton, en Plutarche, la nomme source de grands mauls, & Solomon aussi escrit que c'est un argument & signe de legiéreté d'esprit. Parquoy il est assés clair que ceuls qui croient trop aisément le plus souvent n'hont l'esprit bien arresté, ne la volunté bien ferme.*

*Que si je t'accordois ceste imperfection en* MARGUERITE, *ce que je ne puis faire, pour quoy ne me confesserois tu aussi qu'elle peut estre excusée en elle ? Car il fault havoir egard au sexe, que le Poëte appelle variable & muable, & S. Pierre escrit que c'est un vaisseau fragil & infirme. Mais qui peut avoir jamais esté si perfaict que sa vie n'ait esté en quelque chose répréhensible ? Quels Princes furent onc plus forts & magnanimes qu'Alexandre & Jules César ? Toutefois ils ont aulcunement obscurcy leur nom, l'un par yvroignerie, l'aultre par trop grande ambition. Il n'estoit rien si sainct ne si sage que Socrate ; toutefois il n'évita le reproche de timidité, & son disciple Platon a esté suspect d'aimer peu pudiquement, & Aristote, son au-*

*diteur, a esté noté d'estre mol & efféminé. La gravité de Caton inciteoit un chascun à le révérer, mais la coustume qu'il havoit de boire & de banqueter aulcunefois toute la nuict a diminué je ne sçay quoy de sa grandeur. Et à Cicéron, qui fut appellé des Romains* Père de Patrie *& qui remit Rome en sa liberté & franchise, fut reproché qu'il s'asseoioit sur deux selles, en quoy son inconstance fut notée.*

*Que si nous mettons en avant tous les Empereurs, Princes, Philosophes & les illustres personnes, tant hommes que femmes, certes tu n'en trouveras un seul qui ayt esté entièrement perfaict. Solomon estoit remply de la sagesse Divine, & le Seigneur mesmes appelle David son serviteur, & toutefois le trop grand amour des femmes induisit l'un à idololatrie, l'aultre à adultère & homicide. Et l'Apostre S. Pierre, combien qu'il heust l'esprit de Dieu & deust havoir la principauté & prélature en l'Église Chrestienne, fut toutefois trouvé répréhensible.*

*Somme, qui est celuy qui ait oncques esté tant insigne en piété, en foy, en sanctité & en toutes les vertus, qui n'ayt failly en quelque chose? S'il n'estoit ainsi, pour néant diroit l'Escripture que sommes tous subgets à vanité, tous avons failly du droict chemin, & n'en est un seul qui de sa nature face aulcun bien. Que si nous estions du tout sans vice & péché, pourquoy nous commanderoit Jésus prier que nos offenses nous soient remises & pardonnées ainsi que nous pardonnons à nos prochains celles qu'ils nous ont faictes? Mais je ne veuls dire cecy, comme voulant inférer que les grands & énormes péchés puissent estre excusés sur les vices d'aultruy & que ce pendant ne devons nous efforcer, de nostre telle quelle puissance, que nostre vie soit le moins maculée de vices que faire ce pourra, mais, pour monstrer que ceuls sont grandement coulpables*

*& repréhensibles qui demandent en nostre Royne ce que personne ne peut havoir en ce Monde & qui veoient clairement les petits & légiers péchés des aultres, mais sont aveugles auprès de leurs énormes & détestables vices.*

*Pour retourner donc à* MARGUERITE, *combien que nous puissions à bon droict nier l'inconstance que les mesdisants luy reprochent & regetter sur l'infirmité de son sexe ce qui lui tournoit à vice, toutefois ce qu'ils appellent légiéreté & inconstance, nous dirons que ç'a esté une candeur &, pour parler comme l'Escripture Saincte, une simplicité. Au Genèse, Jacob est fort prisé de sa simplicité, & Job nous est proposé comme simple & droict homme. Aussi escrit Solomon le juste vivre au Monde en simplicité & qu'il nous fault cercher Dieu avec une simplicité d'esprit. Et S. Paul après, escrivant aux Corinthiens, se glorifie de n'avoir conversé au Monde en sagesse charnelle, mais en simplicité. Or prend il ceste simplicité pour une candeur. Quand il loue aux mesmes Corinthiens la charité de ceuls de Macédone, qui, quelque pauvreté qu'ils heussent, avoient secouru les pauvres de Jérusalem de toutes choses nécessaires par un simple cœur, c'est de cœur candide, non fainct ne double. Et Job, louant la mesme vertu, dit que le Seigneur n'abandonne & ne repoulse jamais les simples, mais qu'il ne preste sa main aux malings.*

*Mais, ô Alençonnois, à quelle fin disons nous tout cecy, sinon pour vous monstrer clairement que nous appellons justement simplicité ce que les détracteurs de* MARGUERITE *appellent inconstance & esprit muable? Je dy simplicité une ingénuité & candeur de franc cœur, ne pensant à aulcune malice, déloyaulté & dol. Mais d'où vient cest candeur que de Charité? Car Charité, comme dit S. Paul,*

*ne pense à aulcun mal & n'est point maligne. Or* MARGUERITE, *jugeant l'esprit & le cœur d'aultruy selon le sien, croioit tout & aisément se laisseoit tromper comme celle qui n'eust voulu tromper personne. Il est propre & quasi comme naturel aux Princes & grands Seigneurs d'adjouxter facilement foy aux parolles de ceuls par le conseil & prudence desquels ils sont gouvernés, & par ainsi ou quelquefois ils font actes répugnants au devoir & office d'un Prince. Combien qu'ils n'en soient du tout excusables, ce néantmoins le fault imputer à ceuls qu'ils hont à leur costé, à leurs aureilles & à leur conseil, comme nous estimerons qu'on leur devra attribuer si les Princes gouvernent leurs subgets saigement, droictement & en vray Prince.*

*Mais quoy, pourra dire le détracteur, vouldras tu excuser, sur ceste simplicité & candeur, que* MARGUERITE *recevoit trèshumainement ceuls qui sentoient bien peu chrestiennement de nostre foy & religion? Certes je ne te dy cela, & aussi ne te confesseray je ce que tu dis. Mais, qui que soit qui essaiera imprimer ceste note à* MARGUERITE, *il fault, ou que jamais il ne l'ayt congnue, ou qu'il soit le plus impudent de tous les hommes. Mais faignons qu'ainsi soit qu'elle ait aidé & porté faveur à quelques uns, l'issue & la fin desquels a donné tesmoignage à leur impiété, vouldrois tu de cela inférer qu'elle ayt esté impie? Mais S. Jhean commande que nostre porte ne soit ouverte à un tas de gents impies, sans loy, sans foy, qui n'apportent saine doctrine, &, qui plus est, il nous défend de les saluer, disant que qui fera aultrement communique à leurs maulvaises œuvres. Certes c'est trèsbien & chrestiennement dict, mais, si quelcun vient à toy de qui tu n'auras encore expérimenté les mœurs, luy refuseras tu le*

*parler? Si ainsi le fays, oultre ce que tu manifesteras ton inhumanité, tu jugeras & condamneras aussi ton frère selon la face, qui sera contre la prohibition de Jésus-Christ. Que si tu l'as reçeu en ta maison, le congnoissant faire par la parolle, par escript, par ses mœurs, tout acte de fidèle Chrestien, le chasseras tu de ta compaignie? Luy defenderas tu ta maison? Luy feras tu la guerre devant qu'il ayt mis dehors l'impiété qu'il a cachée dans son cœur? Je croy, certes, que tu ne le ferois, &, où un aultre le feroit, tu ne l'approverois. Pourquoy donc le condamnes tu en* MARGUERITE?

*Elle estoit la plus humaine & la plus libérale femme du monde; elle escouteoit parler tous estats & toutes nations d'hommes; elle ne refuseoit sa maison à personne; elle ne vouloit, quand on la prieoit de quelque chose, que celuy qui demandeoit s'en allast refusé. Est ce merveille si, entre tant de gents différents de nation, d'estat, de profession, on a veu dissimilitude de mœurs & d'opinions? Mais toutefois elle n'en aimoit d'aultres plus affectueusement que les gents de lettre, & ceuls principalement qui à leur érudition avoient conjoinct la piété & intégrité de religion. Elle faisoit essay du sçavoir & de la doctrine de tous, mais, avec l'Apostre, elle retenoit ce qui en estoit le milleur, &, quand elle avoit examiné les esprits des hommes, elle embrasseoit d'une maternelle affection ceuls qui apparoissoient estre de Dieu. Mais ceuls qui n'estoient de Dieu, je dy ceuls desquels les faicts répugnoient à la parolle, ceuls de qui la vie estoit scandaleuse, ceuls de qui la doctrine estoit doctrine inspirée des Démons, une doctrine impie, sacrilègue & qui deust estre dégettée, après qu'elle les avoit aigrement tencés, après que leur avoit monstré leur faulte, après que trèshumainement les avoit*

*voulu remettre au chemin de vérité, s'ils ne vouloient se recongnoistre & amender, selon le précepte de S. Paul qui commande d'éviter l'hérétique après la première ou seconde admonition, incontinent les déchasseoit de sa Maison, de sa famille & de sa compaignie.*

*Que si tu m'estimes ne dire vray, les Domestiques, Officiers & serviteurs de* Marguerite *soient ouïs &, avec euls, tant & de si grands personnaiges, qui la congnoissoient de longue main, soient aussi ouïs, car ceuls là sont bons, suffisants & véritables tesmoings de ce que je vous dy &, s'ils ne peuvent encor satisfaire, la vie de* Marguerite *en portera avec euls tesmoignage, laquelle, tant en faicts qu'en parolle, donneoit un singulier exemple de piété & religion. Que si ne les hommes ne la vie d'elle ne peuvent divertir les babillards obstinés en leur malice de ceste perverse opinion qu'ils hont, nous avons entre les mains ses escripts, qui convaincront les malings, non seulement de calumnie, mais aussi de rage & de follie, car ils parlent si bien de quelle piété, de quelle sanctité, de quelle religion elle sentoit de la foy Chrestienne, que quiconques le niera il déclarera non seulement sa bestialle ignorance & resverie, mais aussi son impiété. Et où toutes ces choses ne pourroient oster de ton esprit la sinistre opinion que tu y as conçeue, & enracinée contre* Marguerite, *si ne me pourras tu nier ce que S. Jhean escrit : Bienheureux estre ceuls qui meurent au Seigneur.*

*Mais dy moy, je te pry, qui meurent ainsi que ceuls qui confessent Jésus estre le Christ, fils de Dieu, au sang duquel nettoiés de toutes nos ordures & reconciliés à Dieu, son père, & adoptés par Foy au nombre de ses enfants, sommes escripts héritiers en l'héritage céleste, qui est la vie éternelle? Mais d'où nous vient il d'affermer & confesser*

*Jésus estre tel? Certes nous ne l'apprenons des préceptes des Philosophes, non des contentions sophistiques, non du jugement de la Chair, non des traditions des hommes, non de la sapience & prudence humaine. Il est vray que la Saincte Escripture enseigne ce que devons nous persuader de Jésuschrist, mais que cela nous soit persuadé & demeure appréhendé & imprimé dans nostre cœur. Certes, celuy seul le donne de qui S. Paul dit : « Personne ne peut confesser Jésuschrist que par l'inspiration du sainct Esprit. » Puis qu'ainsi est, je vous demande maintenant, ô Alençonnois, veu qu'il n'y a d'accord ne de compaignie entre Christ & Bélial, entre la lumière & les ténèbres, le sainct Esprit saisira il l'esprit & l'entendement des Athéistes, Anabaptistes, Juifs, Gentils & Hérétiques?*

*Qu'estimerons nous donc qu'on doibt juger de* Marguerite, *laquelle, ayant en sa griefve maladie perdu la parolle presque trois jours devant son trespas & l'ayant recouvrée à l'heure qu'elle voulut départir de ce Monde, d'une voix mourante crya :* Jésus, Jésus, Jésus, *&, ces parolles dictes, rendit l'esprit à Dieu? Que si Jésus n'eust esté imprimé au plus profond de son cœur, si elle n'eust apprehendé Jésus par foy, si elle n'eust du tout mis & appuié son espérance en Jésus, comment eust son Esprit rendu telle voix par les organes de son corps? Or est il donc crédible que le sainct Esprit assisteoit à sa mort, ce qui n'est donné aux infidèles & reprouvés, mais aux esleus & fidèles seulement, & pource ne nous est il licite de dire :* Bienheureuse est Marguerite, qui est morte au Seigneur?

*Encor vous diray je une autre chose, ô Alençonnois, qui pourra fort confirmer le sainct Esprit n'avoir failly à* Marguerite. *Car lors estoit* Marguerite *à Thusson*

*quand* FRANÇOIS, *son frère, décéda, la mort duquel personne ne luy ausoit adnoncer, car ils étoient ensemblement conjoincts d'un si estroit & si ferme lien d'amour fraternel que, ne de la mémoire de nos prédécesseurs, ne de la nostre, onc n'en fut ne veu ne ouy de second. Son frère tant de fois l'avoit priée par lettres, un peu devant qu'il mourust, qu'elle se retirast à la Court affin que l'indissoluble lien de leurs cœurs & voluntés ne souffrist que les corps fussent séparés, &, comme ils avoient este ensemblement nourris & institués au Monde, ainsi départissent ensemble de ce Monde.*

*Or, le jour que* FRANÇOIS *nous fut osté, elle mesmes le m'a depuis ainsi dit, luy fut advis en dormant qu'elle le veit palle & d'une triste voix l'appellante sa Sœur, en quoy elle print un trèsmaulvais signe &, se doubtant de cela, envoya à la Court plusieurs Couriers sçavoir de la disposition du Roy son frère, mais il n'en retourneoit un seul vers elle.*

*Un jour, s'estant de rechef son frère apparu à elle ainsi qu'elle dormoit — desjà y avoit quinze jours qu'il estoit trespassé, — demanda à ceuls de sa Maison s'ils avoient ouy aucune nouvelle du Roy, lesquels luy respondirent qu'il se porteoit trèsbien, & adonc voulut aller à l'Eglise.*

*En y allant, elle appella Thomas le Coustelier, jeune homme de bon esprit & son Secrétaire, auquel, comme elle disoit l'argument d'une lettre qu'elle vouloit escrire à une Princesse de la Court pour entendre d'elle de la prospérité du Roy, elle ouyt, de l'aultre costé du cloistre, une Religieuse, quelque peu tournée de son cerveau, qui se plaignoit & pleureoit fort.* MARGUERITE, *de sa nature encline à commisération, va en diligence vers ceste fille, luy*

*demande qu'elle ha à pleurer & l'enhardit dire si elle vouloit quelque chose. Adonc la Religieuse commence à lamenter de plus fort &, en regardant la Royne, luy dist qu'elle déploreoit sa fortune. Quant* MARGUERITE *entendit ces parolles, retournée vers ceuls qui estoient avec elle, leur dist : « Vous me celiés la mort du Roy, mais l'Esprit de Dieu la m'a révellée par ceste folle. » Cela dit, retourne en sa chambre &, sans faire aulcun acte de femme, se mist à genoils & trèshumblement remercia le Seigneur de tous les biens qu'i luy plaisoit luy faire.*

*Aussi, peu de jours devant qu'elle tumbast en sa dernière maladie, ce que nous avons sçeu de ceuls à qui* MARGUERITE *mesmes l'a dit, comme elle dormoit, luy fut advis qu'elle veoioit une trèsbelle femme, tenante en sa main une couronne de toutes sortes de fleurs, qu'elle luy monstreoit & luy disoit que bien tost elle en seroit couronnée. Or sçavoit elle bien qu'elle ne devoit interpréter ce songe comme si dans peu de jours après elle deust mourir, mais toutefois ne le deprisa tant qu'elle ne penseast à ce qu'il pouvoit signifier, & interpréta ceste couronne pour la béatitude éternelle.*

*Je ne doubte point qu'un tas de scrupuleus & sévères censeurs ne se mocquent de cecy & ne disent* MARGUERITE *avoir esté superstitieuse d'adjouxter foy aux songes, & nous fols de réciter telles choses d'elle. Mais ceuls qui s'en mocquent, ou sont avec nous Chrestiens ou Philosophes, ou du tout Athéistes & sans loy. Que s'ils sont du nombre de ceuls qui ne tiennent grand compte de nostre Religion & la veulent postposer aux traditions des Philosophes, me respondent donc qu'il leur semble de Platon, d'Aristote, de Cicéron, de Valère le grand, desquels les*

*escripts traictants de telle divination ont esté reçeus de nos prédécesseurs & mis entre nos mains.*

*Le Philosophe vouldra que je tienne les divinations des songes n'estre vaines & inutiles pource que l'issue & l'effect approuvent la discipline qui traicte de telles choses, &, pour mieuls m'induire à le croire, mettra en avant l'exemple des deux Arcades, dont l'un, qui estoit allé loger à l'hostelerie, apparut en dormant à celuy qui estoit en maison bourgeoise, le priant de ne laisser sa mort impunie & qu'il avoit esté tué par son hoste, getté dans un tumbereau & couvert de fumier, ce que l'aultre trouva le matin estre vray.*

*Si cela est croyable, pourquoy ne croiray je aussi que le feu Roy* François *a peu adnoncer à sa Sœur* Marguerite *en son dormant qu'il estoit trespassé? Nous lisons qu'une femme de Sparte, nommée Rutilie, après que plusieurs mois elle eut attendu son mary, qui estoit allé à la guerre, sans en avoir nouvelles, un jour qu'elle retourna du marché à sa maison, trouva une petite chienne, qu'elle aimeoit fort, triste & gémissante, dont elle divina la mort de son mary, qu'elle sçeut le lendemain. Si tu veuls que je le croye, qui m'engardera de croire aussi que ceste Religieuse folle a peu par ses pleurs signifier à* Marguerite *la mort du Roy son frère? Socrate en Platon, estant prisonnier, veit en dormant une trèsbelle femme qui, l'ayant appellé par son nom, lui dist ce vers d'Homère :*

Dedans trois jours te trouveras en Pthie.

*Le lendemain, il dist à son amy Criton qu'il luy convenoit mourir dans trois jours, & ainsi luy arriva qu'il avoit prédit. Si le Platonique s'efforce de me contraindre à*

*croire cecy, il luy est aussi nécessaire m'accorder celle, qui dist à* Marguerite *en songe que bien tost elle seroit couronnée de la couronne qu'elle luy monstreoit, avoir entendu de la couronne de vie qu'elle devoit recevoir après la mort du corps.*

*Que si nous avons affaire aux Chrestiens, je croy qu'ils ne nieront que le Seigneur a accoustumé, quelquefois par songes, quelquefois par d'aultres signes extérieurs, nous faire entendre sa volunté & nous révéler ce qui nous doibt advenir. L'eschelle que Jacob veit en dormant n'estoit elle pleine de grand mystère? Et dirons nous les songes de Joseph avoir esté vains & dignes de mépris, ou bien divins? Ce que le Seigneur dist par songe à Abimélech, aux Prophêtes, à Joseph, mari de la vierge Marie, & aux trois Saiges d'Orient, combien il estoit véritable & divin l'issue suffisamment le tesmoigne. Tu diras ce que nous appellons Songes n'estre toujours vrays. Certe, je te le confesse, & te dy d'avantage que plusieurs sont fort obscurs, mais aussi il y en a plusieurs vrays qui adnoncent à ceuls qui les sçavent bien observer maintes choses incrédibles à la Chair. Le Seigneur défend l'observation des songes, mais aussi l'Escripture Saincte crie qu'il luy fault laisser l'interprétation des songes.*

*Et par ainsi les songes qui adviennent au dormir mal disposé, je dy, comme Socrate dit en Platon, les songes perturbés & confus que font ceuls qui sont pleins de vin & de viandes, ne doivent estre observés, &, quant aux songes obscurs, il fault recourir au Sainct Esprit qui, portant tesmoignage à nostre Esprit que nous sommes enfants de Dieu, certainement ne nous pourroit laisser estonnés, troublés & esperdus ès choses perplexes, doubteuses & incertaines. Quant est des Epicuriens & Athées, il ne se*

*fault enquérir qui leur semble des songes, car, ainsi que dit Cicéron, ils ne sentent rien de ce qui est bon & honneste. Car, puisqu'ils ostent du tout la divinité à nos Esprits, ils nieront aussi la divination leur estre au dehors manifestée & au dedans divinement enclose, mais les Philosophes ne les préféreront à Platon & Socrate; les Chrestiens ne les préposeront à l'Escripture Saincte, & tous ceuls qui hauront quelque iugement les laisront là comme enragés & furieus.*

*Or n'est il donc absurde que nous avons dit* MARGUERITE *avoir diviné par son songe la mort luy estre prochaine, attendu que ce qui s'en est ensuivy assés l'a confirmé. Car, depuis son songe, elle abandonna tous ses biens & en laissa l'administration au bon plaisir du Roy de Navarre, son mari, contre sa coustume ne tint plus aucun compte de ses domestiques occupations, ne voulut plus entendre des affaires de personne, désista de passer le temps à ses acoustumées compositions, commença s'ennuier de toutes choses, & de ce qu'elle préveoioit devoir arriver après sa mort elle en escrivit au long à ceuls ausquels les affaires pourroient un jour toucher, &, aiant ainsi donné ordre à toutes choses, tumba en sa dernière maladie, où, avoir esté vingt jours fort tourmentée, au chasteau d'Odos au pais de Tarbes, sur le 59 an de son aige, est allée de vie à trespas.*

*Tout ce que jusques icy je vous ay dit des vertus de* MARGUERITE *selon la capacité de mon petit esprit, ô Alençonnois, vous l'avés veu & congnu en vostre Princesse, & à vostre trèsgrand proffit avés expérimenté que je n'ay rien dit que vérité. Aujourdhuy vous estes tous dolents que la mort vous a osté cet incomparable thrésor. Aussi l'est toute la France, & certes non sans cause, car,*

*tant que la bonne Royne a vescu avec nous, amplement ne congnoissions combien elle nous estoit nécessaire, mais aujourdhuy nous avons commencé à le congnoistre &, devant qu'il soit peu de temps, de plus en plus nous en haurons l'expérience. Car, comme celuy qui porte en un anneau une précieuse esmeraude, quoy qu'en la regardant elle remplisse ses œils & ne les puisse saouller, si est ce qu'il ne congnoit quel proffit luy porte sa gratieuse verdeur jusques à ce qu'elle soit saillie hors de son œuvre, car lors, ne veoiant plus cest object qui luy recréoit ses œils, il regrette la pierre perdue, dont ne tenoit grand compte quand il l'havoit à son plaisir. Ainsi, tant que les bons & vertueus conversent avec nous & que nous les emploions à nostre proffit, nous congnoissons tellement quellement leur présence nous estre utile, mais, quand ils sont morts, bien tost après leur absence nous tesmoigne de combien ils nous servoient, euls estants en vie.*

*Et qu'il ne soit vray, interrogeons tous ceuls à qui* MARGUERITE *a presté sa faveur, à qui elle a aidé de son autorité, à qui elle a faict du bien par sa libéralité. Combien y a il de veufves, combien d'orphelins, combien d'affligés, combien de vieilles gents, à qui elle donneoit pension tous les ans, qui aujourdhuy, comme les brebis, mort leur Pasteur, sont çà & là esquartés, cerchent à qui se retirer, crient aux aureilles des gents de bien, pleurent leur misérable fortune, mais ce pendant ne trouvent aulcuns, ou en trouvent bien peu qui les consolent.*

*Et, si ceuls, à qui la mort de* MARGUERITE *a apporté une irréparable perte & dommage, devoient demeurer en perpétuelle tristesse & ennuy, certes, ô Alençonnois, je vous ayderois par mon Oraison à pleurer. Car je n'en sçaiche aultres qui deussent plus tost se revestir de noir &*

*estre solitairement tristes que vous, qui avés perdu une Princesse, laquelle perfaictement vous aimeoit & n'estoit moins songneuse de vostre proffit que du sien mesmes. Tous vos voisins, elle vivante, pourchassoient vostre alliance & amitié, & n'y avoit nation en France qui ne portast honneur à ceuls d'Alençon, non certes pour aultre cause sinon qu'ils sçavoient bien que* MARGUERITE *vous aimeoit tant que l'injure qui vous eust esté faicte, elle l'eust réputée faicte à elle. Maintenant vos voisins courent sur vous, & tous les aultres vous hont en mespris & dédaing parce qu'ils sçavent que la corde de vostre ancre est couppée.* MARGUERITE *avoit remis en sa pristine vertu vostre Parlement & Eschiquier, qui estoit demeuré en langueur, & le vous avoit rendu en vostre ville fréquent & honorable; aujourd'huy il est estainct avec son corps. A l'ayde de* MARGUERITE *vous aviés recouvré la liberté qu'aviés perdue &, tant qu'elle a vescu, l'aviés gardée; aujourd'huy elle vous est ostée & transportée ailleurs. Et, pour dire en un mot toutes vos calamités,* MARGUERITE *morte, toute l'espérance, l'ayde, le support & appuy des Alençonnois sont abbatus.*

*Quand je dy ces parolles & que je mets devant nos œils, tant nostre particulier dommage que la perte publique que la mort de* MARGUERITE *nous apporte, certes à peine me puis je abstenir de pleurer, car le cœur me dit que nous sommes menacés de plus grands mauls, qui estoient empeschés par la présence de* MARGUERITE, *si le Seigneur par sa pitié ne nous préserve. Mais quel proffit nous reviendra de nous mettre à pleurer & lamenter comme femmes?*

*J'accorde bien qu'il fault donner cela à l'humanité que quiconques est privé de ses affections, sçavoir est qui aura*

*perdu son père, sa mère, ses frères, ses enfants, ses amys & telles choses qui luy sont trèschères, soit esmeu de quelque douleur, mais il nous fault havoir tel tempérament en nostre dueil que toute occasion de mocquerie & de calumnie soit ostée aux ethniques, gentils, gents impies & vivants sans Loy, qui tiennent nostre Religion pour chose ridicule, & que nostre douleur sente le Christianisme. La Mort a donné grande occasion de tristesse à ceuls qui ont perdu* MARGUERITE; *mais pourquoy hauront ils ainsi le couraige failly, veu que ne les douleurs, ne les larmes, ne les cris ne peuvent donner aulcun remedde à tels mauls?*

*Je ne doubte que, quand elle estoit détenue au lict de la maladie dont elle est décédée, s'il eust esté possible de rachapter sa vie par mort, plusieurs heussent faict ce que Alceste feist pour Admète son mari. Et, si aujourd'huy nous pouvions impétrer de Dieu ce que, selon le dire des Poëtes, Laodamie impétra par ses pleurs, qu'en consolation de nostre dueil nous peussions veoir l'umbre de* MARGUERITE, *certes, je croy qu'il y en auroit qui expireroient entre ses bras comme l'aultre feist entre les bras de son mari Protésilae. Mais puisque nous ne devons, je ne dy seulement demander telles choses au Seigneur, mais aussi ne les penser, qu'est ce qu'il nous reste à faire? Ferons nous comme Evadné, qui se getta dans le feu lors que les éxèques de son mari Capanée se faisoient? Ou nous defferons nous nous-mesmes avec Cléopatre, son amy Antoine mort, ou avec Marc Plautie quand on faisoit les funérailles de sa femme Orestille à Tarente? Quoy donc? Suivrons nous l'audacieus acte de Portie, qui, advertie de la mort de Brute son mari, avalla des charbons ardents & se suffoqua? Si nous faisions telles choses, quel jugement*

*laisserions nous à faire de nous? Qui est ce qui ne nous soubhaitteroit esprit, entendement & raison?*

*Possible me diras tu que ne devons user de cruaulté contre nos corps, mais tu requerras qu'à tout le moins il te soit permis de faire ce que feist Artémise, laquelle nous lisons avoir esté si fort esmeue de la mort de Mausole, son mari, qu'elle tumba éthique d'inconsolable douleur. Mais lequel des deus est moins cruel à son corps, celui qui court au cordeau pour se pendre, ou se donne un coup de poignard dans le cœur, ou celui qui se fait languir de dueil & de tristesse? Mais, quand nous penserions à telles choses, l'Apostre S. Paul nous en retire quand il dit que ceuls sont avec les Gentils aveuglés d'ignorance & destitués de toute espérance qui prennent si grand dueil de la mort de leurs parents & amys que le cœur leur fault & deviennent tous esperdus & transis. Que s'il vous est advis que nous devons pleurer la mort de* MARGUERITE, *suivés l'exemple d'Antoine le Piteus, qui institua à Faustine, sa femme morte, pareils honneurs que aux Dieus & luy érigea des statues, ou bien pleurons la comme nous lisons Antimache, poëte Grec, avoir pleuré Lysidice, sa femme, sçavoir est par flébiles élégies qui descrivent & révèlent ses vertus & louenges. Combien toutefois que je ne sçaiche personne, ou tant exercé en éloquence, ou de si près approchant à la dignité d'Homère & à la gravité Maroniane, qui peust mieuls paindre* MARGUERITE *au vif qu'elle s'est painte de son propre pinceau, je dy par ses escripts, qui si bien expriment son esprit, sa doctrine, sa foy, sa vie, que plus n'est besoing ériger des statues à celle qui s'est assés fait congnoistre au monde, pour l'ensuivre ne luy faire des honneurs divins, veu qu'elle excedde toute louenge & aujourd'huy jouit de la divinité que le Seigneur Dieu a*

*promis donner après la mort corporelle à tous ceuls qui reposeront leur fiance en luy.*

*Que cuiddes tu qu'elle te diroit si elle veoioit que tu la déplorasses par féminines pleurs? Ceuls qui ouirent les propos qu'elle tenoit de l'immortalité de l'Ame & de la béatitude céleste un peu devant qu'elle départist de ce monde, sçavent trèsbien qu'elle craignoit peu la mort, ains qu'elle l'attendoit à visage riant, comme sentant trèsbien qu'elle luy estoit fort proche. Mais il sembleoit qu'elle l'embrasseast comme quelque bonne & joyeuse nouvelle, & la bienvenoit comme si c'eust esté celle qui la venoit delivrer de servitude. Pourquoy donc serons nous envieus contre* MARGUERITE *du bien qu'elle avoit si ardemment desiré &, quand elle l'a obtenu, a monstré une merveilleuse joye & liesse? Si elle estoit encor avec nous & elle fust tourmentée de plusieurs mauls, serions nous marris si elle en estoit delivrée? Et toutefois Euripide dit que la mort est le souverain remedde de tous mauls; Æschyle l'appelle médecine des mauls incurables; Ciceron la nomme libératrice de tous mauls. Qu'est ce Monde aultre chose qu'une grand mair de mauls; pour quoy desirons nous que de rechief elle soit enveloppée de mauls? Quand tu la veoiois en son lict malade, bataillante avec la maladie, n'eusses tu voulu que Hippocras ou Galien fussent ressuscités pour luy rendre sa santé? La Mort, que Sophocle appelle le dernier médecin de toutes maladies, t'a donné ce que tu desirois; pourquoy maintenant es tu marri qu'elle soit guarie de toutes maladies? Et, si elle vivoit & tu la veisses enfermée en quelque prison, te seroit il grief de veoir qu'on la vint delivrer? Thémiste disoit que l'Ame est liée au Corps humain contre Nature & dériveoit la vie de violence pour ce qu'elle est retenue au Corps par*

*force & violence, & Cicéron appelle nostre Corps la prison de l'Ame pour ce que l'Ame, quand elle sort du Corps, en est delivrée comme d'une prison. Se douloir donc de la mort de* MARGUERITE, *certes, ce n'est aultre chose que la desirer estre enchesnée en liens perpétuels. Et, si tu l'eusses veu au milieu d'une grande eau dans une petite nacelle pourrie & fendue, agitée çà & là des flots & des vents, t'eust il fait mal si elle feust venue à port? Qu'est ce Monde sinon, comme dit Chrysostome, une mair enragée qui tous les jours produit & nouveaus & dangereus périls? Tout y est plein de tumultes, de noises; il n'y a que des rochiers caichés soubs les eaux, il n'y a que des destours tortus, il n'y a que des grands flocs, il n'y a que des orages & tempestes; somme, il n'y a que toute horreur & menaces de mort. Et nostre corps est comme une nacelle entr'ouverte, mise au milieu de ceste grand mair, laquelle, si elle n'est régie par un tresexpert Nauchier, qui est la Grâce Divine, ce que reste de salut sera de n'havoir aulcune attente de salut. La Mort a delivré* MARGUERITE *de tous ses périls, la Mort l'en a gardée, & pour ceste cause Sotade l'appelle le port de tous les mortels.*

*Vous permettrés, ô Alençonnois, que j'adjouxte encore quelques aultres raisons qui monstrent clairement que devons plus tost nous resjouir de la mort de* MARGUERITE *que nous asseicher de tristesse & mélancholie. Faignons que nous la veoions maintenant, après qu'elle a escouté tout le monde, après qu'elle a signé mille lettres, après qu'elle a medité quelque grave composition, après, dy je, qu'elle a vacqué tant aux publiques occupations qu'à ses privés affaires, estre couchée en son lict, l'ame de laquelle, qui tout le jour a esté diffuse par le corps & respandue aux sens, deschargée de son fardeau, se réunit par un*

*douls dormir & se caiche au dedans, si bien que jamais elle ne fut veue dormir plus doulcement ne plus à son aise. Où est celui de nous qui seroit marri de son repos? Et, si son Valet de chambre ouvroit la porte à quelques uns qui feissent tel bruit qu'elle s'en eveillast, ne luy dirions nous toutes les injures du monde &, quand elle reposeroit, n'imposerions nous silence à un chascun? Ne les advertirions nous de marcher tout beau? Que n'en faisons nous aujourd'huy autant? Car, si croions à l'Escripture Saincte,* MARGUERITE *n'est morte, ains elle dort, & Cicéron est tesmoing qu'il n'y a rien plus semblable à la Mort que le dormir. Cela est confirmé par ce qu'Aristote escript de George, Léontin, qui, estant prochain de la mort, & comme les forces lui défailloient, estant assommé du dormir, fut interrogé que c'est qu'il faisoit, & respondit que le Dormir desjà commenceoit le mettre entre les mains de son frère. Puis donc que* MARGUERITE, *après grands & longs travails, maintenant dort, pourquoy faisons nous bruit à son repos?*

*Je ne vey onc personne qui fust marri quand elle se préparoit pour aller à la Court veoir le feu Roy, son frère, & quand, pour ce faire, elle se mettoit en sa lectière. Et qu'est ce que Mort, sinon, comme Platon estime, une certaine permutation & changement de demeure que fait l'ame de ce lieu en un aultre, sçavoir est, comme luy mesmes dit, de ce Monde au Ciel où elle est rendue, l'assemblage d'elle & de son corps disjoint & deffait. Certes,* MARGUERITE *est allée à la Court de ce grand Dieu, Empereur & Seigneur de tout le Monde, de la présence duquel elle jouit maintenant en gloire & béatitude éternelle, à laquelle elle aspiroit de tout son cœur quand elle converseoit en ce Monde. Veuls tu la déchasser du Ciel?*

*Veuls tu la priver des célestes & immortelles joyes? Veuls tu de tranquilité, de repos, de liberté, de félicité, la rappeller aux peines, aux labeurs, à servitude & à misère? Longtemps y a qu'elle avoit commencé un voiage difficile, pénible & dangereus; maintenant elle l'a fait, & ne luy reste plus aucun soing ne solicitude. Vouldrois tu qu'elle eust failly au milieu du chemin?*

*Vous sçavés, ô Alençonnois, que toutes ces choses sont véritables, & m'accorderés qu'il est bien aliéné de raison & de certain jugement de lasser son corps & son esprit pour les choses que ne pouvons obtenir, & se tourmenter quand nous avons perdu ce qui est hors d'espérance de recouvrement. Je croy certes que nous vouldrions tous* Marguerite *revenir en vie par nos pleurs & lamentations, mais qui doubte que cela ne se peut faire? Nous desirons tous sa présence & vouldrions qu'elle ne fust encor décédée; toutefois nous ne le devons vouloir. Car qu'est cela aultre chose qu'opposer à la volunté de Dieu nostre volunté, qui toutefois luy doibt estre subgette, comme une chambrière à sa maistresse? Que voulons nous donc puisque nostre volunté n'ha plus de puissance? C'est fait.*

*Mais j'entends, ô Alençonnois, que d'aulcuns y a qui veulent couvrir & défendre leur dueil pour dire qu'ils se lamentent ainsi en mémoire de* Marguerite, *comme si l'on ne pouvoit autrement faire son devoir vers les trespassés ou célébrer leur mémoire qu'en arrousant leurs monuments de larmes. Mais ceste excusation n'est ne raisonnable, ne recevable, pource que les vertus de* Marguerite *sont assés suffisantes pour nous remettre en nostre esprit la mémoire d'elle. Nous ne demandons des statues ne de grandes structures de sépulchre pour nous exciter à nous en souvenir; car c'est à faire à ceuls qui n'hont point*

*heu leur cœur fiché en l'amour des trespassés. Laissons donc les froids & fainčts collaudateurs des morts refraischir leur mémoire, ou en lisant les inscriptions des sépulchres ou en regardant les statues qui leur sont érigées, car nous havons tousjours mémoire de la Royne de Navarre. Et, ores que nous en eussions du tout perdu la souvenance, nous havons une aultre chose qui nous la renouvelle, c'est une Princesse ornée de singulière vertu, laquelle quand nous regarderons, l'image de* MARGUERITE *se représentera à nos œils.*

*De ce que nous aimons & souhaittons fort, nous havons incessamment le nom en la bouche, car il récrée nostre esprit, &, si nous veoions quelque chose qui nous excite la mémoire, nous sommes tous consolés & joïeus en la regardant. Or nous desirons de veoir en vie* MARGUERITE DE VALOIS, *sœur unique du Roy* FRANÇOIS *& Royne de Navarre, qui estoit le soubstien & appuy des bonnes Lettres, & la défense, refuge & reconfort de toutes personnes désolées, & Dieu nous a laissé une aultre* MARGUERITE DE VALOIS, *fille du grand Roy* FRANÇOIS, *sœur unique du trèsprudent & trèsvičtorieus Roy de France* HENRY, *studieuse des bonnes Lettres, support des personnes dočtes, & trèsliberale Princesse envers un chascun. Elles ne diffèrent de nom, de surnom, de maison, de sang, d'armoiries; il peut estre qu'elles différoient quelque peu en grandeur, car l'une estoit Royne & l'aultre attend encor le tiltre Royal, mais elle est trèsdigne d'estre colloquée, non avec un Roy seulement, mais avec un Monarche & dominateur de tout ce monde. Que si le trèsdébonnaire Dieu nous donneoit, ce que tous espérons & de trèsbon cœur luy demandons, que la Niepce mist sur sa teste la couronne que la Tante a laissée, nous n'haurions plus oc-*

*casion de regretter* MARGUERITE DE VALOIS, *Royne de Navarre. Or, puis qu'ainsi est, je ne veoy plus en quoy nous puissons accuser la Mort qui, nous ostant* MARGUERITE, *nous a aussi laissé* MARGUERITE.

*Mais je sents bien, ô Alençonnois, où tendent les plainctes que vous faictes contre la Mort, c'est que plus ne veoyés vostre* MARGUERITE *en ce Monde, plus ne parlés à elle, car elle est estendue morte en son sépulchre. Serons nous donc de cest advis que celle ne se veoie plus au Monde, l'esprit de laquelle nous est encores présent? Est donc ainsi de nous absente celle de laquelle les œuvres ne parlent moins avec nous que si elle estoit en nostre compaignie? Demande à Platon si* MARGUERITE *est morte ou vivante; il te respondra que la Mort n'est qu'un département de ceste vie & un changement d'une telle quelle vie à une aultre, meilleure & plus perfaicte, & le grand Tyrien dira avec luy ce que nous appellons la Mort estre un commencement d'immortalité & procréation de la vie future, les corps mourants ainsi qu'il leur est ordonné, mais les esprits montants à leur lieu & propre siège. Cicéron criera que la mort n'est que changement de vie, non pas destruction, & qu'elle est aux vertueus hommes & vertueuses femmes la guidde qui les meine au Ciel. Christ a confirmé leur sentence, qui appelle* dormir *ce que nous disons* mourir. *S. Paul, nous exhortant que ne soions tristes de la mort des nostres & que n'en menions tel dueil que les Gentils, approuve assés que ceuls qui sont departis de ce Monde ne sont morts, comme si jamais ne devoient estre rendus à une milleure vie. Au contraire, il nous donne espérance qu'un jour viendra que ceuls qui se fient en Jésuchrist seront participants de la victoire qu'il a remportée de la Mort, laquelle il a vaincue.*

*Puisqu'ainsi est, pourquoy pleures tu la mort de* MARGUERITE ? *Tu cuiddes par aventure ce corps mort, que tu veois mis à la reverse dans ce sépulchre, estre* MARGUERITE, *mais il n'est pas ainsi. Car, comme dit le divin Platon, combien que nous disons l'Homme estre composé du Corps & de l'Ame, si est ce que sa milleure & plus noble partie c'est l'Ame, participante de la raison & de l'immortalité divine. Elle, estant enfermée au Corps comme en une prison, ne demande rien plus sinon que quelcun luy oste le couvercle de son tumbeau affin qu'elle s'en volle à son domicile, qui est le Ciel. Et par ainsi ceste masse de chair que tu veois sans âme, ce n'est* MARGUERITE ; *car* MARGUERITE *estoit invisible, ainsi que l'esprit de sa nature ne se peut veoir. Quand donc tu veois son corps, tu veois bien le sépulchre de* MARGUERITE *vuidde ; tu veois l'apparence que* MARGUERITE *y a esté ; tu y veois la dépouille de* MARGUERITE, *je dy son corps, duquel elle a esté en ce Monde enveloppée. Car nostre corps, comme le Tyrien dit, n'est qu'un gros, vil & usé manteau que* MARGUERITE *a despouillé, estant invitée à ce banquet nuptial que le Seigneur doibt là hault faire aux siens, affin de vestir la robbe nuptiale de laquelle quiconques ne se reparera, sera chassé de ce banquet & envoié aux profondes ténèbres.*

*Que si nous n'havons aulcun aultre remedde contre la douleur que la mort de* MARGUERITE *nous peut causer, toutefois si nous doibt cela appaiser qu'ores qu'elle soit morte de corps, toutefois elle veit encor aujourd'huy en sa fille* JHEANNE, *Princesse de Navarre & Duchesse de Vendosmois, qui si bien nous représente la vive image de sa mère que, s'il fault adjouxter quelque foy à la renaissance des Pythagoriens, nous devrons dire l'esprit de la mère estre*

*entré au corps de la fille. L'arbre n'est mort qui, encor qu'il soit couppé, ha toutefois des racines qui rejettent. Ainsi* Marguerite *ne peut estre morte à qui une fille est demeurée, l'infance de laquelle, par une nouvelle & rare indole, nous monstreoit des scintilles de prudence, de modération, de doulceur, d'intégrité, de piété, & maintenant en sa jeunesse la grande affluence de ses vertus respond à ceste magnifique espérance que la première herbe de sa petite aige nous présentoit, en sorte que ne devons plus doubter qu'elle deçoive la publique espérance d'elle, ains plustost devons attendre qu'estant venue à la maturité de son aige satisfera abondemment au grand desir de tout le Monde.*

*Or Nature nous a donné, pour ostage & pour gaige de nostre espérance, la singulière beaulté dont elle l'a douée, non seulement pour la faire l'une des plus excellentes femmes de son siècle, mais pour nous donner aussi un certain signe qu'elle a employé toutes ses forces pour forger en* Jheanne *un trèsparfaict ouvrage. Car, comme dit Platon, la grande beaulté du corps tesmoigne la beaulté de l'esprit; si nous croions Plutarche, la beaulté corporelle n'est aultre chose que l'œuvre de l'âme, tesmoignante qu'elle ha en son vaisseau ses actions libres.*

*Puis donc qu'il est trèsmanifeste que* Marguerite *ne peut mourir, il nous convient prendre garde que ne soions enervés de pleurs comme les femmes & que soions condamnés par les Stoïques &, en passant oultre les limites de constance, nous donnons à cognoistre par nostre dueil que la félicité de* Marguerite *nous desplaist & que nous avons pour arresté en nostre esprit que l'homme par la Mort est si bien destruict que du tout il tourne à néant. Car*

*tous ceuls qui prennent une si grande tristesse de la mort des leurs qu'ils aiment mieuls desécher de continuel ennuy que de recevoir consolation & mettre devant leurs yeuls les grands biens que la Mort avec soy nous apporte, ceuls là, dy je, pensent avec les Epicuriens que ce qui ne se veoit point n'est rien, & avec cela ne croyent que les Ames demeurent, estant séparées de leurs corps. Mais, puisque les Philosophes de milleur advis & tous ceuls qui ont quelque jugement, & ceuls aussi qui se sont fait escrire au rolle des Chrestiens, hont un' aultre opinion, je vous pry, ô Alençonnois, que nous mettons toute tristesse, dueil & mélancholie hors de nostre esprit, &, puis qu'il nous est indubitable que la Mort ne se peut éviter, ne par faveur, ne par aide, ne par prière, ne par aulcun moyen, & que le jour de la Mort viendra lors que n'y penserons point, soions vigilants affin que ce jour là ne nous surprène despourveus.*

*Et, si ce pendant nous voulons faire mémoire de* MARGUERITE, *comme certes doibt celle à perpetuelle mémoire estre consacrée qui, depuis que les hommes sont hommes, n'a heu sa pareille en perfection, louons en premièrement Dieu & le remercions de quoy lui a pleu illustrer sa créature de grands dons de ses grâces. Après, suivons à nostre possible les admirables vertus de* MARGUERITE, *& prenons exemple à la vie de celle que nous confessons tous ne pouvoir estre assés suffisamment louée. Car nous racompteons & loueons en vain de bouche & par escript les grandes & nobles vertus des illustres personnes si de faict regettons la vertu, car ce n'est pas lorsque les gents vertueux sont à la vérité aymés, prisés & honorés, quand nous les pleureons après leur mort ou que nous récitons*

*leurs louables dicts & magnanimes gestes, mais quand nous suivons leur trace & que nous appliquons nostre esprit à vertu, de laquelle ils ont acquis toute louenge immortelle.*

FIN.

---

(Le premier chiffre se rapporte aux pages de l'édition originale, le second aux pages de cette réimpression.)





# II

# EXTRAITS DE BRANTOME

## MARGUERITE, ROYNE DE NAVARRE

IL faut parler ung peu de Marguerite, Reyne de Navarre. Certainement elle ne fut point née fille du Roy de France, & par conséquent point Fille de France, ny n'en portoit aussi le nom, sinon de *Vallois* ou d'*Orléans*, car, comme le dit M. Du Tillet en ses *Mémoires* [1], le surnom de France n'apartient qu'aux Filles de France, &, si elles sont nées avant que leurs pères soient Roys, elles ne prennent ce surnom qu'aprés leur avénement à la couronne. Mais pourtant ceste Marguerite, comme disoyent de grandes personnes d'allors, elle estoit censée comme Fille de France, mesmes qu'elle ne leur faisoit tort de se mettre en leur rang pour ses grandes vertus. Voillà pour quoy nous la mettrons parmi elles.

Ce fut donq une Princesse d'un très grand esprit & fort habille, tant de son naturel que de son acquisi-

1. Jean du Tillet, *Mémoires & Recherches* touchant plusieurs choses mémorables pour l'intelligence de l'État & des affaires de France, folio 184.

tif [1], car elle s'adonna fort aux Lettres en son jeune aage & les continua tant qu'elle vescut, aimant & conversant, du temps de sa grandeur ordinairement à la Court, aveq les gens les plus sçavans du royaume de son frère. Aussi tous l'honoroient tellement qu'ils l'appeloyent leur Mecœnas, & la pluspart de leurs livres qui se composoient allors s'adressoit au Roy son frère, qui estoit bien sçavant, ou à elle.

Elle mesme composa fort & fit ung livre qu'elle intitula *la Marguerite des Marguerites,* qui est très beau, & le trouve-t'on encor imprimé. Elle composoit souvent des Commédies & des Moralitez, qu'on apelloit [2] en ce temps là, & des Pastoralles, qu'elle faisoit jouer & représenter par les Filles de sa Court.

Elle aymoit fort à composer des Chansons spirituelles, car elle avoit le cœur fort adonné à Dieu. Aussi portoit elle pour sa divise [3] la fleur de soucy, qui est la fleur ayant plus d'afinité aveq' le soleil qu'aucune qui soit, tant en similitude de ses rayons ès feuilles de laditte fleur que à raison de la compaignie qu'elle luy fait ordinairement, se tournant de toutes partz là où il va, depuis oriant jusqu'en occidant, s'ouvrant aussi ou clouant, selon sa hauteur ou basseur. Aussi elle s'acommoda de ceste divise, aveq ces motz :

NON INFERIORA SECUTUS [4],

---

1. De ce qu'elle avait acquis.
2. Ainsi qu'on les appelait.
3. Devise.
4. Cette devise de Marguerite est rapportée par Claude Paradin dans ses *Devises héroïques,* 1557, in-8°, p. 41. C'est là que Brantôme l'a prise, en copiant presque textuellement l'explication. Quant à la devise, c'est un hémistiche de Virgile (*Æneidos,* VI, 170). — *Lal.*

signe qu'elle dirigoyt & tendoit toutes ses actions, pensées, volontés & affections, à ce grand soleil d'en haut qui estoit Dieu, & pource la soubsçonnoit on de la relligion de Luther.

Mais, pour le respect & l'amour qu'elle portoit au Roy son frère, qui l'aymoit unicquement & l'appelloit tousjours sa mignonne, elle n'en fist jamais aucune profession ny semblant, &, si elle la croyoit, elle la tenoit dans son âme fort secrette, d'autant que le Roy la haïssoit fort, disant qu'elle & toute autre nouvelle secte tendoient plus à la destruction des royaumes, des monarchies, & dominations nouvelles, qu'à l'édification des âmes.

Le Grand Sultan Sollyman en disoit de mesmes, laquelle, combien qu'elle renversast force pointz de la Relligion Chrestienne & du Pape, il ne la pouvoit aymer, « d'autant », ce disoit il, « que les religieux d'icelle n'estoyent que brouillons siditieux & ne se tenoient jamais en repos qu'ilz ne remuassent tousjours. »

Voylà pour quoy le Roy François, sage Prince s'il en fut onq, en prévoyant les misères qui en sont venues en plusieurs partz de la Chrestianté, les hayssoit & fut ung peu rigoureux à faire brûler tous vifz les Hérétiques de son temps. Si ne layssa-t-il pourtant à favoriser les Princes Protestans d'Allemagne contre l'Empereur. Ainsin ces grands Roys se gouvernent comm' il leur plaist.

J'ay ouy conter à personne de foy que M. le Connetable de Montmorency, en sa plus grande faveur, discourant de ce faict ung jour aveq le Roy, ne fist difficulté ny scrupule de luy dire que, s'il vouloit bien

exterminer les Hérétiques de son royaume, qu'il falloit commencer à sa Court & à ses plus proches, luy nommant la Reyne sa sœur. A quoy le Roy respondit : « Ne parlons point de celle là; elle m'ayme trop. Elle ne croyra jamais que ce que je croyray, & ne prendra jamais de relligion qui préjudicie à mon Estat. »

Donq'oncques puis elle n'ayma jamais M. le Connestable, l'ayant sçeu, & luy ayda bien à sa deffaveur & bannissement de la Court; si bien que, le jour que Madame la Princesse de Navarre, sa fille, fut mariée aveq' le Duc de Clèves à Chastelleraud [1], ainsin qu'il la falust mener à l'église, d'autant qu'elle estoit si chargée de pierreries & de robe d'or & d'argent, & pour ce par la foiblesse de son corps n'eust sçeu marcher, le Roy commanda à M. le Connestable de prendre sa petite niepce au col & la porter à l'église. Dont toute la Court s'en estonna fort, pour estre une charge peu convenable & honorable en telle cérémonie pour ung Connestable & qu'elle se pouvoit bien donner à ung autre, de quoy la Reyne de Navarre n'en fust nullement desplaisante & dit : « Voilà celluy qui me voulloit ruyner autour du Roy mon frère, qui maintenant sert à porter ma fille à l'église. »

Je tins ce conte de ceste personne que j'ay dict, & que M. le Connestable fut fort desplaisant de ceste charge; il en heut ung grand despit, pour servir d'un tel spectacle à tous, & commança à dire : « C'est faist dézormais de ma faveur; à Dieu lui dis », comme il

---

1. Sur le mariage à Chatelleraud, Voy. Paradin, *Histoire de notre temps*, p. 424-5; l'*Histoire de Chatelleraud*, de l'abbé Lalanne, 1859, in-8°, I, p. 325-6, & surtout le livre récent de M. de Ruble.

arriva; car amprés le festin & disner des nopces, il heust son congé & partist aussitost. Je le tiens de mon frère aussi, qui estoit lors Page à la Court, qui vist le mystère & qui s'en souvenoit très-bien, car il avoit la mémoyre très-heureuse. Possible auray-je esté importun d'avoir faict ceste digression, mais, pour m'estre venue en la souvenance, passer.

Pour parler encor' du sçavoir de ceste Reyne, il estoit tel que les Embassadeurs qui parloyent à elle en estoient grandement ravis & en faisoyent de grands raports à ceux de leur nation à leur retour. Dont sur ce elle en soullageoit le Roy son frère, car ils l'aloyent trouver tousjours après avoir faict leur principalle ambassade & bien souvant, lorsqu'il avoit de grands affaires, les remettoit à elle. En attendant sa deffinition & totalle résolution, elle les sçavoit fort bien entretenir & contenter de beaux discours, comme elle y estoit fort opulante & fort habille à tirer les vers du nez d'eux; dont le Roy disoit souvent qu'elle luy assistoit très-bien & le deschargeoit de beaucoup. Aussy faisoient-elles à l'envy les deux seurs, comme je l'ay ouy dire, à qui serviroyt mieux leurs frères, l'une, la Reyne de Hongrie, l'Empereur, & l'autre le Roy François, mais l'une par les effets de la guerre & l'autre par l'industrie de son gentil esprit & par douceur.

Lorsque le Roy fut si fort mallade en Hespagne estant prisonnier, elle l'ala visiter, comme bonne sœur & amie, soubz le bon plaisir de l'Empereur, laquelle trouva son frère en si piteux estat que, si elle n'i fût venue, il estoit mort, d'autant qu'elle recognoissoit son naturel & sa complexion mieux que tous ses Médecins, & le traitta & le fit traiter selon qu'elle les

congnoissoit, si bien qu'elle le rendist guéry. Aussi le Roy le disoit souvent que sans elle il estoit mort, dont il lui avoit ceste obligation qu'il recongnoistroit à jamais & l'en aymeroit jusqu'à sa mort.

Aussi elle lui rendoit la pareille & de telle amour que j'ay ouy dire qu'ayant sçeu son extrême malladie, elle dit ces mesmes paroles : « Quiconques viendra à ma porte m'annoncer la guérison du Roy mon frère, tel courrier fût-il las, arassé, fangeux & malpropre, je l'yray baiser & accoler comme le plus propre Prince & Gentilhomme de France, &, quand il auroit faute de lict & n'en pourroit trouver pour se dellasser, je luy donnerois le mien & coucherois plustost sur la dure, pour telles bonnes nouvelles qu'il m'apporteroit. » Mais, en ayant sçeu la mort, elle en fist des lamentations si grandes, des regretz si cuisans, qu'oncques puis elle ne se peut remettre & ne fist jamais plus son proffit, à ce que j'ay ouy dire aux miens. Après en avoir sçeu la mort par les chemins, l'allant trouver pour le secourir & restaurer encor une autre foys, elle se retira en une Religion de fames en Angoumoys, qu'on appelle Tusson [1], où elle y fist une quarantaine qui dura quatre moys, la plus austère & triste qu'on eust sçeu voyr, jusque là que bien souvent elle faysoyt l'office de l'Abesse & en tenoyt le rang à suyvre le servyce, autant à la messe qu'aux vespres. J'ay veu cela, moy, estant petit garson, aveq ma grand'mère qui estoit sa Dame d'honneur.

Ceste fois qu'elle fut en Hespaigne, elle parla à l'Empereur si bravement, & si honnestement aussy, sur le

1. Tusson, dans la Charente, arrondissement de Ruffec. — *Lal.*

mauvais traittement qu'il faisoit au Roy son frère, qu'il en fust tout estonné, luy remontrant son ingratitude & fellonnie dont il usoit, luy vassal, envers son Seigneur, à cause des Flandres. Puis luy reprocha la dureté de son cœur pour estre si peu piteux à l'endroist d'un si grand Roy & si bon; & qu'usant de ceste façon, ce n'estoit pour gaigner ung cœur si noble & royal que celluy du Roy son frère, & si soverain; &, quand bien il mourroit par son rigoreux traictement, la mort n'en demeurroit impunie, ayant des enfants qui quelque jour deviendroient grands, qui en feroient la vengeance signalée. Ces parolles, prononcées si bravement & de si grosse collère, donnarent à songer à l'Empereur, si bien qu'il s'amodéra & visita le Roy, & luy promist forces belles choses, qu'il ne tint pas pour ce coup pourtant.

Or, si ceste Reyne parla bien à l'Empereur, elle en dit encor pis à ceux de son Conseil où elle eust audience, là où elle triompha de bien dire & bien haranguer, & aveq' une bonne grâce dont elle n'estoit point dépourveue, & fist si bien par son beau dire qu'elle s'en rendist plus agréable qu'odieuse ny fascheuse, d'autant qu'aveq cella elle estoit belle jeune veufve de M. d'Allençon & en la fleur de son aage; tout cela est fort propre à esmouvoyr & plyer des personnes dures & cruelles. Enfin elle fist tant que ses raisons furent trouvées bonnes & pertinentes, & demeura en grand' estime de l'Empereur, de son Conseil & de sa Court.

Si est-ce qu'il luy voulut donner une venue, d'autant que, ne songeant à l'expiration de son sauf-conduit & passeport, elle ne prenoit garde que son terme s'en approchoit. Elle sentist quelque vent que l'Empereur,

aussitost le terme escheu, la vouloit arrester; mais elle, toute courageuse, monte à cheval, faict des traictes en huict jours qu'il en falloit bien pour quinze, & s'esvertua si bien qu'elle arriva sur la frontière de France le soir bien tard du jour que le terme de son passeport expiroit. Et par ainsin fut trompée Sa Cæsarée Majesté, qui l'eust retenue sans doutte si elle eust voulleu enjamber sur ung autre jour de son sauf-conduict. Elle luy sçeut aussi bien mander & bien escripre après, & luy en fayre la guerre lorsqu'il passa en France. Je tiens ce conte de Madame la Sénéchalle, ma grand'-mère, qui estoit pour lors aveq' elle sa Dame d'honneur.

Durand la prison du Roy son frère elle assista fort à Madame la Régente, sa mère, à régir le royaume, à contanter les Princes, les Grands & gaigner la Noblesse, car elle estoit fort accostable & qui gaignoit bien le cœur des personnes pour les belles partyes qu'elle avoit en elle.

Bref, c'estoit une Princesse digne d'un grand empire. Outre tout cela, elle estoit très bonne, douce, gratieuse, charitable, grand' aumosnière & ne desdaignant personne. Aussi, lorsqu'elle fust morte, elle fut plainte & regretée de tout le monde. Les plus sçavans à l'envy firent d'elle une infinité d'épitaphes, qui grec, qui latin, qui françois, qui italien, si bien qu'il y en a ung livre encor en lumière, tout complet & qui est très beau [1].

Ceste Reyne souloit souvant dire aux uns & aux autres, qui discouroyent de la mort & de la béatitude éternelle par amprèz : « Tout cela est vray, mais nous

---

1. Voir précédemment la préface, pages 5-8.

demeurons si long temps morts soubz terre avant que venir là ! » De sorte que j'ay ouy dire à ma mère, qui estoit l'une de ses Dames, & ma grand'mère, sa Dame d'honneur, que, lorsqu'on luy annoncea, en son extrémité de malladie, qu'il falloit mourir, elle trouva ce mot fort amer [1] & reppéta aussitost ce que je viens dire & qu'elle n'estoit point encor tant susannée [2] qu'elle ne peût encor bien vivre quelques années, car elle n'avoyt que sinquante deux ou trois ans [3].

Elle nasquit sous le dixième degré d'Aquarius [4], que Saturne se séparoit de Vénus par quaterne aspect [5], le 10 d'apvril 1492, à dix heures du soyr, au Chasteau d'Angoulesme, & fut conçeue l'an 1491, dix heures avant midy & dix-sept minutes, le 11 de juillet; les bons astrosites [6] pourvoyent là dessus en faire quelque composition. Elle mourut en Béarn, au chasteau d'Audaus [7], au moys de décembre, l'an 1549; on pourra là dessus computer son aage. Elle estoit plus

---

1. Dans ses *Dames* (édit. Lalanne, IX, 451), Brantôme est revenu sur ce point, à propos de Louise de Savoie : « Quand on luy parloit de la mort, en haïssoit fort le discours, jusques aux Prescheurs qui en parloient en leurs sermons, « comme, » ce disoit-elle, « l'on ne sçeust pas assez qu'on devoit tous mourir un jour », & que tels Prescheurs, quand ils ne sçavoient dire autre chose en leurs sermons & qu'ils estoient au bout de leurs leçons, comme gens ignares, se mesloient sur ceste mort. La feue Reine de Navarre, sa fille, n'aymoit non plus ces chansons & prédications mortuaires que sa mère. »

2. Chargée d'ans, ayant des années en sus.

3. Elle était dans sa cinquante-huitième année. — *Lal.*

4. Aquarius, le signe du Verseau.

5. « On appelle *aspect* », dit le Dictionnaire de Trévoux, « la situation qu'ont les étoiles & les planètes, les unes à l'égard des autres, en diverses parties du Zodiaque. » Il y avait quatre *aspects*. — *Lal.*

6. Astrologues.

7. Audaux, dans les Basses-Pyrénées, arrondissement d'Orthez, & non à Odos en Bigorre, comme on l'a dit. La phrase de Brantôme ne laisse aucun doute à cet égard. — *Lal.*

vieille que le Roy son frère, qui nasquit à Cognat, le 12 de septembre, à neuf heures du soyr, l'an 1494, sous le vingt-unième degré de Gemini [1], & avoyt esté conçeu, l'an 1493, le 10 de décembre, dix heures du matin, fut Roy le 11 de janvier 1514 (1515 n. s. t.), & mourut en 1547.

Ceste Reyne prist sa maladye en regardant une comète,—qui paroissoit lors sur la mort du Pape Paulo [2], & elle mesme le cuydoyt ainsin, mais possible pour elle paroissoyt, — & soudain la bouche luy vint un peu de travers, ce que voyant, son Médecin, M. d'Escuranis, l'osta de là & la fist coucher, & la traitta, car c'estoit un caterre [3], & puis mourust dans huict jours.

Aprez s'estre résolue à la mort, elle mourust bonne chrestienne & catholicque, contre l'opinion de plusieurs; mais, quand à moy, je puis affirmer, moy estant petit garçon en sa Court aveq ma grand'mère & mère, n'en avoir veu faire aucuns actes contraires, si bien que, s'estant retirée en ung monastère de femmes en Angoulmois, aprèz la mort du Roy son frère, qu'on appelle Tusson, où elle y fist sa quarantayne & séjour tout ung esté, & y bastit ung beau logis, souvant on l'a veue faire l'office de l'Abesse & chanter aveq les Religieuses en leurs messes & leurs vespres.

J'ay ouy conter d'elle qu'une de ses Filles de chambre qu'elle aymoit fort, estant près de la mort, la voulut voir mourir &, tant qu'elle fut aux abois & au

---

1. Les Gémeaux.
2. Paul III, mort à Rome le 10 novembre 1549.
3. Catarrhe. Ici il s'agit d'apoplexie. — *Lal.*

rommeau [1] de la mort, elle ne bougea d'auprès d'elle, la regardant si fixement au visage que jamais elle n'en osta le regard jusques aprèz sa mort. Aucunes de ses Dames plus privées luy demandarent à quoy elle amusoit tant sa veue sur ceste créature trespassante. Elle respondit qu'ayant ouy tant discourir à tant de sçavans Docteurs que l'âme & l'esprit sortoyent du corps aussitost ainsi qu'il trespassoit, elle vouloit veoir s'il en sentiroit (sortiroit?) quelque vent ou bruit, ou le moindre résonnement du monde, au desloger & sortir, mais qu'elle n'y avoit rien aperceu, & disoit une raison qu'elle tenoit des mesmes Docteurs : que, leur ayant demandé pourquoy le cygne chantoit ainsin avant sa mort, ilz luy avoient respondu que c'estoit pour l'amour des [2] espritz qui travaillent à sortir par son long col. Pareillement, ce disoit-elle, vouloyt veoir sortir ou sentir résonner & ouyr ceste âme ou celluy esprit ce qu'il feroit à son desloger, mais rien moyngs. Et adjousta que si elle n'estoit bien ferme en la foy, qu'elle ne sçauroit que penser de ce deslogement & departement du corps & de l'âme, mais qu'elle vouloit croire ce que son Dieu & son Église commandoient, sans entrer plus avant en autre curiosité, comme de vray c'estoit l'une des dames aussi dévotieuses qu'on eust sçeu veoir, & qui avoit Dieu aussi souvant en la bouche & le craignoit autant.

Elle fist en ses gayettez un livre qui s'appelle *les Nouvelles de la Reyne de Navarre,* où l'on y veoit ung stille si doux & si fluant, & plain de si beaux discours &

---

1. Approche. — *Lal.*
2. A cause de.

belles sentances, que j'ay ouy dire que la Reyne Mère & Madame de Savoye, estans jeunes, se voulurent mesler d'en escrire des Nouvelles à part, à l'immitation de la dicte Reyne de Navarre, sçaichant bien que elle en faisoit; mais que, quand elles eurent veu les siennes, elles eurent si grand despit des leurs, qui n'aprochoyent nullement des autres, qu'elles les jettarent dans le feu & ne voulurent les mettre en lumière. Grand dommage pourtant, car, estant si spirituelles, il n'y pouvoyt avoir rien que très bon & très plaisant, venant de telles Grandes qui sçavoient de bons contes.

Elle composa toutes ses Nouvelles la pluspart du temps dans sa lityère, en allant par pays, car elle avoit de plus grandes occupations estant retirée. Je l'ay ouy ainsin conter à ma grand'mère, qui alloyt tousjours avec elle dans sa lityère comme sa Dame d'honneur, & luy tenoit l'escritoire dont elle escrivoit, & les mettoit par escrit aussi tost & habillement, ou plus, que si on luy eust ditté.

C'estoit aussi la personne du monde qui faisoit mieux les devises, en françoys & latin & autre langue, qui fust point, comme il y en ha un' infinité en nostre maison en des lictz & tapisseries, qu'elle a composées [1].

J'en ay assez parlé pour asture; ailleurs j'en parleray encore. (Ed. Lalanne, tome VIII, 1875, p. 214-226.)

---

1. On lui connaît au moins trois devises. L'une, donnée par Claude Paradin dans ses *Devises héroïques* (1557, p. 41), est un souci se tournant vers le soleil avec la légende NON INFERIORA SECUTUS; il la rapporte à l'affection au grand soleil de Justice qui est Dieu, & son explication doit être acceptée en la complétant, néanmoins — le propre des devises est de comporter souvent plusieurs sens — en y voyant aussi l'expression de son dévouement fraternel au Roi François, son autre soleil. Elle paraît, au reste,

Dans son article de César Borgia, Brantôme raconte son entrée quasi-royale à Chinon en 1498, qui ressemble fort aux chapitres analogues du Roman de *Jehan de Paris,* &, après avoir parlé du petit nombre de mulets dont se contentoient les Rois de France, il ajoute :

« Je me souviens, moy estant petit garçon nourry en la Court de ceste grande Reyne de Navarre Marguerite, soubz ma grand'mère, sa Dame d'honneur & Séneschalle de Poictou [1], ne luy avoir jamais veu que trois mullets de coffre & six de ses deux litières, la première & la seconde ; bien avoit-elle trois ou quatre charriotz pour ses Filles. Aujourd'huy on ne se contente pas de si peu, ny hommes, ny femmes, &c. [2] »

---

J'ay eu d'autres fois un frère puisné qu'on appeloit le Capitaine Bourdeille, l'un des braves & vaillants Capitaines de son temps. Il faut que je die cela de luy, encore qu'il fust mon frère ; sans offenser la loüange que je luy donne, les combats qu'il a faits aux guerres & aux estaquades en font foy, car c'estoit le Gentilhomme de France qui avoit les armes mieux en la main. Aussi l'appeloit-on en Piedmont l'un des Rodomonts de là. Il fut tué à l'assaut de Hesdin, à la dernière reprise.

Il fut dédié par ses père & mère aux Lettres, & pour ce

---

s'être plus fréquemment servie des deux devises : UNG POUR TOUT, qui se lit dans la première impression de ses Poësies, Alençon 1533, & PLUS VOUS QUE MOY. Celle-ci se trouve au bas de toutes les miniatures du manuscrit de la *Coche,* présenté à la Duchesse, & sur une des copies manuscrites de l'*Heptaméron.* On remarquera qu'elles aussi se peuvent comprendre de sa tendresse & de son admiration pour son frère.

1. Louise de Daillon, femme d'André de Vivonne, Sénéchal de Poitou.

2. Ed. Lalanne, *Capitaines étrangers,* II, 214.

il fut envoyé à l'aage de dix-huit ans en Italie pour estudier & s'arresta à Ferrare pour ce que Madame Renée de France, Duchesse de Ferrare, aimoit fort ma mère & pour ce le retint là pour vaquer à ses études, car il y avoit Université. Or, d'autant qu'il n'y estoit nay ni propre, il n'y vaquoit guères, ains plutost s'amusa à faire la cour & l'amour, si bien qu'il s'amouracha fort d'une Damoiselle Françoise veufve, qui estoit à Madame de Ferrare, qu'on appeloit Mademoiselle de La Roche, & en tira de la joüissance, s'entr'aimant si fort l'un & l'autre que, mon frère ayant esté rappelé de son père, le voyant mal propre pour les Lettres, fallust qu'il s'en retournast.

Elle, qui l'aimoit & qui craignoit qu'il ne luy mesadvint parce qu'elle sentoit fort de Luther, qui voguoit pour lors, pria mon frère de l'emmener avec luy en France, & en la Cour de la Reyne de Navarre, Marguerite, à qui elle avoit esté & l'avoit donnée à Madame Renée lorsqu'elle fut mariée & s'en alla en Italie. Mon frère, qui estoit jeune & sans aucune considération, estant bien aise de cette bonne compagnie, la conduisit jusques à Paris, où estoit pour lors la Reyne, qui fut fort aise de la voir, car c'estoit la femme qui avoit le plus d'esprit & disoit des mieux, & estoit une veufve belle & accomplie en tout.

Mon frère, après avoir demeuré quelques jours avec ma grand-mère & ma mère, qui estoit lors en sa Cour, s'en retourna voir son père. Au bout de quelque temps, se dégoustant fort des Lettres & ne s'y voyant propre, les quitte tout à plat & s'en va aux guerres de Piedmont & de Parme, où il acquit beaucoup d'onneur, & les pratiqua l'espace de cinq à six mois sans venir à sa

maison, au bout desquels il vint voir sa mère qui estoit lors à la Cour avec la Reyne de Navarre, qui se tenoit lors à Pau, à laquelle il fit révérence ainsi qu'elle tournoit de vespres.

Elle, qui estoit la meilleure Princesse du monde, luy fit une fort bonne chère &, le prenant par la main, le pourmena par l'église environ une heure ou deux, luy demandant force nouvelles des guerres de Piedmont & d'Italie & plusieurs autres particularitez, auxquelles mon frère respondit si bien qu'elle en fut satisfaite (car il disoit des mieux) tant de son esprit que de son corps, car il estoit très-beau gentilhomme & de l'aage de vingt-quatre ans. Enfin, après l'avoir entretenu assez de temps, & ainsi que la nature & la complexion de cette honorable Princesse estoit de ne dédaigner les belles conversations & entretiens des honnestes gens, de propos en propos, tousjours en se pourmenant, vint précisément arrester coy mon frère sur la tombe de Mademoiselle de La Roche, qui estoit morte il y avoit trois mois ; puis le prit par la main & luy dit :

« Mon cousin », — car ainsi l'appeloit-elle, d'autant qu'une Fille d'Albret avoit esté mariée en notre Maison de Bourdeille, mais pour cela je n'en mets pas plus grand pot au feu ny n'en augmente davantage mon ambition — « ne sentez-vous point rien mouvoir sous vous & sous vos pieds ? — Non, Madame », respondit-il. — « Mais songez-y bien, mon cousin », lui répliqua-elle. Mon frère lui respondit : « Madame, j'y ay bien songé, mais je ne sens rien mouvoir, car je marche sur une pierre bien ferme. — Or, je vous advise », dit lors la Reyne sans le tenir plus en suspens, « que vous estes sur la tombe & le corps de la pauvre Mademoi-

selle de La Roche, qui est ici dessous vous enterrée, que vous avez tant aimée, &, puis que les ames ont du sentiment après nostre mort, il ne faut pas douter que cette honneste créature, morte de frais, ne se soit esmue aussi-tost que vous avez esté sur elle. Et, si vous ne l'avez senty à cause de l'espaisseur de la tombe, ne faut douter qu'en soy ne soit plus esmue & ressentie &, d'autant que c'est un pieux office d'avoir souvenance des trespassés & mesme de ceux que l'on a aimez, je vous prie luy donner un *Pater noster* & un *Ave Maria* & un *De profundis*, & l'arrousez d'eau bénite, & vous acquerrez le nom de très-fidèle amant & d'un bon chrestien. Je vous lairray donc pour cela », & part & s'en va. Feu mon frère ne faillit à ce qu'elle avoit dit, & puis l'alla trouver, qui luy en fit un peu la guerre, car elle en estoit commune en tout bon propos & y avoit bonne grace.

Voilà l'opinion de cette bonne Princesse, laquelle la tenoit plus par gentillesse & par forme de devis que par créance, à mon advis. (Edition Lalanne, IX, 338-41.)

M. de la Ferrière-Percy a apporté au récit de Brantôme un très curieux complément (p. 81), quand il a extrait ce passage du Registre de Frotté :

« A Estienne Boulogny, Vallet de chambre de la Royne, la somme de cens escus en considération de ce que, après qu'il aura conduit Mademoiselle de La Roche, Femme de chambre de la dicte Dame, à Ferrare, il doit aller au pays de Calabre veoir ses parens. »

Dans un mandement daté de Montargis du 8 février 1545 (p. 82) on voit qu'elle était revenue, car elle reçoit de la

Reine huit aulnes de velours noir & huit aulnes de satin noir pour robes, un manteau fourré d'agneaux blancs & paré de chats d'Espagne, plus 30 livres pour avoir un mulet. M. de la Ferrière a, de plus & fort judicieusement, rapproché de ce que la Reine dit au frère de Brantôme ces deux strophes, écrites par elle dans son poème des *Quatre Dames & des Quatre Gentilhommes* (*édit. de Tournes, p. 90*), qui expriment la même idée :

*Je vous supplye me faire ceste grâce*
*Que mon amy quelquefois par là passe ;*
*Las, il aura le cœur plus froid que glace,*
*Si d'adventure*
*Quelqu'un luy dist : « Voilà la sépulture*
*De celle là qui d'amour ferme & pure*
*Vous a aymé sur toute créature »,*
*S'il ne s'arreste.*

---

J'ay ouy conter, & le tiens de bon lieu, que, — lorsque le Roy François Ier eut laissé Madame de Chasteau-Briand, sa maistresse fort favorite, pour prendre Madame d'Estampes estant fille appelée Helly, que Madame la Régente avoit prise avec elle pour l'une de ses Filles & la produisit au Roy François à son retour d'Espagne à Bordeaux, laquelle il prit pour sa maistresse & laissa la dicte Mademoiselle de Chasteau-Briand ainsi qu'un cloud chasse l'autre — Madame d'Estampes pria le Roy de retirer de la dite Madame de Chasteau-Briand tous les plus beaux joyaux qu'il luy avoit donnez, non pour le prix & la valeur, car pour lors les perles & pierreries n'avoient pas la vogue qu'elles ont eu depuis, mais pour l'amour des belles devises qui y estoient mises, engravées & empreintes, lesquelles la Reyne de Navarre,

sa sœur, avoit faites & composées, car elle en estoit très bonne maistresse.

Le Roy François luy accorda sa prière & luy promit qu'il le feroit, ce qu'il fit, &, pour ce ayant envoyé un Gentilhomme vers elle pour les luy demander, elle fit de la malade sur le coup & remit le Gentil homme dans trois jours à venir, & qu'il auroit ce qu'il demandoit. Ce pendant de despit elle envoya quérir un Orfèvre & lui fit fondre tous ces joyaux, sans avoir respect ny acception des belles devises qui y estoient engravées, & après, le Gentil homme tourné, elle luy donna tous les joyaux convertis & contournez en lingots d'or : « Allez », dit-elle, portez cela au Roy & dites luy que, puisqu'il luy a pleu me révoquer ce qu'il m'avoit donné si libéralement, que je le luy rends & renvoye en lingots d'or. Pour quant aux devises, je les ay si bien empreintes & colloquées en ma pensée & les y tiens si chères que je n'ay peu permettre que personne en disposast & jouist & en eust de plaisir que moy mesmes.»

Quand le Roy eut reçeu le tout, & lingots & propos, de ceste Dame, il ne dit autre chose sinon : « Retournez lui le tout. Ce que j'en faisois, ce n'estoit pour la valeur, car je luy eusse rendu deux fois plus, mais pour l'amour des devises &, puisqu'elle les a fait ainsy perdre, je ne veux point de l'or & le luy renvoye. Elle a monstré en cela plus de courage & générosité que n'eusse pensé pouvoir provenir d'une femme[1]. »

---

1. Édition Lalanne, *Dames Galantes*, IX, 512-3.



# III

## NOTICE DES MANUSCRITS

DE

## L'HEPTAMÉRON DE LA REINE DE NAVARRE

### I

N° 1511, ancien 7572. Béthune. Bibliothèque Nationale; 1 vol. in-fol. relié en maroquin rouge, aux armes.

Ce beau manuscrit, sur papier réglé[1], contient le texte presque complet de l'*Heptaméron;* un dernier feuillet seul manque. Il y a une transposition page 576, mais on retrouve la suite après la page 704. Le texte est bon, l'orthographe uniforme. La division par Nouvelles & par Journées est de la même écriture que celle du manuscrit.

Une main du XVIe siècle a écrit au haut du premier feuillet : COMPTES DE LA REYNE DE NAVARRE. 1re JOUR.

---

1. On remarquera que pas un manuscrit de l'*Heptaméron* n'est sur vélin ni sur parchemin. Cela est tout simple. L'ouvrage n'ayant pas été terminé, son royal auteur n'a pas eu à le faire transcrire définitivement & avec luxe pour en conserver elle-même & en offrir autour d'elle de beaux exemplaires soigneusement écrits & miniaturés. Les manuscrits qui en existent sont tous postérieurs à sa mort & sont des copies de curiosité littéraire. — M.

## II

**N° 1512, ancien 7572[1]. Colbert. Biblioth. Nationale; 1 vol. petit in-fol., anc. reliure en veau, à compart., doré sur les plats & au dos, doré sur tr.; 350 feuillets.**

Ce manuscrit, d'une écriture courante du milieu du XVI[e] siècle, contient le texte bien complet de l'*Heptaméron.* La division par Journées est de la même main que le texte. Les Nouvelles ont été numérotées par une main du XVIII[e] siècle. Le texte est correct, l'orthographe uniforme. Au verso du dernier feuillet on lit, d'une écriture du XVI[e] siècle, la signature suivante : Doulcet.

C'est le texte de ce manuscrit que nous reproduisons.

## III

**N° 1513, ancien 7572[2]. Bigot. Biblioth. Nationale; 1 vol. petit in-fol., demi-reliure moderne, dos de maroquin rouge, au chiffre de Louis-Philippe.**

Le texte de ce manuscrit est correct, mais incomplet; il ne commence qu'à la troisième Nouvelle de la troisième Journée : « ... à celle fin, mes Dames, que l'ypochrisie de ceulx qui s'estiment Religieux, &c. » Au recto du dernier feuillet, coté 103, au bas, on lit :

*Fin de ces présens Comptes en nombre 28 de la très illustre Reyne de Navarre, Duchesse d'Alençon & de Berry, Contesse d'Armaignac, seur unicque du très chrestien Roy de France François, premier de ce nom.*

## IV

**N° 1514, ancien 7572[3]. De Mesmes. Biblioth. Nationale, 1 vol. grand in-4°, relié en veau ancien.**

Texte incomplet; ne contient que les trois premières Journées & quatre Nouvelles de la quatrième. On n'y trouve aucune indication du nombre des Journées ou des contes. Ce fragment est l'un de ceux qu'Adrien de Thou a consultés pour écrire le beau manuscrit (voyez n° x) dont nous parlerons plus loin; car, dans la III[e] Nouvelle de la I[re] Journée, il a ajouté de sa main à la marge :

*Io porto corna, che ciascun le vede;*
*Ma tal le porta c'haver non le crede.*

## V

Nº 1515, ancien 7572 3.3. Colbert. Biblioth. Nationale; 1 vol. petit in-fol., reliure en veau fauve, dorures à compartiments dans le genre de Grolier. Sur le premier feuillet de garde on lit, d'une écriture du XVIe siècle : « *Adam Fumée. — Il aviendra.* » Au verso du recto de la reliure : « *Ce présent livre appartient à Daniel Leclerc, maistre...... 1606.* »

Le texte de l'*Heptaméron* est complet; les Nouvelles sont indiquées par une main ancienne, mais différente de celle du corps du manuscrit. Des corrections nombreuses & des additions ont été faites, soit à la marge, soit entre les lignes; elles sont de la même écriture que celle du Ms. 7576².

## VI

Nos 1516 à 1519, anciens 7573, 7574, 7575, 7576. Béthune. Biblioth. Nationale; 4 vol. in-4º, maroquin rouge. Aux armes de Béthune.

Ce manuscrit, d'une belle écriture du milieu du XVIe siècle, a été divisé en quatre tomes par le relieur de la Maison de Béthune. Le prologue manque. Au verso du feuillet premier on lit, d'une écriture du XVIIIe siècle : *Histoire des Amans fortunez & infortunez de la Reyne de Navarre, Duchesse de Berry & d'Alençon, qui estoit Marguerite d'Orléans, sœur unique de François Ier.*

Cette note est répétée en tête de chacun des volumes, qui ne sont pas tomés. Il ne manque à ce manuscrit que le dernier feuillet de la Nouvelle soixante & onze.

## VII

Nº 1520, ancien 7576². Baluze. Biblioth. Nationale; 1 vol. in-fol., veau fauve, dos de maroquin rouge, aux fleurs de lis, au chiffre de Louis XVIII.

Ce manuscrit, sur papier fort, réglé, est d'une belle écriture italique de la fin du XVIe siècle. Les indications du nombre des Nouvelles & des Journées sont de la même écriture que celle du manuscrit. Le texte est complet & d'une orthographe uniforme; malheureusement cette orthographe est rajeunie & remplie des in-

novations que les réformateurs du langage ont proposé d'introduire au XVI[e] siècle. Malgré tout, les variantes dont les marges de ce manuscrit sont chargées, & que le copiste a recueillies avec assez de discernement, donnent beaucoup de prix à cette leçon. Elle nous a servi pour éclaircir plusieurs passages du texte & nous l'avons consultée souvent avec fruit.

## VIII

### N° 1523, ancien 7576⁴. De La Marre. Biblioth. Nationale; 1 vol. in-fol., reliure moderne en veau.

Ce texte, assez correct, est incomplet. Les premiers feuillets manquent & le texte commence à ces mots du Prologue : « ... femmes, qui estoient venues longtemps après, leur avoient conté que l'ours avoit tué tous les serviteurs. »

Le passage curieux relatif à l'admiration de la Reyne de Navarre pour Boccace (Voir le Prologue général, presque à la fin) a été supprimé. Les divisions par Journées & par Nouvelles sont de la même main que le texte. Ce texte s'arrête au commencement de la sixième Nouvelle de la quatrième Journée.

## IX

### N° 1522, ancien 7576³. De La Marre. Biblioth. Nationale; 1 vol. in-fol. parvo, reliure ancienne en parchemin.

Au recto du folio 1 on lit, d'une main du XVII[e] siècle : *L'Heptaméron ou Histoire des Amants fortunés, des Nouvelles de la Royne de Navarre, Marguerite de Valois. — Un poëme en trois livres, intitulé* les Prisons, *par la même Reyne.*

Au verso de ce feuillet, d'une écriture du XVI[e] siècle : *Pour ma seur Marie Philander.*

Le texte de l'*Heptaméron* n'est pas en entier dans ce manuscrit; il n'y a que quatre Journées & quelques Contes des Journées suivantes.

Au folio 259 recto commence un poëme, intitulé : Les Prisons :

*Je vous confesse, amye tant aymée,*
*Que j'ay longtemps quasi desestimée*
*La grand doulceur d'heureuse liberté*
*Pour la prison où par vous j'ay esté...*

Ce poëme, divisé en trois chants, contient environ deux mille cinq cents vers. Les deux premiers chants sont tout d'allégorie; le troi-

sième chant, plus long que les deux autres réunis, devient historique vers la fin & renferme des détails assez curieux.

Sur le dernier feuillet on lit cette épitaphe, datée de l'an 1549; elle ne se trouve pas dans le recueil intitulé *Tombeau de Marguerite de Valois, Royne de Navarre* :

*Cy gist un corps par lequel Dieu faisoit*
*Ses haulx secrets aux siens voir & comprendre,*
*Cy gist ung corps lequel si bien disoit*
*Que les mondains ne le povoient entendre;*
*Voicy le corps auquel Dieu fist descendre*
*Ung vif esprit, une ame à luy ravie,*
*Qui nous faisoit le Verbe saint entendre*
*Autant ou mieulx que Hénoc, Jehan ou Hélye.*

*De ce sainct corps, qui n'est rien sinon terre,*
*L'esprit jadis desiroit ces haulx cieulx*
*Par quoy, après avoir fait forte guerre,*
*Le corps est mort deux foys en ces bas lieux;*
*Mort est de mort humaine pour son myeulx,*
*Puys en Adam, pour en Christ avoir vie,*
*Car il sçavoit le Verbe précieux*
*Autant ou myeulx que Hénoc, Jehan ou Hélye.*

*Aussi pour vray, lors que l'esprit partit*
*Hors de ce corps qui fut tant charitable,*
*Le Ciel sacré en deux se départit,*
*Par quoy l'on veid une chose admirable,*
*Car Dieu, ainsy que ung feu espoventable,*
*Dessus le dos* [1] *eut de descendre envie*
*Pour celle avoir, qui luy fut agréable*
*Autant ou mieulx que Hénoc, Jehan ou Hélye.*

*Quiconques sois donques qui trouveras*
*En ce tumbeau ceste lettre petite,*
*A ung chascun ainsy dire pourras :*
*« Voicy les oz de saincte Marguerite;*
*Voicy les os de celle qui habite*
*Avecques Dieu; c'est la Royne accomplye,*
*Qui aux humains a sa parole ditte*
*Autant ou mieulx que Hénoc, Jehan ou Hélye.*

Voici une analyse rapide du poème des *Prisons*. Dans le premier

1. Singulière leçon; ne faudrait-il pas lire « Dessus Odos », le château où est morte Marguerite? — M.

chant, de trois cents vers environ, l'auteur fait l'éloge de la prison d'Amour où il voudrait bien rester, mais dont il est mis dehors par le Temps. Au commencement du deuxième chant, l'auteur, sorti de la prison d'Amour, ne tarde pas à entrer dans celle de l'Ambition; il visite les belles églises, les temples somptueux, les palais & la Cour. Il étudie toutes sortes de bons livres pour acquérir les dignités de Cardinal, de Pape, d'Ambassadeur. Mais un vieillard qu'il rencontre lui tient un long discours & le dissuade de se laisser emprisonner par l'Ambition. Ayant demandé au vieillard son nom, celui-ci répond :

Amy, j'ai nom *De Science amateur* (folio 385).

D'après ce conseil, l'auteur a étudié les ouvrages des hommes de génie, ceux de Dante particulièrement, ce qui lui a rendu sa tranquillité.

Au commencement du troisième chant, il dit qu'il s'est construit une forteresse avec les bons livres que le vieillard a mis entre ses mains & qui renferment la sagesse de l'Antiquité. Audessus de tous les autres livres est placée la Sainte Écriture qui, plus forte que la science des païens, renverse tout l'édifice qu'il avait élevé avec ces livres. Suit un éloge, mystique & très long, de la Bible. La pratique des vertus qu'elle enseigne délivre l'âme & le corps de toutes les prisons où les passions le retiennent. L'auteur termine par le récit de plusieurs morts remarquables dont il a été le témoin : 1° celle de Marguerite, Duchesse d'Alençon (folio 325); 2° celle de Charles, Duc d'Alençon, premier mari de Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier (folio 325); 3° celle de Louise de Savoye (folio 329 verso); 4° celle de François Ier (folio 333 recto).

Voici en quels termes sont racontés les derniers moments de Charles, duc d'Alençon, & de Louise de Savoye :

*Je vous diray ce qu'ay veu par exprès*
*De son bon filz, lequel mourut après,*
*Charles dernier, Duc aussi d'Alençon,*
*Dont je pourroys faire longue leçon*
*Si tous les faicts par escript vouloys mettre*
*Et son trespas dire sans rien obmettre;*
*Car tant y a de choses qui m'incitent*
*A les escripre & qui tant le merittent*
*Que j'en lerray le plus, prenant le meins,*
*Car ennuyer par la longueur je crains.*

*Venons au jour de sa mort. Je vous dy*
*Que le matin du grand & sainct mardy,*
*Cinq jours après qu'il print ung plurésis,*

*Ne pensant point mourir, estant assis*
*Dedans son lict, & sa femme lisant*
*Propos de Dieu & par jeu luy disant :*
*« Promis m'avez, Monsieur, de recevoir*[1],
*Mais vous n'avez pas fait vostre devoir ;*
*Or, puys qu'avez au dymanche failly,*
*Que ce mardy soit de vous assailly »,*
*Ce qu'il voulut, & du lict se leva,*
*Et à genoulx devant l'autel s'en va*
*Se confesser & recevoir sans craincte*
*Par ferme foy & charité non faincte.*
*Ce faict, au lict de rechef retourna,*
*Puys se leva & à table disna,*
*Parlant à tous ainsy que ung homme sain,*
*Mais il avoit la mort dedans le sain.*
*Après se mist en ung lict, & sa femme*
*Il appella pour consoler son ame,*
*La priant lire & de son Dieu parler,*
*Sans le laisser ny loing de luy aller :*
*« Car je sens bien », dist il, « ma dernière heure,*
*Qui ne fera de m'approcher demeure » ;*
*Ainsy sa mort joyeusement jugea.*
*Puys demanda quelque chose & mangea,*
*Et se voulut lever & promener,*
*Puys au grand lict pour la fin retourner,*
*Et qui l'eust vu marcher si fermement*
*Ne l'eust jugé mourir si promptement.*
*Estant au lict, il fist sa femme lire*
*La Passion ; lors commança à dire*
*Sus chaque article & chacun poinct notable,*
*Chose qui fut à tous esmerveillable,*
*Car, luy n'ayant jamais leu ny apris,*
*Lequel l'on n'eust pour (un) orateur pris,*
*Parla si bien que cinq Docteurs présens*
*Furent long temps pour l'escouter taisans,*
*Car il disoit : « O mon Dieu, je sçay bien*
*Que j'ay péché, & que je ne vaulx rien,*
*Et que ung seul bien ne sçauroys présenter*
*Qui ta justice en rien sçeust contanter ».*
*Puys, confessant ses maulx par le menu,*
*Dist : « Je suys plus que nul à Dieu tenu*
*Qui m'a tant fait de biens en ma jeunesse*
*Et empesché les ennuys de vieillesse.*
*Trente six ans, sans grande maladie,*

1. De communier, de recevoir la communion. On retrouve la même expression six vers plus loin, & p. 162, vers 13, 17 & 21.

*Vivre m'a fait, & fault que je le dye,*
*En guerre & paix conservant mon honneur,*
*Servant, aimant mon souverain Seigneur. »*
*Lors, regardant Madame la Régente,*
*Luy dist : « Madame, à vous je me lamente,*
*Vous suppliant ne (pas) celler au Roy :*
*C'est que, depuys le piteux désarroy*
*De sa prison, j'ay eu tel desconfort*
*Et tel ennuy qu'il m'a donné la mort,*
*Laquelle, autant que vivant je l'ay craincte,*
*Belle la treuve & la prans sans contraincte ;*
*Car, quand au Monde, onques le cueur n'y euz*
*Ny amusé à ses biens je ne fuz,*
*Et, n'ayant peu prisonnier ny mort estre,*
*Servant mon Roy, père, frère & bon maistre,*
*Plus rien çà bas de partir ne m'engarde*
*Pour voller hault où l'arriver me tarde. »*
*Baisant sa main, luy dist : « Je ne demande*
*Que vostre grace & je me recommande*
*Celle qu'avez conjoincte en mariage,*
*Quinze ans y a, aveques moy. Tant saige*
*Et vertueuse envers moi l'ay trouvée*
*Qu'elle peult bien de moy estre approuvée. »*
*Mais, regardant sa femme de ce pas*
*Derrière luy, dist : « Ne me laissez pas »,*
*Qui, nonobstant maternelle deffense,*
*Ne voulut pas au mary faire offense,*
*Mais, l'embrassant & s'approchant de luy,*
*Luy monstroit Dieu, son secours & appuy.*
*Lors, regardant entre les Chevaliers,*
*Il appella Monsieur de Chandeniers,*
*Disant : « Je crains de faire fondre en pleurs*
*Mes Officiers & povres serviteurs*
*En leur disant l'adieu qui leur desplaist.*
*Vous leur direz, compère, s'il vous plaist,*
*Les priant tous de se réconforter.*
*Ma femme aussi ne sçauroit supporter*
*Après ma mort parler à eux ensemble,*
*Dont myeulx que nul le ferez, ce me semble. »*
*A Maistre Jehan Gœurot, son médecin,*
*Qui arriva ce jour, il dist : « Ma fin*
*Est aujourd'huy ; il fault que je deffine*
*En vous priant de donner médecine*
*En conservant celle qui m'a servi*
*Et mon vouloir jusqu'à la mort suyvi. »*
*Et, se tournant vers elle, luy donna*
*Son Médecin, & puys luy ordonna*
*Ce qu'il vouloit de son enterrement*

*Et serviteurs, sans autre testament,*
*Car il sçavoit que son vouloir feroit*
*Mort comme vif & luy obéyroit.*

*Puys l'unction l'Evesque de Lisieux*[1]
*Luy apporta, luy disant tout le mieulx*
*Que faire peut, à quoy il respondit :*
*« O mon Evesque, où est ce grand credit*
*Qu'avoit l'Eglise en donnant garison*
*Par unction & devotte oraison ?*
*Plus ne voyons l'Eglise primitive*
*Prier par foy & charité naïfve.*
*— Monsieur, » dist-il, « ce sacrement vous vaille*
*Pour vous donner victoire en la bataille*
*Que l'Ennemy mainctenant vous appreste. »*
*Il respondit : « Jésus luy a la teste*
*Si bien rompue & deffaicte & brisée*
*Que sa force est de moy trop desprisée. »*
*Et, regardant dedans ung grant tableau*
*D'un crucifix, il dist : « L'homme nouveau,*
*En ceste croix pendu, me renouvelle*
*En m'asseurant de la bonne nouvelle,*
*C'est que le Filz a Dieu mys en ce monde*
*Pour effacer nostre péché immunde. »*
*Et, tout remply d'une ferveur bénigne,*
*Joignant les mains, crya : « Bonté Divine,*
*Dedans ce corps en la croix attaché*
*Je voy vaincu & couvert mon peché ;*
*O, moy pécheur, meschant, infame & lasche,*
*Dans ce costé par vive foy me cache.*
*J'ay méritté, Seigneur, d'estre battu,*
*Mais en ce corps dont je suys revestu*
*Il n'y a lieu où vous n'ayez frappé*
*Et, en luy mort, suys par vous eschappé.*
*Vous me devez mètre à damnation,*
*Je le sçay bien, c'est ma confusion,*
*Mais vostre Filz est pour moy condamné,*
*Jouant pour moy le roolle du damné.*
*Vous m'arguez de n'avoir obéys*
*Voz mandemens, mais les avoir hays ;*
*Je le confesse & en ay congnoissance,*
*Mais regardez la grande obéyssance*
*De vostre Enfant, qui a tout accomply*
*Vostre vouloir & lequel m'a remply*

1. Jean IV le Veneur, Cardinal de Tillières, évêque de Lisieux de 1505 à 1539. — M.

*D'un seur espoir que ses oeuvres sont miennes,*
*Et, qui plus est, il fait les myennes siennes,*
*Et mes péchez par luy sont satisfaictz*
*En me donnant part à tous ses bienfaictz.*
*O mon bon Dieu, je le croy fermement;*
*Par quoy vous prie & requiers humblement*
*N'attendre pas que le soleil se couche*
*Pour me tirer de ma mortelle cousche.*
*Mais, aujourd'huy par ce soleil luysant,*
*Comme au larron* [1]*, ce Paradis plaisant*
*Me faictes veoir, Seigneur, c'est vostre face,*
*Affin que là ma louange parface.*
*Puysque le Filz d'un amoureux couraige*
*N'a crainct pour moy passer ce dur passaige,*
*Passer m'y veulx sans craindre nul alarme,*
*Car ce n'est pas raison que le Gendarme,*
*Passant canon, lance, espée ou meschef,*
*D'un cueur joyeulx ne suyve son bon chef.*
*Je m'y en voys; mon Dieu, avansez vous,*
*Car ce mourir plus que vivre m'est doulx. »*
*Puys dist : « Je sens mes membres & mon corps,*
*Mes sens douloir l'un après l'autre mortz.*
*Chacun disoit la mort de douleur plaine,*
*Et je me meurs, & n'ay ny mal, ny peyne.*
*O mon Seigneur, je voy la raison forte,*
*Car ma douleur vostre Filz en croix porte;*
*Il a pour moy beu cest amer bruvaige,*
*Ne me laissant en corps, ny en couraige,*
*Mal ny ennuy, sinon l'ardant desir*
*D'estre avec luy en l'éternel plaisir. »*
*Après, l'oyant lire, ung peu se taisa,*
*Puis, embrassant sa femme, il la baisa,*
*Disant : « Adieu pour ung bien peu de temps,*
*Lequel passé nous nous verrons contans. »*
*En se tournant, les yeulx au ciel leva*
*Et à son Dieu sa voix foible esleva,*
*Disant : « A vous sans douleur je m'en voys. »*
*Son* In manus *dist, puys en doulce voix*
*Comme amoureux de son Dieu, dist : « Jesus, »*
*Lequel finy, l'ame volla là sus.*
*Mais, en faisant du corps au Ciel passaige,*
*Le clair soleil sur ce pasle visaige*
*Ung beau rayon fist si très fort reluyre*
*Qu'i sembloit estre un cheriot pour conduyre*
*L'espouse au Ciel, l'âme à son Créateur.*
. . . . . . . . . . . . . . . . . .

1. C'est-à-dire le bon larron. — M.

## MORT DE LOUISE DE SAVOIE.

*... Mais s'il vous plaist, amye, d'une femme,*
*Qui de son temps par sus toutes eut fame,*
*Je vous diray commant elle mourut*
*Et comme Foy mourant la secourut* 1.
*Ung vilaige est que l'on [sur]nomme Grès,*
*Près de Paris* 2, *lieu remply de regretz,*
*Car là mourut Loyse de Savoye,*
*Qui de vertu avoit suyvi la voye,*
*Mère du Roy Françoys, qui avoit d'eage*
*Cinquante cinq ans l'an de son voyaige,*
*Voyant la fin peu à peu aprocher*
*Loing de son filz qu'elle tenoit tant cher,*
*Lequel, fuyant la peste, fut contrainct*
*De s'esloigner, dont il eut regret mainct.*
*Pas ne pensoit si tost perdre sa mère,*
*Dont il porta douleur trop plus que amaire,*
*Elle ayant fait de sa vie le cours*
*En longs ennuys & en plaisirs bien cours,*
*Ce que chacun peult clairement sçavoir,*
*En tous estatz ayant fait son devoir,*
*Avec honneur & conscience pure,*
*Autant ou plus que fist onq créature.*
*Unze ans avoit quand mary elle prist,*
*Saige & prudent, duquel beaucoup aprist.*
*Aveques luy huict ans elle demoura,*
*Mais ce bon temps guères ne luy dura.*
*Fille & filz eut à elle obéyssans*
*Rempliz d'esprit, de vertuz & bon sens.*
*Veufve elle fut en l'eage dix neuf*
*Et, sans vouloir reprendre mary neuf*
*Bien qu'elle fust de grans Roys demandée,*
*Viduité eut tant recommandée*
*Que en la gardant vesquit si chastement*
*Que en son parler, regard & vestement,*
*De chasteté à tous l'exemple estoit;*
*Et dans son oeil très beau elle portoit*
*Avec doulceur si grande magesté*
*Qu'elle incittoit chacun à chasteté.*

---

1. Ce sont les rimes mêmes de Corneille dans *Horace :*

*Que vouliez-vous qu'il fît contre trois ? — Qu'il mourût,*
*Ou qu'un beau désespoir alors le secourût.* — M.

2. Gretz, canton de Tournon (Seine-et-Marne), sur la rive gauche du Loing, à trois lieues sud de Fontainebleau, sur la route de Nemours. — M.

*De sa bonté, las! assez esprouvèrent*
*Ses serviteurs meschans qui controuvèrent*
*Mille moyens pour nuyre à leur maistresse,*
*Et luy oster en si grande jeunesse*
*De ses enfans l'administration.*
*Mais, nonobstant la démonstration*
*De leurs cueurs plains de mensonge & malice,*
*Par sa doulceur elle couvrit leur vice.*
*Aux faulx tesmoings leurs faultes pardonna;*
*Sans rien oster leurs gaiges leur donna,*
*Disant: « Dieu seul par ces hommes me tante;*
*Ses verges sont, par quoy je m'en contante. »*
*Ce tout voyoit qui tout seul l'affligeoit;*
*Les homes rien que verges ne jugeoit,*
*Car de la main de Dieu le coup venoit,*
*Lequel voyant aux verges pardonnoit.*
*Sa grand prudence & son bon jugement*
*Fut bien congneu quand le gouvernement*
*De ce Royaulme elle seulle soustint,*
*Dont très grand bien au Roy son filz advint:*
*Car, quand il fut de prison retourné,*
*Trouva le tout très bien ordonné,*
*La pays par tout, soit privé ou estrange,*
*Qu'il en donna à sa mère louange*
*Et elle à Dieu, sachant que en foible main*
*Il avoit fait un acte souverain.*
*Voyant son filz & ses filz*[1] *revenuz,*
*De la prison où tant furent tenuz,*
*Ce qu'elle avoit porté passiemment*
*En son esprit, mais la peyne & tourment*
*Qu'elle endura rendit son corps deffaict*
*Alors qu'elle eut son desir satisfaict,*
*Et ne fist plus que se diminuer*
*Et au salut de l'ame estudier,*
*Tant que souvent, seulle en son lict estant,*
*Ce que a ouy qui l'aloit escoutant,*
*Parloit à Dieu comme espouse à espoux,*
*Disant: « Seigneur, las, pourquoy tardez vous?*
*J'ay fait çà bas tout ce que j'ay peu faire;*
*Je ne suys plus au Monde necessaire.*
*Plaise vous donc pour vostre m'advouer*
*En me tirant à vous pour vous louer ».*
*Puys ses bienfaicts alloit ramentevant,*
*L'en merciant, mais c'estoit si souvent*

---

1. C'est-à-dire les fils de son fils.

*Que son rideau n'estoit plus tost tyré*
*Que son esprit ne fust hault retyré.*
*Dedans son lict quatre heures s'enfermoit*
*Pour diviser à celluy qu'elle aymoit;*
*Et povoit on, en oyant ses souspirs,*
*Juger que à Dieu avoit mys ses desirs.*

*Le dernier jour venu, ceste Princesse*
*Fist préparer devant elle la messe,*
*Et fist sa fille à la fin recevoir,*
*Ce qu'elle eust fait se elle eust eu le povoir.*
*Elle appella son Père confesseur.*
*En luy disant : « Mon Père, il est tout seur*
*Que Dieu m'a fait l'honneur de m'appeller*
*Et de bon cueur je veulx à luy aller,*
*Car, s'il m'avoit donné la carte blanche*
*Pour me passer ceste mortelle planche,*
*Je n'eusse osé demander tant de biens*
*Qu'il m'a donnez, que tous de luy je tiens.*
*Et de ses dons & biens j'ay mal usé,*
*Mais mon péché ne [me?] peult estre excusé,*
*Car de sa grâce & loy il m'a fait part*
*Et, longuement avant ce mien départ,*
*Son Fils m'a fait recevoir pour saulveur,*
*Par qui j'ay eu de luy toute faveur,*
*Tant qu'en luy seul de mon salut m'asseure,*
*Et que péché, faisant en moy demeure*
*Et qui m'avoit damnation aquise,*
*Est tout estainct par sa bonté exquise;*
*Il est mon Dieu & ma salvation. »*

*Puys elle fist tout bas confession*
*Dévotement, ayant aux yeulx les larmes;*
*Après luy dist telz ou semblables termes :*
*« Mon mal est tel que ne puys nullement*
*Recevoir Dieu sacramentellement;*
*Mais allez moy une hostie querir*
*En la parroisse, affin qu'avant mourir,*
*En la voyant, puysse ramentevoir*
*Que Dieu se fait à l'homme recevoir. »*
*Ce que l'on fist &, quand l'hostie vid,*
*S'escriant dist : « Jésus, filz de David,*
*Qui sur la croix pour moy fuz estendu*
*Et par amour, cueur & costé fendu,*
*Je vous adore, ô mon Dieu & mon Roy,*
*Père & amy tel je vous tiens & croy,*
*Vous requérant de mes péchés pardon*

*En la vertu de ce très riche don,*
*De vostre amour que vous m'avez donnée,*
*Laquelle amour ne m'a habandonnée;*
*Là j'ay tousjours eu fiance parfaicte.*
*Or, maintenant qu'aproche la deffaicte*
*De la prison de ce vieil corps charnel,*
*Las, plaise vous, o mon père éternel,*
*Entre voz braz l'ame & l'esprit reprendre*
*Que de bon cueur entre voz mains vois rendre.*
*Je sçay, Seigneur, que celluy qui a creu*
*Entièrement par foy vous a reçeu.*
*Je vous croy myen, vous le m'avez promis;*
*Donc vous reçoy, ô l'amy des amys,*
*En mon esprit, qui par foy vous embrasse;*
*O le pain vif, duquel la doulceur passe*
*Toute doulceur, en foy je vous reçoy.*
*Par ceste foy ainsy recevez moy;*
*Je ne suys pas de recevoir déçeue*
*Le vray amy duquel je suis reçeue;*
*Je vous reçoy spirituellement,*
*Ne vous povant recevoir autrement,*
*Croyant si bien ceste réception*
*Que seure suys de ma salvation. »*
*L'hostie fut lors de là transportée;*
*Elle, du tout en Dieu reconfortée,*
*Print l'unction que très bien entendit*
*Et aux endroictz qu'il failloit respondit,*
*Puys, se monstrant de Dieu espouse & fille,*
*Va commander de dire l'Evangile,*
*Et, commençant au sermon fructueux*
*D'après la Cène, que d'un cueur vertueux*
*Elle escoutoit &, tant que l'on lisoit,*
*Sans sentir mal ung seul mot ne disoit.*
*Mais, quand ung peu l'on cessoit la lecture,*
*Se pleignoit fort, car sa povre nature*
*Eut grand tourment de pierre & de gravelle,*
*Et, qui pis fut, elle eut une nouvelle*
*Forte à porter, c'est que au terme prefix*
*N'estoit possible avoir le Roy son filz.*

*Lors fist ung cry quand elle ouyt cela,*
*Et en pleurant amèrement parla :*
*« O mon enfant, ne te verray je poinct ?*
*Me fauldras tu, mon filz, au dernier poinct ?*
*Faut il partir de ce terrestre lieu*
*Sans te baiser pour le dernier adieu ? »*
*Puys dist, levant au ciel ses pleurans yeulx :*
*« Vous l'avez fait, mon Seigneur, pour le myeulx,*

*Car luy ne moy ne l'eussions sçeu porter*
*Encores moins l'un l'autre conforter ;*
*Trop grande estoit l'amour d'entre nous deux*
*Où plus ne fault penser, & je le veulx ;*
*Mais, Seigneur Dieu, soyez luy favorable*
*Et à ses grans affaires secourable.*
*Il portera tant & tant d'ennuys*
*De ceste mort, par quoy, tant que je puys,*
*Je vous requiers, par vostre Passion,*
*De luy donner la bénédiction*
*A luy, aux siens & à toute sa race,*
*Et le tenir en vostre bonne grace. »*
*Et puys la croix, de triumphe banière,*
*Entre ses mains luy mist La Bourdaisière,*
*Qu'elle baisa, en disant doulcement :*
*« Ainsy fut mys pour moy le vray amant. »*
*Après, prenant sa fille par la main,*
*Dist : « Marguerite, encore est mon cueur plain*
*De ceste amour portée à vous si forte*
*Et à mon filz, ce que encores je porte,*
*Et dans mon cueur le sens si véhément*
*Que, pour n'avoir en mon entendement*
*Rien que Dieu seul, que seul doy desirer,*
*Je vous requiers de ung peu vous retirer*
*D'auprès de moy ; car, quand je vous regarde*
*D'avoir plaisir en mon cueur je n'ay garde.*
*Las, forte amour parler à vous m'empesche,*
*Mais ung seul mot pour la fin je vous presche,*
*C'est que en mon cueur je sens la foy si ferme,*
*Le don de Dieu par lequel il m'afferme*
*De mon salut, dont le plaisir je gouste ;*
*N'en faictes plus, m'amye, nul doubte. »*
*A ces propoz sa fille fort pleura,*
*Et de ses yeulx soudain se retira ;*
*Et non pas loing, car jusques au dernier*
*Ne la laissa & le bon Cordelier*
*Mist entre deux, regardant à loisir*
*Sa bonne mère en lict mortel gésir,*
*Qui escoutoit la lecture divine,*
*Les yeulx en hault, sans parolle ne myne,*
*Comme personne en extase ravie.*

*Mais ung des siens, qui bien l'avoit servie,*
*Fut bien long temps à la persuader*
*De quelque chose enfin leur commander,*
*En la priant, avant que s'en aller,*
*Vouloir les siens d'un seul mot consoller.*
*Elle luy dist : « Cessez vos vains propoz ;*

*Mainctenant est mon esprit en repoz;*
*Plus n'est çà bas; vous me rompez la teste. »*
*Sa fille alors, qui du secours fut preste,*
*Dist : « Laissez la; elle attend la promesse*
*De la divine & admirable haultesse;*
*Tous serviteurs, enfans, honneurs & biens*
*N'estime plus sinon ordure & fiens;*
*Tous les mortelz pour l'Immortel oublye,*
*Voyant son Dieu, qui l'a tant anoblie*
*Qu'i la reçoit pour espouse & pour femme. »*
*Dont respondit à sa fille la Dame :*
*« C'est très bien dit, m'amye, il est ainsy, »*
*Et, sans bouger ses yeulx d'en hault aussi,*
*Sans plus parler la croix elle baisoit,*
*Et d'ouyr clair tousjours signe faisoit.*
*Et tost après jeta un regard doulx*
*Devers le ciel là où son tout en tous,*
*En soubzriant, sembloit veoir clairement*
*Et sur ce poinct fist son trespassement*
*Si doulcement que sa fille sans plus*
*S'en apperçeut, car trestout le surplus*
*Se débattoit si elle estoit morte ou non.*

*Ainsy passa, digne d'heureux renom,*
*Celle qui eut & vivant & mourante,*
*Foy en Dieu seul, amour & vraye attente...*

D'après les citations qui précèdent, il est facile de s'apercevoir que Marguerite d'Angoulême n'est pas auteur du poème des *Prisons*. On peut en attribuer la composition à quelque serviteur de la Maison d'Alençon, peut-être à Guillaume Philander, savant du XVI<sup>e</sup> siècle, auquel ce manuscrit a appartenu & qui le transmit à sa sœur, ainsi que le prouve une note que nous avons reproduite plus haut. Guillaume Philander ou mieux Filandrier, né en 1505 à Châtillon-sur-Seine, se fit un nom recommandable par ses connaissances dans les littératures grecque & latine, & par ses travaux sur Quintilien & Vitruve. Sa réputation lui valut les bonnes grâces de Georges d'Armagnac, Évêque de Rodez, qui l'attira près de lui & devint son Mécène. En 1532, Marguerite d'Angoulême & son mari le Roi de Navarre étant venus prendre possession du comté de Rodez, Georges d'Armagnac en profita pour présenter à la Reine son protégé Philander, qui avait été chargé de composer une inscription commémorative. Marguerite lui fit un accueil très gracieux, & l'engagea à publier le plus tôt possible ses recherches sur Quintilien. Dans un voyage en Italie, Filandrier étudia l'architecture sous Sébastien Serlio & le Bramante. De retour à Rodez, il contribua à l'embellissement de cette ville par l'érection de plusieurs

monuments. En 1554, il entra dans les ordres, devint Chanoine & Archidiacre de la Cathédrale, & mourut le 18 février 1565, dans un des fréquents voyages qu'il faisait à Toulouse, auprès de son ancien protecteur Georges d'Armagnac, qui était Archevêque de cette ville. Peut-être eut-il l'occasion de voir plusieurs fois la Reine de Navarre; en tout cas il recueillait avec soin les ouvrages de cette Princesse, comme le prouve ce manuscrit de l'*Heptaméron* qu'il se procura & qu'il transmit à sa sœur, sans doute au moment de son entrée dans les ordres.

En 1557, Philander avait acquis dans toute la France une grande réputation. Voici quatre vers qui lui étaient adressés :

A M. PHILANDER.

*Quand Vitruve retourneroit,*
*S'il faloit croire à Pythagore,*
*En ton corps il retrouveroit*
*Que son âme revit encore.*

*Odes, Énigmes & Épigrammes adressez pour étreines au Roy, à la Reyne, à Madame Marguerite & autres Princes & Princesses de France, par Charles Fontaine, Parisien.* — A Lyon, 1557, in-8°, p. 84.

On peut consulter, sur la vie de Philander, un opuscule assez rare qui a pour titre : *Philiberti de la Mare, senatoris Divionensis, de Vita, Moribus & Scriptis Guillelmi Philandri, civis Romani, Epistola;* 1667, in-8°.

## X

## N° 1524, ancien 7576^5.5. Colbert. Biblioth. Nationale; 1 vol. in-fol., ancienne reliure.

Cette reliure est très-remarquable. Sur les plats en maroquin citron sont rapportés dans le milieu & aux coins des ornements en maroquin rouge; au centre du milieu est peinte sur fond d'azur une devise qui représente un tronc, autour duquel serpente une vigne avec ses fruits. On lit de chaque côté, en lettres d'or, ces mots : SIN E DOPPO LA MORTE (Jusques & après la mort). Sur le premier feuillet du volume, écrit avec le plus grand soin sur un papier réglé très-fort, on lit :

*Le Décameron de très haute & très illustre princesse Madame Marguerite de France, sœur unique du Roy Françoys Premier, Royne de Navarre, Duchesse d'Alençon & de Berry.*

SIN E DOPPO LA MORTE.

Au verso de ce titre on lit la Préface suivante, adressée *au Lecteur :*

« D'autant, lecteur, qu'il avient souvent que mesmes les meilleurs esprits sont détournez de la lecture des plus sérieuses & nécessaires choses pour en ettre l'écriture ou impression, tant belle & bien pinte soit-elle, mal orthographée, qui procéde ordinairement d'une nonchalance trop inepte ou d'une extrême ignorance, à fin que pour cette occasion ne vous dégoutez ou retirez du tout de la lecture de ces *Nouvelles,* de prime entrée vous ai bien voulu avertir que sciemment & de propos délibéré n'ai suyvi l'orthographe vulgaire, ne me pouvant persüader qu'un usage commun se doive recevoir pour loy immuable quand oculairement on le void contraire à la vérité, souz protection de laquelle me suis volontiers soumis à l'opinïon de quelques gens de bon jugement qui maintïénent le naïf de notre langue françoyse ne se pouvoir mieus exprimer que par écriture conforme à la prononcïatïon. En quoy tant s'en faut qu'on les doive taxer d'une trop grande curïosité, sote ostentatïon de savoir, ou vainne gloire de vouloir paroitre plus sages que noz péres : qu'il me semble que nous leurs sommes merveilleusement obligez, véù qu'ilz ont par leur labeur & diligence éclaircy ce qui étoit par l'injure de quelques siècles barbares & incultz, non par l'ygnorance, de nos majeurs, tellement obscurcy que les plus clairvoyans n'y connoisçoyent non plus qu'un aveugle en couleurs, au très grand deshonneur & irrévérence de l'Antiquité, de laquelle cette orthographe (que quelques uns tiènent pour nouvelle & non recevable) a été répétée, comme il appert assez par la conférence des modernes avec les plus ancïens écritz, qui ne diffèrent en rien, ou bien peu, quant à l'orthographe. Quant au reste, je ne sache homme si éloingné de bon sens qui ne confesse le langage françoys, du quel nous usons à present, trop plus riche qu'il n'étoit ancïennement, tant pour la liberté que le tems nous à donnée de pouvoir user des phrases & locutions Grecques, Latines, Italyanes & Espagnoles, comme si elles nous étoyent naturelles, que pour la collocation & marque de pointz, discrétion des accentz sur certaines dictions, qui leur fait prendre diverse signification & prononciation, qu'usage & différence des figures appelées synalèphe & apostrophe : choses qui par cy devant n'ont été si diligement observées, ne si étroitement gardées qu'aujourd'huy pour l'importance, car elles illustrent for les écritz & apportent bien grand'lumière à l'intelligence de notre langue, principalement aus étrangers, qui tireront plus de profit d'une page bien punctüée, accentüée & écrite selon la naïve prononciatïon que d'un volume entïer écrit ou imprimé sans autre discrétion que celle qui tombe au cerveau mouvant du vulgaire ignorant, & ennemy de toute raison. Outre ce, donnent à connoitre que celuy des mains duquel sera sortye telle écriture n'est du tout ignorant, que je n'estime peu, pour éttre la plus par des hommes si curïeus, non obstant ce mal avisez, qu'ilz consument toute leur

vie à apprendre les langues étrangéres & ce pendant contenne leur naturelle, à tout le moins en sont si négligens que bien souvent un étranger médiocrement versé en notre langue mètra le doigt sur les fautes q'ilz auront faites à l'écriture. Voyla qui m'a détourné de la commune pour marcher souz la faveur de vérité & du tems, qui par sa révolutïon découvre à un aage ce qui a été caché à l'autre.

« Au surplus, pour faire conformer ces *Nouvelles* de la Royne de Navarre, sœur unique du Roy Françoys premier à celles de Jan Boccace, j'ai mis à chacune son sommaire ou argument, tirant le premier du proëme, le second de la fin du discours de la première Nouvelle, & ainsi subséquemment des autres, sans toutesfois rien omettre de ce qui y étoit, mais plus tôt ajoutant au commencement & à la conclusion des Nouvelles, pour leur donner telle grace que, si elles se lisent tumultüérement, le commencement ne semble ajouté ny la fin tronquée, sy tout d'une tire, on les trouve si cousües & lyées ensemble que la fin de la précédente donne demye intelligence à la subséquente.

« Et pour ce qu'en les transcrivant sur exemplaires fort incorreɛtz j'ay trouvé plusieurs omissions, inversions de sens, interpositions de motz pour autres & diversitez de leɛtures, j'ai rabillé le tout au moins mal qu'il m'a été possible. Dont vous vous pourrez avisé, quand en lisant vous trouverez certaines petites marques qu'expressément j'ay apposées où elles faisoyent besoin, pour vous relever de penne. Comme un petit croiscent, ou demy cercle, sur la teste renversée d'un y grec, qui donnera à entendre qu'il y a omission de motz ou de sens; l'obelisque couché, inversion de sens; les notes de chiffre 1, 2, 3, 4, &c., interposition & dislocation de motz; quatre petitz pointz en figure d'étoile, diversité de leɛtures, desquelles j'ay retenu celle qui m'a semblé la meilleure & mis les autres à la table, où pourrez avoir recours pour y assoir votre jugement & choisir en telle diversité ce qui vous viendra mieux à gout.

« A Paris, ce VIII<sup></sup>e août 1553.

« ADRIAN DE THOU. »

Cette préface est suivie d'une table, écrite sur deux colonnes, de toutes les variantes recueillies dans les manuscrits que de Thou avait pu se procurer; nous avons reproduit plusieurs de ces variantes. Vient ensuite la table de toutes les Nouvelles comprises dans l'*Heptaméron;* nous avons placé en tête de chaque Nouvelle ces petites analyses, qui en résument parfaitement le sujet.

Le rédaɛteur de ce curieux & beau manuscrit, Adrian de Thou, seigneur d'Hierville, Chanoine de Notre-Dame de Paris, était le quatrième fils d'Augustin de Thou, Seigneur de Bonnœil, président à mortier au Parlemeut de Paris, frère de Christophe de Thou, Premier Président, & l'oncle de Jacques-Auguste l'historien. Il était Conseiller clerc au Parlement de Paris, quand il obtint du Roi une des treize charges de Maître des requêtes créées par l'édit du mois d'oɛtobre 1567. Il fut reçu le 21 novembre suivant; il

mourut le 25 octobre 1570. Voyez Blanchard, *Éloges des Premiers Présidens au Mortier & des Conseillers au Parlement de Paris.* 1645, in-fol.

## XI

## N° 1525, ancien 7576⁵.⁵.ᵃ. Colbert. Biblioth. Nationale; 1 vol. petit in-fol., rel. en veau. Texte incomplet; d'une assez mauvaise écriture.

Ce manuscrit contient : 1° le Prologue & les deux premières Journées; 2° sept Nouvelles détachées, qui ne sont pas copiées dans l'ordre convenable & dont le texte est incomplet; 3° un poème composé par la Reine Marguerite & qui, dans ce manuscrit, a le titre suivant : LE MIROIR DE JÉSU CRIST CRUCIFIÉ :

*Cy est la vraye cognoissance*
*Du péché & de l'ignocence,*
*Et qui se peult mirer & veoir*
*En Christ en aura le sçavoir,*
*Car sans luy n'avons qu'ignorance.*

Ce poème commence ainsi :

*Seigneur Jésu, que je dois advouer*
*Pour mon exemple & très cher myrouer,*
*En toy me puys mirer, cognoistre & veoir,*
*Car de me voir hors de toy n'ay pouvoir...*

A la fin du poème se lisent les vers suivants :

HUICTAIN D'ELLE MESME.

*Je cherche aultant la croix & la desire*
*Comme autreffoys je l'ay vollu fouyr;*
*Je cherche aultant par tourment en jouyr*
*Comme outrefoys j'ay craint son dur martire,*
*Car ceste croix mon ame à Dieu atire*
[*Par la vertu de son divin pouvoir*]
*Dont tous les biens qu'au monde puis avoir*
*Quicter je veulx; la croix me doibt souffire.*

Ce poème du *Miroir de Jésus-Christ* n est qu'une longue paraphrase de la Passion de Notre-Seigneur. C'est le dernier ouvrage de Marguerite, qui n'a pas eu le temps de le revoir. C'est ce que nous apprend Frère Olivier, Docteur en théologie, qui, en 1556, a

publié ce poëme sous le titre suivant : l'ART ET USAGE DU SOUVERAIN MIROUER DU CHRESTIEN, *composé par excellente Princesse Madame Marguerite de France, Reyne de Navarre.* Paris, Guillaume Le Noir, 1556, petit in-8° de trente-deux feuillets, auquel est jointe une seconde partie avec un titre séparé : le MIROUER DU CHRESTIEN ET MOYEN DE COGNOISTRE DIEU ET SOI MESME, *composé par F. Pierre Olivier, Docteur théologien.* Paris, Guillaume Le Noir, 1556, petit in-8° de 64 feuillets, en prose.

Dans une double dédicace à Marguerite de France, fille de François Ier, nièce de la Reine de Navarre, Frère Olivier s'exprime ainsi :

« ....La très illustre & excellente Princesse Madame Marguerite de France, en son vivant Royne de Navarre, vostre très-honorée tante, s'est estudiée des dons & graces qu'elle avoit reçeu, autant ou plus que dame ou femme de son temps augmenter & accroistre incessamment jusqu'au dernier souspir de sa mort....

« Pour nous en monstrer l'art, pratique & usage (du *Miroir de Jésus-Christ crucifié*) nous dressoit & composoit ce présent œuvre & sainct poëme.... Mais à peine en estoient tirées les dernières lignes que son jour & heure dernière est survenue, en laquelle le Sainct Esperit luy a commandé se reposer de ses travaux & labeurs.... qui a esté la cause que le dict œuvre est demouré imperfaict, incorrect & impoli, voire en danger d'estre esgaré, perdu ou caché, ensevely & sans fruict. Mais le Seigneur Dieu, qui nous a laissé & ordonné les livres & Escritures sainctes pour nostre spirituelle consolation, pour nostre salut & à sa gloire, a tellement provéu qu'il a permis qu'icelluy me fût communiqué par les mains royalles de la dicte Princesse peu de jours avant sa mort, lequel j'ay gardé non moins songnieusement & curieusement que jadis ce grand Seigneur Alexandre, Macédonien, gardoit les Iliades de son Homère. »

Voici en quels termes Frère Olivier s'explique au sujet des corrections & changements qu'il a faits au poëme de la Reine de Navarre :

« Et pour ce, Madame, qu'iceluy petit livre m'a semblé, entre tous les autres livres & œuvres de la dicte Princesse, plus précieux, dévot, chrestien & digne d'estre dict comme la Marguerite des Marguerites, digne aussi d'être prisée & gardée plus que toute autre fleur ne pierre précieuse, & nullement exposée aux nonchalans des choses utiles à nostre salut, mais présentée, livrée entre les mains de telles très illustres, très nobles, fidèles & chrestiennes Princesses & dames que vous, Madame, je n'ay voulu iceluy négliger, moins laisser imperfect & le vous celer. Et loue Dieu l'avoir gardé & depuis corrigé, mis au nect, parachevé & poli le mieux qu'il m'a esté possible....

« J'ay aussi iceluy divisé & ordonné par petits nombres à ce re-

quis avec l'argument & sommaire des choses contenues en iceux, & luy ay préposé le tiltre convenable à la doctrine & matière subjecte, assavoir l'*Art & usage du souverain Mirouer du Chrestien & de soy bien mirer, &c.* »

Frère Olivier a fait, au poëme de Marguerite, des changements assez nombreux; il en a retouché le style, comme on peut s'en convaincre en comparant l'édition qu'il a donnée aux manuscrits; nous disons aux manuscrits parce que, outre celui que nous indiquons précédemment, nous en avons encore vu un qui faisait partie de la bibliothèque de M. Monmerqué, & vient d'être vendu aux enchères publiques [1].

## XII

N° 2155, ancien 7981. Mazarin. Biblioth. nationale. 1 vol. petit in-4°, sur papier. Rel. en maroq. rouge. Les écussons sur les plats & sur le dos ont été coupés & arrachés [2]. Bonne écriture de la fin du XVI^e siècle.

Texte complet & correct. Une partie du Prologue a été placée par mégarde à la fin de la première Nouvelle. Les divisions par Journées & par Nouvelles sont de la même main que celle du corps du manuscrit.

Au recto du dernier feuillet, on lit l'épitaphe suivante :

*Cy gist le corps qui son siècle estonna,*
*Non par haultesse ou grandeur de sa race,*
*Non par les raiz de sa royalle face,*
*Mais par l'esprit que le ciel luy donna,*
*Où ses beaulx dons tant il abandonna*
*Qu'il délaissa pour miracle en ce monde*
*La marguerite à nulle aultre seconde,*
*Et, si aulcune est digne de son rang,*
*L'honneur encor dessus elle en abonde,*
*Ne pouvant estre aultre que de son sang.*

---

1. Voici le titre de ce manuscrit : *Mirouer au Chrestien sur la personne de Jesus Christ crucifié, contenant au vray l'Art & usage de soy bien mirer,* composé par excellente Princesse Madame Marguerite de France, Royne de Navarre. 1 vol. in-4°, sur papier réglé, relié en vélin blanc; à la fin : trois sonnetz & un épigramme de J. de Morel, Embrunois, sur le tombeau de la dicte Roine de Navarre. (N° 2814 du *Catalogue de livres, imprimés & manuscrits, faisant partie de la bibliothèque de M. Monmerqué, &c.* Paris, Potier, 1851, in-8°.) — L.

2. Probablement sous la Fronde, à la vente de la bibliothèque de Mazarin. — M.

*Passans, voyez une estrange adventure*
*D'un corps royal qui dort en ce lieu cy,*
*Qui, sans changer face, forme ou figure,*
*Comme il fut vif mort il demeure aussi.*
*T'esbahis tu ? Or il est tout ainsi,*
*Car son esprit, estant en ces bas lieulx,*
*Par foy ravy & conduict dans les Cyeulx*
*Où il alloit le vray amour suyvant,*
*Eust de ce corps si peu de soing & cure*
*Qu'il le laissa, mesmes dès son vivant,*
*Ung vray tombeau & vifve sépulture.*

*Ne pleurez pas sur ceste sépulture,*
*Amys, passans, nostre fragilité;*
*Plustost louez de Dieu la grant bonté,*
*Qui tant orna de graces sa facture*
*Oultre les loix de son sexe & Nature*
*Que ses vertus, sur toutes admirables,*
*Sa saincte vie & escriptz comparables*
*Aux plus parfaictz de toute antiquité,*
*Qui feront foy à la postérité;*
*Car son temps mesme, esblouy de la gloire,*
*Est tout surprins de si grande clarté*
*Qu'en le croyant à peine le peult croyre.*

## XIII

Bibliothèque de la ville d'Orléans. N° 382. L'*Heptaméron des Nouvelles de Marguerite de Valois, Reyne de Navarre.* In-fol. 440 pages.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Le manuscrit de cet ouvrage que nous annonçons est du XVII^e^ siècle. Les trois premières pages du Prologue manquent; l'écriture n'est pas facile à lire. Il appartenoit à la Bibliothèque publique. » (Septier, *Manuscrits de la Bibliothèque d'Orléans, ou Notices sur leur ancienneté, &c.* Orléans, 1820, in-8°, p. 201.)

Nous devons à l'obligeance de M. Monmerqué, membre de l'Institut, communication d'un exemplaire de l'*Heptaméron* de 1560, in-4°, sur les marges duquel il a écrit de sa main toutes les variantes que présente le manuscrit d'Orléans. M. Monmerqué, qui a eu ce manuscrit entre les mains pendant quelque temps, nous assure qu'il est bien du XVI^e^ siècle, & non du XVII^e^, comme l'a prétendu Septier. Les variantes recueillies par M. Monmerqué sont à

peu près les mêmes que celles des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

Du reste, le manuscrit d'Orléans, outre les trois feuillets signalés manquant au Prologue, a plusieurs autres lacunes dans le courant du texte.

## XIV

« Manuscrit des Contes de Marguerite de Valois, Reyne de Navarre, orné de lettres grises, peintes en or & en couleurs. In-fol. maroq. rouge à compartiments. Ce manuscrit, qui est du temps, finit au conte LXIX. » (*Catalogue des livres de feu Mme la comtesse de Verrue,* &c. Paris, G. Martin, 1737, in-8°, p. 13.)

Dans le catalogue publié en 1779, sous le nom de Filheul, par le libraire Chardin, on trouve, p. 280, n° 1574 : « *Les Nouvelles de Marguerite de Valois.* Manuscrit précieux que l'on croit l'original. Toutes les Nouvelles sont rassemblées dans un gros volume in-folio, écriture du temps; reliure antique à compartiments, très-rare, » & page XXI du même catalogue, aux éclaircissements : « *Nouvelles de la Reine de Navarre.* Manuscrit précieux & original des Contes de la célèbre Marguerite de Valois, de la plus belle conservation, contenant les soixante-douze Nouvelles. » (*Catalogue des livres rares & singuliers du cabinet de M. Filheul, &c.* Paris, 1779, in-8°.)

## XV

Dans le catalogue des livres de la Bibliothèque de l'abbé Rive, publié à Marseille en 1793, in-8°, on lit :

N° 1144 : « *Les Nouvelles de la Royne de Navarre.* Manuscrit in-folio sur papier vélin, m. bl., d. s. tr. & s. pt., papier lavé, réglé. Ce manuscrit précieux était à la bibliothèque de Samuel Bernard (voy. son catalogue, n° 1493, p. 143, édition de Paris, chez Barrois, 1734). Il passa de là chez Randon de Boisset, & l'abbé Rive l'acheta à la vente de sa bibliothèque, en 1777. Cet abbé, ayant examiné avec attention le manuscrit que nous citons & reconnaissant qu'il est du temps de l'auteur, ne douta pas que ce ne fût l'autographe; il fut confirmé dans cette opinion par les armes de France qu'on a mises sur sa couverture. Au reste, ce qui rend cet ouvrage très-précieux, c'est que son style & les Nouvelles ont été changés dans les différentes éditions qui en ont été faites. »

Ainsi que l'a fait remarquer M. Hubaud dans sa curieuse disser-

tation sur l'*Heptaméron de la Reine de Navarre,* ces observations sont aussi fautives que mal rédigées : 1° Le manuscrit du XVI[e] siècle ne peut pas être sur papier vélin, puisque la fabrication de ce papier n'a commencé qu'à la fin du XVIII[e] siècle. 2° Ce n'est pas dans le catalogue Randon de Boisset que se trouve indiqué le manuscrit des Nouvelles ayant appartenu à Samuel Bernard, mais dans un autre catalogue, publié en 1776, in-12, sous le titre suivant : « Catalogue de manuscrits intéressants qui seront vendus au plus offrant & dernier enchérisseur, le lundi 10 juin & jours suivants de relevée, quai des Augustins, au coin de la rue Gît-le-Cœur, en la maison de M. Gueret, notaire. Paris, Debure fils jeune, 1776, in-12. — N° 213 : les *Nouvelles de la Reine de Navarre.* 1 vol. in-fol., maroq. bleu, fil. doré. » Enfin l'abbé Rive lui-même ne croyait pas du tout posséder l'original de l'*Heptaméron,* car dans un catalogue manuscrit qu'il avait dressé de sa bibliothèque, il avait mis la note suivante au sujet de ce volume : « Les Contes y sont bien entiers & sans castration ; très-belle copie d'un manuscrit représentant fidèlement l'original. » (Voyez p. 29 d'une *Dissertation sur le Recueil des Contes & Nouvelles de la Reine de Navarre, autrement dit l'Heptaméron,* par M. L. J. Hubaud. Marseille, 1850, in-8°.)

## XVI

Ms. 929. Fonds de la Reyne Christine (Bibliothèque du Vatican). In-fol. relié en veau brun, 95 feuillets, papier. XVI[e] siècle (fin).

Folio 1. *Nouvelles de la Reyne de Navarre.*

*Préambule :* « Le premier jour de septembre, que les baings des montz Pyrenées commencent d'entrer en leur vertu, se trouvèrent à ceulx de Cauderet plusieurs personnes, tant de France que d'Espaigne, les ungs pour boire de l'eaue, les aultres pour s'y baigner.... »

Folio 8, verso. *Rubrique.* Symontault commence à raconter la 1[re] Nouvelle :

« En la ville d'Alençon, du vivant du Duc Charles, dernier Duc, y avoit ung Procureur.... »

Folio 14, recto. Madame Oysille commence à raconter la II[e] Nouvelle :

« En la ville d'Amboise y avoit un Mulletier qui servoit la Royne de Navarre.... »

Folio 17, recto. Saffredent commence à raconter la IIIe Nouvelle :

« En la ville de Naples, du temps du Roy Alphonse, il y avoit ung Gentilhomme tant honneste.... »

Folio 21, verso. Ennasuite commence à raconter la IVe Nouvelle :

« Il y eust au pays de Flandres une Dame de si bonne Maison qu'il n'en estoit point de meilleure.... »

Folio 27. Geburon commence à raconter la Ve Nouvelle :

« Au port de Coulon, près de Niort.... »

Folio 29, verso. Nomerfide commence à raconter la VIe Nouvelle :

« Il y avoit un vieil Varlet de chambre de Charles, dernier Duc d'Alençon.... »

Folio 31, verso. Hircan commence à raconter la VIIe Nouvelle :

« En la ville de Paris y avoit un Marchans amoureux d'une fille, sa voisine.... »

Folio 33, recto. Longarine commence à raconter la VIIIe Nouvelle :

« En la Conté d'Allèz y avoit ung homme nommé Bornets.... »

Folio 38, recto. Dagoucin commence à raconter la IXe Nouvelle :

« Entre Daulphiné & Provence y avoit ung Gentilhomme beaucoup plus riche de vertu.... »

Folio 42, verso. Parlamante commence à raconter la Xe Nouvelle :

« En la Conté Darande en Arragon.... »

*(Histoire de Floride & d'Amador.)*

Folio 69, verso. Nouvelle sans rubrique, qui commence ainsi :

« (En la) Maison de Madame de La Trimouille y avoit une Dame, nommée Roubex, laquelle un jour que sa maîtresse.... »

Folio 71, recto :

« Dix ans en çà en la ville de Fleurence y avoit ung Duc de la Maison de Médicis.... »

Folio 77, verso :

« (......) de Madame la Régente, mère du Roy François premier, y avoit une Dame fort dévote, mariée à ung Gentilhomme de pareille volonté.... »

Folio 87, verso :

« (......) Duché de Millan, du temps que le Grand Maistre de Chaumont en estoit Gouverneur.... »

Folio 93, verso :

« (......) du Roy François premier y avoit ung Gentilhomme, duquel je congnois si bien le nom.... »

Le folio 95 & dernier du manuscrit ne se termine pas avec cette Nouvelle ; les derniers mots sont :

« Vous ne pouvez estre amy parfait, & d'un imparfait je ne veulx point faire ung ami.... » Au bas de la page, comme renvoi au folio suivant (qui manque), on lit : *aymé parfaitement.*

Comme on le voit par la notice qui précède, le manuscrit du Vatican ne contient qu'un fragment de l'*Heptaméron,* puisque le texte se termine au commencement de la Nouvelle XV. Les rubriques, qui sont particulières à ce manuscrit, ne se trouvent qu'en tête des Nouvelles qui composent la première Journée.

Nous devons communication de la notice précédente à l'obligeance de MM. François Guessard & Léon de Bastard, chargés en 1849 d'une mission littéraire dans les différentes bibliothèques d'Italie.





# IV

# NOTICE DES ÉDITIONS

DE

## L'HEPTAMÉRON DE LA REINE DE NAVARRE

## I

*Histoires des Amans fortunez.* Dédiées à très illustre princesse, Madame Marguerite de Bourbon, Duchesse de Nivernois. Paris, Gilles Robinot, 1558, ou Paris, Jean Cavyller, 1558, in-4° [de XIX & 184 ff.].

Cette première édition n'est pas complète; elle ne contient que soixante-sept Nouvelles, qui ne sont pas divisées par Journées. L'éditeur Pierre Boaistuau, dit Launay, a fait un choix dans les manuscrits, sans respecter l'ordre que la Princesse avait adopté. Ainsi la 1re nouvelle qu'il a publiée est la LXXe dans les manuscrits, & par conséquent la dernière de la VIIe Journée.

Cette édition, dont il y a un exemplaire à la Bibliothèque de l'Arsenal, pourrait sembler différente de celle que M. Brunet décrit dans son Manuel (4e éd., t. III, col. 1416), puisqu'il l'indique comme se vendant chez *Gilles Gilles,* & comme ayant un titre orné d'une bordure gravée en bois [1], ce qui ne se trouve pas dans l'exemplaire de l'Arsenal que nous avons sous les yeux. Mais il faut observer que le privilège est délivré au nom de *Vincent Sertenas,* im-

1. Bibliothèque nationale, Y2 608. — A Paris, par Gilles, libraire, demeurant à la rue Saint-Jacques, à la Concorde, 1558, avec Privilège du Roy (accordé à Vincent Sertenas, à la date du dernier avril 1558, en présence du Cardinal de Sens, Garde des Sceaux, Jean III, cardinal Bertrandi), in-4° de 19 feuillets non chiffrés pour les liminaires, la table & le Prologue, & de 184 feuillets (67 histoires). Dans les liminaires, on trouve des pièces de Gabriel de Lyvéne, Gentilhomme Angoumoisien, avec la devise : *Famâ & Fortunâ,* & du Commingeois François de Belleforest, avec la devise : *Ou mort ou vie.*—M.

primeur, qui, suivant un usage assez commun au XVI[e] siècle, aura distribué des exemplaires de la même édition à plusieurs libraires, qui auront fait exécuter des titres différents. Dans sa dédicace à Marguerite de Bourbon[1], Boaistuau ne nomme pas la Reine de Navarre, mais il la désigne assez clairement à la Duchesse de Nevers, nièce par alliance de cette Reine, en lui disant : « Vous êtes naturelle & légitime heritière de toutes excellences, ornemens & vertus qui enrichissoient l'autheur pendant qu'il décoroit par sa présence le pourpris de la Terre. »

Quant au langage, le texte de cette édition est à peu de chose près conforme aux manuscrits, mais, outre qu'elle ne renferme aucun des arguments qui précèdent chaque Journée de l'*Heptaméron,* les passages hardis ont été supprimés avec soin.

— Nous joignons ici, avec une double concordance de l'ordre des Nouvelles dans Boaistuau & dans l'*Heptaméron,* le texte complet des liminaires des *Histoires des Amans fortunez.* — M.

## CONCORDANCE DE L'ÉDITION DE BOAISTUAU

### AVEC L'ORDRE DES CONTES DE L'HEPTAMÉRON.

| BOAIST. | HEPT. | BOAIST. | HEPT. | BOAIST. | HEPT. |
|---|---|---|---|---|---|
| 1 | LXX | 24 | XXXVIII | 47 | XXXVII |
| 2 | XXXII | 25 | XXXIX | 48 | XL |
| 3 | III | 26 | XLI | 49 | XLVII |
| 4 | IV | 27 | XLII | 50 | XLVIII |
| 5 | V | 28 | XLIII | 51 | L |
| 6 | XIV | 29 | XLV | 52 | LIV |
| 7 | XV | 30 | XLIX | 53 | LX |
| 8 | XVI | 31 | LV | 54 | LXII |
| 9 | XVII | 32 | LVI | 55 | LXIV |
| 10 | XVIII | 33 | LVII | 56 | LXVII |
| 11 | XIX | 34 | LXI | 57 | LXVIII |
| 12 | XX | 35 | XXIX | 58 | LXIX |
| 13 | XXI | 36 | LXV | 59 | LXXI |
| 14 | XXII | 37 | I | 60 | LVIII |
| 15 | XXIII | 38 | II | 61 | LIX |
| 16 | XXIV | 39 | VI | 62 | LI |
| 17 | IX | 40 | VII | 63 | LII |
| 18 | X | 41 | VIII | 64 | LIII |
| 19 | XI | 42 | XII | 65 | XXV |
| 20 | XXXIII | 43 | XIII | 66 | XXVI |
| 21 | XXXIV | 44 | XXVII | 67 | XXX |
| 22 | XXXV | 45 | XXVIII | | |
| 23 | XXXVI | 46 | XXXI | | |

1. Marguerite de Bourbon, Duchesse de Nevers, Marquise d'Illes, Com-

## CONCORDANCE DES CONTES DE L'HEPTAMÉRON

### AVEC L'ÉDITION DE BOAISTUAU.

| HEPT. | BOAIST. | HEPT. | BOAIST. | HEPT. | BOAIST. |
|---|---|---|---|---|---|
| — | — | — | — | — | — |
| I | 37 | XXV | 65 | XLVIII | 50 |
| II | 38 | XXVI | 66 | XLIX | 30 |
| III | 3 | XXVII | 44 | L | 51 |
| IV | 4 | XXVIII | 45 | LI | 62 |
| V | 5 | XXIX | 35 | LII | 63 |
| VI | 39 | XXX | 67 | LIII | 64 |
| VII | 40 | XXXI | 46 | LIV | 52 |
| VIII | 41 | XXXII | 2 | LV | 31 |
| IX | 17 | XXXIII | 20 | LVI | 32 |
| X | 18 | XXXIV | 21 | LVII | 33 |
| XI | 19 | XXXV | 22 | LVIII | 60 |
| XI *bis* | — | XXXVI | 23 | LIX | 61 |
| XII | 42 | XXXVII | 47 | LX | 53 |
| XIII | 43 | XXXVIII | 24 | LXI | 34 |
| XIV | 6 | XXXIX | 25 | LXII | 54 |
| XV | 7 | XL | 48 | LXIII | — |
| XVI | 8 | XLI | 26 | LXIV | 55 |
| XVII | 9 | XLII | 27 | LXV | 36 |
| XVIII | 10 | XLIII | 28 | LXVI | — |
| XIX | 11 | XLIV | — | LXVII | 56 |
| XX | 12 | XLIV *bis* | — | LXVIII | 57 |
| XXI | 13 | XLV | 29 | LXIX | 58 |
| XXII | 14 | XLVI | — | LXX | 1 |
| XXIII | 15 | XLVI *bis* | — | LXXI | 59 |
| XXXIV | 16 | XLVII | 49 | LXXII | — |

---

### PRÉFACES DE BOAISTUAU.

A très illustre, très humble & très excellente Princesse Madame MARGUERITE DE BOURBON, Duchesse de Nevers, Marquise d'Illes, Comtesse d'Eu, de Dreux, de Rételois, Colombiers & Beaufort, Dame d'Aspremont, de Cham-Regnault, d'Arches, Rencaurt,

---

tesse d'Eu, de Dreux, de Réthelois, Colombiers & Beaufort, Dame d'Apremont, &c.; neuvième enfant de Charles de Bourbon, Duc de Vendôme, Pair de France, &c.; nourrie à la Cour de François I[er] parmi les Demoiselles d'honneur; mariée en 1538 à François de Clèves, premier du nom, Duc de Nevers. (Père Anselme, t. I, p. 330.)

de Monrond & La Chapelle d'Angylon, PIERRE BOAISTUAU, surnommé *Launay*, très humble salut & perpétuelle obéissance.

« Madame, ce grand oracle de Dieu, S. Jean Chrysostome, déplore par grande compassion, en quelque endroit de ses œuvres, le désastre & calamité de son siècle, auquel la mémoire d'une infinité de personnes illustres non seulement estoit effacée d'entre les hommes, mais, qui plus est, leurs escripts, par lesquelz les riches conceptions de leurs âmes & divins ornements de leurs esprits devoient estre consacrez à la postérité, avoient pris fin avec leur vie. Et certainement avec très manifeste raison, ce bon sainct homme formoit telle complaincte à toute la République Chrestienne, esmeu de la juste douleur d'une infinité de milliers de livres, desquelz les uns sont perdus & ensevelis en éternel oubly par la négligence des hommes, les autres dissipez & ruinez par les cruelles incursions des guerres, les autres putrifiez & corrompus tant par la rigueur des ans que par nonchallance de les conserver & recueillir, de quoy les Histoires & Annales anciennes donnent un ample tesmoignage en la mémorable Librairie de ce grand Roy d'Egypte Ptolémée Philadelphe, laquelle, avec la sueur & le sang de tant de Philosophes notables avoit esté construite & avec la libéralité d'un si grand Monarque maintenue, ordonnée & conservée. Et toutesfois, en moins d'un jour naturel, par la monstrueuse & abominable cruaulté des soldats de César, lorsqu'il suyvit Pompée jusques en Alexandrie, elle fut bruslée & mise en cendres. Zonarie, historien ecclésiastique, escrit le semblable estre advenu à Constantinople du temps de Zénon, où il fut bruslé un superbe & magnifique palais, orné de toutes sortes de livres escripts de main, avec l'éternel regret & détriment insupportable de tous ceux qui font profession des Lettres. Et, sans nous amuser trop curieusement à renouveller la ruine des Anciens, nous avons expérimenté de noz ans une semblable perte, de laquelle la mémoire est si récente que les plaies en saignent encore sur toutes les parties de l'Europe, lorsque les Turcs assiégèrent Bude, capitalle de la Hongrie, où la tant célébrée bibliothèque du bon Roy Mathias fut pillée, dissipée & gastée, laquelle, sans pardonner à aucune despence, il avoit enrichie de tous les plus rares & excellens livres, Grecs, Latins, Hébreux & Arabiques, qui s'estoient peu recouvrer en toutes les plus fameuses provinces de la terre.

« Encores qui vouldra particulariser les choses & les considérer de plus près, il trouvera que Théophraste, ainsi que lui-mesme témoigne, a escrit & composé trois cens volumes, Chrysippe soixante, Empédocle cinquante, Serve Sulpice deux cens en Droit civil, Galien cent trente en l'art de Médecine, Origène six mille, lesquels saint Hiérosme atteste avoir tous leuz, & toutesfois de tant d'admirables & excellens autheurs il ne nous reste maintenant sinon quelques

petits fragments, encore si corrompus & depravez en plusieurs lieux qu'ilz semblent abortifz & quasi par force avoir esté arrachez de leurs mains.

« A raison de quoy, ma Dame, puisque l'ocasion s'est offerte, j'ay bien voulu proposer tous ces exemples à fin d'exhorter tous ceux qui font thrésor de livres & qui les tiennent reclus en leurs sanctuaires & cabinets, qu'ils ayent désormais à les publier & produire en lumière, à fin que non seulement ilz ne desrobbent & ensevelissent la gloire de leurs encestres, mais aussi à fin qu'ilz ne privent leurs successeurs du fruict & contentement qu'ilz pourroient recevoir des labeurs d'autruy.

« Quant à mon regard, je déduiray plus amplement en l'Advertissement que je donneray aux Lecteurs ce qui m'a sollicité de mettre la main à l'œuvre de ce présent Autheur, lequel n'a besoing de Trompette & Hérault pour magnifier & exalter sa grandeur, considéré qu'il n'y a éloquence humaine qui plus vivement le puisse dépeindre que luy mesme s'est peint par les célestes traicts de son propre pinceau, j'entens par ses autres escriptz, esquelz il a si bien exprimé la sincérité de sa doctrine, la vivacité de sa foy & l'intégrité de ses meurs que les plus doctes hommes qui ont régné de son temps n'ont point eu de honte de l'appeler prodige & miracle de Nature. Et, combien que le Ciel, jaloux de nostre bien, l'ayt ravi de cest habitacle mortel, si est ce que ses vertus l'ont rendu si admirable & l'ont tellement gravé en la mémoire d'un chacun que l'injure & vieillesse du temps ne l'en pourra si bien effacer que nous ne le plaignons & lamentons incessamment, comme Antimache, Poëte Grec, ploroit Lysidichè, sa femme, par tristes vers & flébiles élégies, qui décrivent & révellent ses vertus & louanges.

« Puis doncq, ma Dame, que cest œuvre se prépare pour estre exposé au jugement douteux de tant de milliers d'hommes, il vous plaira le recevoir soubz vostre protection & sauvegarde; car, ainsi que vous estes naturelle & légitime héritière de toutes excellences, ornemens & vertus qui enrichissoient l'autheur pendant qu'il décoroit par sa présence le pourpris de la Terre, lesquelles maintenant par quelque émerveillable rayon de Divinité revivent & se manifestent en vous, aussi ne vous peult on frauder du fruict du labeur lequel par juste droit vous est acquis & duquel tout l'Univers vous sera redevable, sortant à présent en lumière soubz l'ombre & splendeur de voz divines & héroïques vertus.

« Vous prendrez doncq en gré, ma Dame, s'il vous plaist, ceste petite offerte pour éternel tesmoignage de mon obéissance & très humble dévotion envers vostre Grandeur, attendant quelque sacrifice plus grand que je luy dresse pour l'advenir. »

Il est inutile de transcrire les sonnets de Berad de Girard, Bourdelois, à Madame la Duchesse de Nevers, avec la devise *More & amore;* de L. du Lys; de Gabriel de Lyvène, Gentil homme Angoumoisin, avec la devise *Famâ & Fortunâ;* l'ode latine de « Paulus

Villemorius », & l'ode française de François de Belleforest, Comingeois, au Seigneur de Launay; mais nous devons transcrire l'Avis au Lecteur :

*Pierre Boaistuau, surnommé Launay, au Lecteur.*

« Bégnin Lecteur, je te puis dire en vérité & à bon droict acertèner, mesme prouver par tesmoings dignes de foy que, lorsque cest œuvre me fut présenté pour luy servir d'esponge & le nettoyer d'une infinité de faultes manifestes qui se retrouvoient en une copie escrite de main, si fus seulement requis de retirer ou mettre au net dix-huit ou vingt histoires des plus notables, réservant en autre saison plus opportune, & avec plus de repos, de parachever le reste.

« Toutesfois, ainsi que les hommes sont curieuz de novalitez, je fus solicité par très instantes requestes de poursuivre ma pointe, ce que j'ay accordé plus par importunité que de mon gré, & a succédé mon entreprinse de telle sorte que, pour ne me rendre du tout désobéissant, j'en ay encore adjouxté quelques-unes, ausquelles depuis quelques autres en ont de rechef adjouté aux précédentes.

« Quant à mon regard, je te puis asseurer qu'il m'auroit esté moins pénible de bastir l'œuvre tout de neuf que de l'avoir tronqué en plusieurs endroits, changé, innové, adjousté & supprimé en d'autres, ayant esté quasi contraint de luy donner une nouvelle forme, ce que j'ay fait, partie pour la nécessité & décoration des histoires, partie pour servir au temps & à l'infélicité de nostre siècle, où la plus part des choses humaines sont si exulcérées qu'il ne se trouve œuvre si bien digéré, poly & limé, duquel on ne face mauvaise interprétation & qui ne soit calomnié par la malice de quelques délicats. Prens donc en gré notre labeur précipité & ne sois point si curieux censeur des œuvres d'autruy que premier tu ne recongnoisses les tiennes. »

— La première traduction anglaise est évidemment faite d'après Boaistuau : « *Heptameron, or the History of the fortunate lovers, translated by R. Codrington;* London, 1654, in-12. Elle est dédiée à Thomas Stanley. — M.

## II

*L'Heptaméron des Nouvelles* de très illustre & très excellente Princesse Marguerite de Valois, Royne de Navarre, remis en son vray ordre, confus auparavant en sa première impression, & dédié à très illustre & très vertueuse Princesse Jeanne, Royne de Navarre, par Claude Gruget, parisien. A Paris, Vincent Certenas, ou Jean Caveillier, 1559, in-4° [de six & 214 ff.]

Cette édition est la première qui renferme le texte à peu près complet de l'*Heptaméron*, rangé dans l'ordre que l'auteur avait adopté. Bien que Claude Gruget prétende, dans sa dédicace, avoir rétabli le texte d'après les manuscrits, il est certain qu'il s'est servi du travail de Boaistuau. Ce qui le prouve, c'est que les passages supprimés par Boaistuau, comme trop hardis, l'ont été aussi par Claude Gruget, & que ce second éditeur a seulement un peu modifié l'orthographe adoptée par le premier.

Voici la dédicace que C. Gruget adresse à Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, fille de Marguerite [1] :

## A très illustre & très vertueuse Princesse Madame Jeanne de Foix, Royne de France, Claude Gruget, son très humble serviteur, desire salut & félicité.

« Je ne me fusse ingéré, Madame, vous présenter ce livre des *Nouvelles* de la feue Royne, vostre mère, si la première édition n'eust obmis ou celé son nom & quasi changé toute sa forme, tellement que plusieurs le mescognoissoient, cause que, pour le rendre digne de son auteur, aussi tost qu'il fut divulgué, je recueilly de toutes parts les exemplaires que j'en peu recouvrer escrits à la main, les vérifiant sur ma copie, & feis en sorte que je le réduisy au vray ordre qu'elle l'avoit dressé. Puis, soubz la permission du Roy & vostre consentement, il a été mis sur la presse pour le publier tel qu'il doit estre.

« En quoy me revient en mémoire ce que le Comte Balthazar dict de Boccace, en la Préface de son *Courtisan*, que ce qu'il feit en se jouant, sçavoir est son *Décaméron*, luy a porté plus d'honneur que toutes ses autres œuvres, latines ou tuscanes, qu'il estimoit les plus sérieuses.

« Aussi la Royne, vray ornement de nostre siècle, de laquelle vous ne torlignez en l'amour & congnoissance des bonnes lettres, en se jouant sur les actes de la vie humaine a laissé de si belles instructions qu'il n'y a celui qui n'y trouve matière d'érudition, & si a, selon tout bon jugement, passé Boccace ès beaux Discours qu'elle faict sur chascun de ses Comptes. De quoy elle mérite louenge, non seulement pardessus les plus excellentes Dames, mais aussi entre les plus doctes hommes; car, de trois stiles d'oraison descrits par Cicéron, elle a choisy le simple, semblable à celuy de Térence en latin, qui semble à chascun fort aisé à imiter, mais, à qui l'expérimente, rien moins.

---

1. Nous donnons en entier la dédicace de Gruget, dont M. L. de L. n'avait donné que le commencement. — M.

« Vray est que tel présent ne vous sera point nouveau, & ne ferez que le recognoistre par hérédité maternelle. Toutes fois je m'asseure que le recevrez de bon œil pour le veoir, par ceste seconde impression, remis en son premier estat, car, à ce que j'ai peu entendre, la première vous déplaisoit. Non que celuy qui y avoit mis la main ne fust homme docte, qu'il n'y ait prins peine, & si est aisé à croire qu'il ne l'a voulu desguiser ainsi sans quelque occasion; néantmoins son travail s'est trouvé peu agréable.

« Je le vous présente donc, Madame, non pour part que j'y prétende, ains seulement comme l'ayant démasqué pour le vous rendre en son naturel. C'est à Vostre Royale Grandeur à le favoriser puisqu'il est sorty de vostre Maison illustre; aussi en a-t-il la marque sur le front, qui luy servira de sauf-conduit par tout le monde & le rendra bien venu ès bonnes compagnies.

« Quant à moy, recognoissant l'honneur que me ferez en recevant de ma main ce labeur de l'avoir remis à son poinct, je me sentiray perpétuellement obligé à vous faire très humble service. »

---

En 1558, Pierre Boaistuau, surnommé Launay, avait publié la première édition des *Nouvelles de la Reine de Navarre;* il la dédia à Marguerite de Bourbon, nièce de cette Princesse. Boaistuau ne respecta pas l'œuvre originale. Non seulement il changea l'ordre des récits, mais encore il déguisa plusieurs noms propres & supprima les passages qui lui parurent trop hardis. Il corrigea aussi le style, auquel il donna plus de correction peut-être, mais ce fut aux dépens de la grâce & de la naïveté.

Boaistuau publia son travail sous le titre de : *Histoires des Amans fortunez*. En ne respectant pas l'ordre donné aux différens récits, il changea complètement le caractère de l'*Heptaméron*. Chaque Journée était consacrée au récit de certaines aventures, qui faisaient connaître soit l'emportement des femmes en amour, soit la ruse des hommes, ou bien encore les vertus & les vices de quelque classe de la société. Chaque histoire venait à l'appui de celle qui précédait, ou bien avait pour but de la réfuter. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les prologues & les épilogues. Boaistuau fut obligé de changer & même de supprimer la plupart de ces prologues, entreprise maladroite, qui mécontenta, non sans motifs, Jeanne d'Albret, fille de la Reine de Navarre.

C'est pourquoi Claude Gruget s'empressa de publier, dès l'année suivante, une autre édition du Recueil de Nouvelles composé par Marguerite. Il les replaça dans l'ordre qu'elles devaient avoir, rétablit les prologues & épilogues supprimés, & donna au Recueil le titre d'HEPTAMÉRON, en ayant soin d'ajouter : *Remis en son vray ordre, confus auparavant en sa première impression.* Mais là s'est arrêté le travail de ce deuxième éditeur; il n'osa pas rétablir les noms propres & les passages renfermant soit des opinions hardies

religieuses ou philosophiques, soit des traits de satire contre les moines, supprimés déjà par Boaistuau.

Les mêmes motifs de convenance engagèrent Gruget à substituer aux Nouvelles XI, XLIV, XLVI des manuscrits, d'autres Nouvelles, plus insignifiantes & moins satiriques.

Quant au style & à l'orthographe, Gruget ne manqua pas non plus de les modifier, se conformant, du reste, à l'usage établi de son temps. Bien qu'un espace de moins de vingt années sépare seulement la composition des Nouvelles & l'édition donnée par Gruget en 1559, le langage & l'orthographe avaient éprouvé des modifications importantes. Il en fut ainsi pendant tout le XVI[e] siècle, & même jusqu'aux premières années du XVII[e]. Au moment où Marguerite écrivit ses Nouvelles, deux langues françaises étaient en présence : le vieux langage, à l'expression naïve, à la phrase insuffisante parfois, mais compréhensible à tous; le langage nouveau, dont la grammaire & beaucoup de mots étaient empruntés aux Grecs & aux Latins, & qui fut employé par les savants & les poëtes de l'école de Ronsard & de Baïf.

Marguerite écrivit ses Nouvelles dans le langage ancien, qui était celui de la conversation à la Cour de François I[er]. En comparant les deux éditions données par Boaistuau & Cl. Gruget aux manuscrits les plus anciens, il est facile de s'apercevoir que l'un & l'autre se sont efforcés de rendre plus savant & plus correct le style de la Princesse. Le texte, remanié par Boaistuau & Gruget, fut reproduit jusqu'aux premières années du XVII[e] siècle, avec des changements d'orthographe & des fautes qui défigurent complètement l'œuvre originale. Quant aux éditions plus modernes, *mises en beau langage*, elles ne méritent même pas d'être critiquées[1].

---

— Le même *Heptaméron*.... Vincent Sertenas, Gilles Robinot, ou Gilles Gilles (imprimé à Paris par Benoist Prévost, demeurant à la rue Frementel, prez le cloz Bruneau, à l'enseigne de l'*Estoile d'or*, 1559), 1560, in-4° de 4 feuillets, 212 feuillets de texte, & 2 feuillets pour le privilège & le nom de l'imprimeur.

— L'*Heptaméron des Nouvelles*.... Imprimé, sans lieu d'impression ni nom de libraire, en 1560, 16 feuillets & 726 pages.

— Le même, Lyon, Guill. Rouillé, 1561, petit in-12 ; Paris, Gilles Gilles, 1561, in-16.

— Le même *Heptaméron*. Paris, Norment & Bruneau, *1567*, in-16.

M. Brunet, à qui j'emprunte quelques-unes des indications précédentes, ajoute encore : « Il existe plusieurs autres éditions de ces Contes, imprimées, de format in-16, d'après le texte de 1559 & 1560, dont on recherche les exemplaires bien conservés. Voici l'indication de celles que nous avons vues :

---

1 Extrait de l'Avertissement de M. Leroux de Lincy, p. III-VI.

« — Lyon, Louis Cloquemin, 1572, in-16, de 812 pages & la table.

« — Paris, Michel de Roigny, 1574, in-16 de 812 feuillets & 6 feuillets pour la table. Lettres rondes.

« — Lyon, Cloquemin, 1578, in-16 de 812 pages & 6 feuillets de table.

« — Paris, Gab. Buon, 1581, in-16. »

M. Brunet cite encore une édition de format in-12, imprimée à Rouen, chez Jean Osmont, en 1598, de 578 pages, non compris les pièces préliminaires, ni la table, si toutefois il y en a une; imprimée en beaux caractères.

Je signalerai deux autres éditions : l'une de Paris, Abel Langelier, 1581, in-18 de 801 p. & de 6 feuillets pour la table; l'autre de format in-12, imprimée à Rouen en 1598, de chez Romain de Beauvais, « près la grand'porte de Nostre Dame ».Cette édition a 589 pages sans y comprendre la table qui en a 8, & 11 feuillets préliminaires contenant le titre, deux sonnets, la dédicace à Jeanne d'Albret & le Prologue.

Toutes ces éditions reproduisent le texte remanié par Boaistuau & Gruget; seulement l'orthographe adoptée par ces deux éditeurs est toujours plus ou moins modifiée, & des altérations nombreuses défigurent le texte original, déjà bien maltraité par Boaistuau & Gruget.

## III

Au XVIIe siècle, l'*Heptaméron* de la Reine de Navarre fut souvent réimprimé. Les dernières éditions du texte de C. Gruget servirent d'abord de modèles; ainsi j'ai sous les yeux une édition, imprimée à Paris par Ch. Chappellein en 1607, in-18, qui est semblable à celle de 1598; mais vers la fin de ce siècle le texte de Gruget, déjà modifié par les différents éditeurs, fut remplacé par une imitation *en beau langage*. Il faut remarquer cependant qu'une réimpression du texte de Gruget fut publiée, en 1698, en Hollande, chez Jacques Bessin, qui eut soin de mettre sur le titre : Sur l'imprimé à Paris; 2 vol. petit in-12.

Le nom d'*Heptaméron,* appliqué par Cl. Gruget au recueil composé par la Reine, disparut du titre de ces éditions qui prirent le titre suivant :

*Contes & Nouvelles de Marguerite de Valois, Reine de Navarre, mis en beau langage.* Amsterdam, Gallet, 1698, 2 vol. petit in-8°. « Ce n'est pas, » dit fort bien M. Brunet, « le *beau langage* de l'éditeur, substitué au texte original de l'auteur, qui fait rechercher cette édition. Elle se recommande seulement par des gravures assez expressives, attribuées à Romain de Hooge, dont toutefois elles ne portent pas le nom. »

— Réimpression d'Amsterdam, 1700, petit in-8°, avec les mêmes figures.

— Autre édition d'Amsterdam, Gallet, 1708, 2 vol. in-8°, fig. Une partie des planches porte le nom d'*Harreweyn*.

— Autre édition; la Haye (Chartres), 1733, 2 vol. petit in-12.

— Autre; Londres, 1744, 2 vol. in-12.

— *Heptaméron français, ou les Nouvelles de Marguerite, Reine de Navarre.* Berne, 1780-1, 3 vol. in-8°, figures de Freudenberg. « Jolie édition, publiée sous la direction de J. Rodolphe de Sinner, qui a retouché assez maladroitement la prose de ces contes, » dit M. Brunet, qui donne sur les estampes, fleurons, culs-de-lampe, dont cette édition est ornée, des détails curieux auxquels nous renvoyons (t. III, p. 277 du Manuel, 4e éd.). Il y a des exemplaires de cette édition qui portent : *Nouvelles de Marguerite, Reine de Navarre,* Berne, 1781. — D'autres exemplaires portent la date de 1792, mais les gravures sont d'un second tirage.

L'édition publiée à Paris en 1784, 8 vol. in-18 ou bien in-8°, avec figures, n'est que la réimpression de celle de 1780. On peut en dire autant des deux éditions suivantes :

*Contes & Nouvelles de Marguerite Reine de Navarre.* Nouvelle édition, ornée de 75 gravures en taille-douce. Paris, 1807, 8 vol. in-18.

— *Contes & Nouvelles.* Paris, Dauthereau, 1828, 5 vol. in-32. Faisant partie de la collection des romans français & étrangers.

## IV

Depuis 1840, il n'a paru que deux éditions de l'*Heptaméron.*

1° En 1841, dans la *Bibliothèque d'élite* du libraire Ch. Gosselin, sous le titre suivant :

*L'Heptaméron ou Histoire des Amants fortunés, Nouvelles de la Reine Marguerite de Navarre,* ancien texte publié par Claude Gruget dans l'édition originale de 1559, revu, corrigé & publié avec des notes & une notice par le bibliophile Jacob. Paris, 1841, in-12. Le bibliophile Jacob (M, Paul Lacroix) s'est contenté de reproduire le texte de Gruget, auquel il a joint quelques notes.

2° La même année, dans un volume du *Panthéon littéraire,* dû au travail du même éditeur, & dont voici le titre complet :

*Les vieux conteurs français,* revus & corrigés sur les éditions originales, accompagnés de notes & précédés de notices historiques, critiques & bibliographiques, par Paul L. Jacob, bibliophile. Le volume contient :

*Les cent Nouvelles nouvelles, dites les Nouvelles du Roi Louis XI. — Les Contes ou les nouvelles récréations & joyeux devis de Bonaventure Des Periers. — L'Heptaméron ou les Nouvelles de Marguerite, Reine de Navarre. — Le Printemps d'Yver, contenant cinq histoires discourues au*

*château du Printemps, par Jacques Yver.* Paris, 1841, grand format in-8° à deux colonnes.

---

Nous ajouterons que depuis 1853, date de l'édition de M. Le Roux de Lincy, il en a paru trois nouvelles.

L'une est de M. Paul Lacroix : *L'Heptaméron des Nouvelles de très haute & très illustre Princesse Marguerite d'Angoulême, Royne de Navarre.* Nouvelle édition, publiée d'après le texte des manuscrits, avec des notes & une notice. Paris, Adolphe Delahays, 1858, de xxviij & 436 pages. Ce volume fait partie de la Bibliothèque Gauloise. Il y en a des exemplaires sur fort papier vergé.

*Les sept Journées de la Reine de Navarre, suivies de la huitième* (d'après l'édition de Cl. Gruget, 1559). Notice & notes par Paul Lacroix; index & glossaire. Paris, Librairie des Bibliophiles, 1862. Sept volumes in-16, avec un portrait & huit charmantes eaux-fortes dessinées & gravées par Léopold Flameng. Il y en a des exemplaires sur des papiers différents.

Il y en a aussi une élégante édition dans la *Nouvelle Collection Janet : L'Heptaméron des Nouvelles, &c.,* nouvelle édition collationnée sur les manuscrits, avec préface, notes, variantes & glossaire-index par Benjamin Pifteau; Paris, Alphonse Lemerre, 1865, 2 vol. in-16 de 286 & 271 pages.

Enfin il en paraît dans le moment, chez M. Liseux, une autre par M. Félix Franck, annoncée en trois volumes, dont le second seul a paru.

Mentionnons aussi une traduction anglaise contemporaine, qu forme un volume dans les *extra-volumes* de la collection in-8° de Bohn; Londres, 1855. Par la date, comme par la mention du titre : *Now first translated from the original text,* on voit qu'elle a pris pour base le texte nouveau de M. Le Roux de Lincy. — M.





# V

## NOTICE DES MANUSCRITS ET DES ÉDITIONS
## DES POÉSIES
## DE LA REINE DE NAVARRE

### I

Bibliothèque nationale. 12485; ancien Supplément Français 2286. 1 vol. in-fol. sur papier réglé, doré sur tranches, reliure molle en maroquin rouge, dos fleurdelisé, avec la couronne royale.

Ce manuscrit, d'une belle écriture du xvi^e^ siècle, contient les poésies de la Reine de Navarre, à l'exception du *Miroir de l'Ame pécheresse*, du *Miroir de Jésus Christ crucifié* (voyez plus haut, Notice des manuscrits de l'*Heptaméron*, n° XI) & de *la Coche*. En récompense on y trouve plusieurs pièces qui manquent dans le recueil imprimé des poésies de la Princesse, connu sous le nom de *Marguerites de la Marguerite des Princesses, très illustre Royne de Navarre*. Quelques-unes de ces pièces ont été publiées récemment dans l'ouvrage suivant : *Poésies de François I^er^, de Louise de Savoye, Duchesse d'Angoulême, de Marguerite, Reine de Navarre, & correspondance intime du Roi avec Diane de Poitiers & plusieurs autres dames de la Cour, recueillies & publiées par Aimé Champollion-Figeac*. Paris, 1847, in-fol.

Ce manuscrit provient du savant Fontanieu, qui a écrit sur les premiers feuillets une notice relative aux poésies de Marguerite; elle se termine par quelques détails sur ce volume que nous reproduisons ici; il fut écrit, par l'ordre de la Princesse même, de la main d'un de ses Secrétaires :

« On m'avoit dit que c'étoit pour le donner à la seconde Reine Marguerite de Navarre, sœur des derniers Rois de Valois, célèbre

encore par son esprit & dont nous avons les excellens Mémoires. Mais cela ne peut être, car la première de ces Reines mourut au château d'Odos en Bigorre, le 22 décembre 1549, & l'autre ne naquit que le 29 mai 1552. Il est seulement vraisemblable que Henri IV, petit-fils de la première de ces Princesses, & qui avoit épousé la seconde, lui fit présent de ce livre.

« Quoi qu'il en soit, cette dernière Reine Marguerite le donna longtemps après à François Mainard, de l'Académie françoise, poëte fameux que nous avons veu, & qui avoit eu beaucoup de part en ses bonnes graces. Charles Mainard, fils de François, me l'a donné. »

Ce manuscrit est-il le même que celui qui est indiqué dans le catalogue du comte d'Hoym (nº 2293) sous le titre suivant : *Les poésies de Margueritte, Reine de Navarre, soeur de François Ier. Manuscrit du temps, écrit de l'ordre de cette Princesse par un de ses Secrétaires, & dans lequel il y a plusieurs pièces qui n'ont point été imprimées, in-fol. m. r.*

Nous pensons que ce manuscrit est de la main de Jehan Frotté, qui fut longtemps Secrétaire de la Reine de Navarre & mourut Secrétaire du Roi. Dès le XVe siècle, les Sires de Frotté avaient été attachés au service des Ducs d'Alençon. Sainte-Marthe, dans l'*Oraison funèbre de Marguerite,* parle de Jehan Frotté en ces termes : « Quand aussi elle estoit advertie que de son crédit & auctorité elle pouvoit faire plaisir à quelcun, ou elle escrivoit de sa main lettres de recommandation, ou, si ses affaires ne le permettoient, elle disoit l'argument de sa lettre à son Secrétaire JEHAN FROTTÉ (sien le dy je pour ce qu'il estoit de son privé Conseil comme son premier & tres esprouvé Secrétaire, homme de grande expérience & bon esprit ; prudent & ayant peu de semblables au debvoir ou à la diligence de son office. » (*Oraison funèbre de l'incomparable Marguerite, Royne de Navarre, Duchesse d'Alençon,* composée en latin par Charles de Saincte Marthe & traduicte par lui en langue françoise, &c., &c., 1550, in-4°, p. 52.) — Voyez aussi sur Jehan Frotté, Odolant-Desnos, *Mémoires historiques sur la ville d'Alençon & sur ses Seigneurs, &c.* 1787, in-8°, 2 vol. t. II, p. 534.

Jusqu'au folio 127 verso, l'écriture de ce manuscrit est de la même main; mais au folio 128 une autre main, aussi du XVIe siècle, a ajouté au recueil une épître & la farce intitulée : TROP, PROU, PEU, MOINS.

On trouve dans ce manuscrit, au folio recto 80, & au folio 100 verso, deux petites pièces de théâtre intitulées *Farces*, & qui sont encore inédites. La première est intitulée LE MALADE, & la seconde L'INQUISITEUR. Nous publions en entier ces deux pièces à la fin de cette notice sur les poésies de Marguerite [1].

---

1 On les trouvera dans le quatrième volume de cette édition, avec les deux autres Farces publiées au XVIe siècle dans *les Marguerites de la Marguerite des Princesses.* — M.

## II

Biblioth. de l'Arsenal à Paris. B. L. F. 100. 1 vol. in-4°, sur vél., rel. ancienne en vél. doré. Lettres peintes en or & en couleurs avec fleurons : *Marguerites de la Marguerite.*

Ce manuscrit, d'une charmante écriture du XVIe siècle, ne contient qu'une partie des poésies de Marguerite. On y trouve : 1°, *les quatre Dames & les quatre Gentilzhommes;* 2°, folio 51 recto : *la Coche;* 3°, folio 80 verso : *Histoire des Satyres & des Nymphes de Diane;* 4°, 97 verso : *Epistre au Roy;* 5°, folio 101 verso : *Poësies diverses.* Elles se composent de onze épîtres ou élégies, & de soixante petites pièces de dix, onze ou treize vers chacune. L'amour est l'unique sujet de ces poésies, qui sont inédites.

Nous publions quelques-unes de ces pièces à la fin de cette notice. (On les trouvera dans le quatrième volume de cette édition. — M.)

## III

Biblioth. de l'Arsenal. B. L. F. 108. 1 vol. in-4°, sur vélin, rel. en veau écaille. *Recueil de poésies de François Ier & de Marguerite, Reine de Navarre.*

Au verso du dernier feuillet on lit :

PIERRE THIERSAVLT : 1596.

FAICT A PARIS LE 3E DE DECEMBRE 1596.

PIERRE THIERSAVLT.

On trouve, dans ce recueil, un certain nombre de poésies encore inédites de la Reine de Navarre. En voici l'indication :

1° Soixante-quatorze rondeaux assez bien tournés & qu'on peut attribuer à Marguerite ; ceux des folios 16 verso, 20 recto, 21 & 23 verso, 27 recto, sont d'elle incontestablement. Enfin, au folio 31 verso, on lit les rondeaux sur Madame Charlotte.

2° Folio 82 recto : le *Pater noster,* composé par Madame la Duchesse. Paraphrase en plusieurs centaines de vers de dix syllabes.

3° Folio 89 verso : *Sur ung Rosier au jardin des Célestins,* à Lyon.

4° Folio 91 verso : *Petit oeuvre dévot & contemplatif composé par la Royne de Navarre.*

5° Folio 113 verso, Épitre au Roi son frère sur la trinité de lui,

d'elle & de Louise de Savoye, leur mère; elle a été publiée, page 80 des *Poésies de François Ier*, par M. A. Champollion).

6° Folio 116 recto : *Épitaphe de Jouan & de Coquette, fol & folle, faicte par la Royne de Navarre.*

## IV

Biblioth. de M. Jérôme Pichon, Président de la Société des Bibliophiles français. — *La Coche*, poëme enrichi de onze miniatures. 1 vol. in-4°, sur vél., écriture du XVIe siècle, reliure moderne de Bauzonnet, maroquin rouge doublé de maroquin bleu, avec riches compartiments.

Ce manuscrit est orné de onze miniatures des plus curieuses, dans chacune desquelles la Reine de Navarre est représentée.

Dans le manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, décrit à l'article qui précède, ainsi que dans l'édition in-8° des *Marguerites de la Marguerite,* on trouve des rubriques destinées à l'explication de ces onze miniatures[1]; nous allons les reproduire ici d'après le manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal :

1. « Soit noté qu'en ce livre sont contenues unze histoires jouxte le subject d'iceluy, lesquelles histoires sont devisées chascune en son endroict. Et icy est la première, où est un pré dedens lequel est une compaignie d'hommes & femmes se esbatans, au bout du quel pré est une femme acoustrée comme la Royne de Navarre, cheminant par une petite sente loin des aultres. Et contre une haye qui est le long du dict pré est un bon homme de villaige, vestu de gris, au quel parle ladicte Dame. »

2. « Cy endroit est la seconde hystoire, laquelle contient le mesme pré beau & verd, au bout duquel est un hault boys séparé d'un ruisseau, duquel boys sortent troys Dames, toutes vestues de noir, ayant leurs cornettes basses, leurs tourets de naiz & leurs colletz haultz, toutes d'une grandeur & d'une sorte, les testes baissées vers la terre. A l'aultre bout dudict pré est encore la Royne de Navarre parlant au bon homme & soy retournant devers les dictes Dames comme si elle s'advanceoit pour aller devers elles. »

3. « Cy endroit est la tierce hystoire, contenant les mesmes pré

1. M. Pichon, dans le catalogue de sa vente, 1869, n° 516, p. 127, observe très justement que « ces descriptions étaient, sans aucun doute, celles destinées à faire connaître au miniaturiste les intentions de la Reine & elles sont des plus circonstanciées. » — M.

& boys & les trois Dames parlantes à la Royne de Navarre, leurs touretz de naiz baissez au dessoubz du menton, la Royne faisant contenance de les vouloir mener & pourmener dans le dict pré. »

4. « Icy est la quarte hystoire, où sont la Royne de Navarre & les dictes trois Dames qui se pourmènent ensemble par le pré; l'une desquelles Dames parle à la Royne, luy monstrant une de ses compaignes. Et toutes trois ont leurs mouchouers chascune en sa main, & les deux qui ne parlent font contenance de fort plourer. »

5. « Icy est la quinte histoire où est une des troys Dames levant les yeulx en hault comme pasmée & couchée par terre. Et une de ses compaignes la soustient per derrière en son gyron. Et la Royne de Navarre luy couppe son lacet. L'aultre des Dames prend la Royne par la main & de l'aultre main faict signe qu'elle veult parler à elle, & apparest le ciel & le soleil en couleur telle qu'il est une heure avant son coucher. »

6. « Cy endroict la sixiesme histoire, pareille à la quinte fors que la première des troys Dames, estant couchée & pasmée, a sa teste appuyée au giron de la Royne de Navarre. La seconde des Dames est tombée d'aultre costé comme esvanoye & la tierce est levée à genoulx, faisant signe de la main comme parlante d'audace, & est tournée vers la Royne. »

« Soit noté que, avec les hystoires précédentes & ceste cy, est ung arbre au coing du dict pré, soubz lequel arbre sont couchées & esvanouyes les dictes trois Dames. »

7. « Cy endroict est la septiesme hystoire semblable aux deux précédentes, sinon que l'une des troys Dames est couchée ou pré, acoultée sur le coulte. L'aultre, qui estoit à genoulx près de l'arbre, est en son séant, appuyée contre le dict arbre, toute pasle & transsye, & la Royne de Navarre luy frotte une main entre les siennes pour la faire revenir, & l'aultre Dame, qui estoit couchée ou giron, parlant & faisant signe de la main comme si elle parloit à celle qui est appuyée au dict arbre. »

8. « Icy est la huictiesme histoire, qui est pareil lieu que les précédentes; mais la Royne de Navarre & les troys Dames sont levées sur pied près le dict arbre, & la Royne leur monstre le soleil se couchant & la nuict prochaine. Et toutes les troys Dames font signe de leurs mains comme estans en grande querelle. »

9. « Icy est la neufviesme hystoire, où est une grande pluye d'obscurité, & les troys Dames plorantes saillent hors du dict pré dens ung chemin ou quel est une coche tirée à quattre jumentz noyres, attellées deux à deux, en la quelle coche est desjà entrée la Royne de Navarre. L'une des dames est en l'eschelle pour y monter; l'autre passe la haye du pré, & la tierce est encores dedens le dict pré, toutes troys plorantes, leurs mouchouers ès mains. Et ap-

paroissent en ceste hystoire plusieurs bestes cachées à demy, à raison de la pluye violente. »

10. « Cy endroiċt est la dixiesme hystoire, où est une court en laquelle est arrivée la coche & toutes les Dames descendues d'icelle, la Royne de Navarre disant adieu aux trois Dames & les troys Dames à elle. Et est ung paige habillé de noir portant deux torches; mesmes sont quelques Gentilzhommes attendant pour conduire la Royne à son logis estant à l'opposite de celuy des diċtes troys Dames.

11. « Cy endroiċt est la unziesme & dernière hystoire qui contient comment la Royne de Navarre baille son livre à Madame la Duchesse d'Estampes, toutes deux estans en une chambre fort bien tapissée & parée, la diċte Dame d'Estampes ayant une robbe, de drap d'or frisé, fourrée d'hermines mouchetées, une cotte de toille d'or incarnat esgorgetée & dorée, avec force pierreries. La Royne de Navarre. tant en ceste histoire que les aultres, est habillée à sa façon accoustumée, ayant un manteau de velours noir coppé un peu soubz le bras, sa cotte noyre, assez à hault collet, fourrée de martres, attachée d'espingles par devant, sa cornette assez basse sur la teste, & apparest ung peu sa chemise froncée au collet. »

Une main inexpérimentée, qui a écrit quelques lignes sur le reċto de la première miniature, représentant les armes de la Duchesse d'Étampes[1], nous a conservé la date de ce manuscrit. On distingue : *A Paris, ce ...bre ... 1540*. On trouve dans les comptes de dépense de la Reine de Navarre, pour les années 1540, 1541, 1542, un article ainsi conçu :

« 1541. Despesché ung mandement adressé au Receveur général du Berry, Maistre Olivier Bourgoing, pour payer des deniers de sa Recette à Maistre Adam Martel, Chappelain de la diċte Dame, la somme de cinquante escus d'or, à luy ordonnée par la diċte Dame, tant pour le rembourser des frais qu'il a faiċtz à faire escrire en parchemin ung livre dont il a charge d'icelluy enluminer & enrichir de unze histoires à la devise de la diċte Dame[2], de plusieurs

1. « Les armoiries qui figurent en tête de ce volume ne sont pas celles de la Duchesse d'Etampes, mais celles du Comte de Vertus, beau-frère de la Duchesse d'Etampes. Cette Dame aimait beaucoup la Comtesse de Vertus, sa sœur, & le Duc d'Etampes prètendait qu'elle l'avait ruiné pour enrichir cette sœur chérie. Le Roi lui-même (Henri II) consentit à déposer, en 1556, dans une enquête faite à ce sujet. Il paraît néanmoins très-probable que ce manuscrit est celui offert par la Reine de Navarre à la Duchesse d'Étampes, dont les armes auront été recouvertes ultérieurement par celles du Comte de Vertus, à qui il aura été donné par sa belle-sœur. » Catalogue Pichon, 1869, nº 516, p. 127-8.

2. « Cette devise : *Plus vous que moy* est répétée à chaque miniature ». Catalogue Pichon, nº 516, p. 127.

lettres d'or & asur & autres coulleurs, le faire dorer & relier en velour, que pour la despense qu'il a faicte par trente deux jours, ou environ, qu'il a vacqué à Paris à faire faire la dicte besoigne, ainsy qu'il a été vérifié par les quittances[1]. »

Tous ces détails s'appliquent parfaitement au manuscrit de M. Jérôme Pichon. Dans la dernière miniature, Marguerite présente son livre à la Duchesse d'Étampes, & ce livre doré sur tranches est relié en velours blanc[2].

*La Coche* est le titre que J. de la Haye, éditeur des *Marguerites de la Marguerite,* a donné au poëme de cette Princesse. Ce poëme est mieux nommé *Débat d'Amour* par le rédacteur du catalogue La Vallière (3 vol. in-8°, Paris, 1783), qui fait la description suivante d'un autre exemplaire du même ouvrage, n° 3608, t. II, p. 337 :

« *Débat d'Amour,* par Marguerite, Reine de Navarre, in-4°, m. r.

« Très-beau manuscrit sur vélin, du XVI^e siècle, contenant 41 feuillets écrits en *bâtarde brisée,* à longues lignes, & enrichis de capitales élégamment peintes en or & en couleurs. »

## V

Biblioth. de M. Armand Cigongne, trésorier de la Société des Bibliophiles français[3]. — *Poésies de François I^er*, suivies d'une correspondance amoureuse de ce Prince avec quelques-unes de ses maîtresses, 1 vol. petit in-4°, relié en velours rouge avec fermoir d'or; écrit sur vélin d'une grande finesse, en lettres italiques du XVI^e siècle; lettres tournures, peintes en or & en camaïeu.

A la suite de quelques pièces adressées par le Roi à sa sœur on trouve les réponses que lui a faites Marguerite. Parmi les lettres

1. Cf. La Ferrière-Percy, 1862, p. 49-50. Comme on le voit, Martel fut seulement chargé de faire faire le manuscrit; il n'en est ni le copiste, ni l'enlumineur. — M.

2. A la vente de M. Pichon, ce beau manuscrit a été acheté 8,220 francs par M. Didot, & neuf ans après, à la vente de celui-ci, en 1878 (n° 40), il a été acheté 20,100 francs par M. Fontaine. Il se trouve maintenant dans la collection de M. de La Roche-la-Carelle. — M.

3. La bibliothèque de M. Cigongne est, comme on sait, entrée en bloc dans celle du duc d'Aumale. Dans le catalogue publié en 1861 (Paris, Potier, in-8°), ce manuscrit porte le n° 764. — M.

amoureuses, nous en signalerons une que la Reine de Navarre écrivit à son frère après la mort de son fils unique; elle a été publiée par M. Génin, p. 269 du premier recueil des Lettres de Marguerite.

Ces lettres amoureuses, ainsi qu'un assez bon nombre de poésies composées par la Reine de Navarre, se retrouvent dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale qui contiennent les œuvres de François Ier. M. Aimé Champollion-Figeac les a publiées dans un volume dont nous donnons le titre plus loin (voy. p. 197).

Les poésies de Marguerite de Navarre ont été plusieurs fois imprimées, même du vivant de cette Princesse. Voici l'indication des éditions les plus remarquables :

1. *Le Miroir de l'ame pécheresse, ou quel elle recongnoist ses faultes & pechez; aussi ses graces & benefices à elle faitez par Jesu Christ son espoux. La marguerite très noble & precieuse s'est preposée à ceulx qui de bon cueur la cerchoient. A Alençon, chez maistre Simon du Bois,* M D XXXI. Petit in-4° goth. de 35 feuillets non chiffr., sig. A-J iij, à 29 lignes par page.

« Édition la plus ancienne, avec date, que nous ayons vue de ces poésies de Marguerite de Valois, » dit M. Brunet, t. III, p. 275 de la 4e édition du Manuel.

*Le Miroir de l'ame pécheresse* fut réimprimé deux ans plus tard dans la même ville d'Alençon, chez Simon du Bois, dans un recueil in-4° goth., qui a échappé aux recherches de M. Brunet[1]; en voici le titre d'après l'exemplaire de la Bibliothèque de l'Arsenal :

*Dialogue en forme de vision nocturne entre très noble & excellente princesse madame Marguerite de Navarre soeur unique du roi nostre Sire | par la grace de Dieu Royne de Navarre, Duchesse d'Alençon & Berry | & l'ame saincte de defuncte Madame Charlote de France, fille aysnée du dit sieur | & niepce de la dite dame Royne.*

*Le Miroir de l'ame pecheresse : auquel elle recongnoist ses faultes & pechez, aussi les graces & benefices à elle faictz par Jesus Christ son espoux.*

*Discord estant en l'homme par la contrarieté de l'esperit & de la chair : & sa paix par vie spirituelle.*

*Une oraison à nostre seigneur Jesus Christ.*

*A Alençon, chez maistre Simon du Bois, mil cinq cens trente & trois.*

1 vol. petit in-4° goth., de 61 feuillets non chiffr., sign. A-fiij & A-diij. La première pièce de ce recueil, *le Dialogue en forme de vision nocturne,* n'a jamais été réimprimée. C'est un poëme de 1200 vers & plus, dans lequel Marguerite interroge sa nièce, Charlotte

---

1. Il en a parlé depuis dans sa dernière édition, III, 1862, col. 1412. — M.

de France, morte âgée de huit ans, au mois de septembre 1524, sur le bonheur dont jouissent les élus dans le ciel. Il est précédé de trois rondeaux d'une assez jolie facture, qui se trouvent dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, n° 7688 2, Baluze, folio 94. M. Champollion-Figeac les a réimprimés récemment, p. 24 du volume qu'il a publié sous ce titre : *Poésies du Roi François Ier, de Louise de Savoie, &c., de Marguerite de Navarre, &c., &c.* Paris, Imprimerie royale, 1847, in-fol.

*Le Miroir de l'ame pécheresse* a été réimprimé séparément : en 1533, à Paris, chez Augereau, in-8°, lettres rondes; en 1538, à Lyon, chez Le Prince, in-8°; en 1539, à Genève, chez Jehan Girard, petit in-8°. Dans les éditions de 1533 & 1538, se trouve un avertissement de l'éditeur, qui déclare que ce poëme « a été diligemment recongneu & restitué en son entier sur l'original escript de la propre main de la Royne de Navarre ». On trouve de plus à la fin un petit opuscule en prose, composé par ce même éditeur, & qui a pour titre : *Briefve doctrine pour deuement escripre selon la propriété du language françoys.*

M. Brunet (5e éd., t. III, col. 1414) indique comme étant très rare une traduction anglaise du poëme de Marguerite, faite par la fille de Henri VIII. En voici le titre : « A godly medytacyon of the Christen sowle... compiled in Frenche by lady Margarete, Quene of Navarre : and aptely translated into English by the right vertuose lady Elyzabeth, daughter to our late Sovereyne, King Henry the VIII. Imprinted in the year of our Lorde 1548, in Apryll[1]. » In-8° goth. de 48 feuillets.

---

1. Élisabeth, qui ne devait monter sur le trône d'Angleterre qu'en novembre 1558, était née en 1533. Par là il est bien certain que cet ouvrage a été fait comme exercice d'étude du français. Walpole, dans son *Catalogue of Royal and noble authors* (1758, 1759, 1796 & 1806), a donné une liste des ouvrages qui lui sont attribués. Dans l'ouvrage récent de M. Wiesener, *la Jeunesse d'Elisabeth* (Paris, Hachette, 1878), il en est question p. 12, d'après Stevenson (*Calendar of state papers of the reign of Elisabeth,* London, 1863; I, 1558-9, p. XXVI-VII). On voit dans celui-ci que la jeune princesse fit cette traduction en 1544, quand elle avait seulement onze ans, & qu'elle avait pour maître de français un réfugié nommé Jean Belmain (ou Bellemain), dont l'article manque à *la France protestante*. Il y en a eu deux éditions, l'une pendant le règne d'Elisabeth, en 1568 (London, H. Denham, in-12, black letter). La première, selon les bibliographes anglais, Ames Herbert, Watt, Lowndes, Park, dans l'édition de Walpole de 1806 (I, 88-9), serait d'avril 1548, date à laquelle Elisabeth aurait eu quinze ans; mais, à moins que l'expression « fille du feu roi Henri VIII—*daughter of the late king,—filia serenissimi olim Anglorum regis* », ne soit prise à la réimpression de 1568, cette date de 1548 paraît impossible, puisque Henri VIII n'est mort que le 6 juillet 1553. Si c'était 1558, ce serait dans la dernière année du règne de Marie Tudor, morte le 17 novembre, & l'on comprendrait d'autant mieux la publication de l'ouvrage de celle qui allait monter sur le trône qu'il était une indication de ses vrais sentiments religieux. Mais, pour résoudre l'énigme, il faudrait connaître le texte même des liminaires de l'édition, & il est inutile d'en chercher un exemplaire à Paris. — M.

2. *L'art & usage du souverain Mirouer du Chrestien, &c.* Voyez ce que nous en avons dit plus haut (p. 168-70), dans la Notice des manuscrits de l'*Heptaméron*, n° XI.

3. *La Fable du Faux Cuyder, contenant l'histoire des Nymphes de Diane transmuées en saulles, faicte par une notable Dame de la Court, envoyée à madame Marguerite, fille unique du Roy de France.* Paris, Adam Saulnier, 1543, in-8°.

Ce poëme anonyme est de Marguerite de Valois. Il a été réimprimé dans les *Marguerites de la Marguerite* (IIe partie), sous le titre de *Histoire des Satyres & Nymphes de Dyane*. On en a une édition avec d'autres compositions, tant de notre Marguerite que de quelques anonymes (Lyon, J. de Tournes, 1547, pet. in-8°). La même pièce a été aussi reproduite dans le recueil intitulé : *Livre de plusieurs pièces, &c.* (Brunet, 5e éd., t. III, col. 1415).

4. *Marguerites de la Marguerite des Princesses, très illustre Royne de Navarre.* A Lyon, Jean de Tournes, 1547, in-8°, 2 vol. publiés par Jean de la Haye, Valet de chambre de la Princesse.

Ce recueil comprend une grande partie des poésies de Marguerite de Navarre. On n'y trouve cependant ni son poëme sur la *Passion de Jesus-Christ*, ni le *Dialogue en forme de vision nocturne*, ni plusieurs épîtres ou pièces de comédies, que nous avons signalées ou reproduites dans cette édition.

Les *Marguerites de la Marguerite* ont été réimprimées plusieurs fois dans le format in-18 : en 1549, à Lyon, Pierre de Tours; en 1552 & 1554, à Paris, Benoist Prevost, ou J. Ruelle, ou veuve François Regnault, ou bien encore Arnoul l'Angelier[1].

5. *Poésies du Roi François Ier, de Louise de Savoye, Duchesse d'Angoulême, de Marguerite, Reine de Navarre, & correspondance intime du Roi avec Diane de Poitiers & plusieurs autres dames de la cour, recueillies & publiées par M. Aimé Champollion-Figeac.* Paris, Imprimerie royale, 1847, petit in-fol.

On trouve dans ce volume un certain nombre de poésies de la Reine de Navarre qui n'avaient jamais été publiées.

---

1. On peut voir sur les *Marguerites de la Marguerite* ce qu'en ont dit M. Viollet Le Duc (*Bibliothèque poétique*, 1843, I, 185-90) & le marquis du Roure, dans son *Analecta biblion*, 1836, I, p. 353-62. Elles ont été depuis réimprimées par M. Félix Franck pour M. Jouaust (Paris, 1873, 4 vol. in-16), avec la reproduction des gravures sur bois de l'original. — M.





# VI

# NOTICE D'UN MANUSCRIT

## COMPOSÉ POUR LA REINE DE NAVARRE.

Biblioth. de l'Arsenal. Mss. Théol. franç., N° 60. — *Initiatoire instruction en la Religion chrestienne pour les enffans. Interlocuteurs Théophile & Théodidacte, dont le premier signiffie* amateur *ou* aimé de Dieu, *& l'autre* enseigné *ou* disciple de Dieu. 1 vol. in-4°, sur vélin, de 57 feuillets. Relié en velours rouge.

Au verso du folio 1 recto, dans une couronne de feuilles d'or surmontée d'une cordelière, sont peintes en or & en couleurs les armes de la Reine de Navarre[1]. Le tout est sur un champ bleu parsemé de petites étoiles d'or & de marguerites roses & blanches.

Au recto du folio 2, une grande miniature représente Charles d'Albret, Roi de Navarre, en pied, au milieu d'un jardin fermé par un grillage; de l'autre côté de ce grillage, à droite, mais sur un plan reculé, on voit Marguerite, accompagnée de quelques courtisans. La Princesse est vêtue d'une robe de drap d'or; sa coiffure

---

1. Parti des armoiries du Roi & de la Reine de Navarre :

Au un des armoiries du Roi de Navarre, coupées de six pièces, trois en chef & trois en pointe: au premier du chef, de gueules aux chaînes d'or, posées en orle, en croix & en sautoir, qui est *Navarre;* au deux du chef, écartelé aux 1 & 4 de *France,* aux 2 & 3 de gueules plein, qui est *Albret;* au trois du chef, d'or à quatre pals de gueules, qui est *Aragon:* au quatre, un de la pointe, d'or à deux vaches de gueules accornées, accolées & clarinées d'azur, qui est *Béarn;* au cinq, deux de la pointe, de France (il faudrait semé de France), à la bande componnée d'argent & de gueules, qui est *Evreux;* au six, trois de la pointe, d'or à quatre pals de gueules, flanqué, au côté dextre, de gueules au château sommé de trois tours d'or pour *Castille*, &, au côté senestre, d'argent au lion de gueules pour *Léon;* sur le tout, d'or à deux lions passans de gueules, armés & lampassés d'azur, qui est *Bigorre;*

Au deux des armoiries de Marguerite, c'est-à-dire de *France*. — M.

& sa guimpe sont noires. Le Roi de Navarre est couvert d'un surtout de drap d'or fourré d'hermine. Sa toque rouge est surmontée d'une plume blanche; son justaucorps est bleu, ses manches à deux rangs de crevés, & ses chausses sont rouges. Il tient dans sa main droite une marguerite qu'il semble offrir à la Princesse. Au-dessous de l'écusson des armes du Roi de Navarre, on lit : *Inveni unam preciosam margaritam, quam intimo corde collegi*. Le fond de cette miniature représente un jardin avec bosquets & berceaux, au milieu desquels est une fontaine en forme de temple. En dehors du jardin, on aperçoit un château derrière une muraille blanche crénelée.

Au verso de ce même folio 1, dans une grande miniature, Jésus-Christ agenouillé, portant sa croix, est suivi d'une foule d'autres personnages portant comme lui leur croix. Au premier rang sont Henry d'Albret, Roi de Navarre, Charles d'Albret, son frère, & Marguerite. La Princesse est couverte d'une longue robe bleue avec des manches garnies de fourrure; sa coiffe noire est surmontée d'une couronne d'or. Le Roi de Navarre porte le même costume que dans la miniature précédente. On lit au bas : *Qui vult venire post me abneget semetipsum, tollat crucem suam & sequatur me*. Le fond de cette miniature représente le même château que celui de la miniature précédente & une autre partie des jardins; des rochers s'échappe une source d'eau vive, qui tombe dans un petit lac. Sans aucun doute, l'artiste a voulu représenter le château de Pau, dont Marguerite & son mari avaient pris soin d'embellir les jardins.

Au verso du folio 34, dans une grande miniature, le roi David, à genoux, implore la miséricorde de Dieu. L'ange lui apparaît, tenant d'une main l'épée de justice, de l'autre une tête de mort. Dans le fond, on voit le Temple de Jérusalem. La foule se tient éloignée du Roi & le contemple. On lit au bas : *Dixi : Confitebor adversum me injusticiam meam Domino.*

Au recto du folio 56 & au verso du folio 57, on trouve deux grandes miniatures. La première représente Jésus-Christ ressuscité; le corps est nu, les épaules sont couvertes d'un manteau rouge. Il est devant une table, appelant à lui les treize Apôtres. Quelques-uns sont déjà près de lui; les autres s'y dirigent. On lit au bas : *Pax vobis; ego sum; nolite timere*. La seconde miniature représente une ascension. Jésus-Christ est déjà presque tout entier dans le ciel : on n'aperçoit que ses jambes, couvertes d'une robe rouge & environnées de rayons lumineux. Les personnages, presque tous à genoux, sont au nombre de dix-huit, en y comprenant la Vierge Marie. On lit au bas : *Ascendit ad cœlum; sedet ad dextram.*

Chaque feuillet de ce manuscrit est orné d'un riche encadrement peint en or & en couleurs. On y voit des oiseaux, des papillons, des insectes, des fleurs & principalement des marguerites rouges.

Le texte de ce manuscrit, écrit en français, contient une sorte de catéchisme ou d'instruction sur la manière de pratiquer la religion catholique. Il est souvent rédigé par demandes & par réponses.

On y trouve certains passages hardis qui nous portent à croire que l'auteur était partisan de la Réforme. Au folio 23 verso, Théophile demande à Théodidacte ce que signifie *Église* en notre langue commune. Théodidacte répond : « Eglise signiffie congrégation. Quant doncques nous disons : Je croy la congrégation, non pas ce monceau de boys & de pierres où la multitude des anti-christians ministres, qui ne sont rien moins que union & congrégation, veu que chacun d'eulx veult estre différend de l'autre tant en sentences ou opinion que en supersticieuses & hipocriticques cérémonies, &c. »

Au folio 52 verso, après avoir parlé du choix d'un confesseur, qui doit être un homme de bien, c'est-à-dire « fidèle, puissant en la parolle, qui vous puisse consoller & donner conseil utile & salutaire pour myeulx instituer vostre vie, &c. », l'auteur ajoute : « Or, quant vous aurés trouvé ung tel confesseur ainsi qu'on l'apelle, vous irés vous confesser & accuser devant luy, & ne serés soingneux ne vous efforcerés de luy rendre compte pour le menu de tous les péchés que vous avez commis depuys le temps de vostre nativité, ou depuys le temps de vostre dernière confession, avec les circonstances, c'est assavoir : quand, en quel lieu, quantes foys, avec qui & comment, ainsi que l'en a de coustume, car ceste façon de soy confesser n'est aultre chose que hypocrisie vraye & faintise. Je m'en croy à ceulx qui en ont usé jusques icy, pourveu qu'ilz veulent dire vray, soit ou homme ou femme, prebstre ou aultre. Et Dieu n'a ordonné telle confession, & n'ay jamays leu en l'Escripture d'homme qui soit ainsi confessé, & néantmoins qu'elle ait grande apparence de sainčteté & vraye devotion, toutesfoys croys je que le Diable l'a inventée pour séduyre le monde, &c., &c. »

Ce curieux manuscrit fut exécuté au moment & même à l'occasion du mariage de Marguerite avec le Roi de Navarre, au moins est-ce l'opinion du P. Montfaucon, qui a reproduit la première miniature, t. IV, p. 260 (pl. XXXIII) des *Monumens de la monarchie françoise*. C'est à M. de Gaignières qu'il en devait la communication. En 1763, ce manuscrit devint la propriété de M. Picard, ainsi que le prouve la mention suivante, placée au recto du folio 1 : *De la bibliothèque de Charles-Adrien Picard en 1763*. A la vente des livres de cet amateur, en 1780, le volume, inscrit sous le n° 112 de son catalogue, fut vendu 231 fr. 10 sous (*Catalogue des livres de la bibliothèque de feu M. Picard, contenant environ cent manuscrits sur vélin, décorés de miniatures & de beaucoup d'articles rares & singuliers, &c.* Paris, Merigot, 1780, in-8°, p. 16). Cette acquisition a dû être faite pour la bibliothèque de Monsieur, comte d'Artois, connue aujourd'hui sous le nom de Bibliothèque de l'Arsenal.

---



# VII

## INDICATION

## DE QUELQUES PORTRAITS ORIGINAUX

## DE LA REINE DE NAVARRE.

1. Biblioth. nationale. Nº 6808. Commentaire sur le livre des Echecs amoureux & Archiloge Sophie.

Nous empruntons à M. Paulin Pâris, qui a donné une notice sur ce manuscrit, le passage suivant : « 1º Dans la première vignette, on voit l'écu d'Orléans (de France au lambel d'argent, dont chaque pendant est chargé d'un croissant de gueules) parti de Savoie (de gueules à la croix d'argent), surmonté d'un diadème ou cercle de couronne royale. 2º Dans la dernière miniature des Echecs amoureux, une fenêtre présente les armes d'Orléans, demi-écartelées de Milan & parties de Savoye. 3º Enfin, dans la première miniature du volume, on voit, autour d'un échiquier aux armes d'Orléans, le dos d'un jouvenceau jouant avec une dame jeune encore, &, derrière cette dame, un homme d'un âge mûr, décoré de l'Ordre du Roi & tenant un chien en laisse. Or tout porte à croire que cette première miniature représente le jeune François, Marguerite, sa sœur, depuis Reine de Navarre, & enfin Artus de Gouffier, Chevalier de l'Ordre & Gouverneur des enfants du Comte d'Angoulême. » *Les Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi, &c.*, t. I, 1836, p. 279-81.

2. Biblioth. nationale. Portefeuilles Gaignières, nº 98, p. 8. Marguerite d'Angoulesme (sœur de François Ier), morte en 1549. D'après l'original à mi-corps. — Nº 97 : Henri d'Albret, Roi de Navarre, mort en 1555, présentant une marguerite à la Prin-

cesse Marguerite, sœur de François Ier, qu'il épousa en 1527.

Cette curieuse miniature a été reproduite t. IV, pl. KK, des *Monumens de la monarchie françoise* de Montfaucon. La Reine y est représentée en pied, mais dans des proportions trop petites pour qu'il soit possible de bien juger de ses traits.

3. Tome Ier de la collection des crayons du Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale (nº 6).

Portrait de Marguerite. Elle est âgée de quarante-cinq à cinquante ans; elle ressemble beaucoup au Roi François Ier. Au bas de ce portrait, on lit, d'une main du temps : *la Royne de Navarre.*

Dans le même volume se trouve aussi un joli portrait de l'Amiral Bonnivet, & un autre du Prévôt de Paris, J. de La Barre.

4. Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. Recueil de portraits au crayon par Clouet, Dumonstier & quelques autres. Un volume in-fol., relié en peau verte, au dos duquel on lit : *Portraits de divers auteurs.*

Il y a dans ce recueil trois portraits de Marguerite, exécutés à trois époques différentes de la vie de cette princesse. Dans celui que l'on voit au folio 11, Marguerite est âgée de vingt à vingt-cinq ans. Sa mise est simple; sa robe est surmontée d'une guimpe à deux rangs de collerette; sa tête est couverte d'une cape à la béarnaise. Un second portrait, au folio 88, représente Marguerite à l'âge de trente-trois ou trente-quatre ans, déjà veuve de son premier mari, le duc d'Alençon, comme l'indique le voile qui tombe de son bonnet à pointe.

Dans le troisième portrait, au folio 46, Marguerite est représentée en buste & dans les dernières années de sa vie (elle mourut à cinquante-huit ans). Elle porte un petit chien entre ses bras. Sa robe, à peine indiquée, est garnie de fourrures; elle a un bonnet de veuve. Il a été plusieurs fois gravé, mais très inexactement. Voy. pl. XLI du t. IV des *Monumens de la monarchie françoise,* par Montfaucon.

— C'est d'après ce dernier portrait qu'a été réduit en deux dimensions[1] le portrait, gravé en noir & en couleur par M. Adolphe-Pierre

---

1. Le plus grand n'a été tiré qu'à 40 épreuves pour les exemplaires des membres de la Société des Bibliophiles. — M.




Riffaut, qui se trouve en tête de l'édition de M. Le Roux de Lincy, & c'est également d'après lui qu'a été dessiné & gravé par M. Tiburce de Mare le portrait qui figure aujourd'hui en tête de l'édition actuelle. Dans l'article de Marguerite de Navarre publié par M. Niel dans les « Portraits des personnages françois les plus célèbres du XVIe siècle », postérieurement à l'édition de M. Le Roux de Lincy, M. Niel a fait fac-similer en couleur par M. Riffaut, de la grandeur des originaux, les deux portraits indiqués ici sous le n° 3 & celui indiqué à la fin de l'article 4. — M.

5. Cabinet des estampes de la Bibliothèque de l'Arsenal.

Un portrait de Marguerite, fraîche encore, bien qu'elle paraisse âgée de quarante ans au moins. Elle a son costume ordinaire, c'est-à-dire la cape noire & la coiffe de même couleur. On lit au bas, d'une écriture du XVI[e] siècle : *La R. de Navarre, sa femme* (c'est-à-dire femme du Roi de Navarre), *sœur de François I[er]*.

---

Depuis cette époque, le recueil de crayons de la Bibliothèque Sainte-Geneviève & le crayon de la Bibliothèque de l'Arsenal sont passés au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale.

Nous avons mis à la page précédente le fac-simile du bois du *Tombeau* de Marguerite, dont le dessin doit être attribué à Nicolas Denisot, comme nous l'avons dit dans notre Avertissement, p. 6. — M.





VIII

## NOTICE DE L'ÉDITION DE BERNE

Les contes & les pièces détachées doivent à la variété des sujets d'être naturellement faciles à illustrer. Au XVIIe siècle, Romain de Hooghe avait fait une série d'eaux-fortes pour les *Cent Nouvelles*, pour les deux recueils de La Fontaine, & même pour l'*Heptaméron* (1698); mais le XVIIIe siècle alla bien plus loin. Après les *Fables de La Motte,* d'après les dessins de Gillot, qui commencent la série en 1719, on se souvient, pour n'indiquer que les principaux, des deux *Molières* de Boucher & de Moreau, en 1734 & en 1773, du *Boccace* de 1757, des *Contes de La Fontaine* de 1762, des *Métamorphoses d'Ovide* de 1767 à 1771, des *Baisers* & des *Fables de Dorat* de 1770 & de 1773, de la *Jérusalem délivrée* de Gravelot, en 1771, & du *Roland furieux,* commencé en 1773 & augmenté en 1783.

La Harpe, dans la satire intitulée *l'Ombre de Duclos*, se moquait, en 1773, de ce luxe d'illustration à propos des livres de Dorat, sous le nom de Monsieur Frivole :

> Autour de lui dix graveurs attitrés
> Avec orgueil portaient l'amas énorme
> De ses écrits, élégans par la forme,
> Par le burin richement décorés.

« Si ces vers-là, disent-ils l'un à l'autre,
N'ont fait sa gloire, ils ont bien fait la nôtre.
Grâces à lui, s'ils n'ont pas été lus,
Grâces à nous, ils ont été vendus. »

Ginguené, dans la *Satire des Satires,* parle de même :

Sur les bords du Léthé l'Arétin, d'Argenteuil,
Réchauffant le venin de ses rimes perverses,
Décore vainement du burin de *Longueil*
Le fatras triste & froid de ses œuvres diverses,
Qui ne firent qu'un pas de la presse au cercueil.

Avant eux, Grimm, dans sa *Correspondance,* avait, dès son apparition, en 1770, raillé le luxe du volume des *Baisers,* qu'il trouvait trop cher à un louis, & l'abbé Galiani avait eu — il était coutumier du fait — un très joli mot quand il avait dit que le poète se sauvait du naufrage de planche en planche. C'était tout aussi méchant, mais tous s'accordent sur le mérite des images.

Plus tard, ces illustrations, pourtant si françaises & parfois si charmantes, subirent les rigueurs de la mode & tombèrent dans un discrédit bien injuste. L'on y est revenu maintenant avec une ardeur de réaction qui exagére un peu dans l'autre sens, & l'on s'en occupe de toutes façons. Il n'est pas de cabinet, même de bibliothèque, qui ne s'en fasse honneur, pas de vente où leur prix ne continue de monter, & il y a sur la matière toute une littérature. MM. de Goncourt, M. le baron Portalis, M. Baucher, se sont occupés en détail de tous ces petits maîtres & de leurs graveurs ; MM. Henry Cohen & Charles Mehl, dans leur *Guide de l'amateur de livres à figures & à vignettes du XVIII<sup>e</sup> siècle,* dont la troisième édition a paru en 1876, & qui est en passe de ne pas s'arrêter en si bon chemin, en ont dressé la bi-

bliographie spéciale. On les avait presque oubliés ; on les surfait peut-être aujourd'hui.

Parmi ces livres, où le feu s'est mis, l'un des plus illustres & des plus poursuivis est l'*Heptaméron* de Berne, œuvre d'un Suisse qui s'est inspiré du goût de la France. Il en a certainement pris l'idée au succès des deux éditions de Boccace & de La Fontaine.

La première, — celle du *Boccace,* faite sous deux formes, l'une italienne, l'autre avec la traduction d'Antoine Le Maçon, publiées en 1757, à Paris, sous la rubrique de Londres, avec cent dix planches d'après Gravelot, Boucher, Eisen & Cochin, qui ont été copiées en 1779, — ne comprend que de grands sujets.

L'autre est la fameuse édition des *Contes de La Fontaine,* dite des *Fermiers généraux*, publiés en deux volumes en 1762, avec les charmantes planches gravées d'après les compositions d'Eisen [1], qui ont servi depuis à la réimpression de 1792 & à celle de M. Barraud en 1873-74. Cette édition des *Fermiers généraux* est même tout à fait le modèle de celle de notre *Heptaméron*, car les culs-de-lampe, dessinés & gravés par Choffard, s'ajoutent aux grands sujets d'Eisen comme les en-têtes & les culs-de-lampe de Duncker aux sujets de Freudenberg.

Il est à peine besoin de rappeler que l'*Heptaméron français,* comme on lit sur les faux titres & sur le frontispice gravé, se compose de trois volumes in-8°. Le premier a XVII & 275 pages ; le second, qui commence à

1. Sur les planches doubles non publiées, voy. le *Catalogue d'un Amateur* (A. Renouard), III, p. 23, le n° 1314 de son catalogue de vente de 1854, & surtout MM. Cohen & Mehl, 1876, col. 231-6 & p. 614. La suite des 50 dessins originaux à la mine de plomb d'Eisen, qui a appartenu à Mme Doche & à M. Double, appartient maintenant au duc d'Aumale.

la 21e Nouvelle, en a 308, & le troisième, qui commence à la 46e, en a 251. Le premier volume porte la date de 1780, les deux autres celle de 1781, & sur les trois titres se trouve un petit bois d'un panier étroit suspendu à un ruban, qui est le même au premier & au troisième volume ; celui du second est différent & plus étroit; ce dernier se distingue par une grappe, une feuille de raisin & un thyrse, tandis que l'autre est rempli de fleurs. Le titre est ainsi conçu : *Les Nouvelles de Marguerite, reine de Navarre.* Le premier volume n'a pas d'indication de tomaison ; les deux autres portent *Tome second* & *Tome troisième.* Tous trois ont la même adresse, avec une forme de Français légèrement *réfugié :* « Berne, chez la nouvelle Société typographique ». Dans le *Bulletin du Bibliophile* de Techener de 1845, on indiquait un exemplaire avec le nom de *Béat Louis Walhard,* & un catalogue plus récent de MM. Morgand & Fatout (avril 1877, nº 3,308) répète le même nom avec une meilleure orthographe : *Béat Louis Walthard.* Il y a donc des exemplaires avec des titres différents, mais ceux de la Société typographique sont de beaucoup les plus fréquents.

Comme texte, il est difficile d'être plus inexact. Son éditeur anonyme, Jean-Rodolphe Sinner, qui a été ailleurs meilleur philologue & meilleur bibliographe, en a modernisé le langage & abrégé en particulier les prologues & la partie des interlocuteurs. Il se pourrait bien qu'il ne se fût même pas donné la peine de faire lui-même ce remaniement, & qu'il ait suivi l'édition « mise en beau langage » publiée par Gallet à Amsterdam dès 1698 ; mais c'est une comparaison qui serait ici sans intérêt.

L'impression typographique n'est pas meilleure que le texte ; on a employé un caractère plus gros pour les Prologues des Journées & un plus fin pour les Nouvelles & leurs commentaires. Il n'y a rien à dire à cela, mais l'interligne du texte n'est pas toujours la même. Chaque page a habituellement 25 lignes, mais, pour arriver à s'accommoder, à la fin des Nouvelles, avec le cul-de-lampe, certaines pages n'en ont que 23 & même 22. Comme à cela s'ajoute la différence encore plus forte des Prologues, qui n'ont que 15 lignes, cela produit une singulière discordance.

Le livre a d'autres inégalités : ainsi, le papier du troisième volume est moins beau & moins fort que celui des deux premiers. On a plusieurs fois indiqué des exemplaires non rognés comme n'ayant aucun numéro sur les planches à part. Ordinairement on n'en rencontre jamais sur celles du premier volume, fort peu dans le second (l'exemplaire que j'ai sous les yeux n'a que le n° 42) & beaucoup dans le troisième. Ils y sont au bas, à peu près à cinq centimètres au-dessous du trait carré, de sorte que les exemplaires où l'on ne voit pas les numéros aux planches du troisième sont déplorablement rognés. L'intérêt & la valeur de l'édition de Berne n'est ni dans le texte ni dans la typographie : ni l'un ni l'autre ne comptent ; elle ne vaut que par ses gravures, &, à la fin de l'avertissement, M. de Sinner les a annoncées, comme il était naturel :

« Les gravures dont on a orné cette édition des *Nouvelles de la Reine de Navarre* n'en sont pas le moindre mérite. Le sieur *Freudenberg*, connu par son talent pour ce genre de peinture agréable qui représente les actions & le costume de la vie privée, & dont la main

légère répand des grâces sur tous les objets, est l'auteur des figures dont chaque Conte est accompagné. Le sieur *Dunker*, connu par les gravures du *Cabinet de Monsieur le Duc de Choiseul* & d'autres ouvrages, a dessiné les ornements, vignettes & culs-de-lampe. Les meilleurs graveurs de Paris ont été chargés d'exécuter tout cela au burin. On ose donc mettre ce livre au rang de ceux qui méritent l'applaudissement des amateurs des arts, & les figures seules, indépendamment du texte, pourront orner des cabinets & des portefeuilles. »

Outre le talent de l'agencement & de la composition, il faut même remarquer que Freudenberg a été plus soigneux de la convenance historique & du costume que ses contemporains ; il a évidemment étudié l'architecture & surtout les habillements, pour en reproduire l'aspect & se donner par là une valeur d'exactitude & de curiosité. Sans avoir eu, comme les peintres de nos jours, des modèles à suivre & toute une éducation archéologique, il y montre comme eux de l'adresse & bien du talent. Freudenberg est du reste un artiste curieux de fidélité. Dans la préface à la copie des *Monuments de l'histoire du costume en France,* que vient de publier M. Willem, j'ai pu donner pour la première fois, grâce à l'obligeance de M. Pol Nicard, la traduction d'une biographie allemande publiée peu de temps après la mort de l'artiste. Il convient de la reproduire ici, puisque cette nouvelle édition fait revivre la plus importante & la plus heureuse de ses œuvres.

Cette notice se trouve dans une collection qu'il n'est pas facile de rencontrer complète. Depuis les premières années de ce siècle, une Société Bernoise a eu l'usage

d'imprimer & de distribuer à la Noël, à l'état de plaquettes, des notices d'artistes. Il y a même sur cette collection une bibliographie spéciale : *Gesichte Schweigerischen Neujarsblatter* (Zurich, 1856-8, in-4° de 46 pages), & nous savons par elle que l'auteur de la notice qui nous intéresse est le professeur J. J. Horner, né en 1773 & mort en 1831.

Voici le titre de la notice sur Freudenberg : *Sechstes Neujarstück herausgegeben von der Kunstlers-Gesellschaft in Zurich auf das Jahr 1810. Enthaltend das Leben and die Charakteristick Sigmund Freudenbergers von Bern.* Petit in-4° de 12 pages avec une planche, &, en tête du texte, un petit portrait ovale gravé par H. Lips.

## VIE DE SIGISMOND FREUDENBERG
## DE BERNE

Si la Suisse peut se vanter d'avoir produit un assez grand nombre d'artistes assez habiles pour rendre avec fidélité, puissance & élégance les scènes magnifiques & élevées de la nature de ce pays, elle s'est montrée au contraire, jusqu'à présent, assez pauvre en peintres capables de représenter sous un jour véritable les mœurs de ses habitants, & notamment des gens de la campagne, où ces mœurs ont conservé çà & là un caractère plus tranché. Parmi ces derniers peintres, le plus remarquable, sans contredit, est celui dont nous allons dire quelques mots, parce qu'il a su reproduire des tableaux empruntés principalement au canton de Berne, auquel il appartenait par la naissance, en imitant heureusement les Hollandais, ces maîtres si habiles & si estimés.

Sigismond Freudenberg est en effet né à Berne le 16 juin 1745. Son père était bourgeois de la même ville &

avocat de profession; sa mère, Bernoise également, se nommait Catherine Ernst.

A l'exemple de beaucoup d'autres enfants, Freudenberg, dans un âge encore très tendre, prenait plaisir à feuilleter des livres d'images, à regarder des gravures, & cherchait en même temps à colorier les figures qu'il avait lui-même dessinées; mais ce qui le distinguait des autres enfants, c'est que de très bonne heure il conçut l'idée de devenir un peintre. Rien ne put le détourner de la résolution qu'il avait prise, ni la perspective d'un avenir plus flatteur, ni les représentations de ses parents, qui ne croyaient pas pouvoir donner leur consentement au choix d'une carrière aussi difficile que celle des arts, à cause des résultats, toujours précaires, de la vie d'artiste. Cependant le père de Freudenberg se vit, en fin de compte, obligé de lui accorder le consentement qu'il ne cessait de solliciter, en lui disant un soir, au moment d'aller se coucher : « Eh bien! puisque tu le veux absolument, fais-toi peintre », paroles qui causèrent au jeune homme, ravi de les entendre, une nuit où les figures des brillants tableaux que sa main devait tracer plus tard ne tardèrent pas à se montrer à ses yeux.

A seize ans, Freudenberg devint l'élève d'un habile peintre de portraits nommé Emmanuel Handmann, originaire de Bâle, lequel habitait alors Berne. L'élève fit en très peu de temps des progrès assez rapides dans l'art de dessiner d'après le modèle vivant pour que, avant que l'année dans laquelle il avait commencé à travailler fût terminée, le maître lui apprît à peindre à l'huile.

Durant les trois années qu'il passa auprès d'Emmanuel Handmann, Freudenberg fit du portrait sa principale étude; mais, quelques mois plus tard, Handmann, étant retourné à Bâle, y fut suivi par son élève, qui conçut presque aussitôt l'idée d'aller à Paris, où il espérait augmenter ses connaissances, son habileté dans la pratique de l'art de la peinture, & en même temps gagner honneur & profit.

Après avoir passé quatre mois d'une manière très agréa-

ble à Lausanne, Freudenberg se mit en route pour Paris au mois de juin 1765, de concert avec le graveur Adrien Zingg, de Saint-Gall, dont la renommée devait s'accroître & qui devait survivre à son jeune compagnon de voyage. A peine étaient-ils arrivés l'un & l'autre dans la capitale de la France que Zingg, qui n'y venait pas pour la première fois, introduisit son compatriote dans la société de quelques artistes allemands fixés depuis longtemps à Paris, qui accueillirent Freudenberg de la manière la plus affectueuse. Au nombre de ces artistes, & au premier rang, nous citerons le graveur Wille & son élève Schmutzer, devenu plus tard le directeur de l'Académie de gravure de Vienne. Ces deux artistes étaient alors les plus âgés de la petite colonie des artistes allemands fixés à Paris & le plus en vue. Ils aimaient l'un & l'autre à devenir les guides, les amis, les bienfaiteurs des jeunes gens qui se consacraient à la carrière des beaux-arts, & Freudenberg eut la bonne fortune d'établir avec eux des relations aussi fréquentes qu'intimes.

Plusieurs jours de la semaine, le soir, dans la demeure de Schmutzer & sous sa direction immédiate, il y avait *académie,* & les Allemands admis à le fréquenter pouvaient ainsi dessiner d'après le modèle vivant la tête & les attitudes du corps humain, en même temps qu'ils profitaient des observations de leurs camarades, des lumières de leur maître & des avantages d'un travail commun. Freudenberg fut admis à participer aux mêmes études, & tira bientôt de cette fréquentation de l'académie privée fondée par Schmutzer un profit beaucoup plus grand que des heures qu'il passait à l'Académie royale, où le nombre des élèves nuisait à l'enseignement lui-même.

Auprès de Wille, qui comptait un très grand nombre de pensionnaires de tous les pays, Freudenberg trouvait également des conseils utiles. Bientôt admis dans l'intimité de cet habile homme, il put profiter de ses entretiens instructifs sur l'art en général, en même temps qu'il put consulter les nombreuses œuvres d'art qu'il avait réunies & qu'il

communiquait avec la plus grande générosité aux jeunes gens qui fréquentaient sa maison, toujours ouverte aux artistes & aux amateurs de tous les pays.

Souvent Freudenberg accompagnait Wille dans les excursions de quelques jours qu'il faisait aux environs de Paris. Comme deux camarades du même âge, comme deux amis, ils dessinaient l'un & l'autre les paysages qu'ils avaient sous les yeux, tantôt des ruines d'anciens édifices, tantôt des chaumières, des moulins, des sources, &, afin d'animer ces paysages, les deux artistes y plaçaient les hommes & les animaux qu'ils venaient à rencontrer, & dont la présence contribuait à faire de ces croquis rapides, de ces esquisses légères, de véritables tableaux. Ainsi, le maître & l'élève montraient un goût semblable pour les scènes simples & naïves de la vie champêtre, opposant ainsi la vérité de la nature à une représentation de l'existence des grandes villes, qui s'émousse & s'altère au contact des citadins. L'exécution de ces tableaux d'après nature, faits naïvement, simplement, sans recherche d'aucune sorte, contribuait à développer & à mûrir le talent de Freudenberg.

Cependant, très peu de temps après son arrivée dans la capitale de la France, le jeune Bernois put lier amitié avec d'autres artistes, & notamment avec les portraitistes habiles Aved & Roslin, tous deux alors fort en renom. Le premier, qui mourut au surplus au mois de mars de l'année qui suivit l'arrivée de Freudenberg, lui apprit à rehausser, à mettre en pleine lumière les traits de la figure humaine qui servent à marquer distinctement le caractère individuel de chaque homme, & ce peintre fortifia en lui le sentiment de la physionomie à ce point que, plus tard, Freudenberg sut porter les jugements les plus sûrs, souvent avec beaucoup de verve & d'esprit, non seulement sur les portraits qu'on lui montrait, mais quelquefois même sur les originaux dont ces portraits n'étaient que l'image plus ou moins fidèle.

Roslin, de son côté, vint en aide au jeune artiste en lui faisant exécuter, sous sa direction & sous ses yeux, des co-

pies de ses compositions, dont on lui demandait de nombreuses répétitions.

Auprès de Noël Hallé, habile & fécond peintre d'histoire, dès la première année de son séjour à Paris, Freudenberg avait perfectionné son instruction théorique & pratique; &, comme à la même époque Hallé avait à faire un assez grand nombre de tableaux importants pour les églises de Paris & autres édifices publics, il fournit ainsi à celui qui étudiait assidûment auprès de lui l'occasion de s'éclairer sur l'invention, la composition, l'expression & le sentiment de la peinture, en le voyant chaque jour à l'œuvre.

Une des connaissances les plus utiles que fit Freudenberg parmi les artistes de la même époque fut celle de Boucher, premier peintre du roi, alors fort goûté, & qui a été depuis & pendant longtemps trop rabaissé. Boucher aimait à peindre comme en se jouant & d'un pinceau habile, mais plein d'afféterie, des Nymphes, des Néréides, des Vénus, des bergères & des bergers, en général des figures mythologiques empruntées aux poésies d'Ovide, mais habillées à la moderne. Ayant vu par hasard quelques-uns des paysages de Freudenberg, il trouva bon de se rapprocher de l'auteur de ces dessins, & alla même jusqu'à lui offrir de venir habiter chez lui, offre que Freudenberg ne crut pas devoir accepter. Cependant, bien loin de s'éloigner d'un peintre si heureusement doué & si populaire, il vint souvent le voir, afin d'étudier avec soin la collection très importante de dessins originaux des maîtres anciens & modernes que Boucher avait réunis. Freudenberg reçut de Boucher un très grand nombre de dessins de cet artiste, alors très chèrement payés & très recherchés, soit en pur cadeau, soit en échange des siens; mais Boucher fit plus encore : non content de vanter le talent de Freudenberg, il contribua à lui procurer des commandes importantes. L'amitié d'un artiste alors dans tout l'éclat de son talent eut sur ce dernier une influence considérable, à ce point même que Freudenberg voulut imiter la manière de l'artiste français, si bien que, plus tard, dans

les tableaux champêtres de la Suisse quelques juges sévères prétendaient reconnaître les traces, des vestiges, des souvenirs du maître des Amours & des Grâces [1].

Cependant ce qui empêcha Freudenberg de se laisser entièrement gagner par cette manière de peindre, si éloignée de la nature, fut la rencontre qu'il fit de Greuze, rival & peut-être même adversaire déclaré de Boucher. Les sujets que Greuze affectionnait particulièrement, il les empruntait ordinairement à la vie privée, à la vie intime de la bourgeoisie au milieu de laquelle il vivait, sujets dans lesquels le sentiment exagéré du drame nuit trop souvent à l'expression de la vérité. Les tableaux de Greuze firent sur le peintre suisse une impression plus grande que les compositions du premier peintre du roi; elle fut telle qu'il eût été tenté de voir en lui l'idéal d'un artiste consommé, si ce peintre avait pu associer à ses compositions dramatiques, pleines de vie & d'intérêt, la finesse, l'harmonie, la vérité spirituelle d'un Ostade. C'est, on n'en saurait douter, de ce dernier peintre que Freudenberg reçut l'impulsion dernière & définitive, & ses tableaux ne sont que des essais où il a cherché à fondre ensemble les qualités des deux peintres, l'art d'un Greuze & d'un Ostade, en les associant dans la nature champêtre de son pays.

Les tableaux que Freudenberg a pu exécuter durant les huit ans qu'il passa à Paris sont trop nombreux & diffèrent trop entre eux pour que nous puissions les citer tous ici.

Au commencement de son séjour, il avait peint exclusivement des portraits, &, en conséquence, ses études s'étaient bornées à ce qui pouvait l'aider dans ce genre de peinture. Il les faisait soit à l'huile, soit au pastel, soit au lavis. Dans les courses qu'il faisait avec Wille, il employait dans ses dessins d'après nature la craie, l'encre de Chine, avec quelques

1. Ne pourrait-on pas également reconnaître dans les tapisseries de Beauvais exécutées sur les dessins de Boucher, où se voient des cours de fermes entrevues sous des arcades ruinées, quelque chose des dessins faits d'après nature par le peintre suisse? (P. N.)

couleurs gouachées. Cette dernière manière obtint le plus de succès, & ce succès l'engagea à faire ces dessins à la sépia, dont il peut être regardé jusqu'à un certain point comme l'inventeur, sans doute parce qu'avant lui personne n'en avait fait de semblables en aussi grande quantité & avec tant d'ardeur. La transparence de la couleur, l'esprit, la légèreté du pinceau, s'y trouvent réunis de la manière la plus heureuse. Plusieurs d'entre eux ont été gravés par des maîtres habiles & forment des planches recherchées des amateurs.

Comme nous venons de le dire, Freudenberg avait passé à Paris huit années consécutives & très heureuses en même temps, lorsque s'éveilla en lui le désir de revoir sa patrie, où il se rendit en 1773, avec l'intention, il est vrai très arrêtée, de retourner à Paris; mais l'accueil empressé qu'il reçut à Berne, le goût si vif pour les arts du dessin qui régnait alors dans cette ville, le nombre considérable de commandes qui lui furent faites, ne lui permirent pas de songer à la quitter immédiatement, comme il en avait eu la pensée. Il est vrai que ces commandes consistaient uniquement en portraits; mais, Freudenberg n'ayant pas tardé à renouer connaissance avec son compatriote Aberli [1], beaucoup plus âgé que lui, né à Winterthur, & qui lui-même avait vécu quelque temps à Paris, cette nouvelle liaison le retint encore plus à Berne. Aberli, qui, pendant le temps de la présence de Freudenberg dans la même ville, avait perfectionné considérablement son talent de peintre, semble avoir réveillé dans ce dernier le goût si vif & si prononcé qu'il avait pour la représentation des scènes champêtres, &, comme naguère avec Wille, il fit avec son compatriote des excursions dans diverses contrées de la Suisse, notamment aux environs du lac de

1. *Novembre* 1759. — Le 7, M. Aberli, peintre de Berne, prit congé de moi. C'est un homme qui mérite l'estime des honnêtes gens. Je lui ai fait présent d'un dessin & de plusieurs estampes de moi. (*Mém. & Journ. de Wille*, t. I, p. 123.)

Toun [1], durant lesquelles Aberli & lui dessinaient tous les objets qui attiraient & fixaient leurs regards. Son ami l'ayant engagé à graver les compositions qu'il puisait dans l'étude approfondie de la nature, c'est ainsi que Freudenberg se décida enfin à publier deux planches, *la Balançoire* & *le Bon Père,* qui furent toutes les deux accueillies très favorablement du public. *Le Départ* & *le Retour du Soldat,* composés dans le même goût, qui suivirent, contribuèrent encore plus à la faveur excitée par ce nouveau genre d'œuvres d'art qui participaient en quelque sorte du dessin & de la gravure; mais bientôt *la Petite Villageoise* & *les Chanteuses du mois de mai* excitèrent l'intérêt général des amateurs pour ces images gracieuses des mœurs nationales, qui, par suite de l'habitude où l'on était de les avoir constamment sous les yeux, avaient passé longtemps sans être remarquées. Sous le pinceau de Freudenberg, relevées, embellies, vivifiées, elles se montraient dans tout leur éclat. En effet, les compositions de Freudenberg montraient la Suisse, aux indigènes comme aux étrangers, sous un aspect aussi nouveau qu'intéressant; elles devinrent en même temps une source de fortune assez considérable pour Freudenberg, qui pendant plusieurs années trouva à peine le temps soit d'en faire de nouvelles, soit de multiplier ses dessins originaux, quoiqu'ils fussent alors très recherchés des amateurs.

Cependant un succès aussi inopiné & aussi flatteur eut le résultat assez malheureux de faire abandonner à Freudenberg la peinture à l'huile, qui exigeait trop de temps & de travail. De nos jours, un amateur de Berne est seul à posséder deux tableaux à l'huile de ce peintre, représentant des scènes champêtres semblables à celles qu'on admire dans ses dessins. Il est présumable que Freudenberg sentait lui-même qu'il lui était impossible désormais de donner à la

---

1. Aberli a décrit le voyage qu'il avait fait avec Freudenberg au lac de Toun dans une lettre écrite en français & adressée à Zingg, qui est accompagnée de dix petites vues prises d'après nature. (P. N.)

peinture à l'huile le temps qu'elle réclame impérieusement. Dans les planches publiées par cet artiste, les contours seuls sont gravés ; le reste est peint avec des couleurs à la gouache ou au lavis. Généralement on est d'avis que les deux meilleures de ces gravures sont *le Retour du Marché* & *le Repas rustique,* dans lesquelles on peut facilement observer quelque chose de plus hardi & une imitation plus fidèle de la nature ; elles témoignent que Freudenberg avait dépassé ce qu'il avait fait antérieurement, bien loin de s'en tenir aux résultats qu'il avait obtenus jusque-là, à l'habileté qu'il avait montrée, à la renommée qu'il avait acquise.

Nous venons de parler des dessins de Freudenberg, & nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur offrant, dans la gravure qui accompagne cet essai biographique [1], la reproduction de l'un des dessins du même maître resté inédit jusqu'à présent, ce qui permettra à ceux qui n'ont peut-être aucune connaissance des travaux de cet artiste de se former une idée suffisante de la manière dont il composait. Cette gravure représente le soir du dimanche à la campagne. Ce n'est pas le tableau bruyant & animé d'un village entier ; bien loin de là, c'est celui d'une famille de fermiers, habitant isolément & jouissant tranquillement d'un repos mérité après une semaine de travail. Le grand-père, encore vigoureux malgré son grand âge, est sorti de sa maison & semble se réjouir à la vue du soleil couchant ; auprès de lui, sur un banc, sont assises trois sœurs, occupées à chanter ; du côté opposé, le fils du vieux père, entouré de trois enfants, pousse une balançoire attachée à un noyer aux branches touffues ; à l'arrière-plan, les yeux découvrent des prairies bornées à l'horizon par les sommets neigeux des hautes Alpes ; à droite, & sur le premier plan, on voit une étable devant laquelle quelques poules & leurs poussins picorent dans le gazon. Rien de plus simple, rien de plus na-

1. C'est une gravure à l'aquatinte de Franz Hegi, que nous n'avons pas à donner ici. — M.

turel, rien de plus calme que cette petite composition. Mais comme le grand-père est bien le portrait d'un véritable paysan ! comme les jeunes chanteuses sont commodément assises, la main dans la main, dans leurs beaux atours du dimanche ! comme le jeune père balance doucement son fils bien-aimé ! comme la petite fille voudrait bien aider au mouvement imprimé à la balançoire, dont elle n'ose cependant s'approcher, tandis qu'une sœur plus âgée qu'elle, assise sur l'herbe, lui montre soit un caillou, soit une fleur qu'elle vient d'y découvrir ! En vérité, c'est là l'image de la fête du dimanche & du repos de la campagne. Il surpasse en beauté, en intérêt même, les tableaux ordinaires des danses de village, des jeux bruyants, des scènes d'ivrognerie, au milieu desquels les peintres représentent d'ordinaire les habitants des campagnes sous leurs plus mauvais côtés. Tous les paysages de Freudenberg ont le même caractère de naïveté, & montrent ainsi que l'on peut embellir les objets les plus communs sans leur ôter de la vérité qu'ils ont naturellement. Les compositions du même artiste se recommandent par la correction & l'élégance du dessin, par le groupement heureux des personnages au milieu du désordre charmant de tout ce qui les entoure, par une économie bien entendue des détails, où rien cependant n'est négligé ou oublié. Ajoutez à cela le caractère idyllique de l'ensemble. Ce sont là les principaux mérites des gravures dont nous parlons. A celui qui serait tenté de leur reprocher de ne pas offrir ces effets de lumière si heureusement reproduits dans les tableaux hollandais, on fera observer qu'ils seraient bien difficiles, si ce n'est impossibles, dans ce genre de dessin, surtout quand il faut remettre à des mains étrangères une partie du travail d'exécution.

La mort d'Aberli, qui arriva le 17 octobre 1786, cet artiste n'ayant encore que soixante-six ans, fut un coup sensible pour Freudenberg, qui vivait avec lui dans la plus grande intimité. Néanmoins l'ami si cruellement éprouvé trouva un soulagement réel dans l'affection croissante de

M. Rieter, compatriote & ami du défunt, dont il a écrit la vie, comme lui habile paysagiste, & qui forma avec Freudenberg une amitié plus étroite après la mort d'Aberli.

Quelques années auparavant, les trois artistes que nous venons de nommer avaient fondé une petite *académie*, où ils se réunissaient, pendant les soirées d'hiver, pour peindre à la lueur d'une lampe d'après le modèle vivant, revêtu des costumes propres à la Suisse. Tous les artistes qui vivaient alors à Berne, & même quelques simples amateurs, s'étaient réunis à ce modeste institut, dont l'utilité ne tarda pas à se faire reconnaître dans les œuvres de tous les associés.

Freudenberg, de son côté, avait formé une société du soir fréquentée sans doute par les mêmes personnes, & chacun y exposait ses derniers tableaux avec l'intention de profiter des observations & des conseils de ceux sous les yeux desquels il les avait placés. Les connaissances variées, l'esprit, l'humeur pleine de gaieté & d'entrain de Freudenberg, communiquaient la vie à ces petites réunions du soir. Le plus souvent des dessins originaux, des gravures choisies, passaient successivement dans les mains des artistes & des amateurs réunis, & rien de plus piquant, de plus heureux, que les jugements portés par Freudenberg à propos des œuvres d'art soumises à l'appréciation des membres de la réunion. Ces jugements consistaient quelquefois en un seul mot, mais il était juste & significatif; quelquefois en un commentaire amusant des observations sentencieuses des aristarques en matière de goût. Freudenberg montrait alors sa prédilection pour les peintres de la Hollande, & en même temps sa répulsion pour les peintres italiens, français, flamands, qu'il s'amusait à nommer les *peintres de qualité,* répulsion qui tenait d'un côté au bon sens intime de cet artiste, & de l'autre à des principes mal entendus par lui de l'imitation de la nature dans les arts.

Sa conduite dans le monde offrait plus d'un point de ressemblance avec celle qu'il menait au milieu de ceux qui comme lui cultivaient la peinture. Ce que l'on nomme la

haute société l'ennuyait; il préférait la société de simples ouvriers, surtout de ceux qui avaient voyagé, & même de quelques bons paysans dont il avait su facilement gagner la confiance & l'affection. Mais ce qu'il préférait à tout, c'était de vivre au milieu d'un cercle d'artistes instruits, où il trouvait naturellement l'occasion de montrer son intelligence & sa bonne humeur. Mais, quand les artistes n'avaient aucune instruction, aucune culture d'esprit, il les regardait comme des *fâcheux,* car lui-même possédait beaucoup de connaissances & en même temps une bibliothèque assez considérable & choisie avec goût. On affirme que, lorsqu'il ne composait pas, il avait l'habitude de se faire lire pendant qu'il peignait.

Freudenberg a donné la plus grande preuve de la variété de ses connaissances & de la fécondité de ses inventions dans une suite d'environ cent dessins [1] qu'il a faits pour une nouvelle édition, publiée à Berne en 1783, des *Contes de la Reine de Navarre,* si connus & si goûtés des gens de lettres, lesquels ont été gravés ensuite par Longueil, Halbou & d'autres artistes. On peut comparer ces dessins assurément, & sans aucune espèce d'exagération, aux meilleures compositions de Chodowiecky, & admirer dans la plupart d'entre eux une plus habile ordonnance des sujets & une aussi grande habileté à triompher des difficultés qu'offre l'espace réduit où se meuvent les acteurs de ces petites scènes, surtout quand on sait qu'ordinairement Freudenberg travaillait sur une plus grande échelle. Du reste, les sujets représentés dans cette collection diffèrent essentiellement des scènes que le même artiste a empruntées à la vie champêtre, toutes pleines d'une douce naïveté, empreintes du calme le plus profond : celles-ci, au contraire, sont tantôt comiques, tantôt tragiques; mais elles sont toutes traitées avec talent, avec esprit & le sentiment le plus vrai.

1. En réalité soixante-treize pour le Prologue & les 72 Nouvelles de l'*Heptaméron.*

Le même artiste a fourni les dessins de la *Suite d'estampes pour servir à l'histoire des mœurs & des costumes des Français dans le XVIII^e siècle,* lesquels témoignent assez haut quelle connaissance profonde des mœurs de cette époque Freudenberg avait acquise à Paris, & qu'il savait du reste imiter, dans la société agréable au milieu de laquelle il vivait ordinairement, par la vivacité de sa parole& la mimique de ses gestes.

Outre les seize planches dans lesquelles cet artiste a représenté des scènes de la vie champêtre, il en existe un plus grand nombre traitées de la même manière, mais inférieures en talent & en esprit; elles ont été gravées par divers artistes d'après les dessins de l'auteur. A l'égard des dessins originaux, exécutés avec beaucoup de soin pendant les trente années que Freudenberg a passées à Berne, & qui n'ont pas été gravés, on les rencontre maintenant à l'étranger, surtout en Angleterre. Quelques-uns sont restés à Berne; deux d'entre eux étaient naguère la propriété de M. de Muralt, deux autres de M. Sinner d'Elindy. Un amateur de la même ville avait, de son côté, formé une collection intéressante de nombreuses études & esquisses de Freudenberg.

Après cette énumération assez incomplète des travaux de Freudenberg, nous croyons devoir ajouter quelques détails sur les principaux événements de la vie de cet artiste & sur quelques-unes des circonstances au milieu desquelles ses travaux ont été exécutés.

Une année après son retour de Paris, Freudenberg avait épousé une Bernoise, &, durant une union d'une trentaine d'années, que la mort seule put rompre, il avait vécu heureusement. Trois enfants avaient été le fruit de ce mariage. L'un, une fille, est mort en bas âge; les deux autres, du sexe masculin, lui ont survécu comme leur mère. Freudenberg était bien fait de sa personne; il avait une taille élevée; de beaux cheveux blonds encadraient son visage, plutôt pâle que coloré. La bienveillance & un sourire finement moqueur animaient sa physionomie; le son de sa voix était agréable

& sonore, mais son langage allait jusqu'au bégayement, ce qui contribuait souvent à donner à ses reparties une expression particulière. Les dernières années de la vie de cet artiste furent moins heureuses que les premières. Depuis la Révolution française, ou plutôt depuis les changements politiques de la Confédération suisse, le nombre des riches étrangers qui venaient naguère visiter la patrie de Freudenberg avait beaucoup diminué, & à la fin même il était réduit à rien. Cette absence de voyageurs devait avoir une influence désastreuse sur les revenus de cet artiste, dont les productions ne trouvaient plus d'acquéreurs, même parmi ses compatriotes. Un grand nombre de dessins sortis de son pinceau, & qui n'étaient pas inférieurs à ceux que les amateurs se disputaient dix ans plus tôt, restaient enfermés dans son portefeuille. L'humeur ordinairement pleine de douceur & d'aménité de Freudenberg ne put résister entièrement à ce changement de fortune. Il lui arrivait souvent de communiquer à un ami intime sa mauvaise humeur & son chagrin. Les idées politiques généralement adoptées par les compatriotes de Freudenberg étaient diamétralement opposées aux siennes, & jetaient, comme il était trop disposé à le croire, un reflet triste & sombre sur les beautés de la nature, auxquelles il s'était montré si longtemps sensible. La mort approchait lentement. Au milieu du mois d'août 1802, une attaque d'apoplexie ébranla son corps & atteignit en même temps son esprit. Personne ne pouvait voir l'état où la maladie avait réduit cet homme, naguère si plein de force & de santé, sans en être profondément touché. Trois mois après, une seconde attaque, arrivée le 15 novembre, mettait un terme à la situation si malheureuse & si digne de pitié de Freudenberg en terminant son existence. L'art perdit en lui un de ses adeptes les plus fervents, & la patrie un de ses plus dignes enfants. Sa mort fut universellement regrettée.

Quelques passages des *Mémoires* de Wille s'a-

joutent bien naturellement à la biographie de M. Horner :

Le 31 août 1766. Je partis de Paris, accompagné de mon fils aîné, de Pariseau, mon élève, de MM. Baader, Freudeberg & Dunker, peintres. Nous étions dans une calèche & arrivâmes à Longjumeau pour y dîner... Le lendemain & le surlendemain, nous dessinâmes toute la journée à Sceaux-les-Chartreux. Le mercredi, nous prîmes un guide de grand matin pour nous conduire à Marcoucy pour y dessiner l'ancien château de ce nom... Le jeudi, nous étions à dessiner de nouveau à Sceaux-les-Chartreux & à Villers, comme aussi le vendredi. Les habitants de ces endroits nous aiment beaucoup. Le samedi, nous partîmes de Longjumeau, notre demeure ordinaire, pour nous en retourner à Paris. (I, 330.)

Le 20 juin 1770. Écrit à M. Ritter, célèbre architecte à Berne... Je lui recommande bien fortement M. Freudeberg, qui envoie trois jolis desseins à ses protecteurs de Berne. J'en dis le bien qu'ils méritent, de même que de M. Freudeberg, dont les talents actuels doivent être remarqués & qui mérite toutes sortes d'encouragements. (I, 443-4.)

Le 25 juillet 1770. Me vint voir M. Weber, jeune peintre de Berne, élève de M. Aberli, mon ami... M. Freudeberg l'accompagna chez moi. (I, 449.)

Le 2 septembre 1770. Je partis de grand matin en voiture pour Longjumeau... Le mercredi de cette semaine, MM. Freudeberg, peintre, & Guttenberg, graveur, nous vinrent joindre comme nous étions à souper. Cela nous fit plaisir. La fin de cette semaine était pluvieuse... Nous retournâmes à Paris le samedi avant midi. MM. Freudeberg & Guttenberg, comme étant les derniers venus, résolurent de rester encore en campagne, & nous quittèrent pour aller à Chamblanc, où il y a de bonnes choses. (I, 454-5.)

Le 5 juin 1772. M. de Méchel, ayant enrôlé ici, pour son entreprise de la Galerie de Dusseldorff, MM. Dunker, Guttenberg & Rousseau, soupa mardi passé chez nous

avec MM. Dunker, Freudeberg & Baader. Après le souper, MM. de Méchel & Dunker prirent congé... (I, 513.)

Dans une lettre de Berne, écrite à Wille en janvier 1776 (I, 39), Dunker parle de la peinture de Freudenberg :

Je suis fort dans les bonnes grâces de M. Handmann. Il aime mes ouvrages & veut que je lui fasse deux dessins. Cependant il désirerait un peu plus de contrefort sur le devant, ainsi que dans les ouvrages de M. Freudeberg; mais, depuis qu'il a composé du style de grain exprès pour nous, il ne doute pas que nous ne puissions un jour atteindre la chaleur de Schütz. Il est ennemi juré des beaux gris, &, quand nous lui en montrons dans Téniers ou dans d'autres grands peintres, il soutient que cela est brun & qu'une lacération de la rétine dans nos yeux peut être la cause de cette illusion. Permettez-moi ce badinage sur un homme d'ailleurs estimable.

Bien que les fleurons de Dunker aient non seulement de la variété, mais aussi de l'esprit, & de l'esprit bien contemporain, sans, comme son ami, se préoccuper en rien du costume & du sentiment du XVI^e^ siècle, nous n'avons pas à en parler autant que de Freudenberg, à côté duquel il est bien souvent cité dans le *Journal* de Wille. Disons qu'il part de Paris, en juin 1772, pour aller travailler à Bâle, chez Méchel (*Mémoires de Wille,* I, 513); qu'en août 1773 il a quitté celui-ci, dont il était mécontent, & se trouve à Berne chez M. Aberli (I, 554, 560), & qu'il se maria à Berne à la fin de 1775 (II, 35). Il est mort en 1807. On voit, par ce qu'en dit Wille, qu'il avait le caractère assez

difficile, & quelques-unes de ses compositions pour l'*Heptaméron* ne sont pas sans une pointe de bizarrerie.

Ces petites planches du texte, qui nous ramènent à l'*Heptaméron,* sont aussi moins françaises que les grandes planches.

Outre que Freudenberg s'est, un moment au moins, plus francisé que Dunker, les dessins de Freudenberg ont tous été gravés à Paris quelques années même après son départ. Leur composition paraît avoir porté sur cinq années. En effet, le 3^e^ porte la date de 1777, & les 69^e^ & 70^e^, qui appartiennent au dernier volume, la date de 1781 : ce sont, avec la planche 15, datée de 1779 à côté du nom de Freudenberg, les seuls qui aient une date. Ils ont été partagés entre sept graveurs, dont la part est très inégale.

Voici le renvoi énumératif de leurs planches — la planche 30 est anonyme — fait au chiffre du conte qu'elles illustrent.

Joseph de Longueil, né à Lille en 1736 & mort en 1790, en a gravé vingt-deux (prologue & les contes 2, 4, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 14, 21, 27, 47, 50, 54, 64, 65, 66, 67, 68, 71, 72).

Carl Guttenberg n'en a fait que deux (contes 1, 5) & Robert de Launay, le jeune, frère cadet de Nicolas, né à Paris en 1754, mort en 1814, une seule (conte 3, 1777).

Louis-Michel Halbou, né en 1731 & mort au commencement de ce siècle, en a gravé vingt & une, presque autant que Longueil (contes 10, 15, 20, 22, 23, 25, 29, 31, 34, 42, 43, 44, 46, 55, 56, 59, 60, 61, 63, 69 (1781), 70 (1781).

Jacques Le Roy, né à Paris en 1739, en a fait un peu moins, mais encore dix-neuf (contes 13, 16, 17, 24, 26, 28, 32, 33, 35, 37, 40, 48, 51, 52, 53, 57, 62).

De Benoît-Louis Henriquez, né à Paris en 1732 & mort en 1806, il n'y en a qu'une seule (conte 18).

Toutes les autres, sauf celle du conte 30, qui est anonyme, sont d'une femme, qui en a fait sept & qui a signé de différentes façons. Elle a signé *E^bet Thiébaut* & *E^bet Thiébault* (contes 19, 38, 39, 41, 45); *Li^bet Thiebault, f. Duflos* (conte 49), & *H^bel Thibeau, f. Duflos* (conte 58) : c'est la femme du graveur lyonnais Pierre Du Flos, né à Lyon en 1751. Ce peut même être au courant de ce travail qu'elle s'est mariée, puisqu'elle met son nom de femme seulement sur les deux dernières.

Les mêmes dates se retrouvent sur les petites planches tirées dans le texte. Ainsi, pour les en-têtes, on trouve : la date de 1778 sur ceux des Nouvelles 8, 9, 10, 12; la date de 1779 sur ceux des Nouvelles 14, 17, 19, 22, 23; la date de 1780 sur ceux des Nouvelles 21, 24, 27, 28, 31, 32, 33, 34, 35, 39, 41, 42, 43 (marqué 1708), 47, 48; la date de 1781 sur ceux des Nouvelles 49, 50, 51, 52, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 63, 64, 65, 67, 68, 69, 70, 71 et 72. Quant aux fleurons, on trouve : la date de 1778 à celui de la Nouvelle 12; la date de 1779 à ceux des nouvelles 17, 21; la date de 1780, — marquée 0871 (Nouvelle 35), — à ceux des nouvelles 22, 24, 25, 26, 27, 28, 35, 36, 37, 38, 39, 40 & 43, & la date de 1781 à ceux des Nouvelles 53, 55, 56, 60, 61, 63, 64, 67, 68, 69, 70, 71.

Quant au nom de Dunker, on le trouve marqué

*B. A. Duncker, B. Duncker, Dunker,* & plus souvent *D.* seulement.

Certains sont marqués par lui *fec.,* & d'autres que ceux-là sont gravés par lui, mais tous ne le sont pas. Certains, qui n'ont aucune indication de graveur, sont d'une pointe trop différente; mais le fleuron 25 est signé *H. Riefer,* & le graveur Eichler, celui qui a terminé la planche du frontispice sur l'eau-forte de Dunker (Duncker del : & fec : a. f : — Eichler sc. :) a signé la gravure des en-têtes 15, 16, 26, 29, 30, 36, 37, 44, 45, 46, 53, & des fleurons 25, 29, 30. Il n'est pas question, dans les *Mémoires de Wille,* du Franconien Mathias Gottfried Eichler, né à Erlangen en 1748. Par conséquent, Freudenberg ne l'a connu qu'à Berne. L'on voit que, si la gravure des grandes planches est toute française & même parisienne, les petites planches dans le texte sont au contraire entièrement suisses. Dunker, qui en a toujours puisé les motifs dans les Nouvelles qu'elles accompagnent, y a montré une invention souple & amusante.

On a vu qu'Horner, dans sa *Vie de Freudenberg,* donne à l'*Heptaméron* la date de 1783. On vient de voir surabondamment qu'elle est trop tardive, que Freudenberg s'en est occupé dès 1777, que les gravures sont comprises entre 1777 & 1781, & que l'impression, commencée en 1780, a été terminée en 1781. Il se pourrait qu'on eût fait un nouveau titre à la date de 1783; mais je ne l'ai pas rencontré plus que n'ont fait MM. Brunet, Cohen & Mehl, qui n'en disent rien.

Ce qui est sûr, c'est qu'un peu plus tard on voulut tirer un nouveau parti des planches. L'on connaît, à

l'indication de Berne, 1791, une traduction allemande de ces contes, assez singulière en ce sens qu'elle n'est complète que jusqu'à la 25e Nouvelle; de la 26e à la dernière, le texte allemand n'est plus qu'une analyse sommaire de deux pages au plus par conte, ce qui a permis de n'avoir que deux volumes, tout en y insérant toutes les planches de Freudenberg & de Dunker.

De plus, il y a des exemplaires du texte français avec un nouveau titre gravé portant : « Berne, chez la Nouvelle Société typographique, 1792 »; mais c'est bien la même édition & le même tirage que celle à la date de 1780-1781. M. Brunet l'a déjà fait remarquer, & M. Mehl a complété la démonstration en relevant une curieuse faute de pagination qui se rencontre dans le premier volume des deux dates. La feuille *K* va de la page 145 à la page 161, & la feuille *L* de 161 à 176; mais, entre les deux, il se trouve de même trois feuillets sous la double signature *L*, *L 2*, *L 3* & les doubles chiffres 161 à 166.

Enfin il existe une édition française en huit volumes in-12, dont on connaît des exemplaires in-8, avec une copie réduite des soixante-douze planches de Freudenberg. M. Brunet l'indique comme de 1784; M. Mehl l'indique sous la rubrique de Londres, 1787, in-12 & in-18, format Cazin. Les planches, qui sont numérotées, sont signées *Jourdan;* mais ces copies sont des plus médiocres & même tout à fait grossières.

Pour cette nouvelle édition, les cuivres des grandes planches d'après Freudenberg,—achetés par M. Eudes, en 1873, à la vente de M. P. Durand, le marchand de gravures & spécialement de vignettes du XVIIIe sié-

cle, — se trouvaient, quoiqu'ils eussent été fort solidement gravés, dans un état très inégal. Quelques-uns auraient pu être tirés sans retouche ; mais, comme un plus grand nombre avaient besoin d'être remontés, il a fallu en faire reprendre la totalité. Les traits de burin ont été repris & recreusés ; les parties autrefois terminées à l'eau-forte ont été remordues. Ce travail, des plus délicats, a été fait avec le plus grand soin par M. E. Lhotellier pour la reprise des tailles de burin, par M. Eugène Champollion pour la remorsure.

Quant aux en-têtes & aux culs-de-lampe de Dunker, les cuivres en sont perdus. Il a été nécessaire de les refaire à nouveau. Ils ont été calqués sur de bonnes épreuves du meilleur tirage & reproduits à l'eau-forte, de la même grandeur, par M. Champollion, qui en a fait la presque totalité, & par M. Tiburce de Mare, qui en a fait une quinzaine. Ils ont été, comme dans l'édition originale, tirés en repérage dans le texte. Ce double tirage, du texte d'abord & ensuite des planches, qui était aux XVII^e^ & XVIII^e^ siècles dans les habitudes de l'imprimerie, n'y est aujourd'hui que d'une façon exceptionnelle. Ce travail, qui demandait le plus grand soin, a été confié à M. Salmon, dont la maison a une expérience spéciale pour les travaux de ce genre.

Il a été nécessaire d'ajouter des planches nouvelles pour les quelques contes qui ne figuraient pas dans l'édition de Berne. Les trois grandes planches ont été dessinées par M. Charles Lepec & M. Henri Pille, & gravées par MM. Adrien Nargeot, Muzelle & Lhotellier. L'un des en-têtes a été composé & gravé par M. Léopold Flameng ; les autres, composés par MM. Charles Lepec & Eugène Giraud, ont été gravés par M. Champollion.

Deux des nouveaux culs-de-lampe ont été composés & gravés par M. Edmond Hédouin, & le troisième, composé par M. Ch. Lepec, a été gravé par Champollion. Il est inutile de dire que les artistes se sont, comme il convenait, tenus dans le goût de Freudenberg & de Dunker.

A. DE M.



L'HEPTAMERON

# DES NOUVELLES

DE

LA ROINE DE NAVARRE

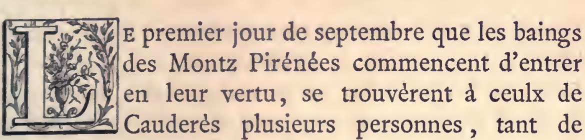


# L'HEPTAMERON DES NOUVELLES

DE

LA ROINE DE NAVARRE

## PROLOGUE



E premier jour de septembre que les baings des Montz Pirénées commencent d'entrer en leur vertu, se trouvèrent à ceulx de Cauderès plusieurs personnes, tant de France que d'Espaigne, les ungs pour y boire de l'eaue, les autres pour se y baigner & les autres pour prendre de la fange, qui sont choses si merveilleuses que les malades habandonnez des Médecins s'en retournent tout guariz. Ma fin n'est de vous déclarer la scituation ne la vertu desdits baings, mais seullement de racompter ce qui sert à la matière que je veulx escripre.

En ces baings là demeurèrent plus de trois sepmaines tous les mallades jusques ad ce que, par leur amendement, ilz congnurent qu'ilz s'en pouvoient retourner;

mais sur le temps de ce retour vindrent les pluyes si merveilleuses & si grandes qu'il sembloyt que Dieu eut oblyé la promesse qu'il avoit faicte à Noë de ne destruire plus le Monde par eaue, car toutes les cabanes & logis du dit Cauderès furent si remplyes d'eaue qu'il fut impossible de y demourer. Ceulx qui y estoient venuz du costé d'Espaigne s'en retournèrent par les montaignes le mieulx qui leur fut possible, & ceulx qui congnoissoient les addresses des chemins furent ceulx qui mieulx eschappèrent. Mais les Seigneurs & Dames Françoys, pensans retourner aussi facillement à Tarbes comme ilz estoient venuz, trouvèrent les petitz ruisseaulx si fort creuz que à peyne les peurent ilz gueyer, & quant se vint à passer le Gave Bearnois, qui en allant n'avoit poinct deux piedz de proufondeur, le trouvèrent tant grand & impétueux qu'ilz se destournèrent pour chercher les pontz, lesquelz, pour n'estre que de boys, furent emportez par la véhémence de l'eaue, & quelcuns, cuydans rompre la roideur du cours pour s'assembler plusieurs ensemble, furent emportez si promptement que ceulx qui les vouloient suivre perdirent le povoir & le desir d'aller après. Par quoy, tant pour sercher chemin nouveau que pour estre de diverses opinions, se séparèrent. Les ungs traversèrent la haulteur des montaignes &, passans par Arragon, vindrent en la Conté de Roussillon & de là à Narbonne; les autres s'en allèrent droict à Barselonne, où, par la mer, les ungs allèrent à Marseille & les autres à Aiguemorte.

Mais une Dame vefve, de longue expérience, nommée Oisille, se délibéra d'oblier toute craincte par les mauvais chemins jusques ad ce qu'elle fut venue à

Nostre-Dame-de-Serrance, non qu'elle feust si superstitieuse qu'elle pensast que la glorieuse Vierge laissast la dextre de son Filz, où elle est assise, pour venir demorer en terre déserte, mais seulement pour envye de veoir le dévot lieu dont elle avoit tant oy parler; aussy qu'elle estoit seure que, s'il y avoit moien d'eschapper d'un dangier, les Moynes le debvroient trouver. Et feit tant qu'elle y arriva, passant de si estranges lieux & si difficilles à monter & descendre que son aage & pesanteur ne la gardèrent poinct d'aller la plus part du chemin à pied. Mais la pitié fut que la plus part de ses gens & chevaulx demorèrent mortz par les chemins, & arriva à Serrance avecq ung homme & une femme seullement, où elle fut charitablement reçeue des Religieux.

Il y avoit aussy parmy les François deux Gentilz-hommes qui estoient allez aux baings plus pour accompaigner les Dames dont ilz estoient serviteurs que pour faulte qu'ilz eussent de santé. Ces Gentilz-hommes icy, voyans la compaignye se départir & que les mariz de leurs Dames les emmenoient à part, pensèrent de les suyvre de loing sans soy déclairer à personne. Mais ung soir, estans les deux Gentilz-hommes mariez & leurs femmes arrivez en une maison d'un homme plus bandoullier que païsant, & les deux jeunes Gentilz-hommes logez en une borde tout joingnant de là, environ la minuit oyrent un très grand bruict. Ilz se levèrent avecq leurs varletz, & demandèrent à l'hoste quel tumulte c'estoit là. Le pauvre homme, qui avoit sa part de la paour, leur dist que c'estoient mauvays garsons qui venoient prendre leur part de la proye qui estoit chez leur compaignon bandoullier; par quoy les

Gentilz-hommes incontinant prindrent leurs armes, & avecq leurs varletz s'en allèrent secourir les Dames, pour lesquelles ilz estimoient la mort plus heureuse que la vie après elles. Ainsy qu'ilz arrivèrent au logis, trouvèrent la première porte rompue & les deux Gentils-hommes avecq leurs serviteurs se deffendans vertueusement. Mais, pour ce que le nombre des bandoulliers estoit le plus grand & aussi qu'ilz estoient fort blessez, commençoient à se retirer, aians perdu desjà grande partie de leurs serviteurs. Les deux Gentilz-hommes, regardans aux fenestres, veirent les Dames cryans & plorans si fort que la pitié & l'amour leur creut le cueur, de sorte que, comme deux ours enraigez descendans des montaignes, frappèrent sur ces bandoulliers tant furieusement qu'il y en eut si grand nombre de mortz que le demourant ne voulut plus actendre leurs coups, mais s'enfouyrent où ilz sçavoient bien leur retraicte. Les Gentilz-hommes ayans desfaict ces meschans, dont l'hoste estoyt l'un des mortz, ayans entendu que l'hostesse estoit pire que son mary, l'envoièrent après luy par ung coup d'espée &, entrans en une chambre basse, trouvèrent un des Gentilz-hommes mariés qui rendoit l'esprit. L'autre n'avoyt eu nul mal, sinon qu'il avoit tout son habillement persé de coups de traict & son espée rompue. Le pauvre Gentil-homme, voyant le secours que ces deux luy avoyent faict, après les avoir embrassés & remerciés, les pria de ne l'abandonner poinct, qui leur estoit requeste fort aisée. Par quoy, après avoir faict enterrer le Gentil-homme mort & reconforté sa femme au myeulx qu'ilz peurent, prindrent le chemin où Dieu les conseilloit, sans sçavoir lequel ilz devoient tenir.

Et, s'il vous plaist sçavoir le nom des trois Gentilz-hommes, le maryé avoit nom Hircan & sa femme Parlamente, & la Damoiselle vefve Longarine, & le nom des deux Gentilz-hommes, l'un estoit Dagoucin & l'autre Saffredent. Et, après qu'ilz eurent esté tout le jour à cheval, advisèrent sur le soir un clochier, où le myeulx qu'il leur fut possible, non sans traveil & peine, arrivèrent, & furent de l'Abbé & des Moynes humainement reçeuz. L'Abbaye se nomme Sainct-Savyn.

L'Abbé, qui estoit de fort bonne Maison, les logea honnorablement &, en les menant à leurs logis, leur demanda de leurs fortunes &, après qu'il entendit la vérité du faict, leur dist qu'ilz n'estoient pas seulz qui avoient part à ce gasteau, car il y avoyt en une chambre deux Damoiselles qui avoient eschappé pareil dangier, ou plus grand, d'autant qu'elles avoient eu affaire contre bestes, non hommes; car les pauvres Dames, à demye lieue deçà Peyrehitte, avoyent trouvé ung ours descendant de la montaigne, devant lequel avoient prins la course à si grande haste que leurs chevaulx à l'entrée du logis tombèrent mortz soubz elles, & deux de leurs femmes, qui estoient venues longtemps après, leur avoient compté que l'ours avoit tué tous leurs serviteurs. Lors les deux Dames & trois Gentilz-hommes entrèrent en la chambre où elles estoient & les trouvèrent plorans, & congnurent que c'estoit Nomerfide & Ennasuite, lesquelles, en s'embrassant & racomptant ce qui leur estoyt advenu, commencèrent à se reconforter, avecq les exhortations du bon Abbé, de soy estre ainsy retrouvées & le matin ouyrent la messe bien dévotement, louans Dieu des périlz qu'ilz avoient eschappez.

Ainsy qu'ilz estoient tous à la messe, va entrer en l'Eglise ung homme tout en chemise, fuyant comme si quelcun le chassoyt, cryant à l'ayde. Incontinant Hircan & les autres Gentilz-hommes allèrent au devant de luy pour veoir que c'estoyt, & veirent deux hommes après luy, leurs espées tirées, lesquelz, voians si grande compaignye, voulurent prendre la fuitte, mais Hircan & ses compaignons les suiveyrent de si prés qu'ilz y laissèrent la vye. Et, quand ledit Hircan fut retourné, trouva que celluy qui estoit en chemise estoit ung de leurs compaignons, nommé Geburon, lequel leur compta comme, estant en une borde auprès de Peyre-hitte, arrivèrent trois hommes, luy estant au lict; mais, tout en chemise, avecq son espée seullement en blessa si bien ung qu'il demora sur la place, &, tandis que les deux autres s'amusèrent à recueillir leur compaignon, voyant qu'il estoit nud & eulx armez, pensa qu'il ne les povoit gaingner sinon à fuyr, comme le moins chargé d'habillemens, dont il louoit Dieu & eulx qui en avoient faict la vengeance.

Après qu'ilz eurent oy la messe & disné, envoyèrent veoir s'il estoit possible de passer la rivière du Gave &, congnoissans l'impossibilité du passage, furent en merveilleuse craincte, combien que l'Abbé plusieurs foys leur offrist la demeure du lieu jusques ad ce que les eaues fussent abaissées, ce qu'ils accordèrent pour ce jour.

Et au soir, en s'en allant coucher, arriva ung viel Moyne qui tous les ans ne failloit poinct à la Nostre-Dame de septembre à Serrance, &, en lui demandant des nouvelles de son voiage, deist que à cause des grandes eaues estoit venu par les montaignes & par les

plus mauvais chemins qu'il avoyt jamais faict, mais qu'il avoit veu une bien grande pitié; c'est qu'il avoit trouvé ung Gentil-homme, nommé Symontault, lequel, ennuyé de la longue demeure que faisoit la rivière à s'abaisser, s'estoit délibéré de la forcer, se confiant à la bonté de son cheval, & avoit mis tous ses serviteurs à l'entour de luy pour rompre l'eaue. Mais, quant ce fut au grand cours, ceulx qui estoient le plus mal montez furent emportez, mal gré hommes & chevaulx, tout aval l'eaue, sans jamays en retourner. Le Gentil-homme se trouvant seul, tourna son cheval d'ont il venoit, qui n'y sçeut estre si promptement qu'il ne faillit soubz luy; mais Dieu voulut qu'il fut si près de la rive que le Gentil-homme, non sans boire beaucoup d'eaue, se traynant à quatre piedz, saillit dehors sur les durs cailloux, tant las & foible qu'il ne se povoit soustenir. Et luy advint si bien que ung Berger, ramenant au soir ses brebis, le trouva assis parmy les pierres, tout moillé & non moins triste de ses gens, qu'il avoyt veu perdre devant luy. Le Bergier, qui entendoyt myeulx sa nécessité tant en le voiant que en escoutant sa parolle, le print par la main & le mena en sa pauvre maison, où avecq petites buchettes le seicha le mieulx qu'il peut. Et ce soir là Dieu y amena ce bon Religieux, qui luy enseigna le chemyn de Nostre-Dame de Serrance & l'asseura que là il seroit mieulx logé que en autre lieu & y trouveroit une antienne vefve, nommée Oisille, laquelle estoit compaigne de ses adventures.

Quant toute la compaignye oyt parler de la bonne Dame Oisille & du gentil Chevalier Symontault, eurent une joye inestimable, louans le Créateur qui, en se contentant des serviteurs, avoyt saulvé les maistres &

maistresses, & sur toutes en loua Dieu de bon cueur Parlamente, car longtemps avoyt qu'elle l'avoit très affectionné serviteur.

Et, après s'estre enquis dilligemment du chemyn de Serrance, combien que le bon vieillard le leur feit fort difficille, pour cela ne laissèrent d'entreprendre d'y aller &, dès ce jour là, se meirent en chemyn si bien en ordre qu'il ne leur falloit rien, car l'Abbé les fournyt de vin & force vivres, & de gentilz compaignons pour les mener seurement par les montaignes, lesquelles passèrent plus à pied que à cheval. En grand sueur & traveil arrivèrent à Nostre-Dame de Serrance, où l'Abbé, combien qu'il fût assez mauvais homme, ne leur osa refuser le logis pour la craincte du Seigneur de Bearn, dont il sçavoit qu'ilz estoient bien aimez, mais luy, qui estoit vray hypocrite, leur feit le meilleur visaige qu'il estoit possible & les mena veoir la bonne Dame Oisille & le Gentil-homme Simontault.

La joye fut si grande en ceste compaignie, miraculeusement assemblée, que la nuict leur sembla courte à louer Dieu dedans l'église de la grace qu'il leur avoit faicte, & après que sur le matin eurent prins ung peu de repos, allèrent oyr la messe & tous recepvoir le sainct sacrement de unyon, auquel tous Chrestiens sont uniz en ung, suppliant Celluy qui les avoit assemblez par sa bonté parfaire le voiage à sa gloire. Après disner envoyèrent sçavoir si les eaues estoient poinct escoulées &, trouvant que plustost elles estoient creues & que de longtemps ne pourroient seurement passer, se délibérèrent de faire ung pont sur le bout de deux rochiers, qui sont fort près l'un de l'autre, où encores il

y a des planches pour les gens de pied qui, venans d'Oleron, ne veullent passer par le Gave. L'Abbé fut bien aise qu'ilz faisoient cette despence à fin que le nombre des pélerins & pélerines augmentast, les fournyt d'ouvriers, mais il n'y meist pas ung denier, car son avarice ne le permectoyt.

Et, pour ce que les ouvriers dirent qu'ilz ne sçauroient avoir faict le pont de dix ou douze jours, la compaignie, tant d'hommes que de femmes, commença fort à s'ennuyer, mais Parlamente, qui estoit femme de Hircan, laquelle n'estoit jamays oisifve ne mélancolicque, aiant demandé congé à son mary de parler, dist à l'ancienne Dame Oisille : « Ma Dame, je m'esbahys que vous, qui avez tant d'expérience & qui maintenant à nous femmes tenez lieu de mère, ne regardez quelque passe-temps pour adoulcir l'ennuy que nous porterons durant nostre longue demeure, car, si nous n'avons quelque occupation plaisante & vertueuse, nous sommes en dangier de demeurer malades » ; la jeune vefve Longarine adjousta à ce propos : « Mais, qui pis est, nous deviendrons fascheuses, qui est une maladie incurable, car il n'y a nul ne nulle de nous, si regarde à sa perte, qu'il n'ayt occasion d'extrême tristesse ». Ennasuite, tout en ryant, lui respondit : « Chascune n'a pas perdu son mary comme vous, & pour perte de serviteurs ne se fault désespérer, car l'on en recouvre assez. Toutes foys je suis bien d'opinion que nous aions quelque plaisant exercice pour passer le temps, autrement nous serions mortes le lendemain ».

Tous les Gentilz-hommes s'accordèrent à leur advis & prièrent la Dame Oisille qu'elle voulsist ordonner ce qu'ilz avoient à faire, laquelle leur respondeit :

« Mes enfans, vous me demandez une chose que je trouve fort difficille de vous enseigner, ung passetemps qui vous puisse delivrer de voz ennuictz, car, aïant cherché le remède toute ma vye, n'en ay jamais trouvé que ung, qui est la lecture des sainctes lectres, en laquelle se trouve la vraie & parfaicte joie de l'esprit, d'ont procède le repos & la santé du corps. Et, si vous me demandez quelle recepte me tient si joyeuse & si saine sur ma vieillesse, c'est que, incontinant que je suys levée, je prens la saincte Escripture & la lys &, en voiant & contemplant la bonté de Dieu, qui pour nous a envoié son Filz en Terre anoncer ceste saincte parolle & bonne nouvelle, par laquelle il promect rémission de tous péchez, satisfaction de toutes debtes par le don qu'il nous faict de son amour, passion & mérites. Ceste considération me donne tant de joye que je prends mon Psaultier &, le plus humblement qu'il m'est possible, chante de cueur & prononce de bouche les beaulx Psealmes & Cantiques que le Sainct Esperit a composé au cueur de David & des autres aucteurs, & ce contentement là que je en ay me faict tant de bien que tous les maulx qui le jour me peuvent advenir me semblent estre bénédictions, veu que j'ay en mon cueur par foy celluy qui les a portez pour moy. Pareillement, avant souper, je me retire pour donner pasture à mon ame de quelque leçon, & puis au soir faictz une recollection de tout ce que j'ay faict la journée passée pour demander pardon de mes faultes, le remercier de ses graces, & en son amour, craincte & paix, prends mon repos asseuré de tous maulx. Par quoy, mes enfans, voylà le passetemps auquel me suis arresté, long temps a, après avoir cherché en tous autres & non trouvé contente-

ment de mon esprit. Il me semble que, si tous les matins vous voulez donner une heure à la lecture & puis, durant la messe, faire voz dévotes oraisons, vous trouverez en ce désert la beaulté qui peut estre en toutes les villes, car qui congnoist Dieu veoit toutes choses belles en luy, & sans luy tout laid ; par quoy, je vous prie, recepvez mon conseil, si vous voulez vivre joyeusement ».

Hircan print la parolle & dist : « Ma Dame, ceulx qui ont leu la saincte Escripture, comme je croy que nous avons tous faict, confessent que vostre dict est tout véritable, mais si fault il que vous regardez que nous ne sommes encores si mortifiez qu'il nous fault quelque passetemps & exercice corporel. Car, si nous sommes en noz maisons, il nous fault la chasse & la vollerye, qui nous faict oblier mil folles pensées, & les Dames ont leur mesnaige, leur ouvraige & quelques fois les dances, où elles prennent honneste exercice, qui me faict dire, parlant pour la part des hommes, que vous, qui estes la plus antienne, nous lirez au matin de la vie que tenoit nostre Seigneur Jésus Christ, & les grandes & admirables euvres qu'il a faictes pour nous ; pour après disner, jusques à Vespres, fault choisir quelque passetemps qui ne soit dommageable à l'ame, soit plaisant au corps, & ainsi passerons la journée joieusement. »

La Dame Oisille leur dist qu'elle avoyt tant de peyne de oblier toutes les vanitez qu'elle avoit paour de faire mauvaise élection à tel passetemps, mais qu'il falloit remectre ceste affaire à la pluralité d'opinions, priant Hircan d'estre le premier opinant.

« Quant à moy, » dist-il, « si je pensois que le

passetemps que je vouldrois choisir fust aussy agréable à la compaignie comme à moy, mon opinion seroit bien tost dicte; dont pour ceste heure me tairay, & en croiray ce que les aultres diront. » Sa femme Parlamente commença à rougir, pensant qu'il parlast pour elle, &, ung peu en collère & demy en riant, luy dist :

« Hircan, peut estre que celle que vous pensez qui en debvroit estre la plus marrye auroit bien de quoy se récompenser, s'il luy plaisoit; mais laissons là les passetemps où deux seullement peuvent avoir part, & parlons de celluy qui doibt estre commun à tous. »

Hircan dist à toutes les Dames : « Puisque ma femme a si bien entendu la glose de mon propos & que ung passetemps particulier ne luy plaist pas, je crois qu'elle sçaura mieulx que nul autre dire celluy où chascun prendra son plaisir, & de ceste heure je m'en tiens à son oppinion comme celluy qui n'en a nule autre que la sienne. » A quoy toute la compaignie s'accorda.

Parlamente, voiant que le sort du jeu estoit tombé sur elle, leur dist ainsi : « Si je me sentois aussi suffisante que les Antiens qui ont trouvé les artz, je inventerois quelque passetemps ou jeu pour satisfaire à la charge que me donnez, mais, congnoissant mon sçavoir & ma puissance, qui à peine peult remémorer les choses bien faictes, je me tiendrois bien heureuse d'ensuivre de prés ceulx qui ont desjà satisfaict à vostre demande. Entre autres, je croy qu'il n'y a nul de vous qui n'ait leu les cent Nouvelles de Bocace, nouvellement traduictes d'ytalien en françois, que le Roy François, premier de son nom, Monseigneur le Daulphin, Madame la Daulphine, Madame Marguerite, font tant de cas que, si Bocace du lieu où il estoyt les eût peu

oyr, il debvoit resusciter à la louange de telles personnes, & à l'heure j'oys les deux Dames dessus nommées, avecq plusieurs autres de la Court, qui se délibérèrent d'en faire autant, sinon en une chose différente de Bocace, c'est de n'escripre nulle Nouvelle qui ne soit véritable histoire. Et prosmirent les dictes Dames, & Monseigneur le Daulphin avecq, d'en faire chascun dix & d'assembler jusques à dix personnes qu'ils pensoient plus dignes de racompter quelque chose, sauf ceulx qui avoient estudié & estoient gens de lettres; car Monseigneur le Daulphin ne voulloyt que leur art y fut meslé, & aussi de paour que la beaulté de la rhétoricque feit tort en quelque partye à la vérité de l'histoire. Mais les grandz affaires survenuz au Roy depuis, aussy la paix d'entre luy & le Roy d'Angleterre, l'acouchement de Madame la Daulphine, & plusieurs aultres choses dignes d'empescher toute la Court, a faict mectre en obly du tout ceste entreprinse, que par nostre long loisir pourra en dix jours estre mise à fin, actendant que nostre pont soit parfaict. Et, s'il vous plaist que tous les jours, depuis midy jusques à quatre heures, nous allions dedans ce beau pré, le long de la rivière du Gave, où les arbres sont si foeillez que le soleil ne sçauroit percer l'ombre ni eschauffer la frescheur, là, assiz à noz aises, dira chacun quelque histoire qu'il aura veue ou bien oy dire à quelque homme digne de foy. Au bout de dix jours aurons parachevé la centaine &, si Dieu fait que nostre labeur soit trouvé digne des oeilz des Seigneurs & Dames dessus nommez, nous leur en ferons présent au retour de ce voiage, en lieu d'ymaiges ou de patenostres, estant asseurée qu'ilz auront ce présent ici plus agréable. Que si

quelcun trouve quelque chose plus plaisante que ce que je deys, je m'accorderay à son oppinion. » Mais toute la compaignie respondit qu'il n'estoit possible d'avoir mieulx advisé & qu'il leur tardoit que le lendemain fût venu pour commencer.

Ainsy passèrent joyeusement ceste journée, ramentevant les ungs aux autres ce qu'ilz avoient veu de leur temps. Si tost que le matin fut venu, s'en allèrent en la chambre de Madame Oisille, laquelle trouvèrent desjà en ses oroisons, &, quand ilz eurent oy une bonne heure sa leçon & puis dévotement la messe, s'en allèrent disner à dix heures, & après se retira chascun en sa chambre pour faire ce qu'il avoit à faire. Et ne faillirent pas à midy de s'en retourner au pré, selon leur délibération, qui estoit si beau & plaisant qu'il auroit besoin d'un Bocace pour le dépaindre à la vérité, mais vous vous contenterez que jamais n'en fut veu un plus beau.

Quant l'assemblée fut toute assise sur l'herbe verte, si noble & délicate qu'il ne leur falloit carreau ne tappis, Simontault commencea à dire : « Qui sera celluy de nous qui aura commencement sur les autres ? »

Hircan luy respondit : « Puisque vous avez commencé la parolle, c'est raison que vous commandiez, car au jeu nous sommes tous esgaulx.

— Pleut à Dieu, » dist Simontault, « que je n'eusse bien en ce monde que de povoir commander à toute ceste compaignye. »

A ceste parolle, Parlamente l'entendit très bien, qui se print à tousser, par quoy Hircan ne s'apperçeut de la couleur qui luy venoit aux joues, mais dist à Simontault qu'il commençast, ce qu'il feit.

# L'HEPTAMÉRON
# DES NOUVELLES

DE

LA ROINE DE NAVARRE

---

## PREMIÈRE JOURNÉE

*En la Première Journée est un recueil des mauvais tours que les femmes ont faitz aux hommes, & les hommes aux femmes.*

## PREMIÈRE NOUVELLE

*La femme d'un Procureur, après avoir été fort sollicitée de l'Evesque de Sées, le print pour son profit &, non plus contente de luy que de son mary, trouva façon d'avoir pour son plaisir le filz du Lieutenant-Général d'Alençon, qu'elle feit quelque tems après misérablement massacrer par son mary, lequel depuis, non obstant qu'il eut obtenu rémission de ce meurtre, fut envoyé aus galères avec un Invocateur nommé Galery, & le tout par la méchanceté de sa femme.*

MES Dames, j'ay esté si mal récompensé de mes longs services que, pour me venger d'Amour & de celle qui m'est si cruelle, je mectray peine de faire un recueil de tous les mauvais tours que les femmes ont faict aux pauvres hommes, & si ne diray rien que pure vérité :

En la ville d'Allençon, du vivant du Duc Charles, dernier Duc, y avoit un Procureur, nommé Sainct-Aignan, qui avoit espouzé une Gentil-femme du

païs plus belle que vertueuse, laquelle, pour sa beaulté & legièreté, fut fort poursuivye de l'Evesque de Sées, qui, pour parvenir à ses fins, entretint si bien le mary que non seullement il ne s'apparçeut du vice de sa femme & de l'Evesque, mais, qui plus est, luy feyt oblier l'affection qu'il avoit tousjours eue au service de ses Maistre & Maistresse, en sorte que d'un loial serviteur devint si contraire à eulx qu'il cercha à la fin des Invocateurs pour faire mourir la Duchesse. Or vesquit longuement cest Evesque avec ceste malheureuse femme, laquelle luy obéissoit plus par avarice que par amour, & aussi que son mary la sollicitoyt de l'entretenir, mais sy est-ce qu'il y avoyt ung jeune homme en la ville d'Alençon, filz du Lieutenant-général, lequel elle aymoit si fort qu'elle en estoit demye enragée, & souvent s'aidoyt de l'Evesque pour faire donner commission à son mary à fin de povoir veoir à son aise le filz du Lieutenant, nommé Du Mesnil. Ceste façon de vivre dura long temps qu'elle avoit pour son proffict l'Evesque & pour son plaisir ledict Du Mesnil, auquel elle juroit que toute la bonne chère qu'elle faisoyt à l'Evesque n'estoit que pour continuer la leur plus librement &, que quelque chose qu'il y eut, l'Evesque n'en avoyt eu que la parolle & qu'il povoit estre asseuré que jamais homme que luy n'en auroyt autre chose.

Ung jour que son mary s'en estoit allé devers l'Evesque, elle luy demanda congé d'aller aux champs, disant que l'air de la ville luy estoit contraire, &, quant elle fut en sa mestayrie, escripvit incontinant à Du Mesnil qu'il ne faillist la venir trouver environ dix heures du soir, ce que feyt le pauvre jeune homme; mais à l'entrée de la porte trouva la Chamberière, qui avoyt accoustumé de le faire entrer, laquelle luy dist :

« Mon amy, allez ailleurs, car vostre place est prinse. »

Et luy, pensant que le mary fut venu, luy demanda comme le tout alloyt. La pauvre femme aiant pitié de luy, le voiant tant beau, jeune & honneste homme, aymer si fort & estre si peu aymé, luy déclaira la folye de sa maistresse, pensant que, quant il l'entendroit, cella le chastieroit d'aymer tant, & luy compta comme l'Evesque de Sées ne faisoyt que arriver & estoit couché avecq elle, chose à quoy elle ne se attendoyt pas, car il n'y devoit venir jusques au lendemain, mais, ayant retenu chez luy son mary, s'estoit desrobé de nuict pour la venir veoir secrètement. Qui fut bien desespéré, ce fut Du Mesnil, qui encores ne le povoyt du tout croyre & se cacha en une maison auprès, & veilla jusques à trois heures après minuict, tant qu'il veit saillir l'Evesque de là de-

dans, non si bien desguisé qu'il ne le congneust plus qu'il ne le vouloyt.

Et en ce désespoir s'en retourna à Alençon, où bien tost sa meschante amye alla, qui, le cuydant abbuser comme elle avoit accoustumé, vint parler à luy. Mais il luy dist qu'elle estoit trop saincte, aiant touché aux choses sacrées, pour parler à ung pécheur comme luy, duquel la repentance estoit si grande qu'il espéroit bien tost que le péché luy seroit pardonné. Quant elle entendit que son cas estoit descouvert & que excuse, jurement & promesse de plus n'y retourner n'y servoyt de rien, en feit la plaincte à son Evesque. Et, après avoir bien consulté la matière, vint ceste femme dire à son mary qu'elle ne povoyt plus demorer dans la ville d'Allençon, pour ce que le filz du Lieutenant, qu'il avoyt tant estimé de ses amys, la pourchassoit incessament de son honneur, & le pria de se tenir à Argentan pour oster toute suspection. Le mary, qui se laissoyt gouverner par elle, s'y accorda, mais ilz ne furent pas longuement audict Argentan que ceste malheureuse manda audict Du Mesnil qu'il estoit le plus meschant homme du monde & qu'elle avoyt bien sçeu que publicquement il avoyt dict mal d'elle & de l'Evesque de Sées, dont elle mectroit peyne de le faire repentir.

Ce jeune homme, qui n'en avoyt jamais parlé

que à elle mesme & qui craingnoit d'estre mis en la malle grace de l'Evesque, s'en alla à Argentan avecq deux de ses serviteurs, & trouva sa Damoiselle à Vespres aux Jacobins. Il s'en vint agenoiller auprès d'elle & luy dist : « Ma Dame, je viens icy pour vous jurer devant Dieu que je ne parlay jamais de vostre honneur à personne du monde que à vous mesme, & vous m'avez faict un si meschant tour que je ne vous ay pas dict la moictyé des injures que vous méritez, &, s'il y a homme ou femme qui veuille dire que jamais j'en aye parlé, je suis icy venu pour l'en démentir devant vous. »

Elle, voiant que beaucoup de peuple estoit en l'église & qu'il estoit accompaigné de deux bons serviteurs, se contraingnit de parler le plus gratieusement qu'elle peut, luy disant qu'elle ne faisoit nulle doubte qu'il ne dist verité & qu'elle l'estimoit trop homme de bien pour dire mal de personne du monde, & encores moins d'elle qui luy portoit tant d'amityé ; mais que son mary en avoyt entendu des propos, par quoy elle le prioyt qu'il voulust dire devant luy qu'il n'en avoit poinct parlé & qu'il n'en croyoit riens, ce que luy accorda voluntiers &, pensant l'accompaigner à son logis, la print par dessoubs le bras, mais elle luy dist qu'il ne seroyt pas bon qu'il vint avecq elle & que son mary penseroit qu'elle

luy feit porter ces parolles, &, en prenant ung de ses serviteurs par la manche de sa robbe, luy dist :

« Laissez-moi cestuy-cy &, incontinant qu'il sera temps, je vous envoiray quérir par luy ; mais, en actendant, allez vous reposer en vostre logis. »

Luy, qui ne se doubtoit poinct de sa conspiration, s'y en alla.

Elle donna à soupper au serviteur qu'elle avoit retenu, qui luy demandoit souvent quant il seroit temps d'aller quérir son maistre ; elle luy respondoit tousjours qu'il viendroyt assez tost. Et, quant il fut nuict, envoia ung de ses serviteurs secrètement quérir Du Mesnil, qui, ne se doubtant du mal que on luy préparoyt, s'en alla hardiment à la maison du dict Sainct-Aignan, auquel lieu la Damoiselle entretenoit son serviteur, de sorte qu'il n'en avoyt que ung avecq luy.

Et, quant il fut à l'entrée de la maison, le serviteur qui le menoyt luy dist que la Damoiselle vouloyt bien parler à luy avant son mary & qu'elle l'attendoyt en une chambre, où il n'y avoit que ung de ses serviteurs avecq elle, & qu'il feroyt bien de renvoier l'autre par la porte de devant, ce qu'il feit &, en montant un petit degré obscur, le Procureur Sainct-Aignan, qui avoit mis des gens en embusche dans une garderobbe, commencea à oyr le bruict &, en demandant qu'est ce, luy fut dist

que c'estoit ung homme qui vouloit secrètement entrer en sa maison.

A l'heure, ung nommé Thomas Guérin, qui faisoyt mestier d'estre meurdrier, lequel pour ceste exécution estoit loué du Procureur, vint donner tant de coups d'espée à ce pauvre jeune homme que, quelque desfence qu'il peust faire, ne se peut garder qu'il ne tombast mort entre leurs mains.

Le serviteur qui parloit à la Damoiselle luy dist :

« J'oy mon maistre qui parle en ce degré ; je m'en voys à luy. »

La Damoiselle le retint & luy dist :

« Ne vous soulciez, il viendra assez tost. »

Et peu après, oiant que son maistre disoit :

« Je meurs & recommande à Dieu mon esprit », le voulut aller secourir ; mais elle le retint, luy disant :

« Ne vous soulciez ; mon mary le chastie de ses jeunesses ; allons veoir que c'est » ; &, en s'appuyant dessus le bout du degré, demanda à son mary : « Et puys est il faict ? »

Lequel luy dist :

« Venez le veoir ; à ceste heure vous ay je vengée de cestuy là qui vous a tant faict de honte. » Et, en disant cella, donna d'un poignard qu'il avoit dix ou douze coups dedans le ventre de celluy que vivant il n'eust osé assaillir.

Après que l'homicide fut faict & que les deux serviteurs du trespassé s'en furent fouyz pour en dire les nouvelles au pauvre père, pensant le dict Sainct-Aignan que la chose ne povoyt estre tenue secrette, regarda que les serviteurs du mort ne debvoient poinct estre creuz en tesmoignage & que nul en sa maison n'avoit veu le faict, sinon les meurdriers, une vieille Chamberière & une jeune fille de quinze ans. Voulut secrètement prendre la vieille, mais elle trouva façon d'eschapper hors de ses mains & s'en alla en franchise aux Jacobins, qui fut le plus seur tesmoing que l'on eut de ce meurtre. La jeune Chamberière demeura quelques jours en sa maison, mais il trouva façon de la faire suborner par un des meurdriers, & la mena à Paris au lieu publicq affin qu'elle ne fust plus creue en tesmoignaige. Et, pour celler son meurdre, feit brusler le corps du pauvre trespassé. Les os, qui ne furent consommez par le feu, les feict mectre dans du mortier là où il faisoit bastir en sa maison, & envoia à la Court en dilligence demander sa grâce, donnant à entendre qu'il avoyt plusieurs fois deffendu sa maison à ung personnaige dont il avoyt suspition qu'i pourchassoyt le deshonneur de sa femme, lequel, nonobstant sa deffense, estoit venu de nuict en lieu suspect pour parler à elle, par quoy, le trouvant à l'entrée de sa chambre, plus remply de collère que de raison, l'auroit tué.

Mais il ne peut si tost faire despescher sa Lettre à la Chancellerie que le Duc & la Duchesse ne fussent par le pauvre père advertiz du cas, lesquelz, pour empescher ceste grâce, envoièrent au Chancelier. Ce malheureux, voiant qu'il ne la povoit obtenir, s'enfuyt en Angleterre, & sa femme avecq luy, & plusieurs de ses parens. Mais, avant partir, dist au meurdrier, qui à sa requeste avoit faict le coup, qu'il avoit veu Lectres expresses du Roy pour le prendre & faire mourir, mais, à cause des services qu'il luy avoit faictz, il luy vouloit saulver la vie, & luy donna dix escuz pour s'en aller hors du Royaulme, ce qu'il feit, & oncques puis ne fut trouvé.

Ce meurdre icy fut si bien parvérifflé par les serviteurs du trespassé, que par la Chamberière, qui s'estoit retirée aux Jacobins, & par les oz qui furent trouvez dedans le mortier, que le procès fut faict & parfaict en l'absence de Sainct-Aignan & de sa femme. Ils furent jugés par contumace & condemnez tous deux à la mort, leurs biens confisquez au Prince, & quinze cens escuz au père pour les fraiz du procès.

Le dict Sainct-Aignan estant en Angleterre, voiant que par la Justice il estoit mort en France, feit tant, par son service envers plusieurs grands Seigneurs & par la faveur des parens de sa femme, que le Roy d'Angleterre feit requeste au Roy de

luy vouloir donner sa grace & le remectre en ses biens & honneurs. Mais le Roy, ayant entendu le villain & énorme cas, envoya le procès au Roy d'Angleterre, le priant de regarder si c'estoit cas qui meritast grâce, luy disant que le Duc d'Allençon avoit seul ce privilleige en son Roiaulme de donner grâce en sa Duché. Mais, pour toutes ses excuses, n'appaisa poinct le Roy d'Angleterre, lequel le prochassa si très instamment que à la fin le Procureur l'eust à sa requeste & retourna en sa maison, où, pour parachever sa meschanceté, s'accoincta d'un Invocateur nommé Gallery, espérant que par son art il seroit exempt de paier les quinze cens escuz au père du trespassé.

Et pour à ceste fin s'en allèrent à Paris desguisés, sa femme & luy, &, voiant sa dicte femme qu'il estoyt si longuement enfermé en une chambre avecq le dict Gallery & qu'il ne luy disoit poinct la raison pour quoy, ung matin elle l'espia & veid que le dict Gallery luy monstroit cinq ymaiges de boys, dont les trois avoient les mains pendantes, & les deux levées contremont, &, parlant au Procureur :

« Il nous fault faire de telles ymaiges de cire que ceulx-ci, & celles qui auront les bras pendans, ce seront ceulx que nous ferons mourir, & ceulx qui les ont eslevées seront ceulx dont vous vouldrez avoir la bonne grâce & amour. »

Et le Procureur disoit : « Ceste cy sera pour le Roy de qui je veulx estre aimé, & ceste cy pour Mon Seigneur le Chancellier d'Allençon Brinon. »

Gallery luy dist :

« Il fault mectre ces ymaiges soubz l'autel, où ilz orront leur messe, avecq des parolles que je vous feray dire à l'heure. »

Et en parlant de ceulx qui avoyent les bras baissez, dist le Procureur que l'une estoit Maistre Gilles Du Mesnil, père du trespassé, car il sçavoit bien que, tant qu'il vivroit, il ne cesseroyt de le poursuivre, & une des femmes qui avoyt les mains pendantes estoyt Ma Dame la Duchesse d'Allençon, seur du Roy, parce qu'elle aymoit tant ce viel serviteur & avoit en tant d'autres choses congneu sa meschanceté que, si elle ne mouroyt, il ne pouvoit vivre. La seconde femme, aiant les bras pendans, estoit sa femme, laquelle estoit cause de tout son mal, & se tenoit seur que jamays ne s'amenderoit de sa meschante vie.

Quant sa femme, qui voyoit tout par le pertuis de la porte, entendit qu'il la mectoit au rang des trespassez, se pensa qu'elle le y envoiroit le premier, &, faingnant d'aller emprunter de l'argent à ung sien oncle, nommé Neaufle, Maistre des Requestes du Duc d'Alençon, luy va compter ce qu'elle avoyt veu & oy de son mary. Le dict

Neaufle, comme bon viellard serviteur, s'en alla au Chancellier d'Alençon & luy racompta toute l'histoire.

Et, pour ce que le Duc & la Duchesse d'Allençon n'estoient pour le jour à la Cour, le dict Chancellier alla compter ce cas estrange à Ma Dame la Régente, mère du Roy & de la dicte Duchesse, qui soubdainement envoya quérir le Prévost de Paris, nommé La Barre, lequel feit si bonne dilligence qu'il print le Procureur & Gallery, son Invocateur, lesquelz, sans genne ne contraincte, confessèrent librement le debte, & fut leur procès faict & rapporté au Roy. Quelques uns, voulans saulver leurs vies, luy dirent qu'ilz ne serchoient que sa bonne grace par leurs enchantemens; mais le Roy, ayant la vie de sa seur aussy chère que la sienne, commanda que l'on donnast la sentence telle que s'ilz eussent attempté à sa personne propre.

Toutesfois sa seur, la Duchesse d'Alençon, le supplia que la vie fust saulve audict Procureur & commuer la mort en quelque peyne cruelle, ce que luy fut octroyé, & furent envoiez luy & Gallery à Marseilles, aux gallères de Sainct-Blancart, où ilz finèrent leurs jours en grande captivité & eurent loisir de recongnoistre la gravité de leurs péchez; & la mauvaise femme, en l'absence de son mary, continua son péché plus que jamais & mourut misérablement.

« Je vous suplie, mes Dames, regardez quel mal il vient d'une meschante femme, & combien de maulx se feirent pour le péché de ceste cy. Vous trouverez que, depuis que Eve feit pécher Adam, toutes les femmes ont prins possession de tormenter, tuer & damner les hommes. Quant est de moy, j'en ay tant expérimenté la cruaulté que je ne pense jamais mourir ny estre damné que par le désespoir en quoy une m'a mys, & suis encores si fol qu'il fault que je confesse que cest Enfer là m'est plus plaisant venant de sa main que le Paradis donné de celle d'une autre. »

Parlamente, faingnant de n'entendre poinct que ce fust pour elle qu'il tenoyt tel propos, luy dist :

« Puisque l'Enfer est aussy plaisant que vous dictes, vous ne debvez craindre le diable qui vous y a mis. »

Mais il luy respondit en collère :

« Si mon diable devenoit aussi noir qu'il m'a esté mauvays, il feroit autant de paour à la compaignie que je prends de plaisir à la regarder; mais le feu de l'amour me fait oblier celluy de cest enfer. Et, pour n'en parler plus avant, je donne ma voix à Madame Oisille pour dire la seconde Nouvelle, & suis seur que, si elle vouloyt dire des femmes ce qu'elle en sçait, elle favoriseroit mon opinion. »

A l'heure, toute la compaignye se tourna vers elle, la priant vouloir commencer, ce qu'elle accepta, & en riant commencea à dire :

« Il me semble, mes Dames, que celluy qui m'a donné sa voix a tant dict de mal des femmes par une histoire véritable d'une malheureuse que je doibtz remémorer tous mes vielz ans pour en trouver une

dont la vertu puisse desmentir sa mauvaise opinion, &, pour ce qu'il m'en est venu une au devant digne de n'estre mise en obly, je la vous vois compter :

## DEUXIESME NOUVELLE

*Une Muletière d'Amboyse ayma mieus cruellement mourir de la main de son valet que de consentir à sa méchante volonté.*

En la ville d'Amboise y avoyt ung Mulletier qui servoit la Roine de Navarre, seur du Roy François, premier de ce nom, laquelle estoyt à Bloys accouchée d'un filz, auquel lieu estoit allé le dict Mulletier pour estre paié de son quartier, & sa femme demoura au dict Amboise logée delà les pontz.

Or y avoit il long temps que ung varlet de son mary l'aymoit si desespérement que ung jour il ne se peut tenir de luy en parler, mais elle, qui estoit si vraie femme de bien, le reprint si aigrement, le menassant de le faire battre &

chasser à son mary, que depuis il ne luy osa tenir propos ne faire semblant, & garda ce feu couvert en son cueur jusques au jour que son maistre estoit allé dehors & sa maistresse à Vespres à Sainct-Florentin, église du chasteau fort, loing de leur maison.

Estant demoré seul, luy vint en fantaisye qu'il pourroit avoir par force ce que par nulle prière ne service n'avoit peu acquérir, & rompit ung ais, qui estoit entre la chambre où il couchoit & celle de sa maistresse; mais, à cause que le rideau, tant du lict de son maistre & d'elle que des serviteurs de l'autre cousté, couvroyt les murailles si bien que l'on ne povoit veoir l'ouverture qu'il avoyt faicte, ne fut poinct sa malice apparçeue jusques ad ce que sa maistresse fut couchée avecq une petite garse de unze à douze ans.

Ainsy que la pauvre femme estoit à son premier sommeil, entra le varlet, par l'ais qu'il avoit rompu, dedans son lict, tout en chemise, l'espée nue en sa main, mais, aussy tost qu'elle le sentit près d'elle, saillit dehors du lict, en luy faisant toutes les remontrances qu'il fut possible à femme de bien. Et luy, qui n'avoit amour que bestialle, qui eut mieulx entendu le langaige des mulletz que ses honnestes raisons, se monstra plus bestial que les bestes avecq lesquelles il avoit esté long temps, car, en voyant qu'elle couroyt si tost à l'entour

d'une table & qu'il ne la povoit prendre, & qu'elle estoit si forte que par deux fois elle s'estoit défaicte de luy, desespéré de jamais ne la povoir ravoir vive, luy donna si grand coup d'espée par les reings, pensant que, si la paour & la force ne l'avoyt peu faire rendre, la douleur le feroyt.

Mais ce fut au contraire, car, tout ainsy que ung bon Gendarme, quant il veoit son sang, est plus eschauffé à se venger de ses ennemis & acquérir honneur, ainsy son chaste cueur se renforcea doublement à courir & fuyr des mains de ce malheureux, en luy tenant les meilleurs propos qu'elle povoyt, pour cuider par quelque moien le réduire à congnoistre ses faultes. Mais il estoit si embrasé de fureur qu'il n'y avoit en luy lieu pour recepvoir nul bon cousté, & luy redonna encore plusieurs coups, pour lesquelz éviter, tant que les jambes la peurent porter, couroit tousjours.

Et, quant, à force de perdre son sang, elle senteit qu'elle approchoit de la mort, levant les oeilz au ciel & joingnant les mains, rendit graces à son Dieu, lequel elle nommoyt sa force, sa vertu, sa patience & chasteté, luy supplyant prendre en gré le sang qui, pour garder son commandement, estoit respendu en la révérence de celluy de son Filz, auquel elle croyoit fermement tous

ses pechez estre lavez & effacez de la mémoire de son ire, &, en disant : « Seigneur, recepvez l'ame qui, par vostre bonté, a esté racheptée », tumba en terre sur le visaige, où ce meschant luy donna plusieurs coups, &, après qu'elle eut perdu la parolle & la force du corps, ce malheureux print par force celle qui n'avoit plus de deffense en elle, &, quant il eut satisfaict à sa meschante concupiscence, s'en fouyt si hastivement que jamais depuis, quelque poursuicte que on en ayt faicte, n'a peu estre retrouvé.

La jeune fille, qui estoit couchée avec la Mulletière, pour la paour qu'elle avoit eue, s'estoyt cachée soubz le lict, mais, voiant que l'homme estoit dehors, vint à sa maistresse & la trouva sans parolle ne mouvement; crya par la fenestre aux voisins pour la venir secourir, & ceulx, qui l'aymoient & estimoient autant que femme de la Ville, vindrent incontinant à elle & amenèrent avecq eulx des Cirurgiens, lesquelz trouvèrent qu'elle avoyt vingt cinq plaies mortelles sur son corps & feirent ce qu'ilz peurent pour luy ayder, mais il leur fut impossible.

Toutesfois elle languit encores une heure sans parler, faisant signe des oeilz & des mains, en quoy elle monstroit n'avoir perdu l'entendement. Estant interrogée par ung homme d'Esglise de la foy en quoy elle mouroit, de l'espérance de son

salut par Jhesucrist seul, respondoit par signes si évidens que la parolle n'eut sçeu mieulx monstrer son intention, & ainsy, avecq un visaige joyeulx, les oeilz eslevez au ciel, rendit ce chaste corps son ame à son Créateur.

Et, si tost qu'elle fut levée & ensevelye, le corps mis à sa porte, actendant la compaignie pour son enterrement, arriva son pauvre mary, qui veid premier le corps de sa femme mort devant sa maison qu'il n'en avoit sçeu les nouvelles &, s'enquérant de l'occasion, eut double occasion de faire deuil, ce qu'il feit de telle sorte qu'il y cuida laysser la vye.

Ainsy fut enterrée ceste martire de chasteté en l'église de Sainct-Florentin, où toutes les femmes de bien de la Ville ne faillirent à faire leur debvoir de l'honorer autant qu'il estoit possible, se tenans bien heureuses d'estre de la ville où une femme si vertueuse avoyt esté trouvée. Les folles & legières, voyans l'honneur que l'on faisoit à ce corps, se delibérèrent de changer leur vye en myeulx.

« Voylà, mes Dames, une histoire véritable qui doibt bien augmenter le cueur à garder ceste belle vertu de chasteté, & nous, qui sommes de bonne Maison, devrions morir de honte de sentir en nostre cueur la mondanité pour laquelle éviter une pauvre Mulle-

tière n'a poinct crainct une si cruelle mort, & telle s'estime femme de bien qui n'a pas encore sçeu comme ceste cy résister jusques au sang. Par quoy se fault humillier, car les graces de Dieu ne se donnent poinct aux hommes pour leurs noblesses & richesses, mais selon qu'il plaist à sa bonté, qui n'est poinct accepteur de personne, lequel eslit ce qu'il veult; car ce qu'il a esleu l'honore de ses vertuz, & souvent eslit les choses basses pour confondre celles que le Monde estime haultes & honnorables, comme luy mesmes dict :

« *Ne nous resjouissons de nos vertuz, mais en ce que nous sommes escriptz au livre de vie, duquel ne nous peult effacer Mort, Enfer ne Péché.* »

Il n'y eut Dame en la compaignye qui n'eût la larme à l'oeil pour la compassion de ceste piteuse & glorieuse mort de ceste Mulletière. Chascune pensa en elle mesme que, si la fortune leur advenoit pareille, mectroit peine de l'ensuivre en son martire, &, voiant ma Dame Oisille que le temps se perdoit parmy les louanges de ceste trespassée, dist à Saffredent :

« Si vous ne dictes quelque chose pour faire rire la compaignye, je ne sçay nulle d'entre vous qui peust rabiller à la faulte que j'ay faicte de la faire pleurer, par quoy je vous donne ma voix pour dire la tierce Nouvelle. »

Saffredent, qui eut bien desiré pouvoir dire quelque chose qui bien eust esté agréable à la compaignye & sur toutes à une, dist qu'on luy tenoit tort, veu qu'il y en avoit de plus antiens expérimentez que luy qui devoient parler premier que

luy, mais, puisque son sort estoit tel, il en aymoyt mieulx s'en despescher, car plus il y en avoyt de bien parlans, & plus son compte seroyt trouvé mauvays.

## TROISIESME NOUVELLE

*La Royne de Naples joua la vengence du tort que luy tenoit le Roy Alphonse, son mary, avec un Gentilhomme duquel il entretenoit la femme, & dura cette amityé toute leur vie, sans que jamais le Roy en eut aucun soupçon.*

POUR ce, mes Dames, que je me suis souvent soubzhaicté compaignon de la fortune de celuy dont je vois faire le compte, je vous diray que en la ville de Naples, du temps du Roy Alphonse, duquel la lasciveté estoit le sceptre de son Royaulme, y avoit ung Gentil-homme tant honneste, beau & agréable, que pour ses perfections ung viel Gentil-homme luy donna sa fille, laquelle en beaulté & bonne grace ne debvoit rien à son mary. L'amitié fut grande entre eulx deux jusques à ung carneval que le Roy alla en masque parmy les maisons, où chascun s'efforçoit de luy faire le meilleur racueil

qu'il estoit possible, &, quand il vint en celle de ce Gentil homme, fut traicté trop mieulx que en nul autre lieu, tant de confitures, de chantres, de musicque & de la plus belle femme que le Roy avoit point à son gré veue, &, à la fin du festin, avecq son mary dist une chanson de si bonne grace que sa beaulté en augmentoit. Le Roy, voiant tant de perfections en ung corps, ne print pas tant de plaisir au doux accord de son mary & d'elle qu'il feit à penser comme il le pourroit rompre, & la difficulté qu'il en faisoit estoit la grande amytié qu'il voioyt entre eulx deux, par quoy il porta en son cueur ceste passion la plus couverte qu'il luy fust possible. Mais, pour la soulaiger en partie, faisoit force festins à tous les Seigneurs & Dames de Naples, où le Gentil homme & sa femme n'estoient pas obliez. Pource que l'homme croît voluntiers ce qu'il veut, il luy sembloit que les oeilz de ceste Dame luy promectoient quelque bien advenir, si la présence du mary n'y donnoit empeschement, &, pour essayer si sa pensée estoit véritable, donna la commission au mary de faire un voyage à Rome pour quinze jours ou trois sepmaines. Et, si tost qu'il fut dehors, sa femme, qui ne l'avoit encores loing perdu de veue, en feit ung fort grand deuil, dont elle fut reconfortée par le Roy le plus souvent qu'il luy fut possible, par ses doulces persuasions, par présens & par dons, de sorte qu'elle fut non

seulement consolée, mais comptante de l'absence de son mary, &, avant les trois sepmaines qu'il devoit retourner, fut si amoreuse du Roy qu'elle estoit aussy ennuyée du retour de son mary qu'elle avoit esté de son allée. Et, pour ne perdre la présence du Roy, accordèrent ensemble que, quant le mary iroyt en ses maisons aux champs, elle le feroit sçavoir au Roy, lequel la pourroit seurement aller veoir & si secrètement que l'honneur, qu'elle craingnoit plus que la conscience, n'en seroit poinct blessé.

En ceste espérance là se tint fort joyeuse ceste Dame &, quant son mary arriva, luy feit si bon recueil que, combien qu'il eust entendu que en son absence le Roy la serchoit, si ne peut avoir soupson. Mais par longueur de temps ce feu, tant difficile à couvrir, se commença puis après à monstrer, en sorte que le mary se doubta bien fort de la vérité & feit si bon guet qu'il en fut presque asseuré; mais, pour la craincte qu'il avoit que celuy qui luy faisoit injure luy feist pis s'il en faisoit semblant, se délibéra de le dissimuler, car il estimoit meilleur vivre avecq quelque fascherie que de hazarder sa vie pour une femme qui n'avoyt poinct d'amour.

Toutesfois, en ce despit, délibéra le rendre s'il luy estoit possible &, sçachant que souvent le despit faict faire à une femme plus que l'amour, prin-

cipallement à celles qui ont le cueur grand & honnorable, print la hardiesse ung jour, en parlant à la Royne, de luy dire qu'il avoit grande pitié d'ont elle n'estoit autrement aymée du Roy son mary.

La Royne, qui avoit oy parler de l'amour du Roy & de sa femme, luy dist : « Je ne puis pas avoir l'honneur & le plaisir ensemble. Je sçay bien que j'ay l'honneur dont une aultre reçoit le plaisir; aussi celle qui a le plaisir n'a pas l'honneur que j'ay. »

Luy, qui entendoyt bien pour qui ces parolles estoient dictes, luy respondit : « Ma Dame, l'honneur est né avecq vous, car vous estes de si bonne Maison que, pour estre Royne ou Emperière, ne sçauriez augmenter vostre noblesse; mais vostre beaulté, grace & honnesteté, a tant mérité de plaisir que celle qui vous en oste ce qui vous appartient se fait plus de tort que à vous, car, pour une gloire qui luy tourne à honte, elle pert autant de plaisir que vous ne Dame de ce Royaulme ne sçauriez avoir, & vous puis dire, ma Dame, que, si le Roy avoyt mis sa couronne hors de dessus sa teste, qu'il n'auroit nul adventaige sur moy de contenter une Dame, estant seur que, pour satisfaire à une si honneste personne que vous, il devroyt vouloir avoir changé sa complexion à la myenne. »

La Royne en riant luy respondit : « Combien que le Roy soyt de plus délicate complexion que vous, si est ce que l'amour qu'il me porte me contente tant que je la préfère à toute aultre chose. »

Le Gentil homme luy dit : « Ma Dame, s'il estoit ainsy, vous ne me feriez poinct de pitié, car je sçay bien que l'honneste amour de vostre cueur vous rendroit très contante s'il trouvoyt en celuy du Roy pareil amour, mais Dieu vous en a bien gardée, à fin que, ne trouvant en luy ce que vous demandez, vous n'en fissiez vostre Dieu en terre.

— Je vous confesse, » dist la Royne, « que l'amour que je luy porte est si grande que en nul aultre cueur que au mien ne se peult trouver la semblable.

— Pardonnez moy, ma Dame, » luy dist le Gentil homme; « vous n'avez pas bien sondé l'amour de tous les cueurs, car je vous ose bien dire que tel vous ayme de qui l'amour est si grande & importable que la vostre auprès de la sienne ne se monstreroit rien, &, d'autant qu'il veoit l'amour du Roy faillye en vous, la sienne croist & augmente de telle sorte que, si vous l'avez pour agréable, vous serez récompensée de toutes vos pertes. »

La Royne commencea, tant par ces parolles que

par sa contenance, à congnoistre que ce qu'il disoit proceddoit du profond du cueur & va remémorer que long temps avoit il serchoit de luy faire service par telle affection qu'il en estoyt devenu mélencolicque, ce qu'elle avoyt paravant pensé venir à l'occasion de sa femme, mais maintenant croioit elle fermement que c'estoit pour l'amour d'elle, & aussy la vertu d'Amour, qui se faict sentir quant elle n'est poinct fainćte, la rendit certaine de ce qui estoit caché à tout le monde. Et en regardant le Gentil-homme, qui estoyt trop plus amyable que son mary, voyant qu'il estoyt delaissé de sa femme comme elle du Roy, pressée du despit & jalousie de son mary & incitée de l'amour du Gentil homme, commença à dire, la larme à l'oeil en souspirant : « O mon Dieu ! faut il que la vengeance gaigne sur moy ce que nul amour n'a sçeu faire ! »

Le Gentil homme, bien entendant ce propos, luy respondit :

« Ma Dame, la vengeance est doulce qui, en lieu de tuer l'ennemy, donne vie à un parfaict amy. Il me semble qu'il est temps que la vérité vous oste la sotte amour que vous portez à celluy qui ne vous aime poinct, & l'amour juste & raisonnable chasse hors de vous la craincte, qui jamais ne peut demeurer en un cueur grand & vertueux. Or sus, ma Dame, mectons à part la gran-

deur de vostre estat, & regardons que nous sommes l'homme & la femme de ce monde les plus trompez, trahis & mocquez de ceulx que nous avons plus parfaictement aimez. Revenchons nous, ma Dame, non tant pour leur rendre ce qu'ilz méritent que pour satisfaire à l'amour qui, de mon costé, ne se peut plus porter sans morir. Et je pense que, si vous n'avez le cueur plus dur que nul caillou ou dyamant, il est impossible que vous ne sentiez quelque estincelle du feu qui croist tant plus que je le veulx dissimuler. Et, si la pitié de moy, qui meurs pour l'amour de vous, ne vous incite à m'aimer, au moins celle de vous mesme vous y doit contraindre, qui estes si parfaicte que vous méritez avoir les cueurs de tous les honnestes hommes du monde, & estes desprisée & délaissée de celuy pour qui vous avez dédaigné tous les aultres. »

La Royne, oyant ces parolles, fut si transportée que, de paour de monstrer par sa contenance le troublement de son esprit, s'appuyant sur le bras du Gentil homme, s'en alla en ung jardin près de sa chambre, où longuement se promena sans luy povoir dire mot. Mais le Gentil-homme, la voyant demy vaincue, quand il fut au bout de l'allée où nul ne les povoit veoir, luy déclara par effect l'amour que si long temps il luy avoit cellée, &, se trouvans tous deux d'un consentement, jouèrent

la vengeance dont la passion avoyt esté importable, & là délibérèrent que, toutes les foys que le mary iroyt en son villaige & le Roy de son chasteau en la ville, il retourneroit au chasteau vers la Royne. Ainsi, trompans les trompeurs, ilz seroient quatre participans au plaisir que deux cuydoient avoir tous seuls.

L'accord faict, s'en retournèrent, la Dame en sa chambre & le Gentil homme en sa maison, avecq tel contentement qu'ils avoient obliez tous leurs ennuiz passez. Et la craincte que chascun avoit de l'assemblée du Roy & de la Damoiselle estoit tournée en desir, qui faisoit aller le Gentil homme plus souvent qu'il n'avoit accoustumé en son villaige, lequel n'estoit que à demye lieue. Et si tost que le Roy le sçavoit, il ne failloit d'aller veoir la Damoiselle, & le Gentil homme, quant la nuict estoyt venue, alloit au chasteau, devers la Royne, faire l'office de Lieutenant de Roy, si secrettement que jamais personne ne s'en apperçeut.

Ceste vie dura bien longuement; mais le Roy, pour estre personne publique, ne pouvoit si bien dissimuller son amour que tout le monde ne s'en apperceust, & avoient tous les gens de bien grand pitié du Gentil homme, car plusieurs mauvais garsons luy faisoient des cornes par derrière en signe de mocquerie, dont il s'appercevoyt bien. Mais ceste mocquerie luy plaisoit tant qu'il estimoit

autant ses cornes que la couronne du Roy, lequel, avec la femme du Gentil homme, ne se peurent un jour tenir, voyant une teste de cerf qui estoit eslevée en la maison du Gentil homme, de se prendre à rire devant luy mesmes, en disant que ceste teste estoit bien séante en ceste maison. Le Gentil homme, qui n'avoit le cueur moins bon que luy, va faire escrire sur ceste teste :

*Io porto le corna, ciascun lo vede,*
*Ma tal le porta che no lo crede.*

Le Roy retournant en sa maison, qui trouva cest escriteau nouvellement mis, demanda au Gentil homme la signification, lequel lui dist : « Si le secret du Roy est caché au serf, ce n'est pas raison que celluy du serf soit déclaré au Roy; mais contentez vous que tous ceulx qui portent cornes n'ont pas le bonnet hors de la teste, car elles sont si doulces qu'elles ne descoiffent personne, & celluy les porte plus legièrement qui ne les cuyde pas avoir. »

Le Roy congneut bien par ces parolles qu'il sçavoit quelque chose de son affaire, mais jamais n'eust soupsonné l'amitié de la Royne & de luy, car, tant plus la Royne estoit contente de la vie que son mary menoit & plus faingnoit d'en estre marrye, par quoy vesquirent longuement, d'un

costé & d'autre, en ceste amityé, jusques à ce que la vieillesse y meist ordre.

« Voylà, mes Dames, une histoire que voluntiers je vous monstre icy pour exemple, à fin que, quand vos mariz vous donneront des cornes de chevreul, vous leur en donniez de cerf. »

Ennasuite commença à dire en riant : « Saffredent, je suis toute asseurée que, si vous aimez autant que autres fois vous avez faict, vous endureriez cornes aussi grandes que ung chesne pour en rendre une à vostre fantaisye; mais, maintenant que les cheveux vous blanchissent, il est temps de donner trèves à voz desirs.

— Ma Damoiselle, » dist Saffredent, « combien que l'espérance m'en soyt ostée par celle que j'ayme, & la fureur par l'aage, si n'en sçaurois diminuer la volunté. Mais, puis que vous m'avez reprins d'un si honneste desir, je vous donne ma voix à dire la quatriesme Nouvelle, à ceste fin que nous voyons si par quelque exemple vous m'en pourriez desmentir. »

Il est vray que, durant ce propos, ung de la compaignye se print bien fort à rire, sçachant que celle qui prenoit les parolles de Saffredent à son advantaige n'estoit pas tant aymée de luy qu'il en eust voulu souffrir cornes, honte ou dommaige. Et, quand Saffredent apperçeut que celle qui ryoit l'entendoit, il s'en tint très content & se teut pour laisser dire Ennasuite, laquelle commença ainsy :

« Mes Dames, affin que Saffredent & toute la compaignye congnoisse que toutes Dames ne sont pas semblables à la Royne de laquelle il a parlé & que tous les

folz & hazardeurs ne viennent pas à leur fin, & aussi pour ne celler l'opinion d'une Dame qui jugea le despit d'avoir failli à son entreprinse pire à porter que la mort, je vous racompteray une histoire, en laquelle je ne nommeray les personnes, pour ce que c'est de si fresche mémoire que j'aurois paour de desplaire à quelcuns des parens bien proches :

## QUATRIESME NOUVELLE

*Un jeune Gentil homme, voyant une Dame de la meilleure Maison de Flandres, sœur de son Maistre, veuve de son premier & second mary & femme fort délibérée, voulut sonder si les propos d'une honneste amytié luy déplairoyent; mais, ayant trouvé réponse contraire à sa contenance, essaya la prendre par force, à laquelle résista fort bien, &, sans jamais faire semblant des desseins & effors du Gentil homme, par le conseil de sa Dame d'honneur s'éloigna petit à petit de la bonne chère qu'elle avoit accoutumé luy faire. Ainsy, par sa fole outrecuidance, perdit l'honneste & commune fréquentation qu'il avoit plus que nul autre avec elle.*

IL y avoyt au païs de Flandres une Dame de si bonne Maison qu'il n'en estoit poinct de meilleure, vefve de son premier & second mary, desquelz n'avoyt eu nulz enfans vivans. Durant sa viduité, se retira avecq ung sien frère dont elle estoit fort aymée, lequel estoit fort grand Seigneur & mary d'une fille de Roy. Ce jeune Prince estoit homme fort

subgect à son plaisir, aymant chasse, passetemps & dames, comme la jeunesse le requéroyt, & avoyt une femme fort fascheuse, à laquelle les passetemps du mary ne plaisoient poinct; par quoy le Seigneur menoit tousjours avecq sa femme sa seur, qui estoyt la plus joyeuse & meilleure compaignie qu'il estoit possible, toutesfois saige & femme de bien.

Il y avoyt en la Maison de ce Seigneur ung Gentil homme, dont la grandeur, beaulté & bonne grace passoit celle de tous ses compaignons. Ce Gentil homme, voyant la seur de son Maistre femme joyeuse & qui ryoit voluntiers, pensa qu'il essaieroyt pour veoir si les propos d'une honneste amityé luy desplairoient, ce qu'il feit; mais il trouva en elle response contraire à sa contenance. Et, combien que sa response fust telle qu'il appartenoyt à une Princesse & vraye femme de bien, si est ce que, le voyant tant beau & honneste comme il estoit, elle luy pardonna aisément sa grande audace & monstroit bien qu'elle ne prenoit point desplaisir quand il parloit à elle, en luy disant souvent qu'il ne tinst plus de tels propos; ce qu'il lui promist, pour ne perdre l'aise & honneur qu'il avoyt de l'entretenir.

Toutesfois à la longue augmenta si fort son affection qu'il oblia la promesse qu'il luy avoit faicte; non qu'il entreprint de se hazarder par parolles, car il avoit, trop contre son gré, expérimenté

les saiges responses qu'elle sçavoit faire. Mais il pensa que, s'il la povoit trouver en lieu à son advantaige, elle qui estoit vefve, jeune & en bon poinct & de fort bonne complexion, prandroyt peult estre pitié de luy & d'elle ensemble.

Pour venir à ses fins, dist à son Maistre qu'il avoyt auprès de sa maison fort belle chasse & que, sy luy plaisoit y aller prandre trois ou quatre cerfs au mois de may, il n'avoit poinct veu plus beau passetemps. Le Seigneur, tant pour l'amour qu'il portoit à ce Gentil homme que pour le plaisir de la chasse, luy octroya sa requeste & alla en sa maison, qui estoit belle & bien en ordre, comme du plus riche Gentil homme qui fust au pays. Et logea le Seigneur & la Dame en ung corps de maison, & en l'autre vis à vis celle qu'il aymoit plus que luy mesmes, la chambre de laquelle il avoit si bien accoustrée, tapissée par le hault & si bien nattée qu'il estoit impossible de s'appercevoir d'une trappe qui estoit en la ruelle de son lict, laquelle descendoit en celle où logeoit sa mère, qui estoit une vieille Dame ung peu caterreuse &, pource qu'elle avoit la toux, craignant faire bruict à la Princesse qui logeoit sur elle, changea de chambre à celle de son filz. Et les soirs ceste vieille Dame portoit des confitures à ceste Princesse pour sa collation, à quoy assistoyt le Gentil homme, qui, pour estre fort aymé & privé de son frère, n'estoit refusé

d'estre à son habiller & deshabiller, où tousjours il voyoit occasion d'augmenter son affection.

En sorte que ung soir, après qu'il eut faict veiller ceste Princesse si tard que le sommeil qu'elle avoyt le chassa de la chambre, s'en alla à la sienne. Et, quand il eut prins la plus gorgiase & mieulx parfumée de toutes ses chemises, & ung bonnet de nuict tant bien accoustré qu'il n'y falloit rien, luy sembla bien, en soy mirant, qu'il n'y avoit Dame en ce monde qui sçeut refuser sa beaulté & bonne grace. Par quoy, se promectant à luy mesmes heureuse yssue de son entreprinse, s'en alla mettre en son lict, où il n'espéroit faire long séjour pour le desir & seur espoir qu'il avoit d'en acquérir ung plus honorable & plaisant. Et, si tost qu'il eut envoyé tous ses gens dehors, se leva pour fermer la porte après eulx. Et longuement escouta si en la chambre de la Princesse, qui estoit dessus, y avoit aucun bruict &, quand il se peut asseurer que tout estoit en repos, il voulut commencer son doulx travail, & peu à peu abbatit la trappe, qui estoit si bien faicte & accoustrée de drap qu'il ne feit un seul bruict, & par là monta à la chambre & ruelle du lict de sa Dame, qui commençoit à dormyr.

A l'heure, sans avoir regard à l'obligation qu'il avoit à sa Maistresse, ny à la Maison d'où estoit la Dame, sans luy demander congié ne faire la révérence, se coucha auprès d'elle, qui le sentit

plus tost entre ses bras qu'elle n'apperçeut sa venue. Mais elle, qui estoit forte, se desfit de ses mains, en luy demandant qui il estoit, se meit à le frapper, mordre & esgratigner, de sorte qu'il fut contrainct, pour la paour qu'il eut qu'elle appellast, luy fermer la bouche de la couverture; ce que luy fut impossible de faire, car, quand elle veid qu'il n'espargnoit riens de toutes ses forces pour luy faire une honte, elle n'espargna rien des siennes pour l'en engarder & appella tant qu'elle peut sa Dame d'honneur, qui couchoit en sa chambre, ancienne & saige femme autant qu'il en estoit poinct, laquelle tout en chemise courut à sa Maistresse.

Et, quand le Gentil homme veid qu'il estoit descouvert, eut si grand paour d'estre cogneu de sa Dame que le plus tost qu'il peut descendit par sa trappe &, autant qu'il avoit eu de desir & d'assurance d'estre bien venu, autant estoit il desesperé de s'en retourner en si mauvais estat. Il trouva son mirouer & sa chandelle sur sa table, &, regardant son visaige tout sanglant d'esgratigneures & morsures qu'elle luy avoyt faictes, dont le sang sailloit sur sa belle chemise qui estoit plus sanglante que dorée, commença à dire : « Beaulté, tu as maintenant loyer de ton mérite, car, par ta vaine promesse, j'entreprins une chose impossible & qui peut estre, en lieu d'augmenter mon contentement,

est redoublement de mon malheur, estant asseuré que, si elle sçait que, contre la promesse que je luy ay faicte, j'ay entreprins ceste follie, je perderay l'honneste & commune fréquentation que j'ay plus que nul autre avecq elle, ce que ma gloire a bien deservy, car, pour faire valoir ma beaulté & bonne grace, je ne la devois pas cacher en ténèbres pour gaingner l'amour de son cueur; je ne devois pas essayer à prendre par force son chaste corps, mais debvois, par long service & humble patience, attendre que Amour en fût victorieux, pour ce que sans luy n'ont pouvoir toute la vertu & puissance de l'homme. » Ainsy passa la nuict en tels pleurs, regretz & douleurs qui ne se peuvent racompter, & au matin, voiant son visaige si déchiré, feit semblant d'estre fort mallade & de ne pouvoir veoir la lumière jusques ad ce que la compaignie feust hors de sa maison.

La Dame, qui estoit demorée victorieuse, sachant qu'il n'y avoit homme en la Court de son frère qui eut osé faire une si estrange entreprinse que celluy qui avoit eu la hardiesse de luy déclairer son amour, se asseura que c'estoit son hoste &, quand elle eut cherché avecq sa Dame d'honneur les endroictz de la chambre pour trouver qui ce povoit estre, ce qui ne fut possible, elle luy dist par grande collère : « Asseurez vous que ce ne peult estre nul aultre que le Seigneur de céans & que le

matin je feray en sorte vers mon frère que sa teste sera tesmoing de ma chasteté. »

La Dame d'honneur, la voiant ainsy courroucée, luy dist : « Ma Dame, je suis très aise de l'amour que vous avez de vostre honneur, pour lequel augmenter ne voulez espargner la vie d'un qui l'a trop hazardée pour la force de l'amour qu'il vous porte, mais bien souvent tel la cuyde croistre qui la diminue, par quoy je vous supplye, ma Dame, me vouloir dire la vérité du faiɛt. »

Et, quand la Dame luy eut compté tout au long, la Dame d'honneur luy dist : « Vous m'asseurez qu'il n'a eu aultre chose de vous que les esgratignures & coups de poing?

— Je vous asseure, » dist la Dame, « que non & que, s'il ne trouve ung bon Cirurgien, je pense que demain les marques y paroistront.

— Or, puis que ainsy est, ma Dame, » dist la Dame d'honneur, « il me semble que vous avez plus d'occasion de louer Dieu que de penser à vous venger de luy; car vous pouvez croire, que puis qu'il a eu le cueur si grand que d'entreprendre une telle chose, & le despit qu'il a de y avoir failly, que vous ne luy sçauriez donner mort qui ne luy fust plus aisée à porter. Si vous desirez estre vengée de luy, laissez faire à l'amour & à la honte, qui le sçauront mieulx tormenter que vous. Si vous le faiɛtes pour vostre honneur, gardez vous, ma Dame,

de tumber en pareil inconvénient que le sien; car, en lieu d'acquérir le plus grand plaisir qu'il ait sçeu avoir, il a reçeu le plus extrême ennuy que Gentil homme sçauroit porter. Aussy vous, ma Dame, cuydant augmenter vostre honneur, le pourriez bien diminuer &, si vous en faictes la plaincte, vous ferez sçavoir ce que nul ne sçait, car de son costé vous estes asseurée que jamais il n'en sera rien révélé. Et, quand Monseigneur vostre frère en feroit la justice que en demandez & que le pauvre Gentil homme en vint à mourir, si courra le bruict partout qu'il aura faict de vous à sa volunté, & la pluspart diront qu'il a esté bien difficile que ung Gentil homme ait faict une telle entreprinse si la Dame ne luy en donne grande occasion. Vous estes belle & jeune, vivant en toute compaignye bien joieusement; il n'y a nul en ceste Court qui ne voye la bonne chère que vous faictes au Gentil homme dont vous avez soupson, qui fera juger chascun que, s'il a fait ceste entreprinse, ce n'a esté sans quelque faulte de vostre costé, & vostre honneur, qui jusques ici vous a faict aller la teste levée, sera mis en dispute en tous les lieux là où ceste histoire sera racomptée. »

La Princesse, entendant les bonnes raisons de sa Dame d'honneur, congneut qu'elle luy disoit vérité & que à très juste cause elle seroit blasmée, veue la bonne & privée chère qu'elle avoit tous-

jours faicte au Gentil homme, & demanda à sa Dame d'honneur ce qu'elle avoit à faire, laquelle luy dist :

« Ma Dame, puis qu'il vous plaist recepvoir mon conseil, voiant l'affection dont il procedde, me semble que vous devez en vostre cueur avoir joye d'avoir veu que le plus beau & le plus honneste Gentil-homme que j'ay veu en ma vie n'a sçeu, par amour ne par force, vous mectre hors du chemin de vraye honnesteté. Et en cela, ma Dame, devez vous humillier devant Dieu, recongnoistre que ce n'a pas esté par vostre vertu, car mainctes femmes, ayans mené vie plus austère que vous, ont esté humiliées par hommes moins dignes d'estre aimez que luy, & devez plus que jamais craindre de recepvoir propos d'amityé, pource qu'il y en a assez qui sont tombez la seconde fois aux dangiers qu'elles ont évité la première. Ayez mémoire, ma Dame, que Amour est aveugle, lequel aveuglit de sorte que où l'on pense le chemyn plus seur, c'est à l'heure qu'il est le plus glissant. Et me semble, ma Dame, que vous ne debvez à luy ne à aultre faire semblant du cas qui vous est advenu, &, encores qu'il en voulust dire quelque chose, faindrez du tout de ne l'entendre, pour éviter deux dangiers, l'un de la vaine gloire de la victoire que vous en avez eue, l'aultre de prendre plaisir en ramentevant choses qui sont si plaisantes à la chair

que les plus chastes ont bien affaire à se garder d'en sentir quelques estincelles, encores qu'elles la fuyent le plus qu'elles peuvent. Mais aussi, ma Dame, affin qu'il ne pense par tel hazard avoir faict chose qui vous ait esté agréable, je suis bien d'advis que peu à peu vous vous esloingniez de la bonne chère que vous avez accoustumé de luy faire, afin qu'il congnoisse de combien vous desprisez sa follie & combien vostre bonté est grande, qui s'est contentée de la victoire que Dieu vous a donnée, sans demander autre vengeance de luy. Et Dieu vous doint grace, ma Dame, de continuer l'honnesteté qu'il a mise en vostre cueur, &, congnoissant que tout bien vient de luy, vous l'aymiez & serviez mieulx que vous n'avez accoustumé. »

La Princesse, délibérée de croire le conseil de sa Dame d'honneur, s'endormit aussy joieusement que le Gentil homme veilla de tristesse.

Le lendemain, le Seigneur s'en voulut aller & demanda son hoste, auquel on dit qu'il estoit si mallade qu'il ne povoit voir la clairté ne oyr parler personne, dont le Prince fut fort esbahy & le voulut aller veoir; mais, sçachant qu'il dormoyt, ne le voulut esveiller & s'en alla ainsy de sa maison sans luy dire à Dieu, emmenant avecq luy sa femme & sa seur, laquelle, entendant les excuses du Gentil-homme, qui n'avoit voulu veoir le Prince

ne la compaignie au partir, sè tint asseurée que c'estoit celuy qui luy avoit fait tant de torment, lequel n'osoit monstrer les marques qu'elle luy avoit faictes au visaige. Et, combien que son Maistre l'envoyast souvent quérir, si ne retourna poinct à la Cour qu'il ne fust bien guéry de toutes ses playes, hors une, celle que l'amour & le despit luy avoient faict au cueur.

Quand il fut retourné devers luy & qu'il se retrouva devant sa victorieuse ennemye, ce ne fut sans rougir, & luy, qui estoit le plus audacieux de toute la compaignye, fut si estonné que souvent devant elle perdoit toute contenance. Par quoy fut toute asseurée que son soupson estoit vray, & peu à peu s'en estrangea, non pas si finement qu'il ne s'en apparçeust très bien; mais il n'en osa faire semblant, de paour d'avoir encores pis, & garda cest amour en son cueur, avecq la patience de l'esloingnement qu'il avoyt mérité.

« Voylà, mes Dames, qui devroyt donner grande craincte à ceulx qui présument ce qui ne leur appartient. Et doibt bien augmenter le cueur aux Dames, voyans la vertu de ceste jeune Princesse & le bon sens de sa Dame d'honneur. Si à quelqu'une de vous advenoit pareil cas, le remède y est jà donné.

— Il me semble, » dist Hircan, « que le grand

Gentil homme dont vous avez parlé estoit si despourveu de cueur qu'il n'estoit digne d'estre ramentu, car, ayant une telle occasion, ne debvoit, ne pour vielle ne pour jeune, laisser son entreprinse. Et fault bien dire que son cueur n'estoit pas tout plein d'amour, veu que la craincte de mort & de honte y trouva encores place. »

Nomerfide respondit à Hircan : « Et que eust faict le pauvre Gentil homme, veu qu'il avoyt deux femmes contre luy?

— Il debvoit tuer la vielle, » dist Hircan, « &, quand la jeune se feut veue sans secours, eust esté demy vaincue.

— Tuer, » dist Nomerfide. « Vous voudriez doncques faire d'ung amoureux ung meurtrier? Puis que vous avez ceste opinion, on doibt bien craindre de tumber en vos mains.

— Si j'en estois jusques là, » dist Hircan, « je me tiendrois pour deshonoré si je ne venois à fin de mon intention. »

A l'heure Geburon dist : « Trouvez vous estrange que une Princesse, nourrie en tout honneur, soit difficile à prendre d'un seul homme? Vous devriez doncques beaucoup plus vous esmerveiller d'une pauvre femme qui eschappa de la main de deux.

— Geburon, » dist Ennasuitte, « je vous donne ma voix à dire la cinquiesme Nouvelle, car je pense que vous en sçavez quelqu'une de ceste pauvre femme, qui ne sera poinct fascheuse.

— Puis que vous m'avez esleu à partie, » dist Geburon, « je vous diray une histoire que je sçay pour en avoir faict inquisition véritable sur le lieu, & par là

vous verrez que tout le sens & la vertu des femmes n'est pas au cueur & teste des Princesses, ny toute l'amour & finesse en ceulx où le plus souvent on estime qu'ilz soyent :

## CINQUIESME NOUVELLE

*Deus Cordeliers de Nyort, passans la rivière au port de Coulon, voulurent prendre par force la Batelière qui les passoit ; mais elle, sage & fine, les endormit si bien de paroles que, leur accordant ce qu'ilz demandoyent, les trompa & meit entre les mains de la Justice, qui les rendit à leur Gardien pour en faire telle punition qu'ilz méritoyent.*

Au port de Coullon, près de Nyort, y avoit une Bastelière, qui jour & nuit ne faisoit que passer ung chacun. Advint que deux Cordeliers du dict Nyort passerent la rivière tous seulz avecq elle, &, pour ce que le passaige est ung des plus longs qui soit en France, pour la garder d'ennuyer vindrent à la prier d'amours, à quoy elle leur feit la response qu'elle devoyt. Mais eux, qui pour le travail du chemyn n'estoient lassez, ne pour froideur de l'eaue refroidiz, ne aussi pour le refuz de la femme honteux, se délibérèrent tous deux la prendre par

force ou, si elle se plaingnoit, la jecter dans la rivière.

Elle, aussi sage & fine qu'ils estoient folz & malicieux, leur dist :

« Je ne suis pas si mal gratieuse que j'en faictz le semblant, mais je vous veulx prier de m'octroyer deux choses, & puis vous congnoistrez que j'ay meilleure envye de vous obéyr que vous n'avez de me prier. »

Les Cordeliers lui jurèrent par leur bon sainct Françoys qu'elle ne leur sçauroit demander chose qu'ilz n'octroiassent pour avoir ce qu'ilz desiroient d'elle : « Je vous requiers premièrement, » dist-elle, « que me juriez & promettiez que jamais à homme vivant nul de vous ne déclarera nostre affaire », ce que luy promisrent très voluntiers. Et aussy elle leur dist que l'un après l'autre vueille prendre son plaisir de moy, « car j'auroys trop de honte que tous deux me veissent ensemble. Regardez lequel me vouldra avoir le premier ».

Ilz trouvèrent sa requeste très juste & accorda le jeune que le plus vieil commenceroit, & en approchant d'une petite isle, elle dist au jeune :

« Beau Père, dictes là voz oraisons jusques ad ce que j'aye mené vostre compaignon icy devant en une autre isle, & si, à son retour, il se loue de moy, nous le lairrons icy & nous en irons ensemble. »

Le jeune saulta dedans l'isle, attendant le retour de son compaignon, lequel la Bastelière mena en une aultre, & quand ilz furent au bort, faignant d'atacher son basteau à ung arbre, luy dist :

« Mon amy, regardez en quel lieu nous nous mectrons. »

Le beau Père entra en l'isle pour sercher l'endroict qui luy seroit plus à propos, mais, si tost qu'elle le veid à terre, donna ung coup de pied contre l'arbre & se retira avecq son basteau dedans la rivière, laissant ces deux bons Pères aux désertz, ausquels elle cria tant qu'elle peut :

« Attendez, Messieurs, que l'Ange de Dieu vous vienne consoler, car de moy n'aurez aujourd'huy chose qui vous puisse plaire. »

Ces deux pauvres Religieux, congnoissans la tromperie, se misrent à genoulx sur le bord de l'eaue, la priant ne leur faire ceste honte & que, si elle les vouloyt doulcement mener au port, ilz luy promectoient de ne luy demander rien, mais, en s'en allant tousjours, leur disoit : « Je serois doublement folle, après avoir eschappé de voz mains, si je m'y remectoys. »

Et, en entrant au villaige, va appeller son mary & ceulx de la Justice pour venir prendre ces deux loups enraigez, dont, par la grace de Dieu, elle

avoit eschappé de leurs dentz, qui y allèrent si bien accompaignez qu'il ne demora grand ne petit qui ne voulsist avoir part au plaisir de ceste chasse.

Ces pauvres Frères, voyans venir si grande compaignye, se cachoient chacun en son isle, comme Adam quand il se veid nud devant la face de Dieu. La honte meit leur péché devant leurs oeilz, & la crainĉte d'estre pugniz les faisoit trembler si fort qu'ilz estoient demy mortz, mais cela ne les garda d'estre prins & mis prisonniers, qui ne fut sans estre mocquez & huez d'hommes & de femmes.

Les ungs disoient : « Ces beaux Pères qui nous preschent chasteté, & puis la veulent oster à noz femmes », & les aultres disoient : « Sont sepulchres par dehors blanchiz, & par dedans pleins de morts & pourriture », & puis une autre voix cryoit : « Par les fruicts congnoissez vous quels arbres sont. »

Croyez que tous les passaiges que l'Evangile dict contre les hypocrites furent alléguez contre ces pauvres prisonniers, lesquels, par le moyen du Gardien, furent recoux & delivrez, qui en grand diligence les vint demander, asseurant ceulx de la Justice qu'il en feroyt plus grande pugnition que les séculiers n'oseroient faire &, pour satisfaire à partie, ils diroient tant de messes & prières qu'on

les en vouldroit charger. Le Juge accorda sa requeste & luy donna les prisonniers, qui furent si bien chapitrez du Gardien, qui estoit homme de bien, que oncques puis ne passerent rivière sans faire le signe de la croix & se recommander à Dieu.

« Je vous prie, mes Dames, pensez, si ceste pauvre Bastelière a eu l'esprit de tromper deux si malitieux hommes que doivent faire celles qui ont tant leu & veu de beaux exemples, quand il n'y auroit que la bonté des vertueuses dames qui ont passé devant leurs oeilz, en sorte que la vertu des femmes bien nourryes se doit autant appeler coustume que vertu. Mais de celles qui ne sçavent rien, qui n'oyent quasi en tout l'an deux bons sermons, qui n'ont le loisir que de penser à gaingner leur pauvre vie & qui, si fort pressées, gardent soingneusement leur chasteté, c'est là où l'on congnoist la vertu qui est naïfvement dans le cueur, car où le sens & la force de l'homme est estimée moindre, c'est où l'esperit de Dieu faict de plus grandes oeuvres. Et bien malheureuse est la Dame qui ne garde bien soingneusement le trésor qui lui apporte tant d'honneur, estant bien gardé, & tant de deshonneur au contraire. »

Longarine luy dist :

« Il me semble, Geburon, que ce n'est pas grand vertu de refuser un Cordelier, mais que plus tost seroit chose impossible de les aymer.

— Longarine, » luy respondit Geburon, « celles qui n'ont poinct accoustumé d'avoir de tels serviteurs

que vous ne tiennent poinct fascheux les Cordeliers; car ils sont hommes aussi beaulx, aussi fortz & plus reposez que nous autres, qui sommes tous cassez du harnoys, & si parlent comme Anges & sont importuns comme Diables; pour quoy celles qui n'ont veu robbes que de bureau sont bien vertueuses quand elles eschappent de leurs mains. »

Nomerfide dist tout hault :

« Ha par ma foy, vous en direz ce que vous vouldrez, mais j'eusse mieulx aymé estre jectée en la rivière que de coucher avecq ung Cordelier. »

Oisille luy dist en riant :

« Vous savez doncques bien nouer? »

Ce que Nomerfide trouva bien mauvais, pensant qu'Oisille n'eust telle estime d'elle qu'elle desiroit, par quoy luy dist en colère :

« Il y en a qui ont refusé des personnes plus agréables que ung Cordelier & n'en ont poinct fait sonner la trompette. »

Oisille se prenant à rire de la voir courroussée, luy dist :

« Encores moins ont elles fait sonner le tabourin de ce qu'elles ont faict & accordé. »

Geburon dist : « Je voy bien que Nomerfide a envye de parler, parquoy je luy donne ma voix, affin qu'elle descharge son cueur sur quelque bonne Nouvelle.

— Les propos passez, » dist Nomerfide, « me touchent si peu que je n'en puis avoir ne joye ne ennuy. Mais, puisque j'ay vostre voix, je vous prye oyr la myenne pour vous monstrer que, si une femme a esté séduicte en bien, il y en a qui le sont en mal. Et pour

ce que nous avons juré de dire verité, je ne la veulx celer, car, tout ainsy que la vertu de la Bastelière ne honnore poinct les aultres femmes si elles ne l'ensuyvent, aussi le vice d'une aultre ne les peut deshonorer. Escoutez doncques :

## SIXIESME NOUVELLE

*Un viel borgne, Valet de Chambre du Duc d'Alençon, averty que sa femme s'estoit amourachée d'un jeune homme, desirant en savoir la vérité, findit s'en aller pour quelques jours aus champs, dont il retourna si soudain que sa femme, sur laquelle il faisoit le guet, s'en apperçeut, qui, la cuydant tromper, le trompa luy-mesme.*

Il y avoyt ung viel Varlet de Chambre de Charles, dernier Duc d'Alençon, lequel avoit perdu ung oeil & estoit marié avecq une femme beaucoup plus jeune que luy, &, pour ce que ses Maistre & Maistresse l'aymoient autant que homme de son estat qui fust en leur Maison, ne pouvoit si souvent aller veoir sa femme qu'il eust bien voulu, qui fut occasion d'ont elle oblya tellement son honneur & conscience qu'elle alla aimer ung jeune homme, dont à la longue le bruict fut si grand & mauvais que le

mary en fut adverty, lequel ne le pouvoyt croire, pour les grands signes d'amityé que luy monstroit sa femme.

Toutesfois ung jour il pensa d'en faire l'expérience & de se venger, s'il pouvoit, de celle qui luy faisoit ceste honte &, pour ce faire, faignist s'en aller en quelque lieu auprès de là pour deux ou trois jours. Et, incontinant qu'il fut party, sa femme envoya quérir son homme, lequel ne fut pas demie heure avecq elle que voicy venir le mary qui frappa bien fort à la porte. Mais elle, qui le congneut, le dist à son amy, qui fust si estonné qu'il eut voulu estre au ventre de sa mère, mauldissant elle & l'amour qui l'avoient mis en tel dangier. Elle luy dist qu'il ne se soulciast poinct & qu'elle trouveroit bien moien de l'en faire saillir sans mal ne honte, & qu'il s'habillast le plus tost qu'il pourroit. Ce temps pendant frappoit le mary à la porte, appellant le plus hault qu'il povoyt sa femme, mais elle faingnoit de ne le congnoistre point & disoit tout hault aux gens de léans : « Que ne vous levez vous, & allez faire taire ceux qui font ce bruit à la porte ? Est-ce maintenant l'heure de venir aux maisons des gens de bien ? Si mon mary estoit icy, il vous en garderoyt. » Le mary, oyant la voix de sa femme, l'appella le plus hault qu'il peut : « Ma femme, ouvrez moy ; me ferez vous demorer icy jusques au jour ? » Et, quand elle

veid que son amy estoit tout prest de saillir, en ouvrant sa porte commença à dire à son mary : « O mon mary, que je suis bien aise de vostre venue, car je faisois un merveilleux songe & estois tant aise que jamais je ne reçeuz ung tel contentement, pource qu'il me sembloit que vous aviez recouvert la veue de votre oeil. » Et, en l'embrassant & le baisant, le print par la teste & luy bouchoit d'une main son bon oeil, & lui demandant : « Voiez vous point myeulx que vous n'avez accoustumé ? » En ce temps, pendant qu'il ne veoyt goutte, feit sortir son amy dehors, dont le mary se doubta incontinant, & luy dist :

« Par Dieu, ma femme, je ne feray jamais le guet sur vous, car, en vous cuydant tromper, j'é reçeu la plus fine tromperie qui fut oncques inventée. Dieu vous veulle amender, car il n'est en la puissance d'homme du monde de donner ordre en la malice d'une femme, qui du tout ne la tuera; mais, puis que le bon traictement que je vous ay faict n'a rien servi à vostre amendement, peult estre que le despris que doresnavant j'en feray vous chastira. »

Et en ce disant, s'en alla & laissa sa femme bien desolée, qui, par le moyen de ses amis, excuses & larmes, retourna encores avecq luy.

« Par cecy, voyez vous, mes Dames, combien est

prompte & subtille une femme à eschapper d'un dangier. Et si, pour couvrir ung mal, son esprit a promptement trouvé remède, je pense que, pour en éviter ung ou pour faire quelque bien, son esperit seroit encores plus subtil, car le bon esperit, comme j'ay tousjours oy dire, est le plus fort. »

Hircan luy dist : « Vous parlerez tant de finesses qu'il vous plaira, mais si ay je telle oppinion de vous que, si le cas vous estoit advenu, vous ne le sçauriez celer.

— J'aymerois autant, » ce luy dist-elle, « que vous m'estimissiez la plus sotte femme du monde.

— Je ne le dis pas », respondit Hircan, « mais je vous estime bien celle qui plus tost s'estonneroit d'un bruict que finement ne le feroit taire.

— Il vous semble, » dist Nomerfide, « que chacun est comme vous, qui par ung bruit en veult couvrir ung autre, mais il y a dangier que à la fin une couverture ruyne sa compaigne, & que le fondement soit tant chargé pour soustenir les couvertures qu'il ruyne l'édifice. Mais, si vous pensez que les finesses dont chacun vous pense bien remply soient plus grandes que celles des femmes, je vous laisse mon rang pour nous racompter la septiesme histoire, &, si vous voulez vous proposer pour exemple, je croys que vous nous apprendrez bien de la malice.

— Je ne suis pas icy, » respondit Hircan, « pour me faire pire que je suis, car encores y en a il qui plus que je ne veulx en dient », &, en ce disant, regarda sa femme, qui luy dist souldain :

« Ne craingnez poinct pour moy à dire la vérité, car il me sera plus facille de ouyr racompter vos finesses que de les avoir veu faire devant moy, combien qu'il

n'y en ait nulle qui sçeut diminuer l'amour que je vous porte. »

Hircan luy respondit : « Aussy ne me plains je pas de toutes les faulses opinions que vous avez eues de moy, par quoy, puis que nous congnoissons l'un l'autre, c'est occasion de plus grande seureté pour l'advenir, mais si ne suis je si sot de racompter histoire de moy dont la vérité vous puisse porter ennuy. Toutesfois j'en diray une d'un personnaige qui estoit bien de mes amys :

## SEPTIESME NOUVELLE

*Par la finesse & subtilité d'un Marchand une vieille est trompée & l'honneur de sa fille sauvé.*

En la ville de Paris y avoyt ung Marchant amoureux d'une fille sa voisine, ou, pour mieulx dire, plus aymé d'elle qu'elle n'estoit de luy, car le semblant qu'il luy faisoit de l'aymer & chérir n'estoit que pour couvrir ung amour plus haulte & honorable; mais elle, qui se consentoit d'estre trompée, l'aymoit tant qu'elle avoyt oblié la façon dont les femmes ont acoustumé de refuser les hommes.

Ce Marchant icy, après avoir esté long temps à prandre la peyne d'aller où il la pouvoit trouver, la faisoit venir où il luy plaisoit, dont sa mère s'apperçeut, qui estoit une très honneste femme, & luy desfendit que jamais elle ne parlast à ce

Marchant, ou qu'elle la mectroyt en Religion; mais ceste fille, qui plus aymoit ce Marchant qu'elle ne craingnoit sa mère, le chercheoit plus que paravant.

Et ung jour advint que, estant toute seulle en une garde robbe, ce Marchant y entra, lequel, se trouvant en lieu commode, se print à parler à elle le plus privément qu'il estoit possible. Mais quelque Chambrière, qui le veyt entrer dedans, le courut dire à la mère, laquelle avecq une très grande collère se y en alla, &, quand la fille l'oyt venir, dist en pleurant à ce Marchant :

« Helas, mon amy, à ceste heure me sera bien cher vendue l'amoür que je vous porte. Voicy ma mère, qui congnoistra ce qu'elle a tousjours crainct & doubté. »

Le Marchant, qui d'un tel cas ne fut poinct estonné, la laissa incontinant & s'en alla au devant de la mère &, en estendant les bras, l'embrassa le plus fort qu'il luy fut possible &, avecq ceste fureur dont il commençoit d'entretenir sa fille, gecta la pauvre femme vieille sur une couchette, laquelle trouva si estrange ceste façon qu'elle ne sçavoit que luy dire, sinon :

« Que voulez vous? Resvez vous? »

Mais pour cella il ne laissoit de la poursuivre d'aussi près que si ce eust esté la plus belle fille du monde, &, n'eust esté qu'elle crya si fort que

ses varletz & chamberières vindrent à son secours, elle eust passé le chemyn qu'elle craingnoyt que sa fille marchast.

Par quoy, à force de bras, ostèrent ceste pauvre vieille d'entre les mains du Marchant, sans que jamais elle peust sçavoir l'occasion pourquoy il l'avoyt ainsy tourmentée.

Et durant cela se sauva sa fille en une maison auprès, où il y avoit des nopces, dont le Marchant & elle ont maintesfois ri ensemble depuis aux despens de la femme vieille, qui jamais ne s'en apparçeut.

« Par cecy voyez-vous, mes Dames, que la finesse d'un homme a trompé une vieille & saulvé l'honneur d'une jeune. Mais qui vous nommeroyt les personnes, ou qui eust veu la contenance de ce Marchant & l'estonnement de ceste vieille, eust eu grand paour de sa conscience s'il se fust gardé de rire. Il me suffit que je vous preuve par ceste histoire que la finesse des hommes est aussi prompte & secourable au besoing que celle des femmes, à fin, mes Dames, que vous ne craigniez poinct de tumber entre leurs mains, car, quand vostre esperit vous défauldra, vous trouverez le leur prest à couvrir vostre honneur. »

Longarine luy dist :

« Vrayement, Hircan, je confesse que le compte est trop plaisant & la finesse grande, mais si n'est ce pas un exemple que les filles doyvent ensuivre. Je croy bien qu'il y en a à qui vous vouldriez le faire

trouver bon, mais si n'estes vous pas si sot de vouloir que vostre femme, ne celle dont vous aymez mieulx l'honneur que le plaisir, voulussent jouer à tel jeu. Je croy qu'il n'y en a poinct ung qui de plus près les regardast, ne qui mieulx les engardast que vous.

— Par ma foy, » dist Hircan, « si celle que vous dictes avoyt faict un pareil cas & que je n'en eusse rien sçeu, je l'en estimerois pas moins. Et si je ne sçay si quelcun en a poinct faict d'aussi bons, dont le celer mect hors de peine. »

Parlamente ne se peut garder de dire :

« Il est impossible que l'homme mal faisant ne soit soupsonneux; mais bien heureux celluy sur lequel on ne peult avoir soupson par occasion donnée. »

Longarine dist :

« Je n'ay guères veu grand feu de quoy ne vint quelque fumée, mais j'ay bien veu la fumée où il n'y avoit poinct de feu, car aussi souvent est soupsonné par les mauvais le mal où il n'est poinct que congneu là où il est. »

A l'heure Hircan luy dist :

« Vrayment, Longarine, vous en avez si bien parlé, en soustenant l'honneur de dames à tort soupsonnées, que vous donne ma voix pour dire la huictiesme Nouvelle, par ainsi que vous ne nous faciez poinct pleurer, comme a faict Madame Oisille, par trop louer les femmes de bien. »

Longarine, en se prenant bien fort à rire, commencea à dire :

« Puisque vous avez envye que je vous face rire, selon ma coustume, si ne sera ce pas aux despens des

femmes, & si diray chose pour monstrer combien elles sont aisées à tromper, quand elles mettent leur fantaisye à la jalousye, avecq une estime de leur bon sens de vouloir tromper leurs mariz :

## HUITIESME NOUVELLE

*Bornet, ne gardant telle loyauté à sa femme qu'elle à luy, eut envie de coucher avec sa Chamberière, & déclara son entreprinse à un sien compagnon, qui, souz espoir d'avoir part au butin, luy porta telle faveur & ayde que, pensant coucher avec sa Chamberière, il coucha avec sa femme, au desçeu de laquelle il feit participer son compagnon au plaisir qui n'appartenoit qu'à luy seul, & se feit coqu soy-mesme sans la honte de sa femme.*

En la Comté d'Alletz, y avoit ung homme nommé Bornet, qui avoit espouzé une honneste femme de bien, de laquelle il aymoit l'honneur & la réputation, comme je croys que tous les mariz qui sont icy font de leurs femmes, &, combien qu'il voulust que la sienne luy gardast loyaulté, si ne vouloit-il pas que la loy fust esgale à tous deux; car il alla estre amoureux de sa Chamberière, au change de quoy il ne gangnoit, sinon que la diversité des viandes plaist.

Il avoyt ung voisin de pareille condition que luy, nommé Sandras, Tabourin & Cousturier, & y avoit entre eulx telle amityé que, horsmis la femme, n'avoient rien party ensemble, par quoy il déclara à son amy l'entreprinse qu'il avoyt sur sa Chamberière, lequel non seullement le trouva bon, mais ayda de tout son pouvoir à la parachever, espérant avoir part au butin. La Chamberière, qui ne s'y voulut consentir, se voyant pressée de tous costez, le alla dire à sa maistresse, la priant de luy donner congé de s'en aller chez ses parens, car elle ne pouvoit plus vivre en ce torment. La maistresse, qui aymoit bien fort son mary, du quel souvent elle avoyt eu soupson, fut bien aise d'avoir gaigné ce poinct sur luy & de luy povoir monstrer justement qu'elle en avoyt eu doubte. Dist à sa Chamberière : « Tenez bon, m'amye; tenez peu à peu bons propos à mon mary, & puis après luy donnez assignation de coucher avecq vous en ma garde robbe, & ne faillez à me dire la nuict qu'il devra venir, & gardez que nul n'en sçache rien. »

La Chamberière feit tout ainsy que sa maistresse luy avoit commandé, dont le maistre fut si aise qu'il en alla faire la feste à son compaignon, lequel le pria, veu qu'il avoyt esté du marché, d'en avoir le demorant. La promesse faicte & l'heure venue, s'en alla coucher le maistre, comme il cuydoit, avecq sa Chamberière; mais sa femme, qui avoit

renoncé à l'auctorité de commander pour le plaisir de servir, s'estoit mise en la place de sa Chamberière & reçeut son mary, non comme femme, mais feignant la contenance d'une fille estonnée, si bien que son mary ne s'en apparçeut point.

Je ne vous sçaurois dire lequel estoit plus aise des deux, ou luy de penser tromper sa femme, ou elle de tromper son mary. Et, quand il eut demouré avecq elle, non selon son vouloir, mais selon sa puissance, qui sentoit le vieil marié, s'en alla hors de la maison, où il trouva son compaignon, beaucoup plus jeune & plus fort que luy, & luy feit la feste d'avoir trouvé la meilleure robbe qu'il avoyt poinct veue. Son compaignon luy dist : « Vous sçavez que vous m'avez promis. — Allez doncques vistement, » dit le maistre, « de paour qu'elle ne se liève, ou que ma femme ayt affaire d'elle. » Le compaignon s'y en alla, & trouva encores ceste mesme Chamberière que le mary avoyt mescongneue, laquelle, cuydant que ce fust son mary, ne le refusa de chose que luy demandast, j'entends demander pour prandre, car il n'osoit parler. Il y demoura bien plus longuement que non pas le mary, dont la femme s'esmerveilla fort, car elle n'avoyt poinct accoustumé d'avoir telles nuictées; toutesfoys elle eut patience, se reconfortant aux propos qu'elle avoit déliberé de luy tenir le lendemain & à la mocquerie qu'elle luy feroyt recepvoir.

Sur le poinct de l'aube du jour, cest homme se leva d'auprès d'elle &, en se jouant à elle au partir du lict, luy arracha ung anneau qu'elle avoit au doigt, duquel son mary l'avoyt espousée; chose que les femmes de ce païs gardent en grande superstition & honorent fort une femme qui garde tel anneau jusques à la mort, &, au contraire, si par fortune le perd, elle est desestimée, comme ayant donné sa foy à aultre que à son mary. Elle fut très contante qu'il luy ostast, pensant qu'il seroit seur tesmoignage de la tromperie qu'elle luy avoit faicte.

Quand le compaignon fut retourné devers le maistre, il luy demanda: « Et puis? » Il luy respondit qu'il estoit de son opinion & que, s'il n'eust craincт le jour, encores y fust il demouré. Ilz se vont tous deux reposer le plus longuement qu'ilz peurent. Et au matin, en s'habillant, apperçeut le mary l'anneau que son compaignon avoyt au doigt, tout pareil de celuy qu'il avoit donné à sa femme en mariage, & demanda à son compaignon qui le luy avoyt donné. Mais, quand il entendit qu'il l'avoyt arraché du doigt de la Chamberière, fut fort estonné, & commença à donner de la teste contre la muraille, disant: « Ha, vertu Dieu, me serois je bien faict cocu moy mesme, sans que ma femme en sçeut rien? » Son compaignon, pour le reconforter, luy dist: « Peult estre que vostre

femme baille son anneau en garde au soir à sa chamberiere. »

Mais, sans rien respondre, le mary s'en vat à sa maison, là où il trouva sa femme plus belle, plus gorgiase & plus joieuse qu'elle n'avoyt accoustumé, comme celle qui se resjouyssoit d'avoir saulvé la conscience de sa Chamberière & d'avoir expérimenté jusques au bout son mary, sans rien y perdre que le dormir d'une nuict. Le mary, la voyant avecq ce bon visaige, dist en soy mesmes : « Si elle sçavoyt ma bonne fortune, elle ne me feroyt pas si bonne chère. » Et en parlant à elle de plusieurs propos, la print par la main & advisa qu'elle n'avoit poinct l'anneau, qui jamais ne luy partoit du doigt, dont il devint tout transy, & luy demanda en voix tremblante : « Qu'avez vous faict de vostre anneau ? » Mais elle, qui fut bien aise qu'il la mectoit au propos qu'elle avoit envye de luy tenir, luy dist :

« O le plus meschant de tous les hommes, à qui est ce que vous le cuydez avoir osté ? Vous pensiez bien que ce fut à ma Chamberière, pour l'amour de laquelle avez despendu plus de deux pars de voz biens que jamays vous ne feistes pour moy, car, à la première fois que vous y estes venu coucher, je vous ay jugé tant amoureux d'elle qu'il n'estoit possible de plus. Mais, après que vous fustes sailly dehors & puis encores retourné, sem-

bloit que vous fussiez ung diable sans ordre ne mesure. O malheureux, pensez quel aveuglement vous a prins de louer tant mon corps & mon enbonpoinct, dont par si long temps avez esté jouyssant sans en faire grande estime. Ce n'est doncques pas la beaulté ne l'enbonpoinct de vostre Chamberière qui vous a faict trouver ce plaisir si agréable, mais c'est le péché infame de la villaine concupiscence qui brusle vostre cueur & vous rend tous les sens si hebestez que, par la fureur en quoy vous mectoit l'amour de vostre Chamberière, je croy que vous eussiez prins une chèvre coiffée pour une belle fille. Or il est temps, mon mary, de vous corriger & de vous contanter autant de moy, en me congnoissant vostre & femme de bien, que vous avez faict pensant que je fusse une pauvre meschante. Ce que j'ay faict a esté pour vous retirer de vostre malheurté, à fin que, sur vostre vieillesse, nous vivions en bonne amityé & repos de conscience; car, si vous voulez continuer la vie passée, j'ayme myeulx me séparer de vous que de veoir de jour en jour la ruyne de vostre ame, de vostre corps & de voz biens, devant mes oeilz. Mais, s'il vous plaist congnoistre vostre faulce oppinion & vous délibérer de vivre selon Dieu, gardant ses commandemens, j'oblieray toutes les faultes passées, comme je veulx que Dieu oblye l'ingratitude à ne l'aimer comme je doibz. »

Qui fut bien désespéré, ce fut ce pauvre mary, voiant sa femme tant saige, belle & chaste, avoir esté delaissée de luy pour une qui ne l'aymoit pas, &, qui pis est, avoit esté si malheureux que de la faire meschante sans son sçeu, & que faire participant ung aultre au plaisir qui n'estoit que pour luy seul se forgea en luy mesmes les cornes de perpétuelle mocquerie. Mais, voyant sa femme assez courroucée de l'amour qu'il avoit portée à sa Chamberière, se garda bien de luy dire le meschant tour qu'il luy avoit faict &, en luy demandant pardon, avecq promesse de changer entièrement sa mauvaise vie, luy rendit l'anneau qu'il avoyt reprins de son compaignon, auquel il pria de ne révéler sa honte. Mais, comme toutes choses dictes à l'oreille sont preschées sur le toict, quelque temps après la vérité fut congneue, & l'appelloit on coqu sans honte de sa femme.

« Il me semble, mes Dames, que, si tous ceulx qui ont faict de pareilles offences à leurs femmes estoient pugniz de pareille pugnition, Hircan & Saffredent devroient avoir belle peur. »

Saffredent luy dist : « Et dea, Longarine, n'y en a il poinct d'autre en la compaignye mariez que Hircan & moy ?

— Si a bien, » dist-elle, « mais non pas qui voulsissent jouer ung tel tour.

— Où avez-vous veu, » dist Saffredent, « que nous ayons pourchassé les Chamberières de nos femmes?

— Si celles à qui touche, » dist Longarine, « vouloient dire la vérité, l'on trouveroit bien Chamberière à qui l'on a donné congé avant son quartier.

— Vrayment, » ce dist Geburon, « vous estes une bonne dame qui, en lieu de faire rire la compaignye, comme vous aviez promis, mectez ces deux pauvres gens en collère.

— C'est tout ung, » dist Longarine; « mais qu'ilz ne viennent poinct à tirer leurs espées, leur collère ne fera que redoubler nostre rire.

— Mais il est bon, » dist Hircan, « que, si nos femmes vouloient croire ceste dame, elle brouilleroit le meilleur mesnaige qui soyt en la compaignye.

— Je sçay bien devant qui je parle, » dist Longarine; « car voz femmes sont si saiges & vous ayment tant que, quand vous leur feriez des cornes aussi puissantes que celles d'un daim, encores voudroient elles persuader elles & tout le monde que ce sont chappeaulx de rozes. »

La compaignye & mesmes ceulx à qui il touchoit se prindrent tant à rire qu'ils meirent fin à leur propos. Mais Dagoucin, qui encores n'avoit sonné mot, ne se peut tenir de dire : « L'homme est bien déraisonnable quand il a de quoy se contenter & veult chercher autre chose. Car j'ai veu souvent, pour cuyder mieulx avoir & ne se contanter de sa suffisance, que l'on tombe au pis, & si n'est l'on poinct plainct, car l'inconstance est tousjours blasmée. »

Simontault luy dist : « Mais que ferez vous à ceulx qui n'ont pas trouvé leur moictié? Appellez vous in-

constance de la chercher en tous les lieux où l'on peut la trouver ?

— Pour ce que l'homme ne peult sçavoir, » dist Dagoucin, « où est ceste moictyé dont l'unyon est si esgale que l'un ne diffère de l'autre, il fault qu'il s'arreste où l'amour le contrainct, & que, pour quelque occasion qu'il puisse advenir, ne change le cueur ne la volunté, car, si celle que vous aymez est tellement semblable à vous & d'une mesme volunté, ce sera vous que vous aymerez & non pas elle.

— Dagoucin, » dist Hircan, « vous voulez tomber en une faulse opinion, comme si nous devions aymer les femmes sans estre aymés.

— Hircan, » dist Dagoucin, « je veulx dire que, si nostre amour est fondé sur la beaulté, bonne grace, amour & faveur d'une femme, & nostre fin soit plaisir, honneur ou proffict, l'amour ne peult longuement durer ; car, si la chose sur quoy nous la fondons deffault, nostre amour s'envolle hors de nous. Mais je suis ferme à mon oppinion que celluy qui ayme, n'ayant aultre fin ne desir que bien aymer, laissera plus tost son ame par la mort que ceste forte amour saille de son cueur.

— Par ma foy, » dist Simontault, « je ne croys pas que jamais vous ayez esté amoureux ; car, si vous aviez senty le feu comme les aultres, vous ne nous paindriez icy *la Chose Publicque* de Platon, qui s'escript & ne s'expérimente poinct.

— Si, j'ay aymé, » dist Dagoucin, « j'ayme encores, & aymeray tant que je vivray ; mais j'ay si grand paour que la démonstration face tort à la perfection de mon amour que je crainctz que celle de qui je debvrois

desirer l'amityé semblable l'entende, & mesmes je n'ose penser ma pensée de paour que mes oeilz en révèlent quelque chose, car tant plus je tiens ce feu celé & couvert, & plus en moy croist le plaisir de sçavoir que j'ayme perfaictement.

— Ha, par ma foy, » dist Geburon, « si ne croys je pas que vous ne fussiez bien aise d'estre aymé.

— Je ne dis pas le contraire, » dist Dagoucin; « mais, quand je serois tant aymé que j'ayme, si n'en sçauroit croistre mon amour, comme elle ne sçauroit diminuer pour n'estre si très aymé que j'ayme fort. »

A l'heure Parlamente, qui soupsonnoit ceste fantaisye, luy dist : « Donnez vous garde, Dagoucin; j'en ay veu d'aultres que vous qui ont mieulx aimé mourir que parler.

— Ceulx là, ma Dame, » dist Dagoucin, « estimay je très heureux.

— Voire, » dist Saffredent, « & dignes d'estre mis au rang des Innocens, desquels l'Eglise chante :

*Non loquendo, sed moriendo confessi sunt.*

« J'en ay ouy tant parler de ces transiz d'amours, mais encores jamays je n'en veis mourir ung &, puisque je suis eschappé, veu les ennuiz que j'en ay porté, je ne pensay jamais que autre en puisse mourir.

— Ha, Saffredent, » dist Dagoucin, « où voulez vous doncques estre aymé, puisque ceulx de vostre oppinion ne meurent jamais? Mais j'en sçay assez bon nombre qui ne sont mortz d'autre maladye que d'aymer parfaictement.

— Or, puisque en sçavez des histoires, » dist Longarine, « je vous donne ma voix pour nous en racompter

quelque belle, qui sera la neufviesme de ceste Journée.

— A fin, » dist Dagoucin, « que les signes & les miracles, suyvant ma véritable parole, vous puissent induire à y adjouster foy, je vous allégueray ce qui advint il n'y a pas trois ans :

## NEUFVIESME NOUVELLE

*La parfaicte amour qu'un Gentil homme portoit à une Damoyselle, par estre trop célée & méconnue, le mena à la mort, au grand regret de s'amye.*

Entre Daulphiné & Provence, y avoit ung Gentil homme, beaucoup plus riche de vertu, beaulté & honnesteté que d'autres biens, lequel ayma fort une Damoiselle dont je ne diray le nom, pour l'amour de ses parens qui sont venuz de bonnes & grandes Maisons; mais asseurez vous que la chose est véritable. Et, à cause qu'il n'estoit de Maison de mesme qu'elle, il n'osoyt descouvrir son affection; car l'amour qu'il luy portoit estoyt si grande & parfaicte qu'il eut mieulx aymé mourir que desirer une chose qui eust esté à son deshonneur, &, se voiant de si bas lieu au pris d'elle, n'avoyt nul espoir de l'espouser. Par quoy son amour n'estoit

fondée sur nulle fin, synon de l'aymer de tout son pouvoir le plus parfaictement qui luy estoit possible, ce qu'il feyt si longuement que à la fin elle en eut quelque congnoissance, &, voiant l'honneste amityé qu'il luy portoit tant pleine de vertu & bon propos, se sentoit honorée d'estre aymée d'un si vertueux personnaige & lui faisoit tant de bonne chère qu'il n'avoit nulle prétente à mieulx se contenter. Mais la malice, ennemye de tout repos, ne peut souffrir ceste vie honneste & heureuse, car quelques ungs allèrent dire à la mère de la fille qu'ilz se esbahissoient que ce Gentil homme pouvoyt tant faire en sa maison, & que l'on soupsonnoit que la fille le y tenoit plus que aultre chose, avecq laquelle on le voyoit souvent parler. La mère, qui ne doubtoit en nulle façon de l'honnesteté du Gentil homme, dont elle se tenoit aussi asseurée que de nul de ses enffans, fut fort marrye d'entendre que on le prenoit en mauvaise part, tant que à la fin, craingnant le scandale par la malice des hommes, le pria pour quelque temps de ne hanter pas sa maison comme il avoit accoustumé, chose qu'il trouva de dure digestion, sachant que les honnestes propos qu'il tenoyt à sa fille ne mérytoient poinct tel eslongnement. Toutesfois, pour faire taire les mauvaises langues, se retira tant de temps que le bruict cessa, & y retourna comme il avoyt accoustumé, l'absence duquel n'avoyt admoindry

sa bonne volunté. Mais estant en sa maison, entendit que l'on parloyt de marier ceste fille avecq un Gentil homme qui luy sembla n'estre poinct si riche qu'il luy deust tenir ce tort d'avoir s'amie plus tost que luy, & commança à prandre cueur & emploier ses amys pour parler de sa part, pensant que, si le choix estoit baillé à la Damoiselle, qu'elle le préféreroit à l'autre. Toutesfois la mère de la fille & les parens, pource que l'autre estoyt beaucoup plus riche, l'esleurent, dont le pauvre Gentil homme print tel desplaisir, sachant que s'amye perdoit autant de contentement que luy, que peu à peu, sans autre maladye, commença à diminuer & en peu de temps changea de telle sorte qu'il sembloyt qu'il couvrist la beaulté de son visaige du masque de la mort, où d'heure en heure il alloyt joyeusement.

Si est ce qu'il ne se peut garder le plus souvent d'aller parler à celle qu'il aymoit tant. Mais à la fin, que la force luy defailloyt, il fut contrainct de garder le lict, dont il ne voulut advertir celle qu'il aymoit pour ne luy donner part de son ennuy, &, se laissant ainsy aller au desespoir & à la tristesse, perdit le boire & le manger, le dormir & le repos, en sorte qu'il n'estoit possible de le recongnoistre pour la meigreur & estrange visaige qu'il avoyt. Quelcun en advertit la mère de s'amye, qui estoit dame fort charitable, & d'autre part aymoit tant le

Gentil homme que, si tous les parens eussent esté de l'oppinion d'elle & de sa fille, ilz eussent préféré l'honnesteté de luy à tous les biens de l'autre; mais les parens du costé du père n'y vouloient entendre. Toutesfois avecq sa fille alla visiter le pauvre malheureux, qu'elle trouva plus mort que vif. Et, congnoissant la fin de sa vye approcher, s'estoyt le matin confessé & reçeu le sainct sacrement, pensant mourir sans plus veoir personne. Mais luy, à deux doigtz de la mort, voyant entrer celle qui estoit sa vie & resurrection, se sentit si fortiffié qu'il se gecta en sursault sur son lict, disant à la Dame : « Quelle occasion vous a esmeue, ma Dame, de venir visiter celluy qui a desjà le pied en la fosse, & de la mort du quel vous estes la cause ? — Comment, » ce dist la Dame, « seroyt il bien possible que celluy que nous aymons tant peust recepvoir la mort par nostre faulte ? Je vous prie, dictes moy pour quelle raison vous tenez ces propos. — Ma Dame, » ce dist il, « combien que tant qu'il m'a esté possible j'aye dissimullé l'amour que j'ay porté à ma Damoyselle vostre fille, si est ce que mes parens, parlans du mariage d'elle & de moy, en ont plus declairé que je ne voulois, veu le malheur qui m'est advenu d'en perdre l'espérance, non pour mon plaisir particulier, mais pour ce que je sçay que avecq nul aultre ne sera jamais si bien traictée ne tant aymée qu'elle eust esté avecq moy.

Le bien que je voys qu'elle pert du meilleur & plus affectionné amy qu'elle ayt en ce monde me faict plus de mal que la perte de ma vie, que pour elle seule je voulois conserver; toutesfoys, puis qu'elle ne luy peult de rien servir, ce m'est grand gain de la perdre. » La mère & la fille, oyans ces propos, meirent peyne de le reconforter, & luy dit la mère : « Prenez bon couraige, mon amy, & je vous promectz ma foy que, si Dieu vous redonne santé, jamais ma fille n'aura autre mary que vous, & voylà cy présente à laquelle je commande de vous en faire la promesse. » La fille, en pleurant, meit peyne de luy donner seurté de ce que sa mère promectoyt, mais luy, congnoissant bien que, quant il auroyt la santé, il n'auroyt pas s'amye & que les bons propos qu'elle tenoyt n'estoient seullement que pour essaier à le faire ung peu revenir, leur dist que, si ce langaige luy eust esté tenu il y avoyt trois mois, il eust esté le plus sain & le plus heureux Gentil homme de France, mais que le secours venoit si tard qu'il ne povoit plus estre creu ne esperé. Et quant il veid qu'elles s'esforçoient de le faire croyre, il leur dist : « Or, puis que je voy que vous me promectez le bien que jamais ne peut advenir, encores que vous le voulsissiez, pour la foiblesse où je suys, je vous en demande ung beaucoup moindre que jamays je n'euz la hardiesse de requérir. » A l'heure toutes deux le luy jurèrent,

& qu'il demandast hardiment : « Je vous supplie, » dist-il, « que vous me donniez entre mes bras celle que vous me promectez pour femme, & luy commandiez qu'elle m'embrasse & baise. » La fille, qui n'avoyt accoustumé telles privaultez, en cuyda faire difficulté, mais la mère le luy commanda expressément, voiant qu'il n'y avoit plus en luy sentiment ne force d'homme vif. La fille doncques, par ce commandement, s'advança sur le lict du pauvre malade, luy disant : « Mon amy, je vous prie, resjouyssez vous. »

Le pauvre languissant le plus fortement qu'il peut estendit ses bras tous desnuez de chair & de sang, & avecq toute la force de ses os embrassa la cause de sa mort &, en la baisant de sa froide & pasle bouche, la tint le plus longuement qu'il luy fut possible, & puis luy dist : « L'amour que je vous ay portée a esté si grande & honneste que jamais, hors mariaige, ne soubzhaictay de vous que le bien que j'en ay maintenant, par faulte duquel & avecq lequel je randray joyeusement mon esperit à Dieu, qui est parfaicte amour & charité, qui congnoist la grandeur de mon amour & honnesteté de mon desir, le suppliant, ayant mon desir entre mes bras, recepvoir entre les siens mon esperit. »

Et en ce disant, la reprint entre ses bras par une telle véhémence que le cueur affoibly, ne pouvant

porter cest esfort, fut habandonné de toutes ses vertuz & esperitz, car la joye les feit tellement dilater que le siège de l'ame luy faillyt, & s'envolla à son Createur. Et combien que le pauvre corps demorast sans vie longuement &, par ceste occasion, ne pouvant plus tenir sa prinse, l'amour que la Damoiselle avoyt tousjours celée se déclaira à l'heure si fort que la mère & les serviteurs du mort eurent bien affaire à séparer ceste union; mais à force ostèrent la vive pire que morte d'entre les bras du mort, lequel ilz feirent honnorablement enterrer. Et le triumphe des obsèques furent les larmes, les pleurs & les crys de ceste pauvre Damoiselle, qui d'autant plus se déclaira après la mort qu'elle s'estoyt dissimulée durant la vie, quasi comme satisfaisant au tort qu'elle luy avoyt tenu, & depuis, comme j'ay oy dire, quelque mary qu'on luy donnast pour l'appaiser, n'a jamays eu joye en son cueur.

« Que vous semble il, Messieurs, qui n'avez voulu croyre à ma parole, que cest exemple ne soyt pas suffisant pour vous faire confesser que parfaicte amour mène les gens à la mort par trop estre celée & mescongneue? Il n'y a nul de vous qui ne congnoisse les parens d'un cousté & d'autre, par quoy n'en pouvez plus doubter, & nul qui ne l'a expérimenté ne le peult croire. »

Les Dames, oyans cela, eurent toutes la larme à

l'oeil, mais Hircan leur dist : « Voylà le plus grand fol dont je ouys jamais parler. Est il raisonnable, par vostre foy, que nous mourions pour les femmes, qui ne sont faictes que pour nous, & que nous craignions leur demander ce que Dieu leur commande de nous donner ? Je n'en parle pour moy ne pour tous les mariez, car j'ay autant ou plus de femmes qu'il m'en fault, mais je deiz cecy pour ceulx qui en ont necessité, lesquelz il me semble estre sotz de craindre celles à qui ils doivent faire paour. Et ne voiez vous pas bien le regret que ceste pauvre Damoiselle avoyt de sa sottise ? Car, puis qu'elle embrassoyt le corps mort, chose répugnante à nature, elle n'eust poinct refusé le corps vivant, s'il eust usé d'aussi grande audace qu'il feit de pitié en mourant.

— Toutesfois, » dist Oisille, « si monstra bien le Gentil homme l'honneste amityé qu'il luy portoit, dont il sera à jamays louable devant tout le monde, car trouver chasteté en un cueur amoureux, c'est chose plus divine que humaine.

— Ma Dame, » dist Saffredent, « pour confirmer le dire de Hircan auquel je me tiens, je vous supplye croire que Fortune ayde aux audatieux, & qu'il n'y a homme, s'il est aymé d'une dame, mais qu'il le sçache poursuivre saigement & affectionnément, qu'à la fin n'en ait tout ce qu'il demande ou partye ; mais l'ignorance & la folle craincte faict perdre aux hommes beaucoup de bonnes advantures, & fondent leur perte sur la vertu de leur amye, laquelle n'ont jamais expérimentée du bout du doigt seullement, car oncques place bien assaillye ne fut qu'elle ne fust prinse.

— Mais, » dist Parlemente, « je m'esbahys de vous

deux comme vous osez tenir telz propos. Celles que vous avez aymées ne vous sont guères tenues, ou vostre addresse a esté en si meschant lieu que vous estimez les femmes toutes pareilles.

— Ma Dame, » dist Saffredent, « quant est de moy, je suis si malheureux que je n'ay de quoy me vanter; mais, si ne puis je tant attribuer mon malheur à la vertu des dames que à la faulte de n'avoir assez saigement entreprins, ou bien prudemment conduict mon affaire, & n'allègue pour tous Docteurs que la vieille du *Roman de la Rose,* laquelle dist :

Nous sommes faicts, beaulx fils, sans doubtes,
Toutes pour tous, & tous pour toutes.

Par quoy je ne croiray jamais que, si l'amour est une fois au cueur d'une femme, l'homme n'en ait bonne yssue s'il ne tient à sa besterie. »

Parlamente dist : « Et si je vous en nommois une bien aimante, bien requise, pressée & importunée, & toutesfois femme de bien, victorieuse de son cueur, de son corps, d'amour & de son amy, advoueriez vous que la chose véritable seroyt possible?

— Vrayement, » dist il, « ouy.

— Lors, dist Parlamente, « vous seriez tous de dure foy si vous ne croyez cest exemple. »

Dagoucin luy dist : « Ma Dame, puis que j'ay prouvé par exemple l'amour vertueuse d'un Gentil homme jusques à la mort, je vous supplie, si vous en sçavez quelqu'une autant à l'honneur de quelque Dame, que vous la nous veullez dire pour la fin de ceste Journée, & ne craignez poinct à parler longuement, car il y a encore assez de temps pour dire beaucoup de bonnes choses

— Et puis que le dernier reste m'est donné, » dist Parlamente, « je ne vous tiendray point longuement en parolles, car mon histoire est si belle & si véritable qu'il me tarde que vous la sachiez comme moy, &, combien que je ne l'aye veue, si m'a elle esté racomptée par ung de mes plus grands & entiers amys à la louange de l'homme du monde qu'il avoyt le plus aymé, & me conjura que, si jamais je venois à la racompter, je voulusse changer le nom des personnes; par quoy tout cela est véritable, hors mis les noms, les lieux & le pays :

## DIXIESME NOUVELLE

*Floride, après le decès de son mary & avoir vertueusement resisté à Amadour, qui l'avoit pressée de son honneur jusques au bout, s'en ala rendre Religieuse au Monastère de Jésus.*

En la Comté d'Arande en Arragon, y avoit une Dame qui, en sa grande jeunesse, demeura vefve du Comte d'Arande avecq ung fils & une fille, laquelle fille se nommoit Floride. La dicte Dame meyt peine de nourrir ses enfans en toutes les vertuz & honestetez qui appartiennent à Seigneurs & Gentilz hommes, en sorte que sa maison eut le bruict d'une des honnorables qui fust poinct en toutes les Espaignes. Elle alloyt souvent à Tollette, où se tenoyt le Roy d'Espaigne, &, quand elle venoyt à Sarragosse, qui estoit près de sa maison, demoroit longuement avecq la Royne & à la Cour, cù elle estoit autant estimée que Dame pourroit estre.

Une fois, allant devers le Roy, selon sa coustume, lequel estoit à Sarragosse en son chasteau de la Jasserye, ceste Dame passa par ung villaige qui estoit au Vice-roy de Cathaloigne, lequel ne bougeoyt poinct de dessus la frontière de Parpignan à cause des grandes guerres qui estoient entre les Roys de France & d'Espaigne, mais à ceste heure là y estoit la paix, en sorte que le Vice-roy avecq tous les Cappitaines estoient venuz faire la révérence au Roy. Sçachant ce Vice-roy que la Comtesse d'Arande passoit par sa terre, alla au devant d'elle, tant pour l'amitié antienne qu'il luy portoit que pour l'honorer comme parente du Roy.

Or il avoit en sa compaignie plusieurs honnestes Gentilz hommes qui, par la fréquentation de longues guerres, avoient acquis tant d'honneurs & bon bruict que chascun qui les pouvoit veoir & hanter se tenoit heureux. Et, entre les autres, y en avoit ung nommé Amadour, lequel, combien qu'il n'eust que dix huict ou dix neuf ans, si avoit il la grace tant asseurée & le sens si bon que on l'eust jugé entre mil digne de gouverner une chose publique. Il est vray que ce bon sens là estoit accompaigné d'une si grande & naïfve beaulté qu'il n'y avoyt oeil qui ne se tint contant de le regarder, &, si la beaulté estoit tant exquise, la parolle la suivoit de si près que l'on ne sçavoit à qui donner l'honneur, ou à la grace, ou à la beaulté, ou au

bien parler. Mais ce qui le faisoit encores plus estimer, c'estoit sa grande hardiesse, dont le bruict n'estoit empesché pour sa jeunesse, car en tant de lieux avoit déja monstré ce qu'il sçavoit faire que non seullement les Espaignes, mais la France & l'Italie estimoient grandement ses vertuz, pource que à toutes les guerres qui avoyent esté il ne se estoit poinct espargné, &, quand son païs estoit en repos, il alloit chercher la guerre aux lieux estranges, où il estoit aymé & estimé d'amis & d'ennemis.

Ce Gentil homme, pour l'amour de son Cappitaine, se trouva en ceste terre où estoit arrivée la Comtesse d'Arande &, en regardant la beaulté & bonne grace de sa fille Floride, qui pour l'heure n'avoit que douze ans, se pensa en luy mesmes que c'estoit bien la plus honneste personne qu'il avoyt jamais veue & que, s'il povoit avoir sa bonne grace, il en seroit plus satisfaict que de tous les biens & plaisirs qu'il pourroit avoir d'une autre. Et après l'avoir longuement regardée, se délibéra de l'aymer, quelque impossibilité que la raison luy meist au devant, tant pour la Maison dont elle estoit que pour l'aage, qui ne povoit encores entendre telz propos. Mais contre ceste craincte se fortisfioit d'une bonne espérance, se promectant à luy mesmes que le temps & la patience apporteroient heureuse fin à ses labeurs. Et

dès ce temps, l'Amour gentil qui, sans autre occasion que par sa force mesme, estoit entré dans le cueur d'Amadour, luy promist de luy donner toute faveur & moyen pour y atteindre. Et, pour parvenir à la plus grande disficulté, qui estoit la loingtaineté du païs où il demouroit & le peu d'occasion qu'il avoit de reveoir Floride, se pensa de se marier, contre la delibération qu'il avoit faicte avecq les Dames de Barselonne & de Parpignan, où il avoit tel crédit que peu ou riens luy estoit refusé, & avoit tellement hanté ceste frontière, à cause des guerres, qu'il sembloit mieulx Cathelan que Castillan, combien qu'il fust natif d'auprès de Tollette, d'une Maison riche & honnorable, mais, à cause qu'il estoit puisné, n'avoit rien de son patrimoine. Si est ce qu'Amour & Fortune, le voyans délaissé de ses parens, délibérèrent d'en faire leur chef d'euvre & lui donnèrent par le moyen de la vertu ce que les loix du païs luy refusoient. Il estoit fort adonné en l'estat de la guerre, & tant aymé de tous Seigneurs & Princes qu'il refusoit plus souvent leurs biens qu'il n'avoit soulcy de leur en demander.

La Comtesse dont je vous parle arriva aussi en Sarragosse, & fut très bien reçeue du Roy & de toute sa Court. Le Gouverneur de Cathaloigne la venoit souvent visiter, & Amadour n'avoit garde de faillir à l'acompaigner, pour avoir seulement

le plaisir de regarder Floride, car il n'avoit nul moyen de parler à elle, &, pour se donner à congnoistre en telle compaignie, s'adressa à la fille d'un vieil Chevalier voisin de sa maison, nommée Avanturade, laquelle avoit avecq Floride tellement conversé qu'elle sçavoit tout ce qui estoit caché en son cueur. Amadour, tant pour l'honnesteté qu'il trouva en elle que pource qu'elle avoit trois mil ducats de rente en mariage, délibéra de l'entretenir comme celuy qui la vouloit espouser, à quoy voluntiers elle presta l'oreille &, pour ce qu'il estoit pauvre & le père de la Damoiselle riche, pensa que jamais il ne s'accorderoit à ce mariage sinon par le moien de la Comtesse d'Arande, d'ont s'adressa à Madame Floride & luy dist : « Ma Dame, vous voyez ce Gentil homme Castillan qui souvent parle à moy; je croy que toute sa prétente n'est que de m'avoir en mariage. Vous sçavez quel père j'ay, lequel jamais ne s'y consentira si par la Comtesse & par vous il n'en est bien fort prié. »

Floride, qui aymoit la Damoiselle comme elle mesme, l'asseura de prendre ceste affaire à cueur comme son bien propre, & feit tant Avanturade qu'elle lui présenta Amadour, lequel, luy baisant la main, cuyda s'esvanouyr d'aise; là où il estoit estimé le mieulx parlant qui fust en Espaigne, devint muet devant Floride, dont elle fut fort estonnée, car, combien qu'elle n'eust que douze ans, si

avoit elle desjà bien entendu qu'il n'y avoit homme en l'Espaigne mieulx disant ce qu'il vouloit & de meilleure grace, &, voyant qu'il ne luy tenoit nul propos, commença à luy dire : « La renommée que vous avez, Seigneur Amadour, par toutes les Espaignes, est telle qu'elle vous rend congneu en toute ceste compaignie & donne desir à ceulx qui vous congnoissent de s'employer à vous faire plaisir, par quoy, si en quelque endroict je vous en puis faire, vous me y pouvez emploier. » Amadour, qui regardoit la beaulté de sa Dame, estoit si très ravy que à peyne luy peut il dire grand mercy, &, combien que Floride s'estonnast de le veoir sans response, si est ce qu'elle l'attribua plustost à quelque sottise que à la force d'amour & passa oultre sans parler davantaige.

Amadour, cognoissant la vertu qui en si grande jeunesse commençoit à se monstrer en Floride, dist à celle qu'il vouloit espouser : « Ne vous esmerveillez poinct si j'ay perdu la parolle devant Madame Floride, car les vertus & la saige parolle qui sont cachez sous ceste grande jeunesse m'ont tellement estonné que je ne luy ay sçeu que dire. Mais je vous prie, Avanturade, comme celle qui sçavez ses secrets, me dire s'il est possible que en ceste Court elle n'ayt tous les cueurs des Gentils hommes, car ceulx qui la congnoistront & ne l'aymeront sont pierres ou bestes. » Avanturade,

qui desjà aymoit Amadour plus que tous les hommes du monde, ne luy voulut rien céler & luy dist que Madame Floride estoit aymée de tout le monde, mais, à cause de la coustume du pays, peu de gens parloient à elle, & n'en avoit poinct encores veu nul qui en feist grand semblant, sinon deux Princes d'Espaigne qui desiroient l'espouser, l'un desquels estoit le fils de l'Infant Fortuné, l'aultre estoit le jeune Duc de Cardonne. « Je vous prie, » dist Amadour, « dictes moy lequel vous pensez qu'elle ayme le mieulx. — Elle est si saige », dist Avanturade, « que pour riens ne confesseroit avoir aultre volunté que celle de sa mère. Toutesfoys, à ce que nous en pouvons juger, elle ayme trop mieulx le filz de l'Infant Fortuné que le jeune Duc de Cardonne, mais sa mère, pour l'avoir plus près d'elle, l'aymeroit mieulx à Cardonne, & je vous tiens homme de si bon jugement que, si vous vouliez, dès aujourd'hui vous en pourriez juger la vérité; car le filz de l'Infant Fortuné est nourry en ceste Court, qui est un des plus beaulx & parfaicts jeunes Princes qui soit en la Chrestienté, &, si le mariaige se faisoyt, par l'opinion d'entre nous filles il seroit asseuré d'avoir Madame Floride pour veoir ensemble le plus beau couple de toute l'Espaigne. Il fault que vous entendiez que, combien qu'ilz soient tous deux jeunes, elle de douze & luy de quinze ans, si a il desjà trois ans que l'amour est

commencée, &, si vous voulez avoir la bonne grace d'elle, je vous conseille de vous faire amy & serviteur de luy. »

Amadour fut fort ayse de veoir que sa Dame aymoit quelque chose, espérant qu'à la longue il gaingneroit le lieu non de mary, mais de serviteur, car il ne craingnoit en sa vertu sinon qu'elle ne voulsist aymer. Et, après ces propos, s'en alla Amadour hanter le filz de l'Infant Fortuné, duquel il eut aysément la bonne grace; car tous les passetemps que le jeune Prince aymoit, Amadour les sçavoit faire, & sur tout estoit fort adroict à manier les chevaulx & s'aider de toutes sortes d'armes, & à tous les passetemps & jeux qu'un jeune homme doibt sçavoir.

La guerre recommença en Languedoc, & fallut qu'Amadour retournast avecq le Gouverneur, ce qui ne fut sans grand regret, car il n'y avoit moyen par lequel il peust retourner en lieu où il peust veoir Floride, & pour ceste occasion, à son partement, parla à ung sien frère, qui estoit Majordome de la Royne d'Espaigne, & luy dist le bon party qu'il avoit trouvé, en la maison de la Comtesse d'Arande, de la Damoiselle Avanturade, luy priant que en son absence feist tout son possible que le mariaige vint à exécution & qu'il y employast le crédit de la Royne, & du Roy, & de tous ses amys. Le Gentil homme, qui aymoit son frère, tant pour

le lignaige que pour ses grandes vertus, luy promist y faire son debvoir, ce qu'il feit, en sorte que le père, vieulx & avaritieux, oblia son naturel pour regarder les vertus d'Amadour, lesquelles la Comtesse d'Arande & sur toutes la belle Floride luy paingnoient devant les oeilz, pareillement le jeune Conte d'Arande, qui commençoit à croistre &, en croissant, à aymer les gens vertueulx. Quand le mariaige fut accordé entre les parens, le Majordome de la Royne envoya quérir son frère, tandis que les trefves duroient entre les deux Roys.

Durant ce temps, le Roy d'Espaigne se retira à Madric pour éviter le maulvais air qui estoit en plusieurs lieux, &, par l'advis de ceulx de son Conseil, à la requeste aussi de la Comtesse d'Arande, feit le mariaige de l'heritière Duchesse de Medinaceli avec le petit Comte d'Arande, tant pour le bien & union de leur Maison que pour l'amour qu'il portoit à la Comtesse d'Arande, & voulut faire les nopces au chasteau de Madric.

A ces nopces se trouva Amadour, qui poursuivit si bien les siennes qu'il espousa celle dont il estoit plus aymé qu'il n'y avoit d'affection, sinon d'autant que ce mariaige luy estoit très heureuse couverture & moyen de hanter le lieu où son esperit demoroit incessamment. Après qu'il fut maryé, print telle hardiesse & privaulté en la maison de la Comtesse d'Arande que l'on ne se gardoit de luy

non plus que d'une femme, &, combien que à l'heure il n'eust que vingt deux ans, si estoit si saige que la Comtesse d'Arande luy communicquoyt toutes ses affaires & commandoit à son fils de l'entretenir & croire ce qu'il leur conseilleroit. Ayant gaingné ce poinct là de ceste grande estime, se conduisoit si saigement & froidement que mesmes celle qu'il aymoit ne congnoissoit poinct son affection, mais, pour l'amour de sa femme qu'elle aymoit plus que nulle autre, elle estoit si privée de luy qu'elle ne luy dissimuloit chose qu'elle pensast, & eut cest heur qu'elle luy déclaira toute l'amour qu'elle portoit au filz de l'Infant Fortuné. Et luy, qui ne taschoit que à la gaingnier entièrement, luy en parloyt incessamment, car il ne luy challoyt quel propos il luy tint, mais qu'il eut moien de l'entretenir longuement. Il ne demora poinct ung mois en la compaignye après ses nopces qu'il fust contrainct de retourner à la guerre, où il demoura plus de deux ans sans revenir veoir sa femme, laquelle se tenoyt tousjours où elle avoit esté nourrie.

Durant ce temps, luy escripvoit souvent Amadour, mais le plus de la lettre estoit des recommandations à Floride, qui de son costé ne failloit à luy en rendre & mectoyt quelque bon mot de sa main en la lettre qu'Avanturade escripvoit, qui estoit l'occasion de rendre son mary très soigneux

de luy rescrire. Mays en tout cecy ne congnoissoit riens Floride, sinon qu'elle l'aymoit comme si c'eust esté son propre frère. Plusieurs fois alla & vint Amadour, en sorte qu'en cinq ans ne veid pas Floride deux moys durant, & toutesfois l'amour, en despit de l'esloignement & de la longueur de l'absence, ne laissoit pas de croistre.

Et advint qu'il feit un voiage pour venir veoir sa femme & trouva la Comtesse bien loing de la Court, car le Roy d'Espaigne s'en estoit allé à l'Andalousie & avoit mené avecq luy le jeune Comte d'Arande, qui desja commençoit à porter armes. La Comtesse d'Arande s'estoit retirée en une maison de plaisance qu'elle avoit sur la frontière d'Arragon & de Navarre, & fut fort aise quand elle veid revenir Amadour, lequel près de trois ans avoit esté absent. Il fut bien venu d'un chascun, & commanda la Comtesse qu'il fust traicté comme son propre filz. Tandis qu'il fut avecq elle, elle luy communiqua toutes les affaires de sa maison & en remettoit la plus part à son oppinion, & gaigna ung si grand crédit en ceste maison que en tous les lieux où il vouloit venir on luy ouvroit tousjours la porte, estimant sa preud'hommie si grande que l'on se fioit en lui de toutes choses comme un sainct ou ung ange. Floride, pour l'amityé qu'elle portoit à sa femme Avanturade & à luy, le cherchoit en tous lieux où elle le voioyt &

ne se doubtoit en rien de son intention, par quoy elle ne se gardoit de nulle contenance pour ce que son cueur ne souffroyt nulle passion, sinon qu'elle sentoit un très grand contentement quand elle estoit auprès de luy, mais aultre chose n'y pensoit.

Amadour, pour éviter le jugement de ceulx qui ont expérimenté la différence du regard des amans au pris des aultres, fut en grande peyne; car, quant Floride venoit parler à luy privéement comme celle qui n'y pensoit en nul mal, le feu caché en son cueur le brusloyt si fort qu'il ne pouvoit empescher que la couleur ne luy montast au visaige & que les estincelles saillissent par ses oeilz. Et à fin que, par fréquentation, nul ne s'en peust apparcevoir, se meit à entretenir une fort belle Dame nommée Poline, femme qui en son temps fut estimée si belle que peu d'hommes qui la veoyent eschappoient de ses lyens. Ceste Poline, ayant entendu comme Amadour avoit mené l'amour à Barselonne & à Parpignan, en sorte qu'il estoit aimé des plus belles & honnestes Dames du païs &, sur toutes, d'une Comtesse de Palamos que l'on estimoit la première en beaulté de toutes les Dames d'Espaigne & de plusieurs aultres, luy dist qu'elle avoit grande pitié de luy, veu qu'après tant de bonnes fortunes il avoit espousé une femme si layde que la sienne. Amadour, entendant bien par ces paroles qu'elle avoyt envye de remédier à sa

nécessité, luy en tint les meilleurs propos qu'il fut possible, pensant que, en lui faisant acroire ung mensonge, il luy couvriroit une vérité. Mais elle, fine, expérimentée en amour, ne se contenta de parolles; toutesfois, sentant très bien que son cueur n'estoit satisfaict de cest amour, se doubta qu'il la voulsist faire servir de couverture &, pour ceste occasion, le regardoit de si près qu'elle avoit tousjours le regard à ses oeilz, qui sçavoyent si bien faindre qu'elle ne pouvoit juger que par bien obscur soupson; mais se n'estoit ce sans grande peyne au Gentil homme, auquel Floride, ignorant toutes ces malices, s'adressoit souvent devant Poline si privéement qu'il avoit une merveilleuse peyne à contraindre son regard contre son cueur, &, pour éviter qu'il n'en vint inconvénient, un jour, parlant à Floride appuyé sur une fenestre, luy tint tels propos :

« M'amye, je vous supplie me conseiller lequel vault mieulx parler ou mourir? »

Floride luy respondit promptement : « Je conseilleray tousjours à mes amis de parler & non de morir, car il y a peu de parolles qui ne se puissent amender, mais la vie perdue ne se peult recouvrer. — Vous me promectrez doncques, dit Amadour, que vous ne serez non seulement marrie des propos que je vous veulx dire, mais estonnée jusques à temps que vous entendiez la fin. » Elle luy

respondit : « Dictes ce qu'il vous plaira, car, si vous m'estonnez, nul autre ne m'asseurera. »

Il commença à luy dire :

« Ma Dame, je ne vous ay encores voulu dire la très grande affection que je vous porte pour deux raisons : l'une que j'entendois par long service vous en donner l'expérience ; l'autre que je doubtois que vous estimissiez gloire en moy, qui suis ung simple Gentil homme, de m'adresser en lieu qu'il ne m'appartient de regarder, &, encores quant je serois Prince comme vous, la loyaulté de vostre cueur ne me permectroyt que ung aultre que celluy qui en a prins la possession, filz de l'Infant Fortuné, vous tienne propos d'amityé. Mais, ma Dame, tout ainsy que la nécessité en une forte guerre contrainct faire le dégast de son propre bien & ruiner le bled en herbe de paour que l'ennemy n'en puisse faire son proffict, ainsi prens je le hazard de advancer le fruict que avecq le temps j'espérois cueillir, pour garder que les ennemys de vous & de moy n'en peussent faire leur proffit à vostre dommaige. Entendez, ma Dame, que dès l'heure de vostre grande jeunesse, je me suis tellement dédié à vostre service que je n'ay cessé de chercher les moyens pour acquérir vostre bonne grace & pour ceste occasion seulle me suis marié à celle que je pensois que vous aimiez le mieulx, &, sçachant l'amour que vous portiez au filz de l'In-

fant Fortuné, ay mis peine de le servir & hanter comme vous sçavez, & tout ce que j'ay pensé vous plaire, je l'ay cherché de tout mon pouvoir. Vous voyez que j'ay acquis la grace de la Contesse vostre mère, & du Conte vostre frère & de tous ceulx que vous aymez, tellement que je suys en ceste maison tenu non comme serviteur mais comme enffant, & tout le travail que j'ay prins il y a cinq ans n'a esté que pour vivre toute ma vie avecq vous. Entendez, ma Dame, que je ne suis poinct de ceulx qui prétendent par ce moyen avoir de vous ne bien ne plaisir aultre que vertueux. Je sçay que je ne vous puis espouser, &, quand je le pourrois, je ne le vouldrois contre l'amour que vous portez à celluy que je desire vous veoir pour mary. Et aussy de vous aimer d'une amour vicieuse, comme ceulx qui espèrent de leur long service une récompense au deshonneur des Dames, je suis si loing de ceste affection que j'aimerois mieulx vous veoir morte que de vous sçavoir moins digne d'estre aymée & que la vertu fust amoindrie en vous, pour quelque plaisir qui m'en sceust advenir. Je ne prétends, pour la fin & récompense de mon service, que une chose, c'est que vous me voulliez estre maistresse si loyalle que jamais vous ne m'esloigniez de vostre bonne grace, que vous me continuiez au degré où je suis, vous fiant en moy plus qu'en nul aultre, prenant ceste seurté de

moy que si, pour vostre honneur ou chose qui vous touchast, vous avez besoing de la vie d'un Gentil homme, la mienne y sera de très bon cueur employée & en pouvez faire estat, pareillement que toutes les choses honnestes & vertueuses que je feray seront faictes seullement pour l'amour de vous. Et, si j'ay faict pour Dames moindres que vous chose dont on ayt faict estime, soiez seure que, pour une telle maistresse, mes entreprinses croistront de telle sorte que les choses que je trouvois impossibles me seront très facilles; mais, si vous ne m'acceptez pour du tout vostre, je délibère de laisser les armes & renoncer à la vertu qui ne m'aura secouru à mon besoing. Par quoy, ma Dame, je vous supplie que ma juste requeste me soyt octroyée, puisque vostre honneur & conscience ne me la peuvent refuser. »

La jeune Dame, oyant ung propos non accoustumé, commença à changer de couleur & baisser les oeilz comme femme estonnée. Toufesfois elle, qui estoyt saige, luy dist :

« Puis que ainsy est, Amadour, que vous demandez de moy ce que vous en avez, pourquoy est ce que vous me faictes une si grande & longue harangue? J'ay si grand paour que, soubz vos honnestes propos, il y ayt quelque malice cachée pour decepvoir l'ingnorance joincte à ma jeunesse, que je suis en grande perplexité de vous respondre.

Car de refuser l'honneste amityé que vous m'offrez, je ferois le contraire de ce que j'ay faict jusques icy, que je me suis plus fiée en vous que en tous les hommes du monde. Ma conscience ny mon honneur ne contreviennent poinct à vostre demande, ny l'amour que je porte au filz de l'Infant Fortuné, car elle est fondée sur mariaige, où vous ne prétendez rien. Je ne sçaiche chose qui me doibve empescher de faire response selon vostre desir, sinon une craincte que j'ay en mon cueur, fondée sur le peu d'occasion que vous avez de me tenir telz propos; car, si vous avez ce que vous demandez, qui vous contrainct d'en parler si affectionnement? »

Amadour, qui n'estoit sans response, luy dist :

« Ma Dame, vous parlez très prudemment, & me faictes tant d'honneur de la fiance que vous dictes avoir en moy que, si je me contente d'un tel bien, je suis indigne de tous les autres. Mais entendez, ma Dame, que celuy qui veult bastir ung edifice perpétuel, il doibt regarder à prendre ung seur & ferme fondement. Par quoy, moy qui desire perpétuellement demorer en vostre service, je doibs regarder non seulement les moyens pour me tenir près de vous, mais empescher qu'on ne puisse congnoistre la très grande affection que je vous porte; car, combien qu'elle soit tant honneste qu'elle se puisse prescher partout, si est ce que

ceulx qui ignorent le cueur des amans ont souvent jugé contre vérité, & de cela vient autant mauvais bruict que si les effects estoient meschans. Ce qui me faict dire ceci, & ce qui m'a faict advancer de le vous déclairer, c'est Poline, laquelle a prins ung si grand soupson sur moy, sentant bien en son cueur que je ne la puis aymer, qu'elle ne faict en tous lieux que espier ma contenance, &, quand vous venez parler à moy devant elle si privément, j'ay si grand paour de faire quelque signe où elle fonde jugement que je tumbe en inconvénient dont je me veulx garder, en sorte que j'ay pensé vous supplier que, devant elle & devant celles que vous congnoissez aussy malitieuses, ne veniez parler à moy ainsy soubdainement, car j'aymerois mieulx estre mort que créature vivante en eust la congnoissance. Et, n'eust esté l'amour que j'ay à vostre honneur, je n'avois poinct proposé de vous tenir ces propos, d'autant que je me tiens assez heureux de l'amour & fiance que vous me portez, où je ne demande rien davantaige que persévérance. »

Floride, tant contente qu'elle n'en pouvoit plus porter, commença à sentir en son cueur quelque chose plus qu'elle n'avoit accoustumé, &, voyant les honnestes raisons qu'il luy alléguoit, luy dist que la vertu & honesteté respondroient pour elle & luy accordoit ce qu'il demandoit, dont si Ama-

dour fut joyeulx, nul qui aime ne le peut doubter.

Mais Floride creut trop plus son conseil qu'il ne vouloit, car elle, qui estoyt crainctifve non seulement devant Poline mais en tous aultres lieux, commencea à ne le chercher pas comme elle avoit accoustumé &, en cest éloignement, trouva mauvais la grande fréquentation qu'Amadour avoit avecq Poline, laquelle elle voyoit tant belle qu'elle ne pouvoit croyre qu'il ne l'aimast &, pour passer sa grande tristesse, entretenoit toujours Avanturade, laquelle commençoit fort à estre jalouse de son mary & de Poline & s'en plaignoit souvent à Floride, qui la consoloit le mieulx qu'il luy estoit possible, comme celle qui estoit frappée d'une mesme peste. Amadour s'apperçeut bien tost de la contenance de Floride, & non seulement pensa qu'elle s'esloignoit de luy par son conseil, mais qu'il y avoit quelque fascheuse oppinion meslée.

Et ung jour, venant de vespres d'un monastère, luy dist : « Ma Dame, quelle contenance me faictes vous? — Telle que je pense que vous la voulez, » respondit Floride. A l'heure, soupsonnant la vérité, pour sçavoir s'il estoit vray va dire : « Ma Dame, j'ay tant faict par mes journées que Poline n'a plus d'opinion de vous. » Elle luy respondit : « Vous ne sçauriez mieulx faire, & pour vous & pour moy, car, en faisant plaisir à vous mesmes, vous me faictes honneur. » Amadour estima par

ceste parole qu'elle estimoit qu'il prenoit plaisir à parler à Poline, dont il fut si desespéré qu'il ne se peut tenir de luy dire en collère : « Ha, ma Dame, c'est bien tost commencé de tormenter ung serviteur & le lapider de bonne heure, car je ne pense poinct avoir porté peine qui m'ait esté plus ennuyeuse que la contraincte de parler à celle que je n'ayme poinct. Et, puis que ce que je faictz pour vostre service est prins de vous en aultre part, je ne parleray jamais à elle & en advienne ce qu'il en pourra advenir, &, à fin de dissimuller mon courroux comme j'ay faict mon contentement, je m'en voys en quelque lieu icy auprès, en actendant que vostre fantaisie soit passée, mais j'espère que là j'auray quelques nouvelles de mon Cappitaine de retourner à la guerre, où je demoreray si long temps que vous congnoistrez que aultre chose que vous ne me tient en ce lieu. » Et en ce disant, sans actendre aultre response d'elle, partit incontinant.

Floride demora tant ennuyée & triste qu'il n'estoit possible de plus, & commença l'Amour, poulsé de son contraire, à monstrer sa très grande force, tellement que elle, congnoissant son tort, escripvoit incessamment à Amadour, le priant de vouloir retourner, ce qu'il feit après quelques jours que sa grande collère luy estoit diminuée.

Je ne sçaurois entreprendre de vous compter

par le menu les propos qu'ilz eurent pour rompre cette jalousie. Toutesfoys, il gaingna la bataille, tant qu'elle luy promist que jamais elle ne croyroit non seullement qu'il aimast Poline, mais qu'elle seroit toute asseurée que ce luy estoit ung martire trop importable de parler à elle ou à aultre, sinon pour luy faire service.

Après que l'Amour eust vaincu ce premier soupson & que les deux amans commancèrent à prandre plus de plaisir que jamais à parler ensemble, les nouvelles vindrent que le Roy d'Espaigne envoyoit toute son armée à Saulse; par quoy celuy qui avoit accoustumé d'estre le premier n'avoit garde de faillir à pourchasser son honneur, mais il est vray que c'estoit avecq ung aultre regret qu'il n'avoyt accoustumé, tant de perdre son plaisir qu'il avoit de paour de trouver mutation à son retour, pource qu'il véoit Floride pourchassée de grands Princes & Seigneurs & desjà parvenue à l'aage de quinze à seize ans; par quoy pensa que, si elle estoit en son absence mariée, il n'auroit plus occasion de la veoir, sinon que la Comtesse d'Arande luy donnast Avanturade sa femme pour compaignye, & mena si bien son affaire envers ses amis que la Comtesse & Floride luy poursuiveyrent que, en quelque lieu qu'elle fust mariée, sa femme Avanturade yroit. Et, combien qu'il fust question de marier Floride en Portugal, si estoit il délibéré

qu'elle ne l'abandonneroit jamais & sur ceste asseurance, non sans ung regret indicible, s'en partit Amadour & laissa sa femme avecq la Comtesse.

Quand Floride se veid seule après le département de son bon serviteur, elle se meit à faire toutes choses si bonnes & vertueuses qu'elle espéroit par cella actaindre le bruict des plus parfaictes Dames & d'estre reputée digne d'avoir ung tel serviteur que Amadour, lequel, estant arrivé à Barselonne, fut festoyé des Dames comme il avoyt accoustumé, mais elles le trouvèrent tant changé qu'elles n'eussent jamais pensé que mariage eust telle puissance sur ung homme comme il avoit sur luy; car il sembloit qu'il se faschoit de veoir les choses que autresfois il avoyt desirées, & mesme la Comtesse de Palamos, qu'il avoit tant aymée, ne sçeut trouver moyen de le faire aller seullement jusques à son logis.

Amadour arresta à Barselonne le moins qu'il luy fut possible, comme celuy à qui l'heure tardoit d'estre au lieu où l'on n'espéroit que luy, &, quand il fut arrivé à Saulce, commença la guerre grande & cruelle entre les deux Roys, laquelle ne suis délibérée de racompter, ne aussy les beaulx faicts que feit Amadour, car mon compte seroit assez long pour employer toute une journée, mais sçachez qu'il emportoit le bruict par dessus tous ses compaignons. Le Duc de Nagères arriva à Perpi-

gnan, ayant charge de deux mil hommes, & pria Amadour d'estre son Lieutenant, lequel avecq ceste bande feit tant bien son debvoir que l'on n'oyoit en toutes les escarmouches crier que *Nagères*.

Or advint que le Roy de Thunis, qui de long temps faisoit la guerre aux Espaignols, entendant comme les Roys de France & d'Espaigne faisoient la guerre l'un contre l'autre sur les frontières de Perpignan & Narbonne, se pensa que en meilleure saison ne pourroit il faire desplaisir au Roy d'Espaigne, & envoya un grand nombre de fustes & autres vaisseaux pour piller & destruire tout ce qu'ils pouroient trouver mal gardé sur les frontières d'Espaigne. Ceulx de Barselonne, voyans passer devant eulx une grande quantité de voiles, en advertirent le Vis-Roy, qui estoit à Saulce, lequel incontinant envoya le Duc de Nagères à Palamos, &, quand les Maures veirent que le lieu estoit si bien gardé, faingnirent de passer oultre, mais, sur l'heure de minuict, retournèrent & meirent tant de gens en terre que le Duc de Nagères, surprins de ses ennemis, fut emmené prisonnier.

Amadour, qui estoit fort vigillant, entendit le bruict, assembla incontinant le plus grand nombre qu'il peut de ses gens & se défendit si bien que la force de ses ennemys fut long temps sans luy pouvoir nuyre. Mais à la fin, sçachant que le Duc de Nagères estoit prins & que les Turcs estoient

delibérez de mettre le feu à Palamos & le brusler en la maison qu'il tenoit forte contre eulx, ayma mieulx se rendre que d'estre cause de la perdition des gens de bien qui estoient en sa compaignie, & aussi que, se meɛtant à rançon, espèroit encore reveoir Floride. A l'heure se rendit à un Turc nommé Dorlin, Gouverneur du Roy de Thunis, lequel le mena à son maistre, où il fut le très bien reçeu & encores mieux gardé, car il pensoit bien, l'ayant entre ses mains, avoir l'Achille de toutes les Espaignes.

Ainsi demoura Amadour près de deux ans au service du Roy de Thunis. Les nouvelles vindrent en Espaigne de ceste prinse, dont les parens du Duc de Nagères feirent un grand dueil, mais ceulx qui aimoient l'honneur du pays estimèrent plus grande la perte de Amadour. Le bruiɛt en vint dans la maison de la Comtesse d'Arande, où pour l'heure estoit la pauvre Avanturade griefvement mallade. La Comtesse, qui se doubtoit bien fort de l'affeɛtion que Amadour portoit à sa fille, laquelle elle souffroit & dissimuloit pour les vertuz qu'elle congnoissoit en luy, appella sa fille à part & luy dist les piteuses nouvelles. Floride, qui sçavoit bien dissimuler, luy dist que c'estoit grande perte pour toute leur maison & que sur tout elle avoit pitié de sa pauvre femme, veu mesmement la maladie où elle estoit, mais, voyant sa mère pleurer très fort, laissa

aller quelques larmes pour luy tenir compaignie, de paour que, par trop faindre, sa faincte ne fust découverte. Depuis ceste heure là, la Comtesse luy en parloit souvent, mais jamais ne sçeut tirer de sa contenance chose où elle peut asseoir jugement.

Je laisseray à dire les voiages, prières, oraisons & jeusnes que faisoyt ordinairement Floride pour le salut de Amadour, lequel, incontinant qu'il fut à Thunis, ne faillit d'envoyer de ses nouvelles à ses amis, & par homme fort seur advertir Floride qu'il estoit en bonne santé & espoir de la reveoir, qui fut à la pauvre Dame le seul moyen de soustenir son ennuy. Et ne doubtez, puisqu'il luy estoit permis d'escrire, qu'elle s'en acquita si dilligemment que Amadour n'eut poinct faulte de la consolation de ses lettres & épistres.

Et fut mandée la Comtesse d'Arande pour aller à Sarragosse, où le Roy estoit arrivé, & là se trouva le jeune Duc de Cardonne, qui feit poursuicte si grande envers le Roy & la Royne qu'ils prièrent la Comtesse de faire le mariaige de lui & de sa fille. La Comtesse, comme celle qui en riens ne leur voulloit desobéir, l'accorda, estimant qu'en sa fille, qui estoit si jeune, n'y avoit volunté que la sienne. Quand tout l'accord fut faict, elle dist à sa fille comme elle luy avoit choisy le party qui luy sembloit le plus nécessaire. La fille, sçachant que en une chose faicte ne falloit poinct de con-

seil, luy dist que Dieu fust loué du tout &, voyant sa mère si estrange envers elle, ayma mieulx luy obéir que d'avoir pitié de soy mesmes. Et, pour la resjouyr de tant de malheurs, entendit que l'Infant Fortuné estoit malade à la mort, mais jamais devant sa mère ne nul autre n'en feit ung seul semblant & se contraingnit si fort que les larmes, par force retirées en son cueur, feirent sortir le sang par le nez en telle abondance que la vie fut en danger de s'en aller quant & quant, &, pour la restaurer, espouza celuy qu'elle eut voluntiers changé à la mort.

Après les nopces faictes, s'en alla Floride avecq son mary en la Duché de Cardonne, & mena avecq elle Avanturade, à laquelle elle faisoit privément ses complainctes, tant de la rigueur que sa mère luy avoit tenue que du regret d'avoir perdu le filz de l'Infant Fortuné, mais du regret d'Amadour ne luy en parloit que par manière de la consoler.

Ceste jeune Dame doncques se delibéra de mectre Dieu & l'honneur devant ses oeilz, & dissimula si bien ses ennuyz que jamais nul des siens ne s'apparçeut que son mary luy despleut.

Ainsi passa ung long temps Floride, vivant d'une vie moins belle que la mort, ce qu'elle ne faillyt de mander à son serviteur Amadour, lequel congnoissant son grand & honneste cueur & l'amour qu'elle portoit au fils de l'Infant Fortuné,

pensa qu'il estoit impossible qu'elle sçeust vivre longuement & la regretta comme celle qu'il tenoyt pis que morte. Ceste peyne augmenta celle qu'il avoit, & eust voulu demourer toute sa vie esclave comme il estoit & que Floride eust eu ung mary selon son desir, oubliant son mal pour celluy qu'il sentoyt que portoit s'amye. Et, pour ce qu'il entendit, par ung amy qu'il avoit acquis à la Court du Roy de Thunis, que le Roy estoit délibéré de luy faire présenter le pal ou qu'il eust à renoncer sa foy, pour l'envie qu'il avoit, s'il le pouvoit rendre bon Turc, de le tenir avecq luy, il feit tant avecq le maistre qui l'avoit prins qu'il le laissa aller sur sa foy, le mettant à si grande rançon qu'il ne pensoit point que ung homme de si peu de biens la peust trouver, & ainsy, sans en parler au Roy, le laissa son maistre aller sur sa foy.

Luy, venu à la Court devers le Roy d'Espaigne, s'en partist bien tost pour aller chercher sa rançon à tous ses amys & s'en alla tout droict à Barselonne, où le jeune Duc de Cardonne, sa mère & Floride estoient allez pour affaire. Sa femme Avanturade, si tost qu'elle ouyt les nouvelles que son mary estoit revenu, le dist à Floride, laquelle s'en resjouyt comme pour l'amour d'elle, mais, craingnant que la joye qu'elle avoyt de le veoir luy feit changer de visaige & que ceulx qui ne la congnois-

soient poinct en prinssent mauvaise opinion, se tint à une fenestre pour le veoir venir de loing. Et, si tost qu'elle l'advisa, descendit par un escallier tant obscur que nul ne pouvoit congnoistre si elle changeoit de couleur, & ainsy, embrassant Amadour, le mena en sa chambre, & de là à sa belle mère, qui ne l'avoit jamais veu. Mais il n'y demoura poinct deux jours qu'il se feit autant aymer dans leur maison qu'il estoit en celle de la Comtesse d'Arande.

Je vous laisseray à penser les propos que Floride & luy peurent avoir ensemble, & les complainctes qu'elle luy feit des maulx qu'elle avoit reçeus en son absence. Après plusieurs larmes gectées du regrect qu'elle avoit tant d'estre mariée contre son cueur que d'avoir perdu celuy qu'elle aymoit tant, lequel jamais n'espéroit de revoir, se délibéra de prendre sa consolation en l'amour & seurté qu'elle portoit à Amadour, ce que toutesfois elle ne luy osoit declairer; mais luy, qui s'en doubtoit bien, ne perdoit occasion ne temps pour luy faire congnoistre la grande amour qu'il luy portoit.

Sur le point qu'elle estoit presque toute gaingnée de le recepvoir non à serviteur, mais à seur & parfaict amy, arriva une malheureuse fortune; car le Roy, pour quelque affaire d'importance, manda incontinant Amadour, dont sa femme eust si grand regret que, en oyant ces nouvelles, elle

s'esvanouit & tumba d'un degré où elle estoit, dont elle se blessa si fort que oncques puis n'en releva. Floride, qui, par ceste mort, perdoit toute consolation, feit tel dueil que peult faire celle qui se sent destituée de ses parens & amys. Mais encores print le plus mal en gré Amadour ; car d'un costé il perdoit l'une des femmes de bien qui oncques fût, & de l'autre le moyen de pouvoir jamais reveoir Floride, dont il tomba en telle tristesse qu'il cuida soubdainement mourir. La vieille Duchesse de Cardonne incessamment le visitoit, luy alléguant les raisons des philosophes pour luy faire porter ceste mort patiemment. Mais rien ne servoyt ; car, si la mort d'un costé le tourmentoit, l'amour de l'aultre costé augmentoit le martyre. Voiant Amadour que sa femme estoit enterrée & que son maistre le mandoit, par quoy il n'avoit plus occasion de demourer, eut tel desespoir en son cueur qu'il cuida perdre l'entendement.

Floride, qui, en le cuydant consoler, estoit sa désolation, fut toute une après disnée à luy tenir les plus honestes propos qu'il luy fut possible pour luy cuider diminuer la grandeur de son dueil, l'asseurant qu'elle trouveroit moyen de le pouvoir veoir plus souvent qu'il ne cuidoit. Et, pour ce que le matin debvoit partir & qu'il estoit si foible qu'il ne se pouvoit bouger de dessus son lict, la supplia de le venir veoir au soir, après que

chascun y avoit esté, ce qu'elle luy promit, ignorant que l'extrémité de l'amour ne congnoit nulle raison.

Luy, qui se voyoit du tout desespéré de jamais la pouvoir recepvoir, que si longuement l'avoit servie & n'en avoit jamais eu nul autre traictement que vous avez oy, fut tant combattu de l'amour dissimulé & du desespoir qui luy monstroit tous les moyens de la hanter perduz, qu'il se délibéra de jouer à quicte ou à double, pour du tout la perdre ou du tout la gaingner, & se payer en une heure du bien qu'il pensoit avoir mérité. Il feit encourtiner son lict de sorte que ceulx qui venoient à la chambre ne le povoient veoir, & se plaingnoit beaucoup plus que il n'avoit accoustumé, tant que tous ceulx de ceste maison ne pensoient pas que il deust vivre vingt quatre heures.

Après que chascun l'eut visité, au soir Floride, à la requeste mesmes de son mary, y alla, espérant pour le consoler luy déclarer son affection & que du tout elle le vouloit aymer ainsi que l'honneur le peult permettre. Et se vint seoir en une chaise qui estoit au chevet de son lict, & commença son reconfort par pleurer avecq lui. Amadour, la voyant remplie de tel regret, pensa que en ce grand tourment pourroit plus facilement venir à bout de son intention & se leva de dessus son lict, dont Floride, pensant qu'il fust trop foible, le vou-

lut engarder, & se meit à deux genoulx devant elle; luy disant : « Faut il que pour jamais je vous perde de veue? » se laissa tumber entre ses bras comme ung homme à qui force défault. La pauvre Floride l'embrassa & le soustint longuement, faisant tout ce qui luy estoit possible pour le consoler; mais la médecine qu'elle luy bailloit pour amander sa douleur la luy rendoit beaucoup plus forte; car, en faisant le demy mort & sans parler, s'essaya à chercher ce que l'honneur des Dames deffend.

Quant Floride s'apparçeut de sa mauvaise volunté, ne la pouvant croire, veu les honnestes propos que tousjours luy avoit tenuz, luy demanda que c'estoit qu'il vouloit; mais Amadour, craignant d'ouyr sa response qu'il sçavoit bien ne pouvoir estre que chaste & honneste, sans luy dire riens, poursuivyt avec toute la force qu'il luy fut possible ce qu'il cherchoit; dont Floride, bien estonnée, soupsonna plus tost qu'il fust hors de son sens que de croyre qu'il prétendist à son deshonneur. Par quoy elle appella tout hault ung Gentil homme qu'elle sçavoit bien estre en la chambre avecq elle; dont Amadour, desespéré jusques au bout, se regecta dessus son lict si soubdainement que le Gentil homme cuydoyt qu'il fust trespassé.

Floride, qui s'estoit levée de sa chaise, luy dist

« Allez, & apportez vistement quelque bon vinaigre », ce que le Gentil homme feit. A l'heure Floride commença à dire : « Amadour, quelle follie est montée à vostre entendement, & qu'est ce qu'avez pensé & voulu faire ? » Amadour, qui avoit perdu toute raison par la force d'amour, luy dist : « Un si long service mérite il récompense de telle cruaulté ? — Et où est l'honneur, » dist Floride, « que tant de fois vous m'avez presché ?

— Ha, ma Dame, » dist Amadour, « il n'est possible de plus aymer vostre honneur que je faictz, car, avant que fussiez mariée, j'ay sçeu si bien vaincre mon cueur que vous n'avez sçeu congnoistre ma volunté ; mais, maintenant que vous l'estes & que vostre honneur peut estre couvert, quel tort vous tiens je de demander ce qui est mien ? Car par la force d'amour je vous ay gaignée. Celuy qui premier a eu vostre cueur a si mal poursuivy le corps qu'il a mérité perdre le tout ensemble. Celuy qui possède vostre corps n'est pas digne d'avoir vostre cueur, par quoy mesmes le corps ne luy appartient. Mais moy, ma Dame, durant cinq ou six ans, j'ay porté tant de peines & de maulx pour vous que vous ne pouvez ignorer que à moy seul appartiennent le corps & le cueur, pour lequel j'ay oublié le mien, &, si vous vous cuidez deffendre par la conscience, ne doubtez poinct que, quant l'amour force le corps & le

cueur, le péché soit jamais imputé. Ceulx qui par fureur mesme viennent à se tuer ne peuvent pécher, car la passion ne donne lieu à la raison, &, si la passion d'amour est la plus importable de tous les aultres & celle qui plus aveugle tous les sens, quel péché vouldriez vous attribuer à celuy qui se laisse conduire par une invincible puissance? Je m'en vais, & n'espère jamais de vous veoir, mais, si j'avois avant mon partement la seureté de vous que ma grande amour mérite, je serois assez fort pour soustenir en patience les ennuictz de ceste longue absence, &, s'il ne vous plaist m'ottroyer ma requeste, vous orrez bien tost dire que vostre rigueur m'aura donné une malheureuse & cruelle mort. »

Floride, non moins marrye que estonnée d'oyr tenir tels propos à celui duquel jamais n'eust eu soupçon de chose semblable, luy dist en pleurant :

« Hélas, Amadour, sont ce icy les vertueux propos que durant ma jeunesse m'avez tenuz? Est ce cy l'honneur & la conscience que vous m'avez maintesfois conseillé plustost mourir que de perdre? Avez vous oblié les bons exemples que vous m'avez donnez des vertueuses Dames qui ont résisté à la folle amour & le despris que vous avez tousjours faict des folles? Je ne puis croire, Amadour, que vous soyez si loing de vous mesmes que Dieu, vostre conscience & mon honneur soient du tout

mortz en vous. Mais, si ainsi est que vous le dictes, je loue la bonté divine, qui a prévenu le malheur où maintenant je m'alloys précipiter, en me monstrant par vostre parole le cueur que j'ay tant ignoré; car, ayant perdu le fils de l'Infant Fortuné, non seulement pour estre marié ailleurs, mais pour ce que je sçay qu'il en aime une aultre, & me voyant mariée à celuy que je ne puis, quelque peine que je y mette, aymer & avoir agréable, j'avois pensé & délibéré de entièrement & du tout mettre mon cueur & mon affection à vous aymer, fondant ceste amitié sur la vertu que j'ay tant congneue en vous, & en laquelle, par vostre moyen, je pense avoir attaincte, c'est d'aimer plus mon honneur & ma conscience que ma propre vie. Sur ceste pierre d'honnesteté, j'estois venue icy, delibérée de y prendre ung très seur fondement; mais, Amadour, en un moment vous m'avez monstré qu'en lieu d'une pierre necte & pure, le fondement de cest édifice seroit sur sablon légier ou sur la fange infame, &, combien que desjà j'avois commencé grande partie du logis où j'espèrois faire perpétuelle demeure, vous l'avez soubdain du tout ruyné. Par quoy il fault que vous vous déportiez de l'espérance que avez jamais eue en moy, & vous délibériez, en quelque lieu que je sois, ne me chercher ne par parole ne par contenance, ny espérer que je puisse ou vueille jamais changer ceste

opinion. Je le vous dictz avec tel regret qu'il ne peut estre plus grand, mais, si je fusse venue jusques à avoir juré parfaicte amitié avec vous, je sens bien mon cueur tel qu'il fust mort en ceste rencontre, combien que l'estonnement que j'ay de me veoir deçeue est si grand que je suis seure qu'il rendra ma vie ou briefve ou doloreuse. Et sur ce mot, je vous dy à Dieu, mais c'est pour jamais. »

Je n'entreprends poinct de vous dire la douleur que sentoyt Amadour escoutant ces paroles, car elle n'est seullement impossible à escripre, mais à penser, sinon à ceux qui ont expérimenté la pareille, &, voiant que sur ceste cruelle conclusion elle s'en alloyt, l'arresta par le bras, sçachant très bien que, s'il ne luy ostoit la mauvaise opinion qu'il luy avoit donnée, à jamais il la perdroit. Par quoy il luy dist avec le plus fainct visaige qu'il peut prendre : « Ma Dame, j'ay toute ma vie desiré d'aimer une femme de bien &, pour ce que je en ay trouvé si peu, j'ay bien voulu vous expérimenter pour veoir si vous estiez, par vostre vertu, digne d'estre tant estimée que aymée, ce que maintenant je sçay certainement, dont je loue Dieu qui adresse mon cueur à aymer tant de perfection, vous suppliant de me pardonner ceste folle & audatieuse entreprinse, puis que vous voyez que la fin en tourne à vostre honneur & à mon grand contentement. »

Floride, qui commençoit à congnoistre la malice des hommes par luy, tout ainsi qu'elle avoit esté difficile à croire le mal où il estoit, aussi fut elle encores plus à croire le bien où il n'estoit pas, & luy dist : « Pleust à Dieu que eussiez dict la vérité; mais je ne puis estre si ignorante que l'estat de mariage où je suis ne me face bien congnoistre clairement que forte passion & aveuglement vous a faict faire ce que vous avez faict, car, si Dieu m'eust lasché la main, je suis seure que vous ne m'eussiez pas retiré la bride. Ceulx qui tentent pour chercher la vertu n'ont accoustumé prendre le chemin que vous avez prins, mais c'est assez; si j'ay creu légièrement quelque bien en vous, il est temps que j'en congnoisse la vérité, laquelle maintenant me délivre de vos mains. »

Et en ce disant, se partit Floride de la chambre &, tant que la nuict dura, ne feit que pleurer, sentant si grande douleur en ceste mutation que son cueur avoit bien à faire à soustenir les assaults du regret que Amour luy donnoit. Car combien que, selon la raison, elle estoit délibérée de jamais plus l'aymer, si est ce que le cueur, qui n'est poinct subject à nous, ne s'y voulut oncques accorder; par quoy, ne le pouvant moins aymer qu'elle avoit accoustumé, sçachant qu'Amour estoit cause de ceste faulte, se délibéra, satisfaisant à l'Amour, de l'aimer de tout son cueur, &, obéissant à l'Hon-

neur, n'en faire jamais à luy ne à aultre semblant.

Le matin s'en partit Amadour, ainsi fasché que vous avez oy. Toutesfois son cueur, qui estoit si grand qu'il n'avoit au monde son pareil, ne le souffrit désespérer, mais luy bailla nouvelle invention de pouvoir encores reveoir Floride & avoir sa bonne grace. Doncques, en s'en allant devers le Roy d'Espaigne, lequel estoit à Tollette, print son chemin par la Comté d'Arande, où un soir bien tard il arriva & trouva la Comtesse fort malade d'une tristesse qu'elle avoit de l'absence de sa fille Floride.

Quant elle veid Amadour, elle le baisa & embrassa comme si c'eust esté son propre enfant, tant pour l'amour qu'elle luy portoit que pour celle qu'elle doubtoit qu'il avoit à Floride, de laquelle elle luy demanda bien soingneusement des nouvelles, qui luy en dist le mieux qu'il luy fut possible, mais non toute la vérité, & luy confessa l'amitié d'eulx deux, ce que Floride avoit tousjours célé, la priant luy vouloir ayder d'avoir souvent de ses nouvelles & de retirer bien tost Floride avecq elle.

Et dès le matin s'en partit &, après avoir faict ses affaires avecq le Roy, s'en alla à la guerre si triste & si changé de toutes conditions que Dames, Cappitaines & tous ceulx qu'il avoit accoustumé

de hanter, ne le congnoissoient plus, & ne se habilloit plus que de noir; mais c'estoit d'une frize beaucoup plus grosse qu'il ne la falloyt pour porter le dueil de sa femme, duquel il couvroit celuy qu'il avoit au cueur. Et ainsi passa Amadour trois ou quatre années sans revenir à la Court.

Et la Comtesse d'Arande, qui ouyt dire que Floride estoit changée & que c'estoit pitié de la veoir, l'envoya quérir, espérant qu'elle reviendroit auprès d'elle; mais ce fut le contraire, car, quand Floride sceut que Amadour avoyt déclairé à sa mère leur amitié & que sa mère, tant saige & vertueuse, se confiant en Amadour, la trouva bonne, fut en une merveilleuse perplexité pour ce que d'un cousté elle voyoit que sa mère l'estimoit tant que, si elle luy disoit la vérité, Amadour en pourroit recepvoir mal, ce que pour morir n'eust voulu, veu qu'elle se sentoit assez forte pour le pugnir de sa follie sans y appeller ses parens; d'autre costé, elle voyoit que, dissimulant le mal que elle y sçavoit, elle seroit contraincte de sa mère & de tous ses amis de parler à luy & luy faire bonne chère, par laquelle elle craignoit fortifier sa mauvaise opinion, mais, voyant qu'il estoit loing, n'en feit grand semblant, & luy escripvoit quand la Contesse le luy commandoit; toutesfois c'estoient lettres qu'il pouvoit bien congnoistre venir plus d'obéissance que de bonne volunté, dont il estoit autant

ennuyé en les lisant qu'il avoit accoustumé se resjouir des premières.

Au bout de deux ou trois ans, après avoir faict tant de belles choses que tout le papier d'Espaigne ne les sçauroit contenir, imagina une invention très grande, non pour gaingner le cueur de Floride, car il le tenoit pour perdu, mais pour avoir la victoire de son ennemie, puis que telle se faisoit contre luy. Il meit arrière tout le conseil de raison & mesme la paour de la mort, dont il se mettoit au hazard; délibéra & conclut d'ainsy le faire. Or feit tant envers le grand Gouverneur qu'il fut par luy député pour venir parler au Roy de quelque entreprinse secrette qui se faisoit sur Locatte, & se feit commander de communiquer son entreprinse à la Contesse d'Arande avant que la déclairer au Roy, pour en prendre son bon conseil. Et vint en poste tout droict en la Conté d'Arande, où il sçavoit qu'estoit Floride, & envoya secrètement à la Comtesse ung sien amy luy déclairer sa venue, luy priant la tenir secrette & qu'il peust parler à elle la nuict sans que personne en sçeust rien.

La Comtesse, fort joyeuse de sa venue, le dist à Floride & l'envoya deshabiller en la chambre de son mary, à fin qu'elle fust preste quand elle la manderoit & que chacun fût retiré. Floride, qui n'estoit pas encore asseurée de sa première paour,

n'en feit semblant à sa mère, mais s'en alla en ung oratoire se recommander à Nostre Seigneur &, luy priant de vouloir conserver son cueur de toute meschante affection, pensa que souvent Amadour l'avoit louée de sa beauté, laquelle n'estoit poinct diminuée, nonobstant qu'elle eust esté longuement malade; par quoy, aimant mieulx faire tort à sa beaulté en la diminuant que de souffrir par elle le cueur d'un si honneste homme brusler d'un si meschant feu, print une pierre qui estoit en la chappelle & s'en donna par le visaige ung si grand coup que la bouche, le nez & les yeux en estoient tout disformez. Et, à fin que l'on ne soupçonnast qu'elle l'eust faict, quand la Contesse l'envoya quérir, se laissa tumber en sortant de la chapelle le visaige contre terre & en criant bien hault. Arriva la Contesse, qui la trouvast en ce piteux estat, & incontinent fut pansée & bandée par tout le visaige.

Après la Contesse la mena en sa chambre & luy dist qu'elle la prioit d'aller en son cabinet entretenir Amadour jusques à ce qu'elle se fust deffaicte de sa compaignie; ce que feit Floride, pensant qu'il y eust quelques gens avecq luy.

Mais se trouvant toute seule, la porte fermée sur elle, fut autant marrie qu'Amadour content, pensant que par amour ou par force il auroit ce qu'il avoit desiré &, après avoir parlé à elle

& l'avoir trouvée en mesme propos en quoi il l'avoit laissée, & que pour mourir elle ne changeroit son opinion, luy dist, tout oultré de desespoir :

« Par Dieu, Floride, le fruict de mon labeur ne me sera poinct osté par vos scrupules ; car, puis que amour, patience & humble prière ne servent de riens, je n'espargneray poinct ma force pour acquérir le bien qui, sans l'avoir, me la feroit perdre. »

Et, quand Floride veit son visaige & ses yeulx tant altérez que le plus beau teint du monde estoit rouge comme feu & le plus doux & plaisant regard si orrible & furieux qu'il sembloit que ung feu très ardent estincellast dans son cueur & son visaige &, en ceste fureur, d'une de ses fortes & puissantes mains print les deux délicates & foibles de Floride, elle, voyant que toutes deffenses lui failloient & que pieds & mains estoient tenuz en telle captivité qu'elle ne pouvoit fuyr, encores moins se défendre, ne sçeut quel meilleur remède trouver sinon chercher s'il n'y avoit poinct encores en luy quelques racines de la première amour, pour l'honneur de laquelle il obliast sa cruauté, par quoy elle luy dist :

« Amadour, si maintenant vous m'estimez comme ennemye, je vous supplie, par l'honneste amour que j'ay autresfois pensé estre en vostre

cueur, me vouloir escouter avant que me tourmenter. »

Et, quand elle veid qu'il luy prestoit l'oreille, poursuivit son propos, disant :

« Hélas, Amadour, quelle occasion vous meut de chercher une chose dont vous ne povez avoir contentement, & me donner ennuy le plus grand que je sçaurois recevoir? Vous avez tant expérimenté ma volunté du temps de ma jeunesse & de ma plus grande beaulté, sur quoy vostre passion pouvoit prendre excuse, que je m'esbahis que l'aage & grande laydeur où je suis, oultrée d'extrême ennuy, vous cherchez ce que vous sçavez ne povoir trouver. Je suis seure que vous ne doubtez poinct que ma volunté ne soit telle qu'elle a accoutumé, par quoy ne povez avoir par force ce que demandez. Et, si vous regardez comme mon visaige est accoustré, en oubliant la mémoire du bien que vous y avez veu, vous n'aurez poinct d'envie d'en approcher de plus près, &, s'il y a encores en vous quelques relicques de l'amour passé, il est impossible que la pitié ne vaincque vostre fureur, & à icelle pitié, que j'ay tant expérimenté en vous, je fais ma plaincte & demande grace, à fin que vous me laissiez vivre en paix & en l'honnesteté que, selon vostre conseil, j'ay deliberé garder. Et, si l'amour que vous m'avez portée est convertie en haine & que, plus par

vengeance que par affection, vous vueillez me faire la plus malheureuse femme du monde, je vous asseure qu'il n'en sera pas ainsi & me contraindrez, contre ma délibération, de déclairer vostre meschante volunté à celle qui croyt tant de bien de vous, &, en ceste congnoissance, pouvez penser que vostre vie ne seroit pas en seureté. »

Amadour, rompant son propos, luy dist : « S'il me fault mourir, je serai plustost quicte de mon tourment; mais la difformité de vostre visaige, que je pense estre faicte de vostre volunté, ne m'empeschera poinct de faire la mienne; car, que je ne pourrois avoir de vous que les oz, si les voudrois je tenir auprès de moy. »

Et quand Floride veid que prières, raison ne larmes ne luy servoient de riens & qu'en telle cruaulté poursuivoit son meschant desir, qu'elle n'avoyt enfin force d'y resister, se ayda du secours qu'elle craingnoit autant que perdre sa vie, & d'une voix triste & piteuse appella sa mère le plus hault qu'il luy fut possible, laquelle, oyant sa fille l'appeler d'une telle voix, eut merveilleusement grand paour de ce qui estoit véritable & courut le plus tost qu'il luy fut possible en la garderobbe.

Amadour, qui n'estoit pas si prest à morir qu'il disoit, laissa de si bonne heure son entre-

prinse que la Dame, ouvrant le cabinet, le trouva à la porte & Floride assez loin de là.

La Comtesse luy demanda : « Amadour, qui a il? Dictes moy la verité. » Et, comme celluy qui n'estoit jamais despourveu d'inventions, avecq un visaige pasle & transi luy dist :

« Hélas, ma Dame, de quelle condition est devenue Madame Floride? Je ne fuz jamais si estonné que je suis, car, comme je vous ay dict, je pensois avoir part dans sa bonne grace, mais je congnois bien que je n'y ay plus riens. Il me semble, ma Dame, que du temps qu'elle estoit nourrie avecq vous, elle n'estoit moins sage ne vertueuse qu'elle est, mais elle ne faisoit poinct de conscience de parler & veoir ung chascun &, maintenant que je l'ay voulu regarder, elle ne l'a voulu sousfrir. Et, quant j'ay veu ceste contenance, pensant que ce fust ung songe ou une resverie, luy ay demandé sa main pour la baiser à la façon du païs, ce qu'elle m'a du tout refusé. Il est vray, ma Dame, que j'ay eu tort, dont je vous demande pardon : c'est que je luy ay prins la main quasi par force & la luy ay baisée, ne luy demandant aultre contentement; mais elle, qui a, comme je croy, délibéré ma mort, vous a appellé ainsy comme vous avez veu. Je ne sçauroys dire pourquoy, sinon qu'elle ayt eu paour que j'eusse autre volunté que je n'ay. Toutesfois, ma Dame, en quelque sorte que ce soit, j'advoue

le tort estre mien, car, combien qu'elle devroyt aymer tous vos bons serviteurs, la fortune veult que moy seul plus affectionné soit mis hors de sa bonne grace. Si est ce que je demoureray tousjours tel envers vous & elle que je suis tenu, vous suppliant me vouloir tenir en la vostre, puis que sans mon démérite j'ay perdu la sienne. »

La Contesse, qui en partie le croioit & en partie doubtoit, s'en alla à sa fille & luy dist : « Pourquoy m'avez-vous appellée si hault? » Floride respondit qu'elle avoit eu paour, &, combien que la Contesse l'interrogea de plusieurs choses par le menu, si est ce que jamais ne luy feit aultre response, car, voyant qu'elle estoit eschappée d'entre les mains de son ennemy, le tenoit assez puni de luy avoir rompu son entreprinse.

Après que la Contesse eut longuement parlé à Amadour, le laissa encores devant elle parler à Floride pour veoir quelle contenance il tiendroit, à laquelle il ne tint pas grand propos, sinon qu'il la mercia de ce qu'elle n'avoit confessé verité à sa mère, & la pria que au moins, puisqu'il estoit hors de son cueur, ung aultre ne tinst poinct sa place.

Elle luy respondit quant au premier propos :

« Si j'eusse eu aultre moyen de me défendre de vous que par la voix, elle n'eust jamais esté

oye; mais par moy vous n'aurez pis, si vous ne m'y contraingnez comme vous avez faict, & n'ayez pas paour que j'en sçeusse aymer d'aultre, car, puis que je n'ay trouvé au cueur que je sçavois le plus vertueux du monde le bien que je desirois, je ne croiray poinct qu'il soit en nul homme. Ce malheur sera cause que je seray pour l'advenir en liberté des passions que l'amour peult donner. »

En ce disant, print congé d'elle.

La mère, qui regardoit sa contenance, n'y sçeut rien juger, sinon que depuis ce temps là congneust très bien que sa fille n'avoit plus d'affection à Amadour, & pensa pour certain qu'elle fust si desraisonnable qu'elle hayst toutes les choses qu'elle aimoit, &, dès ceste heure là, luy mena la guerre si estrange qu'elle fut sept ans sans parler à elle si elle ne s'y courroussoit, & tout à la requeste d'Amadour.

Durant ce temps là, Floride tourna la craincte qu'elle avoit d'estre avecq son mary en volunté de n'en bouger, pour les rigueurs que luy tenoit sa mère; mais, voyant que riens ne luy servoit, délibéra de tromper Amadour &, laissant pour ung jour ou deux son visaige estrange, luy conseilla de tenir propos d'amitié à une femme qu'elle disoit avoir parlé de leur amour.

Ceste Dame demoroit avecq la Royne d'Espai-

gne & avoit nom Lorette. Amadour la creut, pensant par ce moyen retourner encores en sa bonne grace, feit l'amour à Lorette, qui estoit femme d'un Cappitaine, lequel estoit des grands Gouverneurs du Roy d'Espaigne. Lorette, bien aise d'avoir gaingné un tel serviteur, en feit tant de mines que le bruict en courut partout, & mesme la Contesse d'Arande, estant à la Cour, s'en apperçeut, par quoy depuis ne tormentoit tant Floride qu'elle avoit accoustumé.

Floride ouyt ung jour dire que le Cappitaine, mary de Lorette, estoit entré en une si grande jalousie qu'il avoit délibéré en quelque sorte que ce fust de tuer Amadour & elle, qui, nonobstant son dissimulé visaige, ne pouvoit vouloir mal à Amadour, l'en avertit incontinent. Mais luy, qui facilement fut retourné à ses premières brisées, luy respondit, s'il luy plaisoit l'entretenir trois heures tous les jours, que jamais il ne parleroit à Lorette, ce qu'elle ne voulut accorder.

« Donques, » ce luy dist Amadour, « puisque ne me voulez faire vivre, pourquoy me voulez vous garder de mourir, sinon que vous espérez me tormenter plus en vivant que nulle mort ne sçauroit faire? Mais, combien que la mort me fuye, si la chercheray je tant que je la trouveray; car en ce jour là seulement j'auray repos. »

Durant qu'ils estoient en ces termes, vint nou-

velle que le Roy de Grenade commençoit une grande guerre contre le Roy d'Espaigne, tellement que le Roy y envoya le Prince son fils, & avecq luy le Connestable de Castille & le Duc d'Albe, deux vieils & saiges Seigneurs. Le Duc de Cardonne & le Comte d'Arande ne voulurent pas demorer & supplièrent au Roy leur donner quelque charge, ce qu'il feit selon leurs Maisons, & leur bailla pour les conduire seurement Amadour, lequel, durant la guerre, feit des actes si estranges que sembloient autant de desespoir que de hardiesse.

Et, pour venir à l'intention de mon compte, je vous diray que sa trop grande hardiesse fut esprouvée par la mort, car, ayans les Maures faict demonstrance de donner la bataille, voyans l'armée des Chrestiens si grande feirent semblant de fuir. Les Espaignols se meirent à la chasse, mais le vieil Connestable & le Duc d'Albe, se doubtans de leur finesse, retindrent contre sa volunté le Prince d'Espaigne qu'il ne passast la rivière, ce que feirent, nonobstant la desfense, le Comte d'Arande & le Duc de Cardonne. Et, quand les Maures veirent qu'ils n'estoient suivis que de peu de gens, se retournèrent, & d'un coup de symeterre abbatirent tout mort le Duc de Cardonne, & fut le Comte d'Arande si fort blessé que l'on le laissa comme mort en la place. Amadour arriva sur ceste

desfaicte tant enraigé & furieux qu'il rompit toute la presse & feit prendre les deux corps qui estoient mortz & porter au camp du Prince, lequel en eut autant de regret que de ses propres frères. Mais, en visitant leurs playes, se trouva le Comte d'Arande encores vivant, lequel fut envoyé en une lictière en sa maison, où il fut longuement malade. De l'autre costé, renvoya à Cardonne le corps du mort.

Amadour, ayant faict son effort de retirer ces deux corps, pensa si peu pour luy qu'il se trouva environné d'un grand nombre de Maures &, luy qui ne vouloit non plus estre prins qu'il n'avoit sçeu prendre s'amie, ne faulser sa foy envers Dieu qu'il avoit faulsée envers elle, sçachant que, s'il estoit mené au Roy de Grenade, il mourroit cruellement ou renonceroit la Chrestienté, délibéra ne donner la gloire ne de sa mort ne sa prinse à ses ennemis &, en baisant la croix de son espée, rendant corps & ame à Dieu, s'en donna un tel coup qu'il ne luy en fallut poinct de secours.

Ainsy morut le pauvre Amadour, autant regretté que ses vertuz le méritoient. Les nouvelles en coururent par toute l'Espaigne, tant que Floride, laquelle estoit à Barselonne où son mary avoit autresfois ordonné estre enterré, en oyt le bruict, &, après qu'elle eut fait ses obsèques honorablement, sans en parler à mère ny à belle-mère,

s'en alla Religieuse au Monastère de Jésus, prenant pour mary & amy celuy qui l'avoit délivrée d'une amour si véhémente que celle d'Amadour & de l'ennuy si grand que de la compaignie d'un tel mary. Ainsi tourna toutes ses affections à aymer Dieu si parfaictement, qu'après avoir vescu longuement Religieuse, luy rendit son ame en telle joye que l'espouse a d'aller veoir son espoux.

« Je sçay bien, mes Dames, que ceste longue Nouvelle pourra estre à aucunes fascheuse, mais, si j'eusse voulu satisfaire à celuy qui la m'a comptée, elle eust esté trop plus que longue, vous suppliant, en prenant exemple de la vertu de Floride, diminuer un peu de sa cruaulté & ne croire poinct tant de bien aux hommes qu'il ne faille, par la congnoissance du contraire, leur donner cruelle mort & à vous une triste vie. »

Et, après que Parlamente eut eu bonne & longue audience, elle dist à Hircan : « Vous semble il pas que ceste femme ait esté pressée jusques au bout & qu'elle ait vertueusement resisté ?

— Non, » dist Hircan, « car une femme ne peut faire moindre résistance que de crier, mais, si elle eust esté en lieu où on ne l'eust pu oyr, je ne sçay qu'elle eust faict, &, si Amadour eust esté plus amoureux que craintif, il n'eust pas laissé pour si peu son entreprinse &, pour cest exemple icy, je ne me departiray de la forte opinion que j'ay que oncques homme qui aimast parfaictement, ou qui fût aimé d'une dame, ne faillit

d'en avoir bonne yssue, s'il a faict la poursuitte comme il appartient. Mais encores fault il que je loue Amadour de ce qu'il feit une partie de son debvoir.

— Quel debvoir? » ce dist Oisille. « Appellez vous faire son debvoir à ung serviteur qui veult avoir par force sa maistresse, à laquelle il doibt toute révérence & obéissance? »

Saffredent print la parole & dist : « Ma Dame, quand nos maistresses tiennent leur rang en chambres ou en salles, assises à leurs ayses comme nos juges, nous les menons dancer en craincte; nous les servons si diligemment que nous prévenons leurs demandes; nous semblons estre tant craintifs de les offenser & tant desirans de les servir que ceux qui nous voyent ont pitié de nous & bien souvent nous estiment plus sots que bestes, transportez d'entendement ou transiz, & donnent la gloire à noz Dames, desquelles les contenances sont tant audatieuses & les parolles tant honnestes qu'elles se font craindre, aimer & estimer de ceulx qui n'en veoient que le dehors. Mais, quand nous sommes à part, où Amour seul est juge de nos contenances, nous sçavons très bien qu'elles sont femmes & nous hommes, & à l'heure le nom de maistresse est converti en amye & le nom de serviteur en amy. C'est là où le proverbe dist :

« De bien servir & loyal estre,
De serviteur on devient maistre.

« Elles ont l'honneur autant que les hommes, qui le leur peuvent donner & oster, & voient ce que nous endurons patiemment, mais c'est raison aussy que

nostre souffrance soit récompensée quand l'honneur ne peut estre blessé.

— Vous ne parlez pas du vray honneur, » dist Longarine, « qui est le contentement de ce monde, car, quand tout le monde me diroit femme de bien & je sçaurois seule le contraire, la louange augmenteroit ma honte & me rendroit en moy mesme plus confuse, & aussi, quand il me blasmeroit & je sentisse mon innocence, son blasme tourneroit à mon contentement, car nul n'est content de soy mesme.

— Or, quoy que vous ayez tous dict, » se dist Geburon, « il me semble qu'Amadour estoit ung aussy honneste & vertueux Chevalier qu'il en soit poinct, &, veu que les noms sont supposez, je pense le congnoistre. Mais, puis que Parlamente ne l'a voulu nommer, aussy ne feray je, & contentez vous que, si c'est celuy que je pense, son cueur ne sentit jamais nulle paour, ny ne fut jamais vuide d'amour ny de hardiesse. »

Oisille leur dist : « Il me semble que ceste journée s'est passée si joyeusement que, si nous continuons ainsi les aultres, nous accoursirons le temps à faire d'honnestes propos. Mais voyez où est le soleil & oyez la cloche de l'Abbaye qui, long temps a, nous appelle à Vespres, dont je ne vous ay point adverty, car la dévotion d'ouyr la fin du compte estoit plus grande que celle d'oyr Vespres. »

Et en ce disant se levèrent tous &, arrivans à l'Abbaye, trouvèrent les Religieux qui les avoient attenduz plus d'une grosse heure. Vespres oyes, allèrent soupper, qui ne fut tout le soir sans parler des comptes qu'ils avoient ouys & sans chercher par tous les en-

droictz de leur mémoire pour veoir s'ilz pourroient faire la journée ensuyvante aussi plaisante que la première, &, aprés avoir joué de mille jeux dedans le pré, s'en allérent coucher, donnans fin trés joyeuse & contente à leur premiére journée.



# TABLE

## DU PREMIER VOLUME

---



---

# L'HEPTAMÉRON DES NOUVELLES

## DE LA REINE DE NAVARRE.



## PREMIÈRE JOURNÉE.





IMPRIMÉ A PARIS

PAR D. JOUAUST

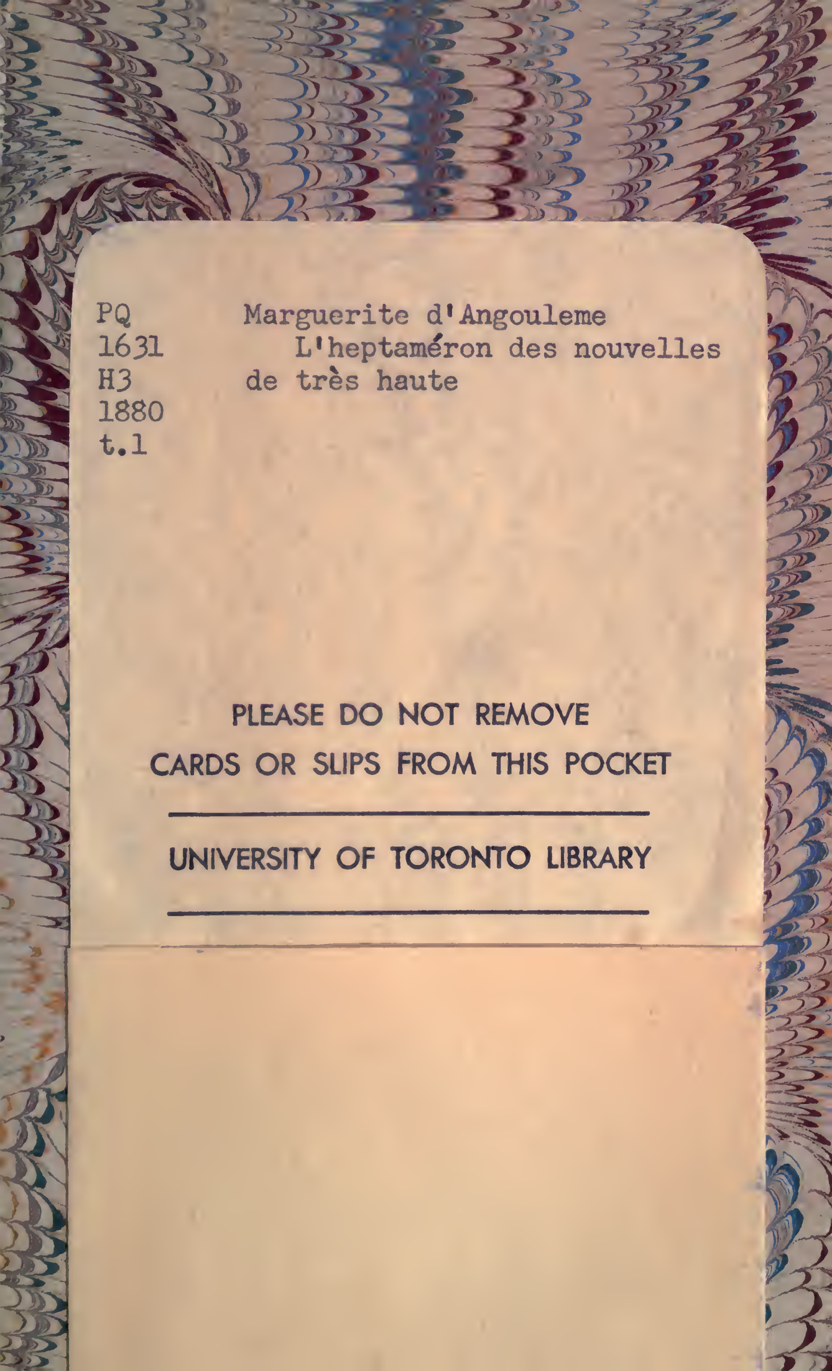
POUR A. EUDES

LIBRAIRE


OCCVPA PORTVM
PARIS RUE
ST HONORE
338
338
TYPOGRAPHIE
ARTISTIQUE
JOUAUST
ÉDITIONS
DE







PQ
1631
H3
1880
t.1
Marguerite d'Angouleme
L'heptaméron des nouvelles
de très haute
PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

